HISTOIRE DES METALLURGISTES VERVIETOIS

DU MEME AUTEUR :

- *La presse verviétoise de 1818*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1978, 370 p. (Cahier n° 87 du Centre Interuniversitaire d'Histoire contemporaine).
- *La presse verviétoise de 1850 à 1914*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1982, 560 p. (Cahier n° 92 du Centre Interuniversitaire d'Histoire contemporaine)
- *Les Wallons et la réforme de l'Etat, 1890-1971. Aperçu historique du mouvement wallon et des réformes institutionnelles en Belgique* (à paraitre)

HISTOIRE DES MÉTALLURGISTES VERVIÉTOIS

par **Freddy JORIS**

Fondation André Renard
Métallurgistes FGTB Verviers **1882-1982**

Il a été tiré 1.000 exemplaires
de cet ouvrage, dont 100 exemplaires
numérotés de 1 à 100,
réservés à des métallurgistes

Exemplaire n°

PREFACE

par

ROBERT GILLON

Il y a plus d'un siècle, en décembre 1868, naissait le premier groupement d'ouvriers métallurgistes, non seulement de la région de Verviers, mais de la Province de Liège : «L'Alliance des Ouvriers fondeurs». C'était une caisse de résistance à caractère encore catégoriel. Mais le mouvement était amorcé et deux mois plus tard, la caisse de résistance des ouvriers mécaniciens voyait le jour ...

Ces premières expériences d'organisation et de lutte syndicale allaient fortifier la conscience de classe des travailleurs verviétois et se manifester pendant près d'une dizaine d'années. Nul doute qu'elles aient préparé le terreau à partir duquel — après une période de reflux — allait se reconstituer, en 1882, «L'Association des Mécaniciens et Métallurgistes de Verviers et Environs», dont le centenaire est aujourd'hui célébré par leurs continuateurs, les Métallurgistes F.G.T.B. de Verviers et la Fédération des Métallurgistes de la Province de Liège.

C'est entre-autres par la publication d'un document retraçant son histoire que la Régionale de Verviers des Métallurgistes F.G.T.B. a choisi de commémorer l'événement.

Certes, la critique est aisée et plus d'une personne affirmera que c'est en période de crise que sortent souvent les ouvrages retraçant l'histoire d'un passé prestigieux. Cette brochure ne peut être classée dans cette catégorie. Les Métallurgistes n'ont pas voulu seulement se pencher sur un passé glorieux. Au contraire, ils ont fait de cette recherche des sources de l'action ouvrière, un instrument pour les militants d'aujourd'hui et de demain.

La connaissance de l'histoire du mouvement syndical doit permettre de replacer l'ensemble des événements actuels dans un contexte beaucoup plus large, dans une évolution qui nous ramène finalement à la grande crise actuelle.

Une vérification du passé est riche en expérience et enseignements. C'est une des bases évidentes et vraies du matérialisme historique.

De la confection de l'ouvrage, les ouvriers métallos n'ont pas été exclus. En effet, si la réalisation fut confiée à un historien de métier, les militants d'aujourd'hui ont recherché les traces du passé qui, sans cette occasion, auraient été à jamais perdues mais ils ont aussi apporté les informations sur «l'histoire du présent» puisque les renseignements s'arrêtent à 1979, date des dernières élections sociales.

Il y a beaucoup d'enseignements à tirer de la lecture de cette brochure. On ne peut être que galvanisé par la combativité dont ont fait preuve les métallos à toutes les époques, par le rôle de précurseurs qu'ils ont joué dans bien des domaines (ce sont les ouvriers mécaniciens qui dès 1871 lancent le premier grand mouvement pour une réduction du temps de travail en métallurgie), par la solidarité qu'ils ont déployée aux niveaux régional et national.

La vie syndicale verviétoise n'a pas été épargnée par les conséquences des crises économiques du monde capitaliste. Le mouvement des effectifs est significatif, il est en liaison directe avec les échecs subis et les victoires remportées par les militants. Leur position en faveur de la solidarité et de l'union dans l'action syndicale a constamment soutenu leurs actions. Cependant, quand cela n'a pas été possible, ils n'ont alors jamais hésité à agir seuls s'ils le jugeaient nécessaire.

L'intégration dans la Fédération provinciale des Métallurgistes F.G.T.B. a permis, par le jeu de la solidarité, de renforcer les moyens d'action de la section verviétoise, tout en laissant à celle-ci la possibilité de tenir compte des spécificités des problèmes de sa région. Il en est résulté parfois quelques difficultés de relations entre les métallos et les autres organisations verviétoises mais la régionale de Verviers de notre Fédération provinciale s'est toujours efforcée de prioriser l'indispensable action interprofessionnelle de sa région.

Membres à part entière de la Fédération provinciale des Métallurgistes FGTB de Liège, les métallos verviétois peuvent être légitimement fiers d'avoir

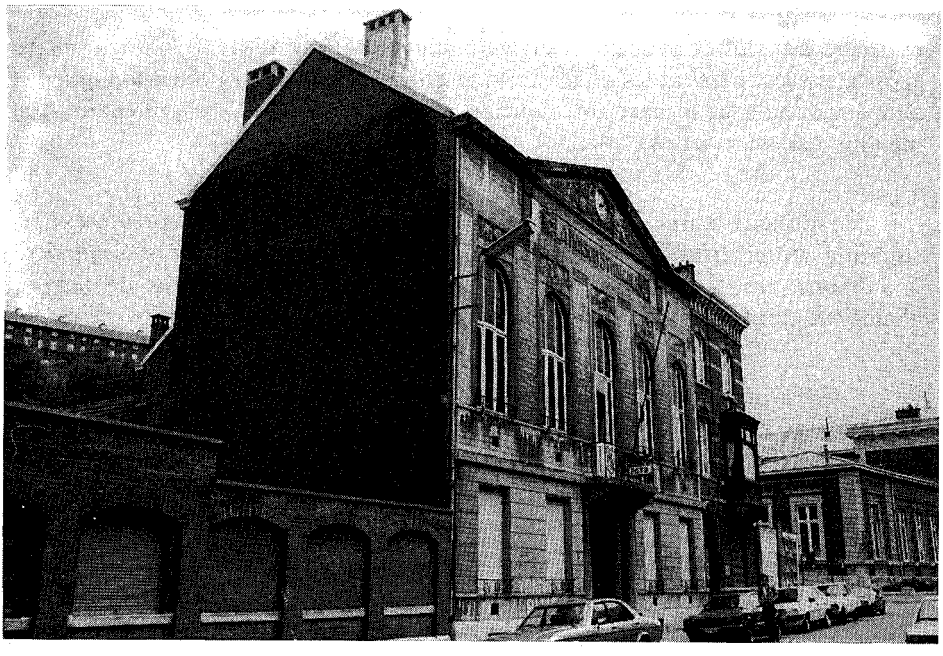
participé aux luttes syndicales et wallonnes à côté d'André Renard dont ils épousaient les thèses et les aspirations, et dont la commémoration du vingtième anniversaire de la disparition coïncide avec la célébration du centenaire des métallurgistes verviétois.

Je souligne enfin combien l'arrondissement de Verviers présente une situation complexe qui a conduit les métallos verviétois à des positions originales. N'oublions pas la proximité des Fourons ainsi que les cantons de langue allemande qui font partie de l'arrondissement de Verviers.

Notons qu'une autre préoccupation quasi permanente se dégage à la lecture de l'ouvrage : l'intérêt porté aux jeunes par les métallurgistes. Dès 1933, on en trouve trace dans les procès-verbaux. Le lecteur découvrira dans ce dernier chapitre ce qu'il en est advenu aujourd'hui. C'est avec eux et tous les autres que se continuera le syndicalisme de demain, lequel prendra sans aucun doute bien d'autres formes que celles qu'il avait dans le passé. Les métallos verviétois l'ont compris depuis longtemps et se battent sur de nouveaux terrains. C'est le même combat amorcé il y a plus d'un siècle qui se poursuit.

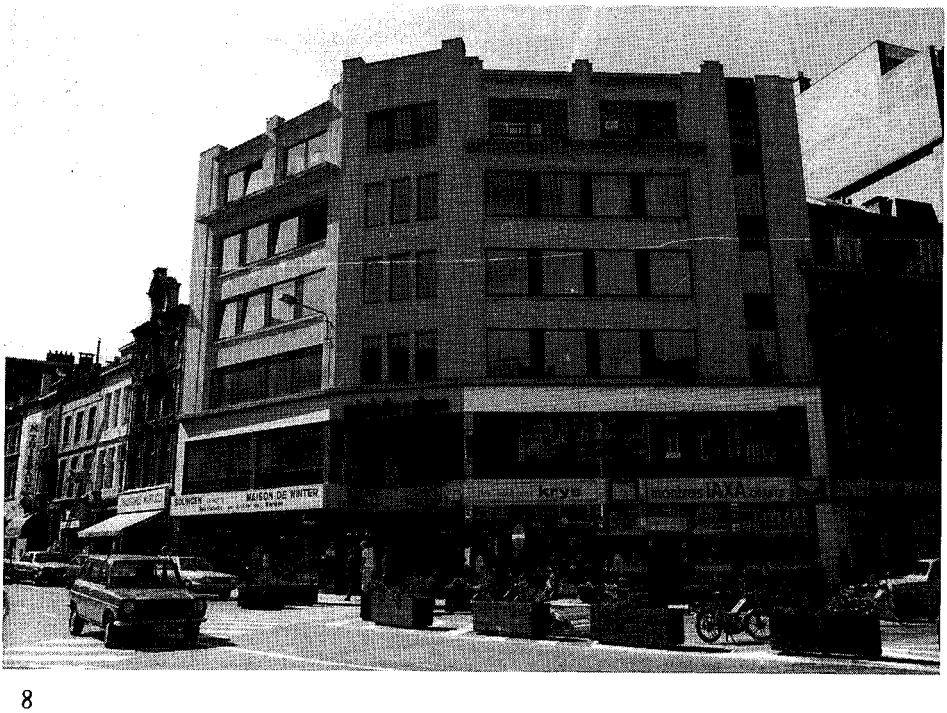
Puisse ce livre contribuer à sa réussite.

Robert GILLON,
Président de la Fédération,
des Métallurgiste F.G.T.B.
de la Province de Liège



La Maison Syndicale : l'ancienne et la nouvelle

(Clichés R. Leballue)



AVANT-PROPOS

Lorsqu'il y a un an Marcel Bartholomi m'a demandé de rédiger une histoire de la section des métallos FGTB de Verviers, j'ignorais à peu près tout de celle-ci, et je n'avais qu'une vague idée de ce que pouvait être aujourd'hui la métallurgie régionale. Or ce secteur est, après la construction, le deuxième en importance dans l'arrondissement (il représentait un quart des emplois dans le secondaire à la fin des années '70). Quant au syndicat des métallurgistes verviétois, c'est le plus ancien syndicat ouvrier de la région (et la première organisation des métallos dans la Province). En effet, les métallurgistes FGTB commémorent cette année le centenaire de la fondation de l'Association des Mécaniciens et Métallurgistes de Verviers et environs, créée en 1882; c'est cette date que leurs prédécesseurs avaient rappelée sur leur premier drapeau, lors de sa confection en 1911. Mais cette Association avait été précédée à l'époque de la Ire Internationale (entre 1868 et 1873) par plusieurs « Sociétés de résistance » de métallurgistes — qui eurent à leur actif le premier mouvement pour la réduction du temps de travail.

Ce livre comprend quatre parties. En guise d'introduction, la première désigne ce qu'Isi. Delvigne appelait « le terrain du combat », et rappelle les motifs initiaux de celui-ci. Un chapitre évoque la condition du prolétariat verviétois lorsque naquit le mouvement ouvrier. Un autre présente la métallurgie verviétoise hier et aujourd'hui, du moins dans quelques aspects généraux; on trouvera en annexe à ce chapitre, à la fin de l'ouvrage, les produits actuels de la métallurgie régionale. Avec la deuxième partie commence l'histoire des organisations ouvrières, des origines à 1914. Elles furent nombreuses et connurent bien des avatars. A défaut d'archives syndicales, cette partie repose essentiellement sur des articles de presse de l'époque, et diverses sources dépouillées par Arlette Musick et Jean-Jacques Messiaen qui ont bien voulu me communiquer les données relatives aux métallos verviétois.

J'ai eu l'heureuse surprise de constater que la section des métallurgistes avait conservé la collection (presque) complète des procès-verbaux des réunions de son comité, depuis 1921. Le fait mérite d'être souligné. Complétés pour certaines périodes par ceux de la Centrale syndicale verviétoise ou les rapports de congrès de la C.M.B. (entre autres), ces procès-verbaux sont évidemment la source essentielle des parties de l'ouvrage relatives à l'entre-deux-guerres et aux 35 années depuis la Libération. Contrairement à ce que l'on trouve parfois dans des travaux de ce genre, je n'ai pas privilégié l'exposé des activités des dernières années. Je me suis efforcé en revanche d'être le plus complet possible dans l'évocation des périodes les plus éloignées; je n'ai pas passé sous silence les tensions au sein de la section dans l'entre-deux-guerres, ni les difficultés que lui posa (au début des années '60 notamment) sa double appartenance à la Fédération provinciale des Métallurgistes et à la Régionale verviétoise.

On ne trouvera pas de longs développements sur les revendications, actions et conquêtes syndicales au niveau national, un simple rappel pouvant suffire dans la plupart des cas. On ne trouvera pas non plus de ces multiples références bibliographiques qui pour la plupart des lecteurs ne servent qu'à alourdir un texte que l'on voulait aussi agréable que possible. Qu'il me soit permis simplement d'affirmer que chaque fait, nom ou chiffre repose sur un ou des documents précis (voir l'*Aperçu bibliographique*). Je n'ai pas estimé devoir tirer une «conclusion» au terme de cet historique : l'évolution retracée est toujours en cours; Marcel Bartholomi s'en est chargé, ses conclusions sont tournées vers l'avenir.

Je tiens à terminer en remerciant tous ceux et celles qui ont collaboré à l'un ou l'autre titre à la réalisation de ce travail. D'abord le secrétaire-permanent des métallos FGTB de Verviers ainsi que les membres du bureau et du comité régional. Ils m'ont épaulé, communiqué leurs archives et bien des documents illustrant le livre. Ils m'ont accordé leur confiance, surtout. J'espère ne pas les avoir déçus. La Fondation André Renard a accepté de co-éditer cet ouvrage, et Robert Gillon de le préfacer : qu'ils en soient remerciés. Je ne pourrais citer sans en oublier toutes les personnes, métallurgistes et autres qui m'ont transmis des documents photographiques. Je m'en voudrais cependant de ne pas signaler spécialement M. Alexis Dohogne, qui a retrouvé bon nombre de photos anciennes et évoqué pour moi le souvenir de son père; M. Freyens, qui m'a autorisé à reproduire des illustrations parues dans la revue *Temps jadis*; les entreprises régionales qui ont accepté de contribuer à cette publication. Merci aussi à celles qui se sont chargées de la dactylographie du manuscrit, m'ont suggéré des corrections, ont réalisé les tableaux et graphiques. Merci surtout à Marianne, pour sa patience et sa gentillesse durant ces dernières semaines.

APERÇU BIBLIOGRAPHIQUE

L'évocation de la métallurgie verviétoise au XIX[e] siècle a été réalisée essentiellement à partir des ouvrages de I. DELVIGNE (*Le terrain du combat. Notes et documents ...*, Liège, 1918), J. FOHAL (*Verviers et son industrie il y a 85 ans*, Verviers, 1928), P. LEON (*Monographie des fondations Gouvy et Deheselle ...*, Dison, 1935 et *Dictionnaire des rues de Verviers*, t. I et II, Dison, 1976 et 1980). Pour la métallurgie au pays de Franchimont, on consultera les ouvrages de P. DEN DOOVEN (et les pages de G. HANSOTTE dans *La Wallonie. Le pays et les hommes*, t. I, Bruxelles, 1975, p. 269 à 294). Pour les industries de Plombières et La Calamine, les notices relatives à ces communes dans le dictionnaire des *Communes de Belgique* (Bruxelles, 1980, vol. 1 et 2). Les travaux de P. LEBRUN sur l'industrie verviétoise au XIX[e] siècle font autorité (notamment *L'industrie lainière* dans *Essai sur la révolution industrielle en Belgique, 1770-1847*, Bruxelles, 1979, p. 164-260). Plus facile d'accès est l'ouvrage de C. WIRTGEN et M. DUSART, *Visages industriels d'hier et d'aujourd'hui au pays de Liège*, Liège, 1981, qui consacre un chapitre au textile verviétois. De nombreuses usines anciennes sont reproduites par P. BERTHOLET dans *Verviers et sa région en gravures*, Liège, 1981 (dont l'introduction est consacrée à l'archéologie industrielle). Les constructeurs d'automobiles verviétois ont été évoqués dans les revues *Temps jadis* (n[os] 2, 3 et 7, 1978 et 1979) et *Stop* (n° 30).

La présentation de la métallurgie régionale aujourd'hui repose sur des documents relatifs à certaines entreprises (voir *Annexe*) et les données d'une série de brochures et ouvrages, datant soit d'une dizaine d'années (*Arrondissement de Verviers, partenaire économique de choix*, édité par la jeune Chambre Economique; *Livre vert* publié par la Fédération patronale, secteur fabrications métalliques; le *Dossier noir des fabrications métalliques à Liège*, réalisé par la

FGTB), soit plus récent (par exemple le n° *Spécial Verviers* de la revue *Socialisme*, 1981, ou le dossier économique réalisé par la Centrale Générale de la Régionale de Verviers). La Centrale des Métallurgistes de Belgique a publié des rapports sur l'évolution de la métallurgie belge, qui ont été utilisés (notamment *La métallurgie belge depuis 1960*, Bruxelles, 1970) pour le premier et les derniers chapitres du travail.

La condition du prolétariat verviétois a été fort bien exposée par C. ELKEFI-CLOCKERS dans son mémoire sur *La population féminine active de l'industrie textile verviétoise ... 1856*, Liège, 1976. L'évolution de la population a été étudiée par C. DESAMA (*Les structures de la population verviétoise pendant la révolution industrielle 1770-1847,* thèse inédite, Liège, 1978) et celle du logement par R. DOUTRELEPONT (« Le logement dans la province de Liège à travers les statistiques» dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1977, p. 519-534). Sur la condition ouvrière et l'histoire du mouvement ouvrier belge, une remarquable synthèse est la collection (en cours de publication) *Histoire du mouvement ouvrier en Belgique* (ouvrages de J. NEUVILLE et M. LIEBMANN). Les travaux de J. BONDAS sur la C.M.B. (*Histoire de la Centrale des Métallurgistes 1887-1947,* La Louvière, 1947) et le mouvement ouvrier liégeois (*Histoire anecdotique...*, Liège, 1950) ont été précieux.

Outre les travaux déjà cités, j'ai utilisé pour la deuxième partie de l'ouvrage mes études sur la presse verviétoise de 1818 à 1914 (2 vol., Louvain-Paris, 1978 et 1982), celle de T. PIRARD sur *Le mouvement ouvrier verviétois (...) à l'époque de la Ire Internationale* (mémoire inédit, Louvain, 1971) et de M. BONAVENTURE (*Parti socialiste et mouvement syndical à Verviers de 1893 à 1914*, mémoire inédit, Liège, 1962). On trouvera de nombreuses indications et des documents sur la Ire Internationale à Verviers dans le recueil de C. OUKHOW, *L'histoire de la Ire Internationale en Wallonie* (Louvain-Paris, 1967). Un ouvrage fondamental est celui de L. DECHESNE, *L'avènement du régime syndical à Verviers*, Paris, 1908. J. NEUVILLE a consacré de nombreuses pages aux syndicats verviétois dans les volumes 6 et 8 de l'*Histoire du mouvement ouvrier en Belgique.*

Les sources utilisées dans les chapitres relatifs à la période 1868-1914 consistent en articles de presse extraits du *Mirabeau* (1868-1872), du *Devoir*, du *Parti Ouvrier* et d'*En Avant* (1897, 1898), du *Travail* (1905-1907 et 1911), du *Bulletin* édité par les métallurgistes eux-mêmes, (1908-1913); A. Musick et J.J. Messiaen m'ont communiqué des résultats de leurs dépouillements des archives de la Fédération verviétoise du Parti socialiste (avant 1914), des archives de la Sûreté

publique (1868 à 1914), de la *Revue du Travail* et du *Journal des Correspondances*. J'ai consulté les réponses au questionnaire et les procès-verbaux de la *Commission d'enquête sur le travail industriel* (Bruxelles, 1887, 4 volumes). La situation du syndicat pendant la première occupation (et la seconde) m'a été relatée par A. Dohogne.

La section des métallos FGTB a conservé les procès-verbaux des réunions bimensuelles de son comité depuis 1921. Soit, pour l'entre-deux guerres, sept cahiers manuscrits (jusqu'en octobre 1939). J'ai également pu disposer des procès-verbaux de la Centrale syndicale verviétoise (années 1926 à 1937) et des rapports de la Commission syndicale (années 1913 à 1935). Le livre d'E. PETERS, *L'organisation syndicale des métallurgistes en Belgique* (Bruxelles, 1926) porte sur les années 1919 à 1925. Celui de HELLE, *Silhouettes et profils verviétois* (Verviers, vers 1937) contient de nombreux portraits de militants de l'époque. Sur la grève de 1934, on lira le livre d'A. DUSCHESNE. Concernant l'action du Parti Communiste à cette époque et durant l'occupation, les actes du colloque *Le parti communiste de Belgique (1921-1944)*, Bruxelles, 1980. L'ouvrage de J. WYNANTS, *Verviers 1940* (Bruxelles, 1981) est intéressant pour la situation politique et syndicale locale au début de la guerre, tout comme son mémoire inédit *Verviers. De la libération à l'offensive des Ardennes* (1982) pour une autre période de bouleversements.

Outre les procès-verbaux des métallos depuis juillet 1945 (avec une lacune de février 1946 à juillet 1947), j'ai pu consulter les procès-verbaux des réunions du «Comité des XVI» (mars à novembre 1945) chargé de préparer la fusion des organisations syndicales. J'ai utilisé les rapports de la Centrale des Métallurgistes (depuis 1954) ainsi que les derniers rapports de la Fédération provinciale des Métallurgistes (1980) et de la Régionale de Liège (1981). Sur l'évolution du mouvement syndical, on peut lire G. SPITAELS, *Le mouvement syndical en Belgique (Bruxelles, 1967)* et sur l'histoire de Belgique en général depuis la libération les ouvrages collectifs : *La décision politique en Belgique* (Paris, 1965) et *La Wallonie. Le pays et les hommes*, t. II (Bruxelles, 1976). La Fondation André Renard a consacré une étude approfondie à la crise dans son *Bulletin* spécial de juillet 1981 (nouvelle édition en 1982). Pour la rédaction du chapitre consacré aux années 1976-1982, M. Bartholomi m'a également confié une série de documents divers.

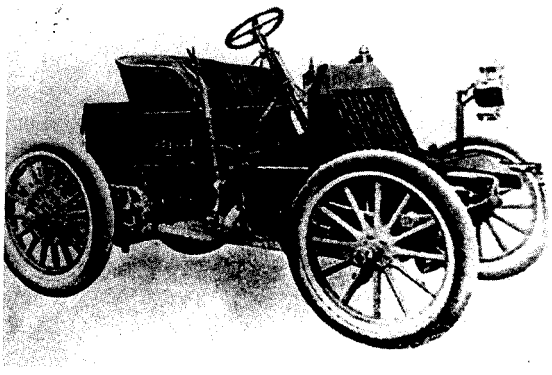


1982, une réunion du Comité régional

(Cliché R. Leballue)

Ire PARTIE

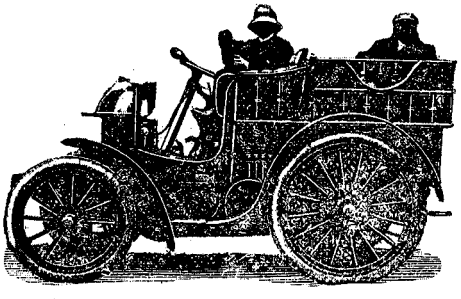
LES USINES ET LES HOMMES



Snoeck de course 1900,
construite sous licence bolide

Voiture de course Bolide construite par Snoeck en 1900 (94 km/h.) et annonce publicitaire pour un autre modèle de la firme.

N° 310. **Voiture Tonneau Snoeck** 1400 kilos, fabriquée en 1901, moteur Bolide placé sous la voiture, se trouve en excellent état, presque neuf. 2 cylindres. 15 chevaux, refroidissement à eau par pompe et radiateur, carburateur Longuemare, carrosserie Lilien de Verviers, avec glace devant. 6 places, à la rigeur 8. avec baquet 2 places pour faire 90 kilomètres à l'heure, 3 vitesses et marche arrière, fait 60 kilomètres à l'heure. monte toutes les rampes avec 6 et 8 personnes, carrosserie en très bon état, peinture gros vert et orange en très bon état, garniture neuve marocain gros vert, roues en bois de 910 et 1080, roulements lisses, pneus Englebert de 90 et 120 tout neufs, 2 freins à bandes serrant avant et arrière, et freins à collier, transmission par engrenages et chaines sur les roues, changement de vitesse par train baladeur, allumage électrique par accumulateurs Dinin et bobine Gianoli. avec des soupapes d'admission. chaînes. 4 chambres à air pour roues d'avant. et une enveloppe, bougies, tous les accessoires. clefs. en plus 2 pignons. un de 17 pour faire de grandes vitesses. et un de 13 dents pour les pays montagneux comme la Suisse. avec cornet. Peut être essayée, plaque comprise. Vente pour cause de départ. A coûté FRANCS **15.000**. — A vendre pour FRANCS **5.000**. —



CHAPITRE I

LA METALLURGIE VERVIETOISE HIER ET AUJOURD'HUI

Le grand public ignore souvent ce que représente aujourd'hui dans notre arrondissement le secteur de la métallurgie, des fabrications métalliques et industries connexes et quelle fut son importance hier, au XIXe siècle. On connait le nom Houget, mais sait-on que la plus grosse entreprise du secteur se situe à Eupen? Sait-on que celui-ci représentait quelque 7.000 emplois en 1980? Que le «nez» de certains Boeing est fabriqué à Welkenraedt? Que la métallurgie existait depuis des siècles dans la vallée de la Hoëgne? Que les Linon et les Dasse ne furent pas les seules automobiles construites à Verviers, mais qu'il y eut aussi des voitures Houget, et Snoeck? Que les établissements métallurgiques de Montzen et de Moresnet occupèrent plus de 1.000 ouvriers au 19e siècle?

La métallurgie franchimontoise, une tradition séculaire

Le pays de Franchimont eut jadis — aux XVe et XVIe siècles surtout — un caractère métallurgique très prononcé. Dès la fin du Moyen-Age, il vivait essentiellement de l'industrie sidérurgique. Les fourneaux et les forges ne se trouvaient alors qu'à proximité des cours d'eau les plus modestes, en forte pente : il n'était pas trop coûteux d'en barrer le cours et de les détourner vers les roues hydrauliques fournissant l'énergie aux usines. Celles-ci étaient minuscules et cependant souvent la propriété commune d'un groupe d'exploitants qui en usaient chacun à leur tour au prorata de leur part de propriété. La métallurgie se bornait alors à fournir du fer en barres aux cloutiers, aux maréchaux, aux serruriers. Ce n'est qu'à la fin du XVe siècle que des marteaux hydrauliques seront utilisés pour façonner la tôle martelée : la «platinerie» est ainsi la première industrie transformatrice mécanisée (G. Hansotte dans *La Wallonie. Le pays et les hommes*, p. 272).

La métallurgie franchimontoise connait une expansion remarquable dans la première moitié du XVI[e] siècle. Mais comme partout en Wallonie, 1566 marque la fin de cette période. En moins d'un siècle, la sidérurgie franchimontoise va perdre dix de ses quartorze fourneaux, et ses deux forges d'affinage. En revanche, les platineries se multiplient alors dans la région de Theux, qui se spécialise dans la fabrication de la quincaillerie à partir de tôle au marteau. Si la sidérurgie du pays de Franchimont n'est plus aujourd'hui qu'un lointain souvenir (elle déclina complètement à la fin du XVIII[e] siècle), la platinerie subsiste : les travailleurs de la Société Coopérative des Métallurgistes de Franchimont (SOCOMEF) perpétuent une industrie séculaire, dont la trace la plus ancienne remonte à 1498.

Plombières, La Calamine : l'industrie des non-ferreux

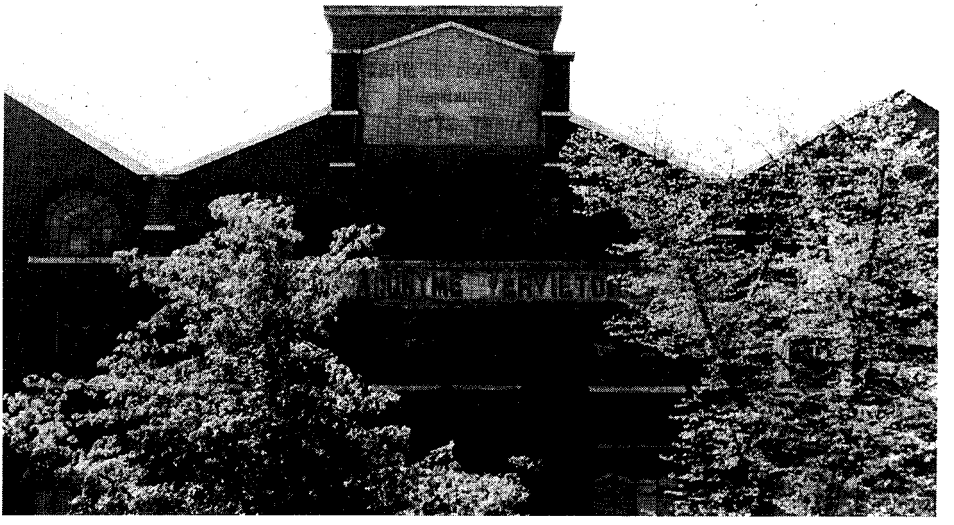
La métallurgie des non-ferreux eut une importance considérable dans le nord de l'arrondissement, sur le territoire des actuelles communes de La Calamine (territoire de «Moresnet neutre» avant 1919) et de Plombières (Montzen, Moresnet ...), grâce à l'exploitation des gisements de plomb et de zinc que le sous-sol de cette région recelait. Sur le territoire de Moresnet («neutre» durant tout le XIX[e] siècle, c'est-à-dire sous une administration commune belgo-prussienne) se trouvait la mine calaminaire de la Vieille Montagne (Altenberg). Exploitée peut-être depuis l'époque romaine et sans discontinuer depuis le XIV[e] siècle au moins, elle était la plus riche d'Europe. A partir de 1837, elle fut exploitée par la Société anonyme des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille-Montagne, qui prit rapidement une expansion internationale. Les travaux miniers ralentirent à partir de 1880, le gisement s'épuisant; toute extraction cessa en 1936 et l'établissement de Moresnet ferma en 1950. L'usine qui assurait le traitement du minerai avait occupé plus de 1.200 ouvriers au milieu du XIX[e] siècle.

A Montzen, une fabrique de plomb et une autre de zinc occupaient plus de 300 travailleurs peu avant 1914; une mine de plomb était exploitée dès le XIX[e] siècle à Plombières (Bleyberg jusqu'en 1919). Au XIX[e] siècle, mine et usines de traitement furent la propriété de la C[ie] des Mines et Fonderies de Bleyberg constituée en 1852; elle fusionna en 1882 avec la Cie (française) d'Escombera puis en 1912 avec la Société minière et métallurgique de Pennaroya. L'exploitation fut abandonnée en 1922. Au passage, on notera que les noms des rues de la Nouvelle Montagne et Calamine rappellent qu'un gisement de zinc fut exploité à Verviers (Stembert) dans la première moitié du XIX[e] siècle : Armand Simonis avait fondé la Société de la Nouvelle Montagne en 1829, mais l'exploitation du gisement de la colline de Hombiet fut abandonnée dès 1840.



Vue des Fonderies verviétoises (ci-dessus) et
de la façade principale des ateliers Houget (ci-dessous)

(Clichés M. Seel)

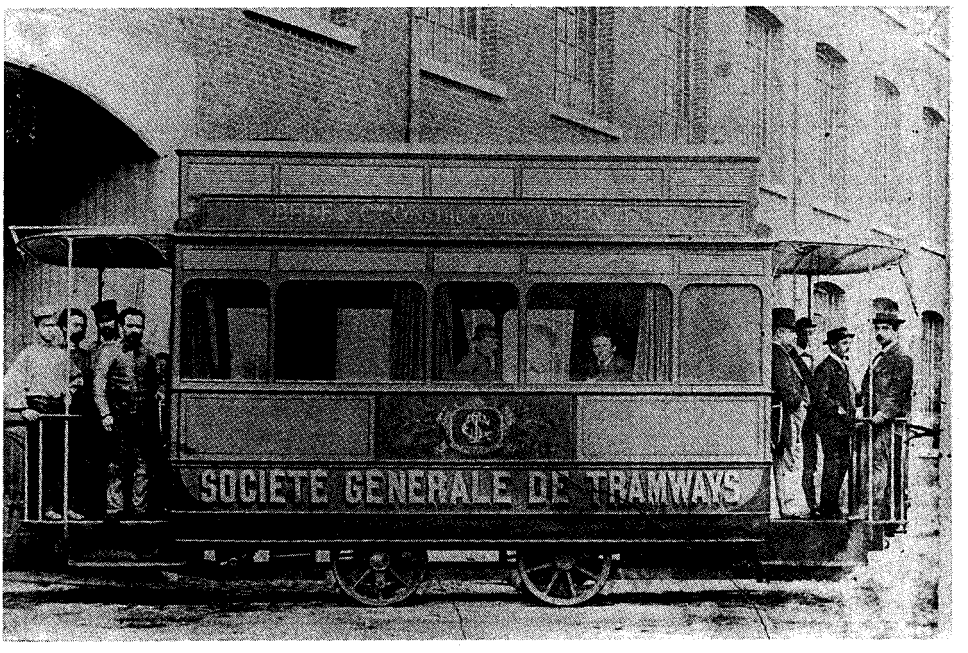


Les fabrications métalliques dans la vallée de la Vesdre

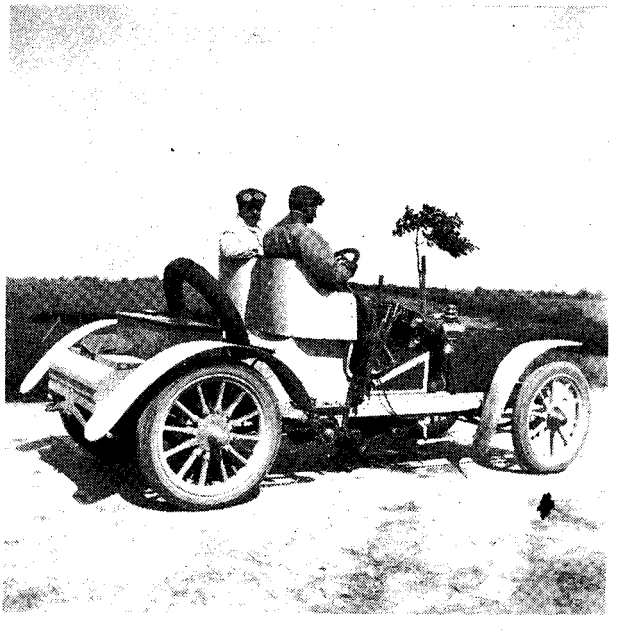
L'essor des fabrications métalliques à Verviers et dans les communes voisines accompagna celui de l'industrie textile locale. Dans ce dernier secteur, la révolution industrielle (au début du XIX[e] siècle) inaugura une suite quasi continue d'innovations techniques. La croissance du secteur métallurgie-construction mécanique procéda donc directement de celle de l'activité textile : la mécanisation croissante de l'industrie drapière eut pour conséquence l'apparition et l'extension des usines de construction de machines textiles — dont la production s'écoulera plus tard aussi à l'étranger. Vers 1805 déjà, James Hodson, beau-fils de William Cockerill, avait monté une usine de construction de machines à Verviers; il fut imité : vers 1810, il y avait une quinzaine de constructeurs. Le nombre de travailleurs affectés à la construction de machines passe de 21 en 1806 à près de 300 en 1847. A ce moment, l'ensemble de la métallurgie locale regroupe 452 travailleurs. Parmi eux, bon nombre de mouleurs employés dans les fonderies, ainsi que des mécaniciens occupés à l'entretien des machines dans les établissements textiles à la place. En 1914, la région verviétoise comprendra plus de 60 établissements métallurgiques d'importance et de nature fort diverses, fournissant du travail à quelques 2000 ouvriers ... Isi. Delvigne a publié en 1918 (dans son ouvrage *Le terrain du combat*) un précieux tableau de l'industrie métallurgique dans la Province au début du siècle : il a paru intéressant de reproduire dans ce chapitre les indications relatives aux entreprises de la région (voir pages suivantes).

Houget, Duesberg, Snoeck et Martin

Le secteur des machines textiles est dominé par quatre constructeurs au XIX[e] siècle : les firmes Houget (300 ouvriers à la veille de 1914), Duesberg, Snoeck et Célestin Martin (chacune occupant une centaine d'ouvriers). Les ateliers Houget sont les plus anciens, ils datent de 1823. Leur fondateur (Julien-Désiré Houget) s'associa en 1827 avec Charles Teston, de Hodimont. D'abord installée rue Neuve à Hodimont, la firme Houget et Teston, aménagea dans des locaux bien plus vastes en Gérard-Champs. Dénommée Société anonyme Verviétoise pour la construction de machines, en 1870, elle fut alors dirigée par E. Bède. En 1923, le Conseil d'administration modifia le nom de la firme en «Ateliers Houget»; il entendait commémorer le nom de son fondateur (et de ses successeurs : Adrien Houget — mort en 1879 — et Fernand Houget — qui mourut en 1927). Si l'essentiel de la production Houget consista en machines textiles de renommée internationale, on notera cependant que la société construisit au XIX[e] siècle des trams (au moins un ....), et au début de ce siècle des automobiles (notamment en 1904 un véhicule qui avait été baptisé «La Thaïs») ...



Deux productions inhabituelles sorties des ateliers Houget : un tram au XIX[e] siècle (coll. R. Breuer) et la voiture «Thaïs» en 1904 (coll. «Temps jadis»).



La Métallurgie verviétoise avant 1914

ENSIVAL

Entreprises	Adresses	Secteur	Ouv.
Dethier, frères	rue de Pepinster, 21	atelier de répar.	1
Gardier,frères	rue de Pepinster, 96	mach. à vapeur	10
Lemestre,J	rue des Etangs, 38	balustrades et coffres-forts	10
Linon,Louis	rue Grande, 61	autos et vélos	20
Martin,Célestin	rue Abattoir, 12	machin. diverses ind. textile	115
Snoek,Mathieu S.A. atelier fusionné avec Blaise-Gohy	rue de l'Hospice,10	mach. diverses ind. textile	90
Wertz,frères et Busch	rue de Pepinster,106	chaudièr. à vap.	13

HERVE

Entreprise	Adresse	Secteur	Ouv.
Dumont,A	rue de l'Industrie	atel. de constr.	7

HODIMONT

Entreprises	Adresses	Secteur	Ouv.
Crosset, Louis	rue de la Chapelle, 90	constr. mécan.	13
Dispa, J. et fils	rue Neuve, 46	cardes	11
Heinrichs, Léon	rue du Pont Léopold, 30	constr. mécan.	14
Lonneux, J	rue Neuve, 50	lames et rots	1
Valençon, J	rue Grande, 7	constr. mécan.	12

LAMBERMONT

Entreprises	Adresses	Secteur	Ouv.
Heintz-Daiwaille	r. Entre les Ponts, 27	fab. de tuyaux de plom. et d'étain	3
Leclercq, J	r. Victor Benne, 82	fond. fer et cuivre	40
Lejeune, Camille	r. Victor Benne, 80	fonderie de fer	30
Ponthier, frères	r. Victor Benne, 68	fonderie de fer	18

LIMBOURG

Entreprises	Adresses	Secteur	Ouv.
Charpentier, V	r. de la Foulerie	constr. mécan. rép.	20
Collette, E. et J.	r. de l'Industrie, 4	constr. de mach. p. l'ind. lainière	19
Verviétoise (La)	avenue David	constr. de mach. p. l'ind. lainière	11
Wolfertz Otto	avenue David	constr. méc. de moteurs à gaz	9

MONTZEN

Entreprise	Adresse	Secteur	Ouv.
Sté Minière et métallurgique de Pennarroya		fabr. de zinc et de plomb bruts	323

MORESNET

Entreprise	Adresse	Secteur	Ouv.
Vieille-Montagne (s.a. des mines et fonderies)	(L'établissement est situé à Moresnet neutre et à Moresnet-Prus. d. belg.)	mines et fonder. de zinc	550

OLNE

Entreprise	Adresse	Secteur	Ouv.
Grandry, frères	r. Clef, 234	atel. de constr.	1

PEPINSTER

Entreprise	Adresse	Secteur	Ouv.
Société de La Nô (anc. établ. Armand Follet)		fabr. de cardes	

SPA

Entreprises	Adresses	Secteur	Ouv.
Adam, Joseph	r. Collin-Leloup, 28	maréchal-ferrant	1
Cotroux, Léon	r. du Waux-Hall, 25	serrurerie	1
Dumont, François	r. de Renesse, 20	maréchal-ferrant	1
Henrard, Julien	r. de Barisart, 65	serrurerie	1

STAVELOT

Entreprise	Adresse	Secteur	Ouv.
Dethier, F.	r. Neuve	atel. de constr.	1

THEUX

Entreprises	Adresses	Secteur	Ouv.
Bourguignon, E	r. de Spixhe, 37	platinerie	9
Fyon-Chefneux, J	r. de la Gare, 17	atel. de constr.	4
Jacquemin, J	r. de Spixhe, 56	atel. de constr.	2
Lodez-Lahaye	r. de la Vesdre, 10	mach. agricoles	5
Mathonet, L	Ch. Rissweger, 148	atel. de constr.	2
Pouplier, A	r. Hovémont, 84	atel. de constr.	3
Raxhon, J	r. des 600 Franchimontois, 3	atel. de constr.	10
Stephens, H	r. Grand'Vinave, 28	atel. de constr.	3
Thomson, D	r. Petit Vinave, 3	platinerie	10
Warnotte, G	r. Hovémont, 23	atel. de constr.	4

THIMISTER

Entreprise	Adresse	Secteur	Ouv.
Syberg-Scheiff	r. de la Minerie, 123	atel. de constr.	1

VERVIERS

Entreprises	Adresses	Secteur	Ouv.
Bastin, E	r. de Dison, 147	atel. de constr.	55
Deliège, H	r. Crapaurue, 156	plom-zin.-poêl.	5
Delvaux et fils	r. St-Remacle, 48	aciers	30
Dethioux-Gilles	r. du Marteau, 30	garn. p. cardes	9
Dubois, V	Ch. de Heusy, 31	constructeur	3
Duesberg-Bosson, H	r. Lejeune, 50	constructeur	101
Fonderies Verviétoises	quai de la Vesdre, 37	fonderies cuivre et fer	50
Gohy-Leroux	r. du Marteau, 48	fab. de balances	1
Houget, F	rue Gérardchamps, 84	garnit. p. cardes	37
Hurstel	r. du Collège, 32	bascules-balances	25
Julien Louis	r. de Dison, 32	fab. de cardes	32
Lensch	r. de Bruxelles, 33	constructeur	20
Loneux	r. David, 50	fab. de lames	1
Longtain, J	r. du Progrès, 48-50	constructeur	20
Nyssenne	r. St-Remacle, 71	constructeur	6
Ortmans, frères	place Verte, 53	chaudronnerie	2
Ortmans, Urbain	r. des Vieillards, 72	chaudronnerie	9
Reichel, C	r. Gérardchamp, 38	fab. de limes	5
Steffens, Ch	r. Marie-Henriette,113	constructeur	4
Toussaint	r. Xhavée, 29-31	serrurier	4
Troupin, René	r. du Canal, 3	lames de tonde	4
Verviétoise (S.A. p. la const. des machines)	r. Francomont, 2-4	const. de machines	310
Weerts, frères	r. de Dison, 202	chaudronnerie fond. de cuivre	12
Weerts-Sacré	r. du Brou, 61	chaudronnerie	17

WEGNEZ

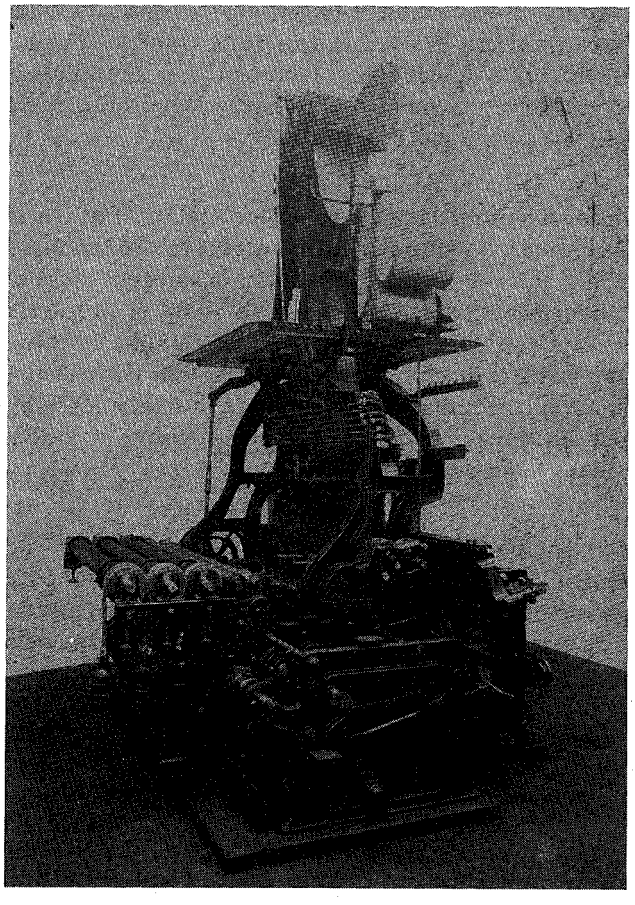
Entreprises	Adresses	Secteur	Ouv.
Blaise-Gohy	au lieu dit "Vovegnez"	fonderie de fer	16
Lembrée et Bertrand	au lieu dit "Purgatoire"	constructeur	30

Houget absorba dès 1916 la S.A. des ateliers Martin. Célestin Martin (1826-1876) avait fondé son usine de construction au milieu du XIXe siècle; après son décès, l'affaire avait été continuée par sa veuve (morte en 1891) associée à son neveu, Jules Gonay (mort en 1896). La firme Snoeck datait également du milieu du siècle; elle avait été créée en 1863. Comme beaucoup d'autres firmes mécaniques, elle s'intéressa aussi à l'automobile et construisit des voitures sous licence (vers 1900). Mais comme Houget, elle revient vite entièrement à la construction des machines textiles. L'entreprise Snoeck connut de sérieuses difficultés dès 1965, et fut liquidée après faillite en 1976; elle occupait encore alors une centaine d'ouvriers et 35 employés. Une partie du personnel fut réengagée lors de la reprise de l'entreprise par M. Hoeck..

Le principal concurrent des Ateliers Houget était la firme Duesberg-Bosson, datant de 1834. Les deux entreprises fusionnèrent en 1962 sous le nom Ateliers Houget Duesberg Bosson. Depuis cette date, la nouvelle société a développé davantage l'équipement textile dans le domaine de la préparation, cardage, filature et retordage pour le cardé, pour la nouvelle gamme de fibres synthétiques et aussi pour des matières du type minéral. La limitation à un secteur spécifique du procédé textile eut pour résultat la spécification à un très haut degré, permettant à HDB d'être une des firmes leaders en ce domaine. Jusque 90 % de sa production sont exportés dans le monde entier.

Le secteur de la construction de machines et accessoires pour le textile comprenait un grand nombre de petits constructeurs au XIXe siècle. Il en existe encore quelques-uns aujourd'hui. Par exemple, les ateliers Henri Paulus à Dison (construction de machines d'apprêts pour tous genres de tissus, velours et tapis), les ateliers Busch-Raxhon (construction de laveuses-fouleuses, décatisseuses, tondeuses), la S.A. Jensen et Julien (Carbomatic : automation textile). Les deux premières occupent chacune une trentaine d'ouvriers, la troisième une quinzaine. Par comparaison : environ 650 ouvriers travaillent dans les ateliers Houget Duesberg.

Il subsiste à l'heure actuelle une seule entreprise spécialisée dans la fabrication des garnitures de cardes : la Carderie Verviétoise (70 ouvriers). Elle a pour origine la Carderie Fernand Houget (fondée en 1883), qui fusionna en 1968 avec la Carderie Duesberg-Bosson fils. Depuis 1969, la Carderie Verviétoise — dernière entreprise wallonne de ce genre — est membre d'une multinationale anglaise. Il ne reste aussi qu'une seule fonderie régionale, née de la fusion en 1976 des fonderies Houget et Duesberg (cette fonderie est une filiale de HDB depuis le début de 1982).



Métier Jacquard avec 8 boîtes montantes de chaque côté et 5 ensouples, construit par les ateliers Snoeck (avant 1914)

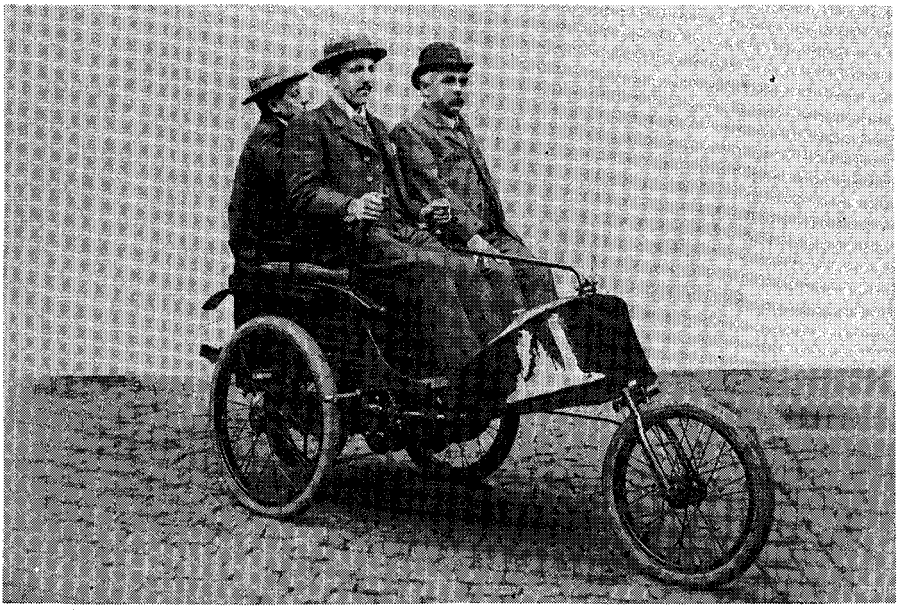
A.C.E., Gardier, Ortmans ...

D'autres entreprises de construction métallique sont en activité depuis des décennies, voire depuis plus d'un siècle. Ainsi la firme Ortmans, fondée en 1840. Au début, il s'agissait d'une fonderie de cuivre coulant et usinant des paliers lisses pour les transmissions de force motrice à partir de machine à vapeur. L'avènement de l'électricité l'obligea à une reconversion. Elle produisit pendant plusieurs années de la robinetterie en cuivre, puis s'orienta vers la chaudronnerie de cuivre et d'acier ordinaire. A partir de 1938, elle travaille l'acier inoxydable et depuis 1960, elle s'est spécialisée uniquement dans la soudure de l'acier inoxydable.

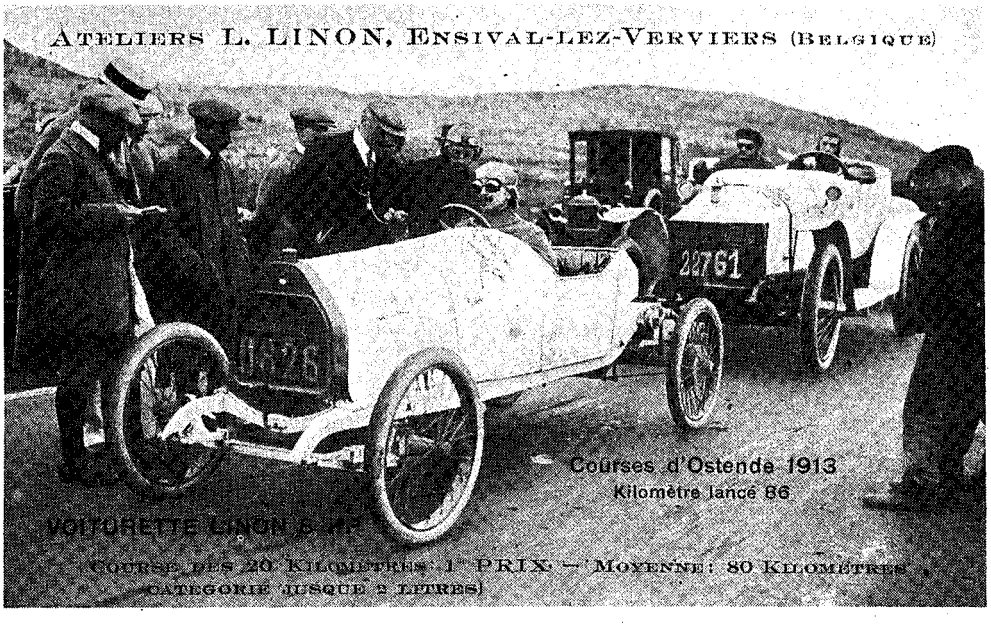
Dans un autre secteur, on signalera que les Ateliers de construction d'Ensival (A.C.E., que beaucoup d'ouvriers continuèrent longtemps à désigner par «Bertrand») datent du début du siècle. C'est en 1920 que la société Lembrée et Bertrand, créée en 1905, fut dissoute et remplacée par la société A.C.E. Très tôt, celle-ci s'orienta vers la fabrication de pompes pour les industries (pompes centrifuges et pompes à vide à tore liquide). La firme occupait une trentaine d'ouvriers avant 1914, aujourd'hui 170 environ. Autre constructeur de pompes (mais aussi de chaudières et de brûleurs), la S.A. Ateliers Gardier à Verviers (50 ouvriers environ) constituée sous sa forme actuelle en 1951, est également le fruit de trois générations d'industriels. On peut aussi citer la firme Toussaint-Nyssenne, à Dison (centrales de traitement d'air et aérotherme — 60 ouvriers), la fabrique de boites aux lettres et de poêles à bois Bodart et Gonay, à Theux (50 ouvriers), les Tuyauteries de l'Est (anciens établissements Ch. Verstraeten — 70 ouvriers) ...

Un souvenir : la construction automobile

On a vu plus haut que les entreprises Houget et Snoeck s'intéressèrent au tournant du siècle à la construction de voitures. Mais en fait, c'est avec les firmes Dasse et Linon que Verviers eut une véritable industrie de construction automobile. Gérard Dasse et son fils Armand construisirent leur première voiture en 1894, rue de Dison. Leur usine s'installa ensuite rue David et produisit des voitures particulières jusque vers 1924 après quoi elle s'orienta vers les poids lourds, pour finalement ne plus s'occuper que d'entretien et de révision de véhicules. L'affaire («Automobile Dasse S.A.») fut liquidée en 1956. André et Louis Linon comptent également parmi les premiers constructeurs belges d'automobiles. Entre 1898 et 1914, 1.500 à 2.000 voitures sortirent de leurs ateliers (situés à Ensival); ils occupaient une trentaine d'ouvriers et d'employés. Après la grande guerre, l'affaire périclita. La firme se reconvertit et devint la firme Lambert; pour peu de temps : elle ferma ses portes en 1927. Une floconnerie et



Automobiles verviétoises : une Dasse (ci-dessus) et une Linon (ci-dessous).



un atelier de tournage et de modelage mécaniques s'installèrent dans ses bâtiments (détruits en grande partie par un incendie deux plus tard).

L'Electricité Industrielle Belge

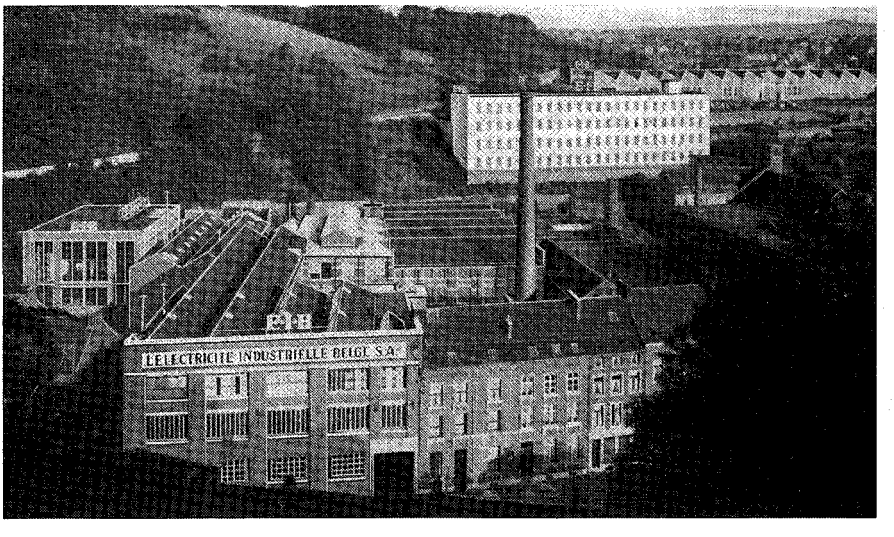
Au moment où les constructeurs d'automobiles verviétois disparaissaient, une nouvelle industrie s'implantait dans l'agglomération. Les usines commençaient à remplacer systématiquement les machines à vapeur par des installations électriques. Les établissements Decuyper et fils, fondés en 1919, électrifièrent presque toutes les entreprises verviétoises (entre 1920 et 1925) et installèrent par conséquent presque toutes les cabines électriques de la région. En 1925, cette firme donna naissance à la S.A. l'Electricité Industrielle Belge, E.I.B. D'abord installée en Gérardchamps, elle déménagea en 1926 pour la rue de Limbourg puis s'installa définitivement en 1938 rue Pisseroule à Dison. A cette époque, l'E.I.B. avait déjà fortement diversifié son programme de fabrication, étendu sa clientèle dans le pays tout entier et enregistré sa première grosse commande pour l'étranger (la centrale de Choubrah en Egypte). Elle occupait 10 ingénieurs, 75 employés et 145 ouvriers en 1945. Dix ans plus tard, ces chiffres s'étaient élevés respectivement à 37, 133 et 403, soit près de 600 personne et la surface de l'usine était passée de 9.600 à 16.000 mètres carrés. Tout comme Houget Duesberg, l'E.I.B. connut de graves difficultés ces dernières années. Mais, avec encore quelque 260 ouvriers, elle reste après HDB la deuxième entreprise en importance dans le secteur des fabrications métalliques verviétoises.

Dans la région de l'Est

Occupant plus de travailleurs qu'Houget Duesberg et l'E.I.B. réunis, la Câblerie d'Eupen (1.000 ouvriers) est la plus grosse usine métallurgique de l'arrondissement. Elle fabrique des fils et câbles électriques, des accessoires pour ces câbles, des tubes et accessoires en PVC. A l'origine de la firme, une corderie; c'est en 1909 qu'elle se transforma en usine de câbles. La construction métallique est devenue aujourd'hui la principale branche d'industrie dans la région d'Eupen. Outre la Câblerie, on peut citer, par exemple, Alcan Aluminium à Raeren (fabrique de profilés en aluminium, 250 ouvriers) et, en fabrications électriques, la firme Heinen à Kettenis (140 ouvriers). A Saint-Vith, la fonderie Savimétal occupe une cinquantaine d'ouvriers, de même que l'usine Staco à Manderfeld (fabrication de caillebotis métalliques).

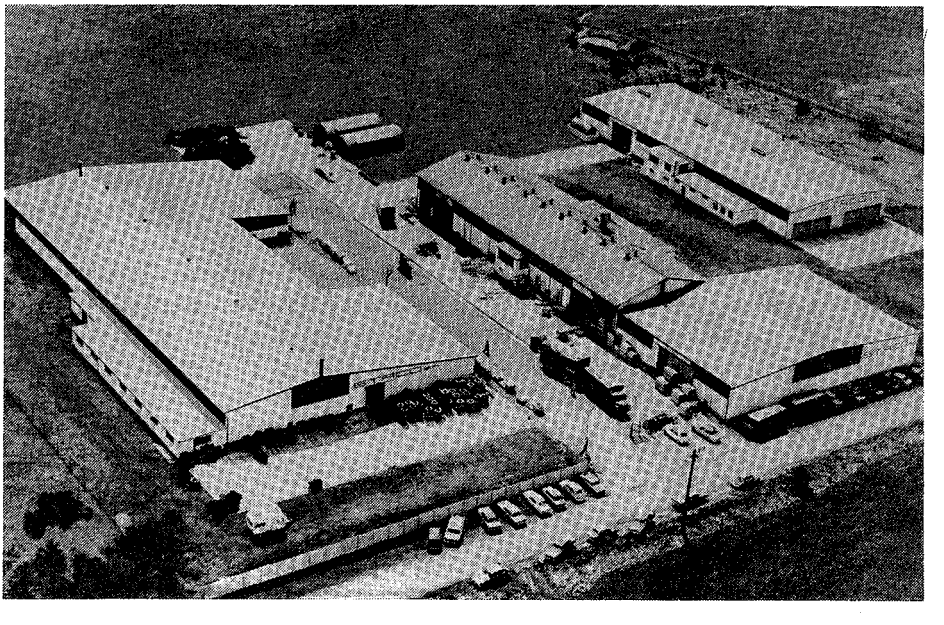


Ateliers de l'E.I.B. en 1925 (ci-dessus) et depuis 1938





Deux entreprises de la région de l'Est : Beka à Eupen (fermée depuis peu)
et Staco à Manderfeld



Nouvelles entreprises : du hors-bord à l'aéronautique

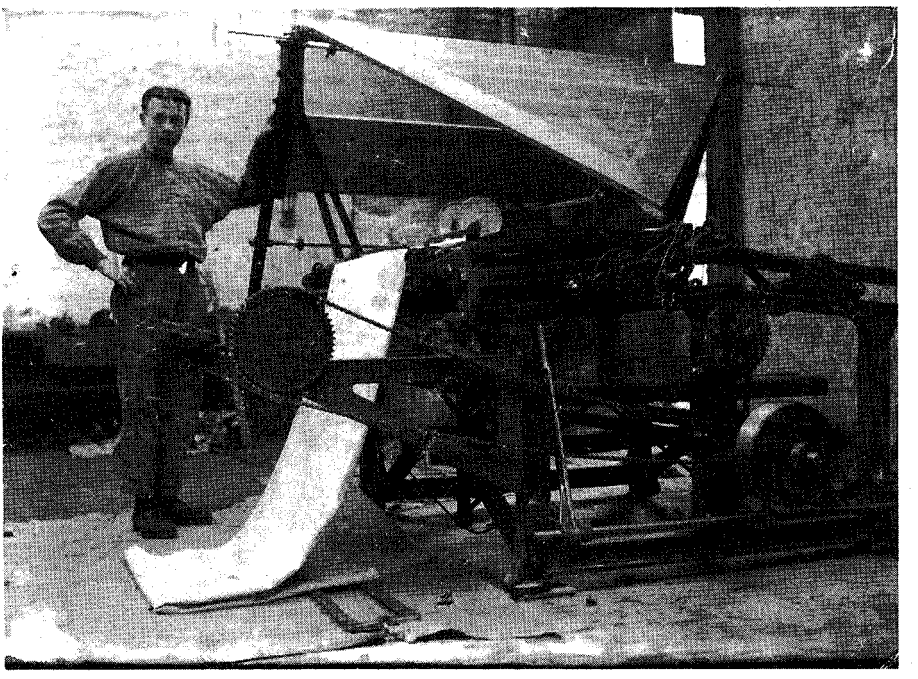
Au cours de ces 15 dernières années, suite au déclin de l'activité industrielle dominante qu'était le textile (déclin qui affecta également la construction de machines pour ce secteur), il fut décidé de mener une politique de diversification basée sur l'équipement de zonings industriels. Ceux-ci sont principalement situés dans le nord de l'arrondissement (par exemple Petit-Rechain à proximité de l'agglomération verviétoise, Battice, Welkenraedt ...) La crise a mis fin à l'installations de nouvelles grosses entreprises dans les zonings. Mais toujours est-il que, autour de 1970, le secteur de la métallurgie et des industries connexes s'est enrichi de plusieurs établissements, et en même temps diversifié.

Dans le zoning de Petit-Rechain, l'usine Mercury-Marine (1971, environ 130 ouvriers aujourd'hui) fabrique des moteurs hors-bord. Shur-Lok (60 ouvriers) est vouée quasi exclusivement au secteur aéronautique; cette entreprise (américaine comme la précédante) produit des attaches rapides, écrous, contre-écrous très spécialisés pour l'industrie aérospatiale. La T.W. Electronic, une entreprise danoise installée à Petit-Rechain depuis 1976 (75 ouvriers environ en 1982) fabrique des appareils pour mal-entendants. Plus classiques sont les fabricats de Durco (pompes et vannes pour l'industrie chimique), une petite usine d'origine américaine, et ceux de l'entreprise allemande Viessman (chaudières).

L'aéronautique est également présente à Welkenraedt, à l'usine Hexcel (filiale d'une société américaine). Celle-ci réalise des «nids d'abeille» en aluminium et en matière synthétique, très légers et très résistants; les ulisations sont nombreuses : non seulement l'aéronautique (avions Boeing, Airbus entre autres), mais aussi les formules 1, les raquettes de tennis, etc. Installée dans le zoning depuis 1969, la firme est en constante expansion (elle occupe en 1982 quelque 140 ouvriers). A Welkenraedt se trouve aussi une usine du groupe allemand DWM Copeland (depuis 1972), produisant des compresseurs frigorifiques; 130 ouvriers y travaillent. A Battice enfin, la firme Sonobat-Isolec (une centaine de travailleurs en 1982) produit des plaques et des rouleaux en plastique (Pévéclair). On peut terminer ce tour d'horizon en citant Ordibel (une autre société liégeoise), dont le siège se trouve depuis 1970 à Dolhain. Elle emploie près de 200 ouvriers à la fabrication d'assembleuses, agrafeuses, plieuses et trieuses automatiques et semi-automatiques: plus de 95 % de la production sont écoulés à l'étranger, en tout dans 35 pays du monde.

Un secteur en crise

La métallurgie dans l'arrondissement de Verviers, aujourd'hui, ce sont aussi les ateliers Delvaux à Verviers et Mersch à Pepinster (charpentes métalliques), Sutter et Inoxybel (éviers, l'un et l'autre à Stavelot), Gerken à Stembert (balais électriques), Stockobel à Malmédy (petite électronique), ainsi que GTE/ATEA (téléphones et cabines téléphoniques), Coditel ... Et encore quantité de petits ateliers, de garages ... Il n'était pas possible de présenter en détails chaque entreprise, ni même de les citer toutes. Mais ce survol rapide a peut-être permis (avec *l'Annexe* à la fin de l'ouvrage) de rendre compte de l'importance et de la diversité d'un secteur fournissant du travail à 7.000 personnes dans l'arrondissement en 1980. Un secteur qui a évolué fortement, depuis le XIXe siècle ! Mais un secteur en crise aussi, comme bien d'autres. Le niveau d'emploi atteint en 1980 dans les fabrications métalliques était inférieur à celui de 1961 ; il avait régressé de près de 10 % en quatre ans (7.728 emplois en 1976). Entre 1976 et 1981, plusieurs firmes ont cessé leurs activités : la Société Générale de Construction Electronique à Herve, Snoeck, Ventair à Pepinster (installations aéro-thermiques), Numéric à Verviers, Pankert (ressorts pour siège d'automobiles) et Beka (manufacture d'aiguilles) à Eupen, Rando à Ensival.. Cette série noire, et les difficultés actuelles de certaines grosses entreprises, interpellent les «décideurs».



Machine textile construite en 1924 (par A. Dohogne) aux ateliers Crosset

(Coll. A. Dohogne)

CHAPITRE II

LA CONDITION DU PROLETARIAT VERVIETOIS AU MILIEU DU XIX[e] SIECLE

Au milieu du XIX[e] siècle, la condition ouvrière à Verviers a fait l'objet de divers ouvrages, ainsi l'enquête menée de 1843 à 1846 par la Commission chargée d'étudier les abus auxquels donnait lieu le travail des femmes et des enfants dans l'industrie belge. Le troisième tome de cette *Enquête sur la condition des classes ouvrières* ... (paru à Bruxelles en 1846) contient notamment un précieux rapport de la Commission médicale de la Province de Liège, établi par le dr. Charles Wasseige, ainsi qu'un document du Conseil provincial de Salubrité publique rédigé par le dr. Fossion. A la même époque, André-Joseph Lepas publie une brochure intitulée *Coup d'œil sur la situation de la classe ouvrière à Verviers* (Bruxelles, 1844,, 59 pages); il s'agit d'une série d'articles que ce jeune publiciste catholique a donné à la *Nouvelle Revue de Bruxelles*. La même année enfin, le *Journal de Verviers* (quotidien libéral alors rédigé par une équipe progressiste) commençait la publication hebdomadaire des lettres de «Gilles Potaye», dont plusieurs seront consacrées à la condition du prolétariat local. Récemment, Christine El Kéfi — Clockers a utilisé ces divers documents (entre autres) pour sa remarquable étude de la population féminine de l'industrie textile verviétoise en 1856. Son travail expose plusieurs aspects de la condition du prolétariat verviétois, que nous évoquerons ici.

Des journées de 14 heures

Les résultats de l'enquête de 1843 ont montré que, pratiquement, la journée moyenne de travail était alors de douze heures, l'ouvrier étant présent à l'atelier en moyenne quatorze heures de suite! Un effort d'imagination est peut-être nécessaire pour se représenter le déroulement d'une journée «normale» d'ouvrier

Durée du travail dans le textile verviétois selon Le Mirabeau d'août 1871.

Etablissement	Heure de début du travail	Heure de fin du travail	Temps pour le repos de midi	Travail effectif
Jacques Henrion	5	20	0.30	14.30
Dorchain & Fraipont	5	20 et 22	-	-
François Voos	5	20.30	-	-
S. Gathoye	5	20	-	-
Meunier, filateur	5	22	-	-
Demonceau, filateur	5	22	-	-
Wynandy, filateur	5	21	-	-
Lejeune Turselle	5	20	-	-
Van Haghen, filateur	5	22	-	-
Olivier, filateur	5	21	-	-
Bertrand, filateur	5	21	-	-
Raxhon frères, filateurs	5	20.30	0.30	15
Mallevez, filateur	5	21	-	-
Dehaye-Nissen	"jusqu'à épuisement complet"			
Léon Deleval, filateur	"les ouvriers couchent dans les ateliers"			
Duckertz frères	"jour et nuit les mêmes ouvriers, par l'intermédiaire de rattacheurs"			
Wegnez, filateur	5	22	-	-
Tasquin, filateur	5	20	-	-
Hauzeur, filateur	"2 brigades - jour & nuit"			
Léonard Beaurang	6	19.30	-	-
Ziane Hauzeur, filateur	5	20	-	-
Laudemont-Robert	5	20	-	-
David	"les mêmes ouvriers travaillent parfois jour et nuit, selon les lubies du patron"		0.30	
Hotterman	5	20,22,24	0.30	14.30, 16.30 18.30
Henrotay	5	20	0.30	14.30
Dreize-Hotterman	5	20	0.30	14.30
Benselin-Collette	5	9	0.30	15.30
Hauzeur et Vigant frères	5	8	1	14
Toussaint-Piron	6	9	0.30	14.30
Gueury frères	6	7	0.30	12.30
Bragard-Baudon	5	7	0.30	13.30
Léopold Hoterman	5	8	-	-
Sagehomme-Lutaster	5	8.30	-	-
Henri Lejeune-Vincent	5	8	0.30	14.30
Fonsny-Leclere	5	8.30	0.30	15
D. D. Mathieu	5	8	0.30	14.30
Deleval père et fils	5	8	0.30	14.30
François Lincé	5	12	0.30	18.30
Florent Hoterman	5	8	0.30	14.30
André Dosonay	5	à tte heure	0.30	-
Dortu	5	8.30	0.30	15
Drèze-Debefve	5	7, 8	-	-
Henri Lejeune-Vincent	5	à tte heure	-	-
Devos-Blaise	5	à tte heure	0.30	-
Chandelle-Henrotay	5	à tte heure	0.30	-
Drèze frères	5	à tte heure	10 minutes	-
Delhez frères	5	8	0.30	14.30
Jos. Juhan-Colard	5	8	0.30	14.30
Demonty	5	8	0.30	14.30
Dom-Petit	5	8	0.30	14.30
Chatten	5	à tte heure	0.30	-
Sagehomme-Debaar	5	8	-	-

verviétois durant les trois premiers quarts du siècle passé. Les fabriques ouvrent leurs portes à 5 h. du matin. Eté comme hiver, hommes, femmes et enfants doivent être au travail aussitôt. Il leur a donc fallu se lever à 4 h., 4 h 1/2 peut-être, et cela six jours semaine et cinquante-deux semaines par an ... Commencé dès 5 h., le travail dure jusque midi, avec une interruption de 8 1/2 à 9 h. pour le déjeuner. Une heure de pause pour le dîner, puis le travail reprend jusque 19 h. en principe — mais la sortie varie selon les établissements.

L'ouvrier, l'ouvrière verviétois fournissent donc douze heures et quart de travail quotidien. Parfois plus : si l'usine a beaucoup de commandes à satisfaire, la direction prolonge la journée et contraint son personnel à treize, quartorze heures de travail ! Cette durée sera d'ailleurs de règle, d'une manière générale, dans l'industrie textile verviétoise au lendemain de la guerre franco-prussienne de 1870 : les Internationalistes verviétois publièrent dans *Le Mirabeau* en août 1871 une liste de 52 patrons textiles faisant travailler au-delà de 19 h., la plupart jusque 20 ou 21 h., certains plus tard encore. Il faut aussi rappeler l'existence du travail de nuit, y compris pour les femmes et les enfants dans le textile. Le travail nocturne ainsi que les journées d'une durée excessive ne se «justifiaient» que par le désir de rentabiliser l'outil, de produire davantage. Charles Wasseige y voyait le symbole de «l'exploitation de l'homme par l'homme».

Des conditions de travail pénibles

Les usines verviétoises, au milieu du XIXe siècle, sont loin d'être des modèles de salubrité. Elles sont éclairées au gaz depuis 1833 : ce dernier consomme énormément d'oxygène tout en produisant une grande quantité de gaz carbonique; si la ventilation est insuffisante, l'atmosphère se révèle à la longue nuisible pour les travailleurs confinés plus de douze heures dans les ateliers. Hommes et machines y sont souvent entassés. La chaleur est excessive dans certaines fabriques : 35 à 40 degrés en été à «La Lainière» — un établissement où les cabinets étaient installés dans les ateliers même, où le sol n'était lavé qu'une fois tous les six mois, où les ouvriers marchaient pieds nus tant le sol autour des machines était graisseux.

Les accidents étaient nombreux, les rouages et courroies des machines étant rarement protégés. Souvent, ils entraînaient la mutilation de la main, de l'avant-bras du travailleur. Bien des métallurgistes furent éborgnés par des éclats de fer. L'ouvrier devait fournir la preuve que l'accident était dû le cas échéant à l'absence de mesures de sécurité et donc au patron ; on se doute que dans la plupart des cas la

victime n'entamait pas cette procédure judiciaire longue, coûteuse et fort aléatoire. Il dépendait dès lors de la « générosité » de l'entreprise qui lui accordait ou non une indemnité, éventuellement puisée dans une « caisse de secours » propre à l'usine et alimentée par des retenues sur les salaires ou par les amendes pour indiscipline. En l'absence de tout système organisé d'assurance sociale, on imagine les conséquences désastreuses de l'accident, de l'incapacité pour l'ouvrier. Tel ce Jean-Joseph Latin, mouleur, qui déposa le 16 septembre 1886 devant la Commission d'enquête sur le travail industriel siégeant à Verviers :

« *J.J. Latin.* J'ai été blessé aux yeux par des éclats de fer. J'ai perdu un œil et de l'autre je ne vois presque plus. C'est en donnant un coup de main que j'ai été blessé, et parce que l'ouvrier qui coulait et le patron avaient mal pris leurs dispositions pour exécuter cette opération.

Le président. Le patron vous a-t-il fait soigner?

J.J. Latin. Non, je me suis fait soigner moi-même. Lorsque j'ai pu sortir, j'ai été trouver le patron pour m'arranger avec lui. La dame me demanda si c'était une pension que j'exigeais. Je lui répondis que je voulais un arrangement. On aurait beau faire, répondit-elle, et elle cita plusieurs exemples d'accidents où elle n'avait pas eu à intervenir mais dans tous ces cas les accidents ne lui étaient pas imputables. Cherchez vos droits, dit-elle, je vous suivrai. Que dois-je faire? Il y a vingt semaines que cela est arrivé, et je n'ai rien reçu de personne. »

Ce témoignage est suffisamment éloquant et traduit bien la quasi absence de protection entourant le travailleur, à tous égards, dans l'exercice de son métier.

Des logements malsains et surpeuplés

Mis à part le dimanche (que les ouvrières réservent traditionnellement à la lessive), les prolétaires verviétois n'occupent guère leur logement que durant la soirée et la nuit — excepté bien sûr en cas de maladie ou de chômage. Ils s'entassent dans une ou deux pièces exigües, mal éclairées, mal aérées, sans aucune commodité, pour lesquelles le loyer mensuel moyen s'élève en 1844 (selon le *Journal de Verviers*) à 3 F. pour une pièce, 6,5 F. pour deux chambres. Cette cherté relative des loyers (comparativement au salaire moyen de l'époque) s'explique par la grave crise du logement qui caractérise alors Verviers : l'accroissement du nombre de maisons ouvrières n'a pas suivi celui de la population. Celle-ci double entre 1815 (10.662 habitants) et 1845 (22.701 habitants, dont 51 % venant des communes voisines). Mais dans le même temps, le nombre de maisons ne s'est accru que de 430 unités, passant de 1.545 (en 1819) à 1.975 (en 1845).



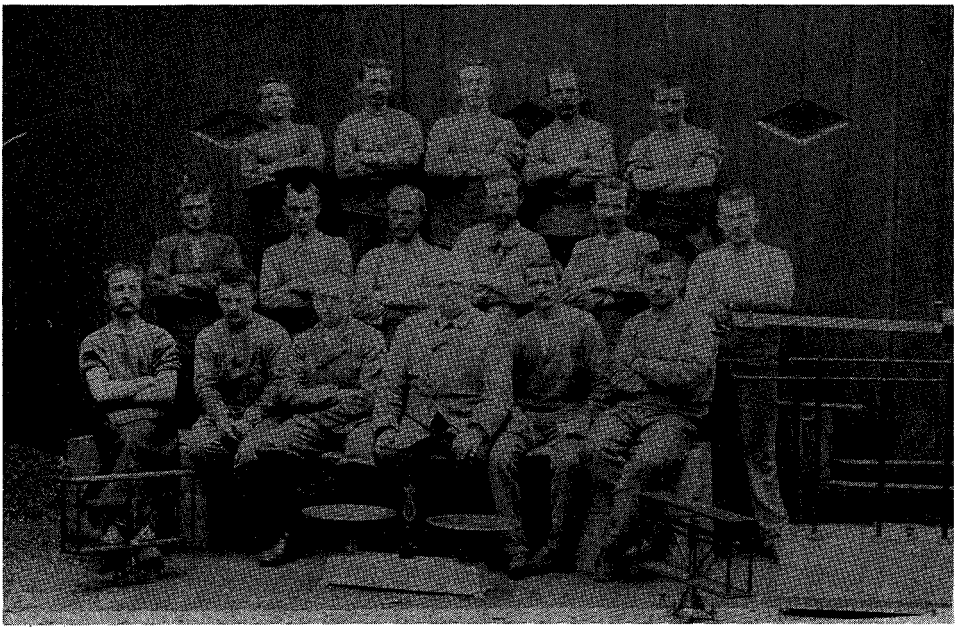
Un groupe de travailleurs des ateliers Houget
(alors Société anonyme Verviétoise pour la construction de machines) en 1885
On repère une dizaine d'enfants dans ce groupe

(coll. «Temps jadis»)

Certains chiffres sont significatifs : selon le recensement de 1846, le nombre moyen d'habitants par maison atteint ses maxima (pour la Province de Liège) dans les communes de Verviers (11,8), Ensival (9,2) et Dison (9,2) — contre 8 à Liège, 6,7 à Seraing par exemple. Le nombre moyen de ménages par maison est également le plus élevé dans la Province à Verviers et Ensival. En 1846, le logement de près de la moitié des ménages verviétois (46,3 %) se réduit à une seule pièce. Et même, certains ménages parmi les plus pauvres étaient parfois obligés de se partager la même pièce, divisée en deux, trois ou quatre parties par des traits de craie sur le plancher! Si cette situation était devenue exceptionnelle à la fin du siècle, elle semble au contraire avoir été fréquente vers 1850. De même, en 1883, la majorité des logements ouvriers verviétois se limitait encore à une «pièce à tout faire», servant de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher pour toute une famille.

Ces chambres sont petites, basses de plafond, sans soleil, peu aérées. Souvent sales, elles sont pauvrement meublées (un rapport de l'*Enquête* de 1843 décrit les lits comme «de misérables grabats dégoûtants de malpropreté»). Il n'y a ni égoût ni latrines : on sert d'une fosse, les enfants utilisent la rue, on conserve les urines dans une tine pour les revendre à un collecteur (car elles servent au dégraissage de la laine) pour quelques centimes. Comme l'écrivait en 1895 Poetgens dans ses souvenirs de jeunesse : «on conçoit aisément l'hygiène qui existait dans des ménages composés du père, de la mère et de trois ou quatre enfants, n'habitant le plus souvent qu'une seule pièce, parfumée par une tinne remplie placée sous le lit» (pseudo J. Krahli, *Coutumes et silhouettes de Verviers anciens*, p. 28).

Jusque tard dans la seconde moitié du siècle, l'alimentation en eau n'est fournie que par les pompes publiques. L'obligation d'aller chercher des seaux d'eau aux pompes entraîne une sous-utilisation de celle-ci : le dr. Wasseige soulignait en 1843 que le manque total de propreté de la classe ouvrière verviétoise contribuait fortement à la propagation des maladies. Trois grandes épidémies de choléra frappèrent d'ailleurs la population en 1833, 1849 et 1866, faisant de nombreuses victimes. La construction d'égoûts ne commença vraiment qu'en 1880 et l'installation de la distribution d'eau dans les maisons ouvrières plus tard encore. Enfin, l'insalubrité des logement était accentuée par l'insalubrité générale de la ville : beaucoup de maisons populaires par exemple sont situées le long du canal des usines, véritable égoût à ciel ouvert traversant Verviers, récoltant les eaux usées des fabriques comme les déjections des riverains.



Le patron et les ouvriers de la firme Hürstel en 1898.
Cet atelier de construction de balances et de bascules se trouvait rue du Collège (face à la Poste) et devint dans l'entre-deux-guerres la firme Moniquet et Fransolet. Hubert Dohogne, futur secrétaire des métallos, est debout au deuxième rang (le deuxième de gauche à droite)

(Coll. A. Dohogne)

Budget d'une famille ouvrière verviétoise en 1844, d'après le Journal de Verviers

Alimentation, logement, etc.	Francs par an	Habillement de l'homme	Francs par an	Habillement de la femme et des enfants	Francs par an
6 pains par semaine ..... à 0.60, en moyenne, le pain	187.20	Une paire de souliers	7.00	Une jupe	8.00
1 livre de beurre par semaine . à 0.95 la livre	49.40	Une paire de bottes ..... qui dure 2 ans, soit pour 1 an	7.00	Un canesou ou capote	4.00
1 tonneau de p.de t. par semaine à fr. 1.20	62.40	Raccomodage de chaussures	3.00	Deux chemises ..... coton, à fr. 1.90	3.80
20 Kg. café par an ..... à fr. 1.60 le kg.	32.00	Tabac, fr. 0.30 par semaine	15.60	Deux mouchoirs ..... (schals) à fr. 1.25	2.50
1 Kg. lard par semaine ..... à fr. 1.44 le kg.	74.88	Un pantalon pour les dimanches la 1ère année	9.00	Deux tabliers ..... à fr. 0.80	1.60
1/4 Kg. graisse par semaine ... à fr. 1.60 le kg.	32.00	Un pantalon ..... pour les jours ouvriers	5.00	Deux paires de bas ..... à fr. 1.30	2.60
Viande, lait, ... néant	0.00	Deux chemises de toile ..... à fr. 4.00 (c'est plus économique qu'en coton)	8.00	Chaussures ..... y compris sabots	5.00
Sel fr. 0.15 par semaine	7.80	Une blouse des dimanches ..... la 1ère année (elle sert les jours ouvriers la 2de année)	5.00	Bonneterie ..... et autres objets, loques,etc.	8.00
Choux et légumes divers, ... fr. 0.80 par semaine	15.60	Deux tabliers de travail	2.00	4 petites robes d'enfant ..... à fr. 2.00	8.00
1/2 Kg. savon par semaine ..... à fr. 0.56 le kg.	14.56	Un gilet	3.00	4 petites chemises ..... à fr. 1.00	4.00
Fil, épingles, aiguilles, ... cordons, fr. 0.20 par semaine	10.40	Une cravate de fr. 0.60 ..... " " de dimanche à fr. 1.00	1.60		
1/2 pinte d'huile d'éclairage.. par semaine	20.80	Deux paires de chaussettes .... à fr. 0.60	1.20		
12 charges de charbon	28.80	Une casquette	1.50		
Charbon de bois	5.00	Chapeau, mouchoirs de poche,... néant	0.00		
Location de 2 petites chambres avec cave, 17 écus	79.90			Total général :	723.99

Des salaires insuffisants

C'est l'insuffisance des salaires qui contraignait les femmes mariées et les enfants dès l'âge de 12 ans parfois (voire plus tôt) à travailler pour contribuer aux besoins de la famille. Au milieu du XIXe siècle, un ouvrier de l'industrie textile gagne entre 1 et 2,5 F. par jour, 7 à 10 F. par semaine; les salaires féminins sont nettement moins élevés, ceux des enfants beaucoup plus bas encore. C. El Kefi — Clockers a calculé (pour 1846) le salaire hebdomadaire moyen d'un ouvrier verviétois : 9,7 F., et celui d'une ouvrière : 4,3 F. — au total 14 F. par semaine pour le couple, soit 729 F. par an. Ce chiffre est extrêmement proche des dépenses minimales auxquelles doit faire face un ménage (avec deux enfants en bas âge) selon un budget publié en 1844 par le *Journal de Verviers* : 726 F. Ce budget est donc très réaliste, et sa lecture nous permet d'imaginer le quotidien d'un couple d'ouvriers verviétois à l'époque.

Ce jeune ménage, on le voit, vit plus que modestement. Il limite ses dépenses au strict nécessaire; les 6/10èmes sont consacrés à la nourriture. En temps «normal», il se trouve, selon le *Journal de Verviers* «dans un état immédiatement au dessus du malaise». Survienne une diminution de revenus par suite d'incapacité de travail (chômage, maladie, accident, accouchement), c'est aussitôt l'endettement et, à moyen terme, la misère. La famille devra alors recourir aux institutions charitables publiques et privées : Bureau de Bienfaisance, Mont de Piété, Société de Philanthropie, Société de Charité maternelle, Société de St-François-Régis, etc. A titre indicatif, signalons que 3.000 personnes environ, soit quelque 15 % de la population, durent être secourues en 1843 et qu'en 1839, cette proportion s'était élevée à 20 %!

«Tous sont pâles et quelquefois livides»

Les salaires insuffisants, les pénibles conditions de travail et de logement, la fatigue, le manque d'hygiène, les carences alimentaires : tout cela engendrait des maladies (rachitisme et tuberculose surtout) et faisait du prolétariat un milieu favorable pour les épidémies, «des individus bien plus proches de la mort que de la vie» (Pierre Lebrun). Le dr. Wasseige décrit ainsi l'aspect des ouvriers verviétois en 1843 : «Leur physionomie toute particulière les fait facilement reconnaître. Cet aspect résulte de ce que, de père en fils, ils ont toujours été soumis aux mêmes influences, au même régime, aux mêmes habitudes, aux mêmes privations. Petits, maigres ou bouffis, leur peau est pâle, luisante et comme macérée; ils paraissent vieux avant leur maturité; ils sont ridés avant la vieillesse; le torse est déformé, les extrémités inférieures faibles et contournées chez un grand nombre».

A la même époque, Lepas écrivait : «Regardez la foule des ouvriers se rendre aux ateliers ou en sortir. Vous ne verrez pas sur un visage les couleurs de la santé. Tous sont pâles et quelques fois livides, avec les joues creuses et la mine triste.» A cette longue liste de tares qui frappent, bien malgré eux, les ouvriers verviétois — et une mauvaise santé chronique n'est certes pas le moindre — il faut ajouter la prostitution et l'alcoolisme, sans s'étendre davantage sur la moralité générale du prolétariat verviétois. L'une et l'autre sont évoqués par tous les auteurs de l'époque. L'un d'eux, Charles Roger-Claessen, souligna en 1845 que la consommation d'alcool avait augmenté de 46 % entre 1833 et 1844 (*Amélioration physique et morale de la classe ouvrière*, p. 10) alors que la population n'augmentait que de 15 % environ dans le même temps. En 1848, Verviers et Hodimont comptaient ensemble 320 cafés, soit un pour 80 habitants.

Sans droits

De multiples causes peuvent expliquer l'absence de révolte organisée de la classe ouvrière verviétoise avant la seconde moitié du XIXe siècle, contre le sort profondément injuste et inhumain qui était le sien. A l'abrutissement résultant de sa misérable condition, à l'ignorance due à l'absence d'instruction, il faut ajouter — et terminer ainsi cette évocation — les inégalités de droit et les entraves légales qui frappaient les ouvriers. Ce n'est qu'en 1883 par exemple que fut abrogé l'article 1781 du Code civil, qui disait que le patron était cru sur parole dans toutes les contestations salariales entre lui et son personnel. De même, jusqu'en 1866, les articles 415 et 416 du Code pénal réprimaient comme un délit la coalition des ouvriers pour l'amélioration de leurs conditions de travail; les droits d'association et de grève ne furent accordés qu'en 1867!

L'exercice du droit de grève, même après 1867, fut encore terriblement limité par l'article 310 du Code pénal : l'«odieux article 310» punissait en effet de peines de prison et d'amendes sévères les «atteintes à la liberté du travail» commises en temps de grève. L'application de cet article fut toujours à sens unique et bien des ouvriers syndiqués en subirent les rigueurs. Quant aux militants syndicaux, aux «meneurs», rien ne les protégeait contre la répression patronale (licenciement, boycott) en période de crise économique et en cas d'affaiblissement du mouvement ouvrier. Ils ne pouvaient compter que sur la solidarité de classe, pas toujours réelle ou bien comprise. Enfin, il faut rappeler que jusqu'à la révision constitutionnelle de 1893, le droit de vote était réservé à une minorité de possédants (en fonction du montant des impôts payés), la grande masse de la population était privée de droits politiques. Les premières élections au suffrage universel — réservées aux seuls hommes — n'eurent lieu qu'en 1894. Et jusqu'en 1914, les plus riches purent encore disposer d'une ou deux voix supplémentaires ...

IIe PARTIE

DES ORIGINES A 1914



Vue d'un bâtiment des Fonderies verviétoises

(Cliché M. Seel)

CHAPITRE I

LES PREMIERES ORGANISATIONS DES METALLOS (1868-1873)

Le mouvement ouvrier verviétois a véritablement pris naissance à la fin des anées 1860, dans le cadre de l'Association Internationale des Travailleurs (A.I.T), ce que l'on appelle la Ire Internationale. Est-ce à dire qu'il n'y eut strictement rien auparavant? Pas exactement. On peut rappeler l'existence, en 1848, d'une «Société des Droits et des Devoirs de l'Homme» : cette organisation progressiste, démocrate et républicaine avait été créée par quelques radicaux (issus de l'aile gauche du parti libéral) dont plusieurs anciens rédacteurs du *Journal de Verviers* : Hector Mottet, Joseph Goffin, Hyppolite de Steiger, etc. Cette société bourgeoise aurait compté quelque 650 membres en décembre 1848, peut-être 2.000 (affiliés et sympathisants) en février suivant. Parmi eux se trouvaient des ouvriers, organisés en «sections de quartier». Ce club républicain cessa de se réunir régulièrement à partir de 1850 et disparut peu après. Cette même année, un de ses animateurs publia le premier hebdomadaire démocrate destiné à la classe ouvrière (*le Journal du Peuple*). Il compta jusqu'à 700 abonnés mais cessa de paraître après quelques mois; durant sa brève existence, il dénonça beaucoup d'abus précis dont étaient victimes les travailleurs de certaines usines et il développa un programme complet de transformation de la société.

Il faut aussi signaler l'existence — bien moins connue — d'une première organisation purement ouvrière (mis à part le syndicat des typographes) en 1857 : «L'Union». Elle fut sans doute très éphémère et ne laissa pas d'autres traces que son journal, *L'Ouvrier*, dont le premier numéro parut fin 1856. Il était l'œuvre d'un certain Fabry, fondateur de la société. Cette association espérait regrouper tous les ouvriers de l'arrondissement pour la défense de leurs intérêts. *L'Ouvrier* disparut dans des circonstances troubles avant la fin de 1857. Il fallut

attendre près de dix ans pour que se produise une nouvelle tentative d'organisation ouvrière, avec succès cette fois.

Les Francs-Ouvriers

En octobre 1867 parut une petite brochure qui fit beaucoup de bruit : *L'Avenir des Travailleurs*, par Frédéric-Joseph Thiry, ouvrier tisserand disonais. Ce pamphlet dénonçait l'exploitation honteuse de la classe ouvrière. Sa diffusion fut à l'origine de la fondation en novembre suivant de la Société des Francs-Ouviers de Verviers par Thiry et quelques autres dont surtout André Larondelle (ancien membre de « L'Union » évoquée ci-dessus) et Pierre Fluche. Ce dernier avait alors 26 ans. Il était rentré à Verviers en 1864 après un « Tour de France » de trois ans qui l'avait notamment conduit à Lyon et Paris. En 1865, il avait fait partie du cercle « La Réforme par l'action », mouvement luttant pour le suffrage universel et une autre organisation du travail.

Le secrétaire de « La Réforme par l'action », le poète Corneil Gomzé, avait assité en mars — avril 1866 à des séances de la section bruxelloise de l'A.I.T., récemment fondée. A l'initiative de César de Paepe, les Internationalistes bruxellois prirent contact avec les Francs-Ouvriers verviétois dès décembre 1867; Larondelle représenta ceux-ci dans un meeting antimilitariste organisé à Bruxelles par l'A.I.T. en janvier 1868. En avril, les Francs-Ouvriers adhéraient à l'Internationale. Particulièrement énergiques, ils suscitèrent ensuite la création de plusieurs autres sections dans la région : à Ensival (été 1868), Polleur (novembre 1868), Wegnez, Cornesse et Pepinster (novembre 1868), Stembert (fin 1868), enfin Dison, Juslenville, Nessonvaux et Petit-Rechain (une section fut mise en place à Lambermont en 1870). Ces groupes constituèrent en juillet 1869 la Fédération de la Vallée de la Vesdre. *Le Mirabeau* devint son organe : ce journal paraissait depuis décembre 1867 et était alors tiré à environ 5.000 exemplaires.

Les « Sociétés de résistance » des métallos

Les sections locales de l'A.I.T. groupaient les travailleurs d'une même commune sans distinction de professions. A côté d'elles se créèrent à la fin de 1868 des « caisses » ou « sociétés de résistance » réunissant les travailleurs d'une même profession pour discuter les problèmes du métier et réclamer des améliorations aux conditions de travail — autrement dit des syndicats professionnels. A la tête de chaque société devait se trouver un comité composé de deux secrétaires, un

Verviers, le 6 Septembre 1874. N° 208. 7e année.

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

LE MIRABEAU

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

Organe des Sections belges

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

S'adresser pour tout ce qui concerne les réclamations et la rédaction au bureau, RUE DES PONTAILLES, 13, à Hodimont.

ABONNEMENT, payable ANTICIPATIVEMENT pour toute la Belgique un an . . . . . fr. 3-50
Idem, six mois 1-75
Pour l'étranger, le port en sus.
On s'abonne et on peut se procurer des journaux à Verviers : chez P. Bragard-Gillet, r. St-Antoine, H. Bragard, r. de Dison, 112; Delcour, r. des Vieillards, 37, au local du Groupe, cour Sauvage, 23, G. Dambeaux, r. du Moulin, Hod., Lenert, r. de la Halle et chez Emile Piette, rue du Marteau, 45, Verviers.

NOUS VOULONS EXERCER NOS DROITS.

On s'abonne et on peut se procurer des journaux à Hodimont, chez J. Dewaay, rue de la Chapelle, 91; à [illegible] local de la Section; à Pepinster, local de [illegible]; à Dison, chez J. Lieutenant, [illegible], et chez H. Tuts, rue Haut-Vinâve; à Bruxelles, chez Sabau-Duquesne, libraire, et chez [illegible], rue Haute, 127. On peut aussi s'abonner aux bureaux des postes. — Il sera prélevé [illegible] centimes en plus sur les abonnements encaissés à domicile.

Association internationale des Travailleurs.

Le bureau fédéral pour l'année 1873-1874, siégeant à Bruxelles, porte à la connaissance de toutes les fédérations et sections, que, conformément aux Statuts, le VIIe Congrès général de l'Association internationale s'ouvrira à Bruxelles le premier lundi de septembre (donc le 7 septembre prochain.)

Ordre du jour du Congrès :

1° Réception des délégués au local de la Section bruxelloise, à la Bourse, Grand'Place, et vérification des mandats ;
2° Par qui et comment seront faits les services publics dans la nouvelle organisation sociale ;
3° De l'action politique des classes ouvrières ;
4° N'y a-t-il pas lieu que ce Congrès universel adresse un Manifeste à tous les travailleurs et à toutes les associations ouvrières pour leur expliquer la nature des luttes qui ont eu lieu dans l'Internationale et les bases fondamentales sur lesquelles repose l'organisation de notre organisation.
5° N'y a-t-il pas lieu de choisir une langue unique pour l'échange des correspondances entre les fédérations régionales.
6° Questions administratives. — Fixation du siége du Congrès de 1875. — Nomination du bureau fédéral pour 1874-75.

Le bureau fédéral international : L. Verrycken, G. Brasseur, C. Standaert, D. Brismée, C. de Paepe, E. Pierron.

Un projet dévoilé.

Il est une chose remarquable que chaque fois que la société veut faire un pas pour délivrer les masses laborieuses de la tutelle religieuse, nous voyons tous les hommes qui ont nom prêtres, ces ennemis du progrès se lever comme un seul homme, en lançant des anathèmes qui ne sont que toutes pures infamies, contre ces hommes du progrès, qui travaillent avec émulation pour délivrer les générations futures de tous les préjugés religieux, qui les conduiraient à la fatalité.

Il est un fait avéré, que tout ce qui n'est pas basé sur la justice et la raison doit évidemment disparaître de la société.

L'unique but de cette classe de vampires, de jésuites, disciples de Loyola, est de former des institutions tels que les cercles catholiques à seule fin de pouvoir tenir la lumière sous le boisseau pour solidifier les bases de leur domination, pour maintenir leur ignoble trafic qui est le vol et le mensonge, pour vivre aux détriments des travailleurs.

Oh! tartuffes, ne vous bercez pas de cette illusion, malgré tous vos efforts que vous faites pour mettre obstacle à la marche du progrès, la lumière que l'instruction et la science apporte dans le camp de la classe travailleuse, vient dévoiler vos iniquités, déraciner vos préjugés stupides qui sont plus monstrueux qu'absurdes, fait disparaître toutes ces aberrations d'esprit, ainsi que ces esprits timorés dont vos ouailles sont atteints.

Oh frères! qui vous laissez encore conduire par tous ses vils flatteurs qui vous sofistique la tête avec leurs mystifications, et vous qui avez encore foi à toutes leurs turpitudes, vous faites honte au siècle que nous sommes, ne voyez-vous pas dans quel cercle vicieux ils veulent vous conduire en vous pénétrant d'un esprit de chauvinisme, vous faire des soldats du pape, pour quand le pouvoir leur échappera afin que vous soyez aptes à faire le métier de bandits, comme les carlistes font en Espagne, massacrant, pillant au nom d'un Dieu de paix et de bonté, assassinant vos frères qui demandent du pain, qui revendiquent leurs droits ainsi que les vôtres.

Ne voyez-vous pas quelle odieuse mission on veut vous imposer, auquel présiderait un évêque dont l'autorité tendrait à vous ramener au bon vieux temps que l'église tenait en maître suprême à établir les auto-da-fés, la dîme et la mainmorte.

Ne sentez-vous pas de quel poison on vous abreuve? évitez donc toutes ces institutions que le simple bon sens repousse avec horreur.

Oh! si jamais vous étiez coupables de forfaits aussi monstrueux, l'histoire indignée classerait vos noms à côté de ce grand criminel qu'on appelle Néron.

(UN RÉVOLUTIONNAIRE D'ENSIVAL.)

Extraits de la Bible.

CONTRADICTIONS.

Il faut être indulgent pour le bon Dieu, surtout quand il fait des erreurs d'astronomie, de géographie et d'histoire naturelle, puisqu'il parle des chose qu'il ignore; en ce temps-là, les hommes n'ayant pas encore inventé le télescope, ni parcouru la terre, ni étudié l'anatomie comparée, et pourquoi donc le bon Dieu aurait-il plus de science que les hommes, puisque ceux-ci ne pourraient le comprendre? C'est par condescendance pour la faiblesse humaine que lui, il se met à l'école de l'homme.

Mais ce que, à aucun prix il ne peut excuser, c'est que le Très-Haut se contredise si grossièrement et si souvent dans son volume.

Que diable! la Bible n'est pas un livre si énorme ; il aurait dû la relire avant de l'imprimer.

Nous allons signaler à nos chers pasteurs, évêques et archevêques, quelques-unes de ces contradictions, et s'ils les résolvent, ils feront œuvre pie, et mettront en repos bien des consciences troublées.

1° Dieu est vu et entendu et l'éternel parlait à Moïse face à face comme un homme parle à son intime ami. (Exode xxxiii, 11.) Puis je retirerai ma main et tu me verras par derrière, mais ma face ne se verra point. (Exode xxxiii, 23.) Mais l'éternel dieu appela Adam et lui dit : Où es-tu? Et il répondit : j'ai entendu ta voix dans le jardin et j'ai craint parce que j'étais nu, et je me suis caché. (Genèse iii, 9, 10.) Et Jacob nomma le lieu penuël : car j'ai, dit-il, vu Dieu face à face et mon âme a été éclairée. (Genèse xxxii, 30.) Et ils virent le Dieu d'Israël et sous ses pieds comme un ouvrage de carreaux de saphir, qui ressemblait au ciel lorsqu'il est serein. Et il ne mit point sa main sur ceux qui avaient été choisis d'entre les enfants d'Israël; ainsi ils virent Dieu et ils mangèrent et burent. (Exode xxiv, 10, 11.)	1° Dieu est invisible et ne peut pas être entendu. Personne ne vit jamais Dieu. Le fils unique, qui est au sein du père, est celui qui nous l'a révélé. (Jean i, — 18.) Et le père qui m'a envoyé a lui-même rendu témoignage de moi. Jamais vous n'entendîtes sa voix ni ne vîtes sa face. (Jean v, — 37.) Lui qui seul possède l'immortalité et qui habite une lumière inaccessible, lequel nul des hommes n'a vu et ne peut voir, auquel soit l'honneur et la force éternelle. (Première épître de saint Paul à Timothée.)
2° Dieu n'est jamais fatigué et ne se repose jamais. Ne sais-tu pas et n'as-tu pas entendu que le Dieu de l'éternité, l'éternel a créé les bornes de la terre? Il ne se lasse point et ne travaille point, et il n'y a pas moyen de sonder son intelligence. (Isaïe. — xl, 28.)	2° Dieu est fatigué et se repose. C'est un signe entre moi et les enfants d'Israël à perpétuité, car l'éternel a fait en six jours les cieux et la terre, et a cessé au septième et s'est reposé. (Exode xxxi, — 17.)
3° Dieu est présent partout, voit et sait toute chose. Les yeux de l'éternel sont en tous lieux et contemplent les méchants et les bons. (Proverbes xv, 3.) Où irai-je loin de ton esprit et où fuirai-je loin de ta face? Si je monte aux cieux tu y es; si je me couche au sépulcre, t'y voilà. Si je prends les ailes de l'aube du jour et que je me loge au bout de la mer; Là même, ta main me conduira et ta droite m'y saisira. (Psaumes xxxix, 8, 9, 10.) Car ses yeux sont sur les voies de chacun et il regarde tous leurs pas. Il n'y a ni ténèbres, ni ombre, ni mort, où se puissent cacher les ouvriers d'iniquité. (Job, — xxxiv, 21, 22.)	3° Dieu n'est pas présent partout, il ne sait ni ne voit toute chose. Alors l'éternel descendit pour voir la ville et la tour que les fils des hommes bâtissaient. (Genèse xi, — 5.) Et l'éternel dit : parce que le cri de Sodome et Gomorrhe est augmenté et que leur péché est fort aggravé, je descendrai maintenant et je verrai, s'ils ont fait entièrement selon le cri qui est venu jusqu'à moi; et si cela n'est pas, je le saurai. (Genèse xviii, — 20-21.) Alors ils ouïrent, au vent du jour, la voix de l'éternel Dieu qui se promenait dans le jardin, et Adam et sa femme se cachèrent de devant l'éternel Dieu parmi les arbres du jardin. (Genèse, — iii, 8.)
4° Dieu connaît le cœur des hommes, et en priant, ils dirent : Toi, Seigneur, qui connais les cœurs de tous, montre lequel de ces deux tu as élu. (Actes des apôtres, 1-24.) Éternel, tu m'as sondé et tu m'as connu. Tu connais quand je m'assieds et quand je me lève; tu aperçois de loin ma pensée. (Psaumes xxxix, 1 et 2.)	4° Dieu éprouve les hommes pour savoir ce qu'ils ont dans leurs cœurs. .... Car l'éternel, votre Dieu, vous éprouve pour savoir si vous aimez l'éternel votre Dieu de tout votre cœur et de toute votre âme. (Deuteronome, xiii, 3.) Et qu'il te souvienne de tout le chemin par lequel l'éternel, ton Dieu, t'a fait marcher durant ces quarante ans dans ce désert, afin de t'humilier et de t'éprouver, pour connaître ce qui était en ton cœur, si tu garderais ses commandements ou non. (Deuteronome, viii, 2.) Et il lui dit : Ne mets point ta main sur l'enfant et ne lui fait rien; car maintenant j'ai connu que tu crains Dieu, puisque tu n'as point épargné pour moi ton fils unique. (Genèse, xxii, — 12.

(A Suivre.)

Le Collectivisme.

(suite et fin.)

Voilà à peu près quelle est leur raisonnement : « Si j'ai amassé quelque petite terre à la sueur de mon front et par mes économies, trouvez-vous juste qu'on vienne me la prendre! il y a toujours eût des propriétaires et des non-propriétaires, etc. »

Au second paragraphe, nous répondrons : Personne autre que les hommes n'ont divisés la propriété pour s'en arroger le droit suprême, rien autre que les armes n'ont servi à en faire la part au plus fort; donc, vous possédez, c'est vrai, et vous dites c'est bien acquit, bien acquit pour vous,

Première page d'un numéro du Mirabeau
paru en 1874.

trésorier et un trésorier-adjoint; l'association devait aussi désigner cinq vérificateurs, trois pour présider les séances et deux pour contrôler l'usage des fonds. Ceux-ci devaient servir à indemniser les membres en cas de grèves. Dans l'optique des Internationalistes, ces sociétés se transformeraient en coopératives de production après la révolution sociale.

Les plus anciennes sociétés de résistance en Belgique furent verviétoises et, parmi elles, la première fut fondée par des ouvriers métallurgistes. On lit en effet dans *Le Mirabeau* du 3 janvier 1869 : «C'est samedi 5 décembre qu'a eu lieu la fondation dans notre arrondissement de la première Caisse de résistance, par les ouvriers fondeurs de Verviers; huit jours après, les tisserands, les menuisiers, les ourdisseurs ont suivi leur exemple». Ce premier syndicat de métallos verviétois fut non seulement le premier syndicat créé à l'époque dans la région mais aussi le premier syndicat de métallurgistes fondé dans la Province : «L'Alliance des Ouvriers Fondeurs de Verviers». Parmi les nombreuses sociétés de résistance créées peu après (une dizaine existaient dans la région en mai 1869) prit place au début de février la «Caisse de résistance des Ouvriers Mécaniciens de Verviers et environs». Celle-ci allait lancer en 1871 le premier grand mouvement pour une réduction du temps de travail en métallurgie.

Organisation et fonctionnement

Les Mécaniciens se réunissaient tous les dimanches soirs, la première séance du mois étant publique. Leur local, d'abord situé rue Pont-de-Sommeleville (chez Hubert Nivelle), fut transféré en 1870 au 66, rue de la Montagne (chez Théodore Vandermeulen) puis le 1er mai 1871 chez Jardin-Maréchal, rue Spintay, 42. La cotisation (hebdomadaire?) était initialement de 40 cts., et l'entrée aux séances publiques payante. Le 18 avril 1870, ce droit d'entrée fut supprimé et la cotisation abaissée à 25 cts; l'année suivante, l'association décida de dispenser de tout payement les membres ayant payé régulièrement leur cotisation durant trois années consécutives. Ces mesures témoignent sans doute des difficultés qu'avait le syndicat à conserver ses affiliés ou tout au moins à percevoir leur contribution au fonds de résistance.

La Caisse des Mécaniciens autorisait l'affiliation de tout ouvrier métallurgiste dont le corps de métier n'était pas organisé en caisse de résistance (ce n'était le cas que pour les fondeurs) : il s'agissait donc d'une association ouverte à tous les métallos, exceptés les ouvriers des fonderies. Ses secrétaires étaient J. Polis et E. Listrait. En 1871 au plus tard, Polis fut remplacé par Denis Noblué. Ce

dernier fut le délégué des mécaniciens aux réunions des sociétés ouvrières de la région, qui eurent lieu d'octobre 1870 à décembre 1871 : elles regroupaient des délégués des diverses organisations ouvrières et quelques patrons ouverts au dialogue, mais il ne fut jamais possible de parvenir à une entente pour la solution des problèmes discutés (règlements d'atelier, caisses de secours, travail des femmes et des enfants, etc.). En 1873, Noblué fit aussi partie du Conseil fédéral de la Vallée de la Vesdre (exécutif régional de l'A.I.T.); de 1869 à 1871, c'est Antoine Benoît qui avait représenté les métallos dans cet organe, composé pour le reste d'ouvriers du textile.

Revendications et activités

La Société des Mécaniciens organisa dès 1869 de nombreux meetings, ainsi le 28 mars au Manège, le 10 octobre rue des Fabriques, le 20 décembre rue du Canal, etc. La réduction du temps de travail fut le point principal à l'ordre du jour en 1871. La suppression des caisses de secours dans les usines et leur remplacement par un système d'assurance furent aussi maintes fois discutés. Nous y reviendrons. Mais ce ne furent pas là les seules préoccupations du syndicat. En avril 1871, plusieurs de ses membres fondèrent une coopérative de consommation dénommée «Les Mécaniciens collectivistes». Les premières sociétés de ce type étaient apparues dans le bassin de Charleroi dès 1868; leur but était de fournir aux ouvriers les produits alimentaires à des prix moins élevés, en supprimant l'intermédiaire. La coopérative des métallos verviétois était ouverte tous les samedis soirs au local de la Société. Celle-ci créa également un autre service, d'assurance mutuelle cette fois : «Les Mécaniciens philantropes». Son règlement fut longuement mis au point au cours de plusieurs réunions de décembre 1871 à avril 1872.

«Les Mécaniciens philantropes» organisèrent un meeting le 21 avril 1872 sur la question des caisses de secours dans les usines. Ces caisses étaient alimentées par des retenues sur les salaires et parfois des amendes, leur administration pas toujours exempte de critiques. Dans l'esprit de ses fondateurs, la mutuelle créée par les métallurgistes devait remplacer ces caisses. Elle était ouverte à tous les travailleurs de la métallurgie résidant dans un rayon de 10 km. autour de Verviers; au moyen des cotisations mensuelles des membres, elle espérait pouvoir accorder à ses affiliés malades ou blessés 12 F à 15 F. par semaine. Le Comité des «Mécaniciens philantropes» comprenait Denis Noblué, E. Listray et C. Aulier. Cet organisme put-il effectivement fonctionner? La suppression des caisses de secours dans les usines demeura en tous cas à l'ordre du jour des réunions et meetings des métallos jusqu'en 1873.

La caisse de secours chez Houget

A titre d'exemple des reproches adressés aux caisses de secours patronales, on lira l'intervention que fit à ce sujet Denis Noblué lors de la réunion des sociétés ouvrières du 15 janvier 1871 (d'après le compte-rendu paru dans *Le Mirabeau*). Ce témoignage, un peu long et confus, est aussi un des rares originaux qui nous soit parvenu du premier animateur des métallos verviétois : « Il y a quelques années, je travaillais dans la maison Houget et j'étudiais avec conscience la caisse de secours ; à cette époque, 400 ouvriers y étaient occupés, la mécanique prospérait, l'on gagnait assez bien sa vie ; je comptais ce qui pouvait entrer dans la caisse, non pas strictement le chiffre ; cependant je vous assure qu'il n'y avait, au bout d'un an, pas cent francs de différence avec le compte-rendu qui fut affiché plus tard. Ce que je fis avec soin, ce fut le relevé du déboursé. Il y eut cette année là quatre malades consécutifs ; on versait alors un et demi pour cent du salaire comme cotisation. Au bout de l'année, 6.600 francs avaient été versés dans la caisse, les indemnités allouées aux malades étaient de 60 % du salaire ; mon calcul m'avait aussi donné plus de dépenses que vous ne trouverez en comptant une moyenne de quatre à secourir ; cependant j'étais loin de trouver la même somme de dépenses que celles que l'on accusait et alors, pour être bien persuadé de l'erreur, je me mis à sonder de place en place pour trouver la lacune avant d'accuser personne. Et bien, j'ai dit en commençant que cette caisse était bien administrée, j'ai eu tort ; si même je me suis basé sur ce que, dans l'administration, il y a un ouvrier ou deux, ces hommes ont une certaine position et craindraient d'offenser le patron en lui signalant les abus (...) » Noblué donnait ensuite des exemples d'actes qu'il avait trouvé tout à fait abusifs.

Le mouvement pour la journée de dix heures

La réduction de la durée du travail avait préoccupé les Internationalistes verviétois dès l'automne 1869, suite problablement aux résolutions adoptées à ce sujet en mai par le 3ème Congrès de la section belge. Dès le 5 septembre 1869, *Le Mirabeau* avait développé les deux arguments en faveur de la limitation du temps de travail : nécessité pour les ouvriers d'avoir plus d'heures de loisir (notamment pour s'instruire davantage), nécessité de répartir entre tous le travail disponible. Des premières actions eurent lieu dès 1869 — 1870 dans certaines usines textiles, mais sans plan d'ensemble et l'action entra vite en léthargie lorsqu'éclata la guerre franco-prussienne en juillet. Quelques mois après la fin du conflit, le problème retint toute l'attention de la Société de résistance des Mécaniciens (qui l'avait déjà étudié en juillet 1870). Ceux-ci y consacrèrent dix réunions entre le 3 avril et le 3

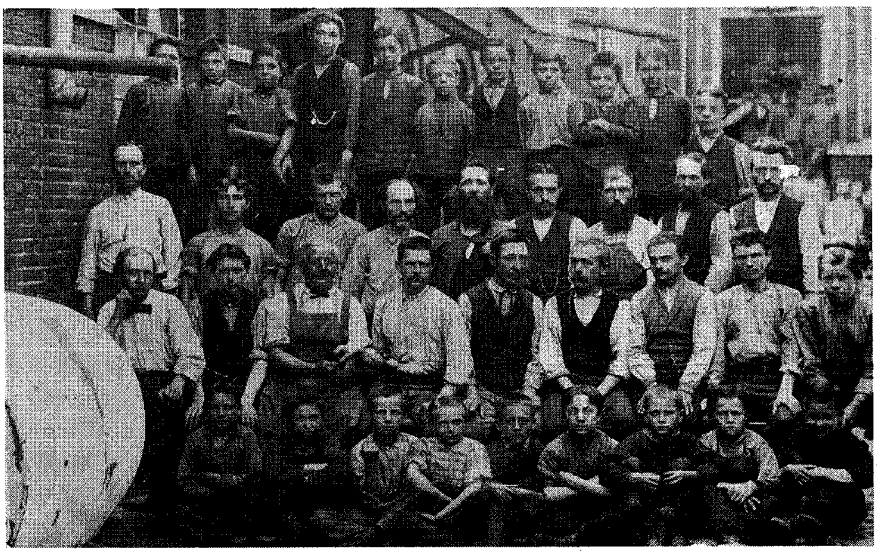
juillet 1871. Les trois séances suivantes, publiques, furent consacrées à la préparation d'un grand meeting sur la question, qui eut lieu le dimanche 31 juillet.

Le meeting du 31 sera suivi le lendemain par une nouvelle séance publique du syndicat. Elle dure près de cinq heures et réunit 450 participants. L'assemblée se prononce finalement à l'unanimité pour une action en faveur de la journée de dix heures (la semaine de 60 h., au lieu de 72...). Il est décidé d'envoyer successivement à chaque patron une délégation chargée de négocier la réduction, en commençant par la firme Houget, la plus importante; des listes de souscriptions circuleront en même temps dans toutes les usines pour soutenir le cas échéant les ouvriers Houget si ceux-ci doivent cesser le travail. La délégation des métallos (J.B. Roumans, N. Lemaire, J. Bonhomme et Vannès, quatre ouvriers de l'usine concernée) rencontre le directeur, M. Bède, le 2 août; l'accord est conclu dès le lendemain. Les jours suivants, la même démarche fut entreprise auprès des autres industriels qui tous consentirent également à la réduction.

Le Mirabeau du 13 août 1871 donna en exemple aux autres corps de métier «les mécaniciens, qui viennent de faire une si belle brèche dans la vieille muraille réactionnaire par la bonne entente et la solidarité». Le règlement des heures de travail de la firme Houget entré en vigueur le 7 août fut cité en modèle : «Les heures de travail sont fixées comme suit. Le matin, de 7 à 12 h ; après-midi, de 1 h 1/2 à 6 h 1/2, sans interruption. La porte se ferme à 7 h. et à 1 h 1/2; elle se rouvre à 7 h 1/4 et à 1 h 3/4 pour les retardataires, auxquels il sera diminué une heure , tant pour les ouvriers travaillant aux pièces que pour ceux travaillant à la journée. Les retenues rentreront dans la caisse des malades. Pour le dimanche, la journée est fixée de 7 à 1 h., soit 6 heures. Nul ne peut se laver, s'habiller ou quitter l'ouvrage, sous aucun prétexe, avant le coup de cloche de sortie. En cas de nécessité, l'ouvrage pourra être repris à 7 1/2 h. du soir jusque 9 1/2 h., sans toutefois qu'aucun ouvrier n'y soit astreint; il sera fait appel aux hommes de bonne volonté». On le voit, le régime restait assez draconien. Il n'empêche que, pour la première fois à Verviers, tout un secteur obtenait une importante réduction du temps de travail grâce à une pression concertée et soigneusement préparée.

Les suites de l'action des mécaniciens

Peu de jours après la Société des Mécaniciens, celle des ouvriers mouleurs entra en action en réclamant la journée de dix heures dans toutes les fonderies de la ville, à la mi-août. Seul le maître — fondeur Jean Longtain, à Hodimont, refusa de céder et tenta au contraire d'organiser une résistance patronale en vue du



Un groupe d'ouvriers d'un atelier verviétois au XIX[e] siècle. On remarque beaucoup de très jeunes garçons parmi ces travailleurs

(Coll. Fédération du P.S.)

maintien par toutes les fonderies de la journée de 12 h., mais en vain. Son personnel se mit en grève le 15 au matin et exigea en outre une hausse de salaire. Après une demi-journée, le travail reprit : isolé, Longtain avait du accepter la journée de 10 h., l'augmentation salariale (25 cts. par jour) et la rentrée de tous les grévistes, meneurs y compris. Dans les mois qui suivirent, certaines associations du textile étudièrent les moyens de réclamer une réduction semblable à celle obtenue par les métallos. *Le Mirabeau* publia la liste des entreprises faisant travailler tard le soir, en engageant les tisserands à traiter ce problème en priorité. Certaines sociétés de résistance textiles suivirent ce conseil, mais leurs efforts furent vains.

En revanche, le mouvement pour la journée de dix heures fit tache d'huile, dans la construction mécanique, en dehors de Verviers. La réduction fut obtenue dans le Hainaut et à Bruxelles. Dans cette ville, des délégués des mécaniciens verviétois participèrent (fin août) aux meetings préparatoires. Enfin, l'agitation touchait à ce moment d'autres pays où l'A.I.T. était bien implantée. C'est ainsi que le 5 septembre 1871, les métallos verviétsois organisaient un meeting de solidarité avec les mécaniciens de Newcastle (Angleterre) en grève depuis plusieurs semaines pour ce motif. Denis Noblué dénonça les tentatives d'embauche de mécaniciens belges par des patrons anglais pour supplanter les grévistes. L'assemblée vota aussi une motion de protestation contre l'arrestation du syndicaliste Cohn : délégué par les ouvriers de Newcastle pour prendre la parole à Verviers, ce dernier avait été arrêté sur ordre du gouvernement dès son arrivée à Anvers, et aussitôt expulsé. En novembre enfin, *Le Mirabeau* publia un long appel de l'«Association des Ouvriers mécaniciens de Chemnitz» (Prusse), en grève eux aussi pour la journée de dix heures.

Divisions dans l'Internationale, régression du mouvement

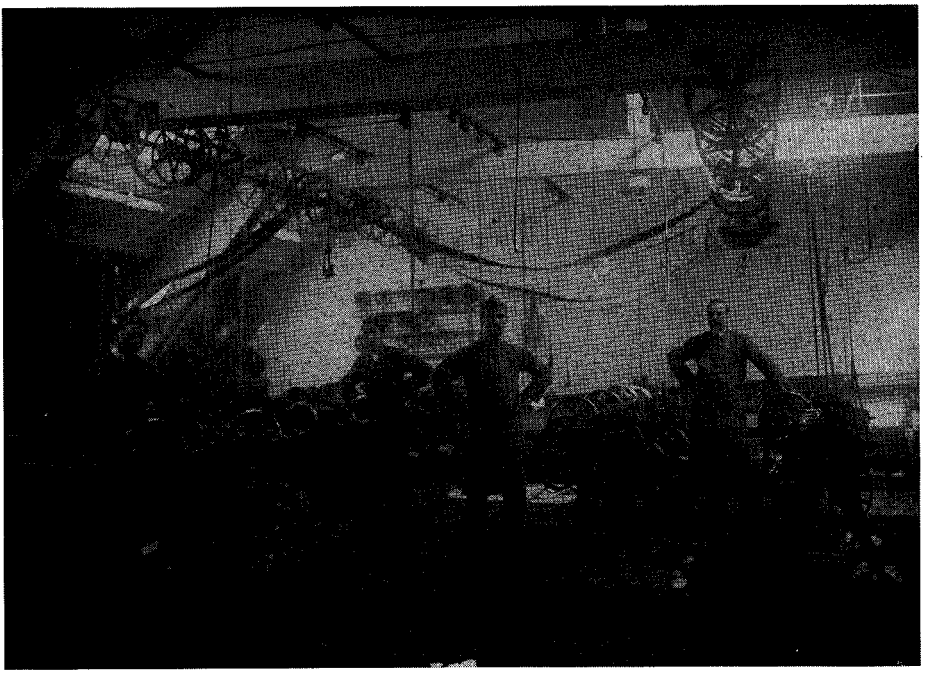
L'Internationale eut une importance considérable dans la région verviétoise à l'époque de la «percée» du mouvement (mai 1868 - juin 1870). La Fédération verviétoise de l'A.I.T. aurait compté selon certaines sources jusqu'à 6 ou 7.000 inscrits en 1870. Mais l'organisation était divisée en deux tendances hostiles, à Verviers comme ailleurs : marxistes et bakouninistes (autrement dit anarchistes). Au printemps de 1871, l'épisode de la Commune de Paris raviva la tendance révolutionnaire, dont *Le Mirabeau* se fit l'avocat. Les réunions ouvrières, cette tentative originale de dialogue avec le patronat local, furent suspendues. Janvier 1872 fut le début d'une intense période de luttes dans la région. Plusieurs grèves échouèrent : ces échecs favorisèrent encore davantage l'extension des thèses anarchistes prônées dans *Le Mirabeau* par Emile Piette,

Hubert Bastin, Gérard Gérombou. Ceux-ci se prononçaient pour l'abolition révolutionnaire de l'Etat et par conséquent pour la concentration de toutes les énergies militantes dans la propagande révolutionnaire, ce qui impliquait la condamnation des grèves partielles et encore plus de l'action politique légale.

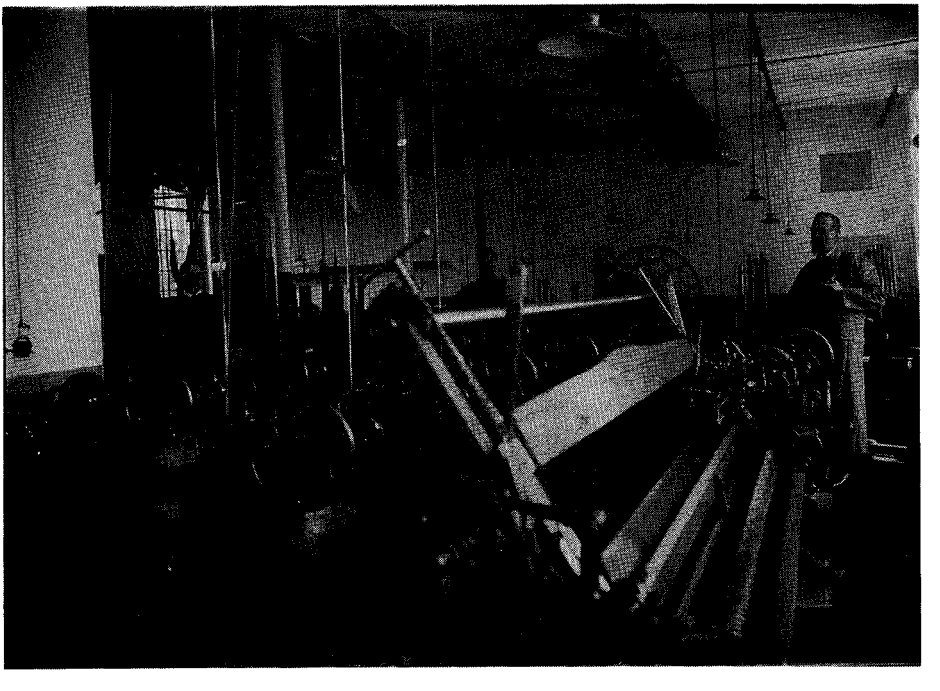
L'affrontement «au sommet» se produisit lors du Congrès de l'A.I.T. tenu à la Haye en septembre 1872, qui vit l'exclusion de Bakounine et la condamnation de ses thèses. Représentant les Verviétois, Pierre Fluche vota alors avec la minorité. La Fédération verviétoise adopta la même attitude dure en décembre suivant, au Congrès belge, au cours duquel la section belge rejeta les résolutions de la Haye et s'exclut ainsi d'elle-même de l'A.I.T. marxiste. Cette scission de l'Internationale fut le point de départ du déclin du mouvement. La section belge, conformément aux principes autonomistes, «dégraissa» son organe central de direction. Cette décentralisation eut des effets désastreux : livrées à elles-mêmes, beaucoup de Fédérations régionales disparurent ou furent réduites à très peu de choses. Ce n'est qu'à Verviers qu'une activité réelle se manifesta encore, jusqu'en 1877 (le dernier Congrès de l'A.I.T. bakouniniste y eu lieu cette année). Mais des groupes modérés, partisans de l'action politique légale (conquête du droit de vote, participation aux luttes électorales) se constituèrent en grand nombre, en dehors de l'A.I.T., surtout en Flandres et à Bruxelles, à partir de 1875. L'année suivante, le Bruxellois Louis Bertrand et le Gantois Edouard Anseele se rendirent à Verviers pour tenter de convaincre (au cours d'un meeting contradictoire) les militants verviétois de l'inanité des thèses révolutionnaires. Sans doute influencèrent-ils Pierre Fluche qui, lors d'un Congrès socialiste tenu à Gand en 1877, défendit une position de compromis entre celle-ci et les thèses «réformistes» (alors encore rejetées par la majorité des militants verviétois).

Disparition des sociétés des métallos

Comme dans les autres centres industriels wallons, mais plus lentement, l'Internationale déclina à Verviers à partir de 1873 — 1874 et plus encore dans la seconde moitié de la décennie (*Le Mirabeau* parut jusqu'en 1880). Les querelles intestines y furent pour beaucoup, bien qu'étant le reflet d'un débat fondamental dans l'histoire du mouvement ouvrier. En outre, le prolétariat verviétois se lassa probablement des discours l'exhortant à se consacrer exclusivement à la préparation d'une révolution qui se faisait attendre ... La désaffection toucha également les métallurgistes. Le résultat immédiat de la conquête des dix heures en 1871 avait été un accroissement important des effectifs syndicaux : la Société des Mécaniciens de Verviers compta quelque 700 membres. Mais bon nombre de



Carderie verviétoise : deux vues d'un atelier avant 1914



ceux-ci abandonnèrent assez vite l'organisation, soit pour les motifs ci-dessus, soit parce qu'ils estimaient qu'elle ne pouvait plus rien leur apporter. En 1875, le mouvement syndical des métallurgistes verviétois avait complètement périclité, comme ailleurs. La dernière trace qu'il laissa fut la participation au Congrès belge de l'A.I.T. tenu à Verviers le 13 avril 1873 de Jean Depresseux pour la Société des Mécaniciens et d'Auguste Stiege pour une « Caisse de résistance des Chauffeurs-machinistes » sans doute créée récemment.

CHAPITRE II

LA LENTE RECONSTITUTION DES ORGANISATIONS (1882-1897)

En 1878, les groupes ouvriers partisans de l'action politique légale, les «évolutionnistes» comme les appelaient les révolutionnaires, constituèrent un Parti socialiste flamand et un Parti socialiste brabançon, qui fusionnèrent en janvier 1879 en un premier Parti socialiste belge. Les Verviétois n'en étaient pas. Dans la région, le mouvement ouvrier était alors quasi anéanti. Pierre Fluche entreprit de le relancer, au début des années 1880. Fluche était alors tenancier de café : il avait perdu son emploi de tisserand en 1874 et avait travaillé comme mécanicien chez Houget durant trois ans. En 1881, il fonde un groupe politique (le cercle «En Avant») et l'année suivante un nouveau journal, *La Sentinelle*. Celui-ci (qui devint l'organe officiel du Parti socialiste en 1883) combattit les thèses anarchistes, «principes de désagrégation et de dissolution». Aux élections communales d'octobre 1884, il soutint une liste radico-socialiste composée de deux membres d'«En Avant» et deux libéraux progressistes. Un pas décisif avait été accompli dans le lent processus d'alignement des militants verviétois sur leurs coreligionnaires.

L'Association des Mécaniciens (1882)

Toujours sous la direction de Fluche, *La Sentinelle* poussa à la reconstitution du syndicat des tisserands et d'autres organisations. Parmi elles, l'«Association des Mécaniciens et Métallurgistes de Verviers et environs» vit le jour au début de 1882; sa première réunion eut lieu chez Pagnoulle, rue du Vieil-Hôpital. En avril 1885, 59 organisations ouvrières fondaient à Bruxelles le Parti Ouvrier Belge (P.O.B., ancêtre de l'actuel P.S.). Dix d'entre-elles seulement étaient wallonnes. Sur les dix groupes wallons représentés, quatre étaient de Verviers : le cercle «En Avant», le syndicat des tisserands, celui des métallurgistes, enfin la «Meunerie et

boulangerie coopérative», créée en novembre 1884 principalement par Jean Fraiture dit Defraiteur.

Seule la coopérative avait alors une certaine importance (1.500 membres en 1886). Les trois autres groupes pas : «En Avant» dut renoncer à la publication de *La Sentinelle* en 1885, les syndicats des tisserands et des métallos ne faisaient guère parler d'eux. En 1887, Fluche et Defraiteur tentaient d'ailleurs de lancer un nouveau journal (*Le Tirailleur*, qui disparut très vite) en reconnaissant que le Parti Ouvrier «comme un navire désemparé, cherchait à se ressaisir à Verviers». On peut voir un autre signe de la faiblesse du mouvement ouvrier verviétois à cette époque — et de l'état des esprits — dans le calme qui régna dans la région lors des événements de mars 1886. Durant plusieurs jours, tout l'axe industriel wallon avait été le théâtre de violentes émeutes ouvrières. De Liège à Charleroi, la bourgeoisie avait pu découvrir (enfin ..) l'ampleur de la question sociale, «à la lueur des incendies». Verviers, jadis principal foyer de l'Internationale en Belgique, était demeurée à l'écart de cette bourrasque sociale.

L'enquête de 1886

A la suite des événements de mars, le gouvernement catholique (au pouvoir de 1884 à 1914) créa une Commission d'enquête sur le travail industriel. Celle-ci établit un questionnaire en cent points, qu'elle adressa aux patrons, aux Chambres de commerce, aux groupes ouvriers. Les réponses furent publiées. La Commission procéda aussi à une enquête orale dans les diverses régions du pays; elle siéga à Verviers les 16, 17 et 23 septembre. Les procès-verbaux de ces séances furent eux aussi publiés. Ces documents permettent de saisir la situation et les griefs des méllurgistes verviétois quinze ans après leur premier mouvement de revendication. Un son de cloche patronal nous est aussi fourni par le directeur de la S.A. Verviétoise pour la construction de machines (la firme Houget), qui répondit au questionnaire. Cette entreprise étant la principale de la place, on peut supposer que les conditions de travail dans la métallurgie verviétoise en général étaient assez proches de celles décrites ici — ou en tous cas l'opinion qu'avaient les patrons mécaniciens de ces conditions de travail.

Selon la direction de la S.A.V. en effet, la situation du personnel est correcte : les ateliers sont d'une salubrité parfaite (chauffage à la vapeur, éclairage au gaz, excellente aération), le travail n'a aucune influence sur la santé des ouvriers, s'il se produit des accidents, ils ne sont dûs qu'à l'imprudence des travailleurs, il n'y a aucune mesure nouvelle à prendre en matière de sécurité et

d'hygiène. Le contrat de travail n'existe pas, mais la société aide ses ouvriers blessés ou malades; elle possède pour cela une caisse de secours contrôlée par les ouvriers et alimentée par des retenues sur les salaires (50 cts. par quinzaine). La plupart des ouvriers ne sont pas assurés d'une retraite par contre, n'étant pas affiliés à des caisses ou sociétés mutuellistes. Il n'y a pas lieu d'augmenter les salaires : toute hausse des revenus coïnciderait avec un accroissement de la consommation d'alcool ...

Après ces considérations patronales, quelques observations moins subjectives, toujours extraites des réponses de la S.A.V. à la Commission. Les salaires dans l'entreprise s'élèvent alors à 4 F. par jour pour les ajusteurs, les mouleurs et les forgerons, 3,75 F. pour les menuisiers, 3,50 F. pour les tourneurs et 2,75 F. pour les manœuvres. Les enfants de 12 à 16 ans gagnent 1 F. par jour; ils travaillent comme «aides» et apprennent donc leur métier «sur le tas» : rien n'est organisé en matière d'apprentissage. Ces enfants représentent 8 % du personnel (plus de la moitié de celui-ci vient des localités voisines). Les ouvriers travaillent généralement tous les jours sauf le dimanche; 1 % environ chôme volontairement un jour par semaine, 2 % restent le dimanche à l'atelier (une journée de 5 h.) pour l'entretien du matériel (graissage, réparations). En cas de forte demande, on travaille parfois de nuit : comme celles du dimanche, ces heures supplémentaires sont payées au tarif normal.

Les revendication des métallos

Au cours des séances qu'elle tint à Verviers, la Commission entendit notamment les griefs de plusieurs métallos. On a déjà pu lire le témoignage de J.J. Latin, mouleur accidenté. Antoine Ronfosse, ajusteur — mécanicien chez Snoeck, apporta des éclaircissements sur la grève qui venait d'affecter cette firme (nous y reviendrons) et dénonça une pratique abusive encore fort répandue alors : le contre-maître de l'usine tenait une boutique de denrées alimentaires et de vêtements et favorisait les ouvriers qui se fournissaient chez lui, au contraire «ceux qui n'y allaient pas se trouvaient bien souvent dans l'impossibilité de gagner leur vie». Enfin, la Commission reçut un rapport présenté par Gustave Lewalle au nom de l'Association des Mécaniciens et Métallurgistes. Ce document constitue un cahier de revendications précis et détaillé. A sa lecture, on perçoit tous les griefs des métallos et combien leur appréciation des conditions de travail différait de celle du patronat.

«En 1871 une entente eut lieu entre les patrons et les ouvriers du syndicat des

mécaniciens pour la durée du travail journalier, qui fut fixée à dix heures, mais depuis plusieurs années déjà on n'en tient plus compte. On fait travailler durant des heures supplémentaires pour finir à bref délai les commandes, ce qui amène forcément des chômages nuisibles au bien-être des travailleurs. En conséquence, nous demandons l'abolition du travail payé aux pièces ou à forfait, et proposons de le remplacer par une journée de 8 heures de travail avec un minimum de 4 F., et 25 % d'augmentation pour les heures supplémentaires — en cas de nécessité constatée».

«Nous demandons aussi l'établissement d'une commission d'hygiène à laquelle on adjoindrait l'élément ouvrier, pour faire la visite des ateliers, ainsi qu'un comité composé moitié de patrons et moitié d'ouvriers, pour la visite des installations de machines, afin de prévenir les accidents.»

«On pourrait aussi créer un atelier corporatif dans le syndicat des mécaniciens. Cet atelier servirait d'école professionnelle pour former des ouvriers d'élite, dont le nombre tend à diminuer tous les jours par suite de l'introduction des machines — outils».

«Nous demandons la fixation de l'âge de 14 ans pour l'admission des apprentis dans les usines. Nous demandons la responsabilité réelle des patrons en matière d'accidents pendant le travail. Il faudrait qu'ils fussent tenus de démontrer que l'accident provient de la faute de l'ouvrier à une commission mixte faisant l'enquête administrative en même temps que l'enquête judiciaire. Nous demandons la création d'une caisse gérée par l'Etat et alimentée par des retenues sur le salaire. Cette caisse paierait quand il serait démontré que l'accident est dû à l'imprudence de l'ouvrier.»

«Nous demandons qu'il soit interdit aux patrons, contre-maîtres ou autres employés, de faire un négoce. Nous demandons la création d'une bourse de travail dans les localités industrielles pour faciliter les rapports entre le travail et le capital.»

«Nous demandons une loi reconnaissant la personnalité civile aux syndicats, le droit de posséder, d'ester en justice, etc. Nous demandons que l'on crée une commission mixte pour vider les conflits survenant entre patrons et ouvriers».

«Nous demandons la révision de la loi sur les prud'hommes sur une base

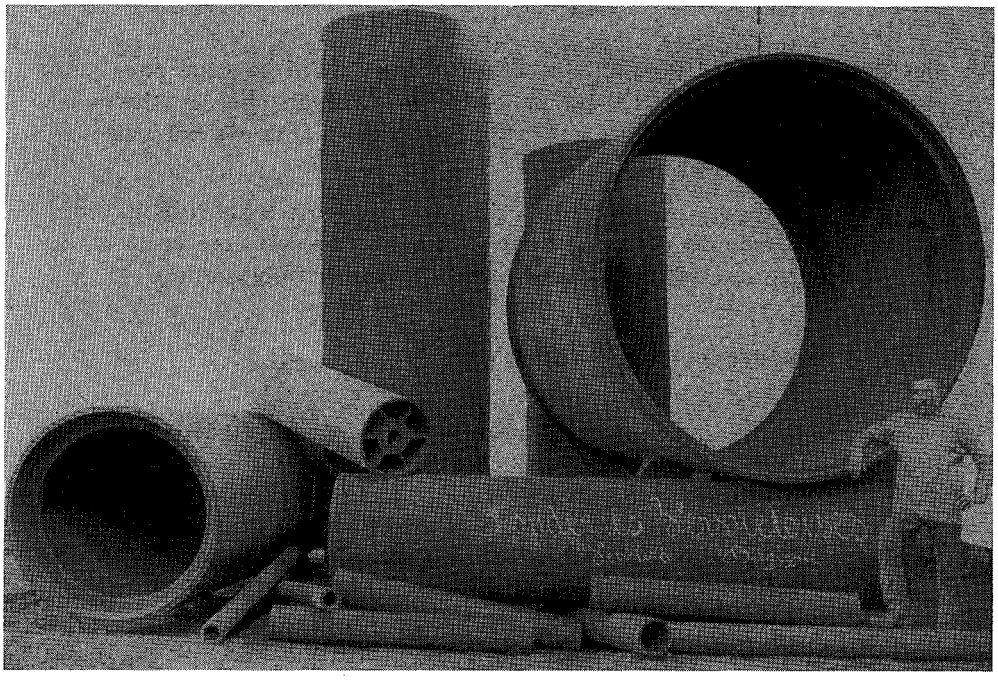
plus démocratique. Il faudrait que l'élément ouvrier fut consulté pour cette révision. Nous demandons l'abolition des caisses de secours dans les ateliers, ou leur remise entre les mains des ouvriers avec la gestion faite par exu-mêmes».

«Au point de vue politique, nous demandons enfin : le suffrage universel pur et simple; l'amnistie pour les condamnés à la suite des derniers événements de Charleroi, Liège et Gand; l'instruction gratuite, laïque et obligatoire».

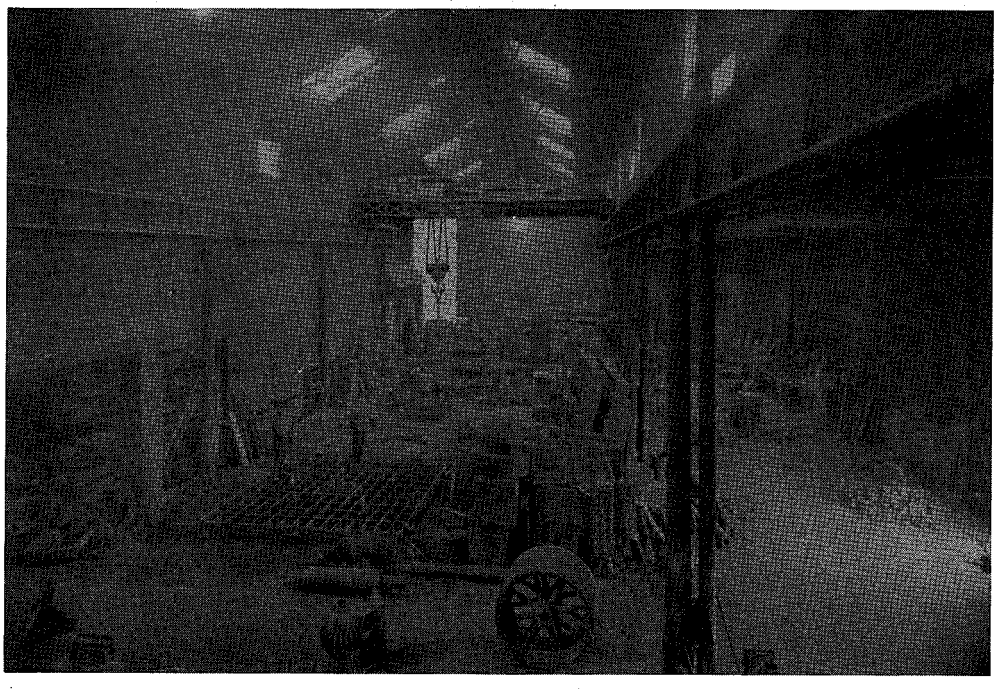
La Fédération nationale des Métallurgistes

Le programme que Gustave Lewalle exposa devant la Commission avait été adopté dans ses grandes lignes, très peu auparavant, par le premier Congrès national des syndicats de métallurgistes. L'idée de cette réunion en vue de la formation d'une Fédération avait pris corps au sein du syndicat bruxellois à la faveur de deux événements. D'abord, ce syndicat avait eu à soutenir une longue grève à Schaerbeeck; ne disposant pas d'un avoir suffisant, il avait envoyé des listes de souscription dans le pays, qui furent bien accueillies. C'est ensuite l'Association verviétoise qui avait fait de même à l'occasion du conflit qu'évoqua Antoine Ronfosse devant la Commission. Cette grève chez Snoeck avait été provoquéee par un surcroît de travail sans augmentation de salaire : les ouvriers payés aux pièces avaient reçu des travaux nécessitant plus de temps mais sans qu'ils soient payés davantage; le personnel qui avait quitté les ateliers fut licencié. Le syndicat envoya des listes de souscriptions aux autres organisations du pays. De là l'idée de la création d'un organisme national. Sa mise en place fut lente.

Le syndicat bruxellois convoqua un Congrès les 12 et 13 septembre 1886. Quatorze associations groupant 3.400 membres se firent représenter. Toutes adhéraient au P.O.B. Quatre étaient flamandes, six bruxelloises, deux liégeoises, une de Tubize et une de Verviers. Le Congrès adopta un programme et désigna un comité (exclusivement bruxellois) chargé de veiller à la création effective de la Fédération. Cela ne se fit pas sans difficultés : en dépit des résolutions votées, l'idée de solidarité nationale n'était pas encore entrée dans les esprits. Les groupes ne payèrent pas leur cotisation à la caisse nationale de grève. Celle-ci fut même supprimée en décembre 1888, et la cotisation fixée alors à 5 cts. par membre et par mois. En juin suivant, le Congrès de la Fédération adoptait une proposition du syndicat anversois obligeant les organisations adhérentes à s'affilier collectivement au P.O.B; ce problème des liens organiques avec le Parti socialiste devait être encore soulevé par la suite.



Les Fonderies Verviétoises au début du siècle
(vue des ateliers et de la production)



Divergences entre métallos verviétois

A la fin des années 1880, les métallos verviétois avaient été fortement affaiblis par des querelles intestines, et une scission. Leur Association comptait près de 300 membres lorsqu'un commencement de grève générale éclata chez les métallurgistes du Centre puis gagna le Brabant. Le mouvement était désapprouvé par la direction du P.O.B., qui chargea Joseph Maigray (d'Ensival) de persuader les Verviétois de ne pas s'y associer. Ce qui fut fait au cours d'une séance houleuse. Cette attitude du P.O.B. découragea nombre de membres qui abandonnèrent le syndicat. Les séances suivantes furent orageuses : on se reprochait mutuellement d'avoir mal compris ses devoirs. Une véritable débandade s'ensuivit, l'Association perdit les 2/3 de ses effectifs (elle aurait compté 124 affiliés en 1887).

En outre, la centaine de membres demeurés fidèles au syndicat se sépara en deux camps sur la question de l'affiliation à la Fédération nationale; certains y étaient opposés par souci de préserver l'autonomie de l'organisation et parce qu'ils craignaient de devoir réclamer des cotisations plus élevées en une période déjà difficile. Une minorité s'affilia à la Fédération, sous le titre « Chambre syndicale des Métallurgistes de Verviers et environs ». L'ancienne Association susbsista néanmoins. La querelle se poursuivit durant plusieurs années; elle fut longuement évoquée au Congrès national du P.O.B. tenu à Verviers en juin 1891. L'année suivante, le Congrès du P.O.B. décida l'obligation pour tous les syndicats affiliés (comme l'étaient les deux groupes de métallurgistes de Verviers) de faire partie de leur Fédération professionnelle, à partir du 1er mars 1893 : l'Association était visée. Ce fut sans doute un élément dans la réunification des métallos verviétois, accentué peu après par l'essor syndical qui se produisit à la faveur de la grève générale d'avril 1893.

L'agitation pour le suffrage universel

Il semble que la caisse nationale de grève ne fut effectivement mise en place par la Fédération qu'aux environs de 1895, malgré les engagements pris par les syndicats en ce sens lors des Congrès de 1890 et des années suivantes. A ce moment, la Fédération n'existait guère que sur le papier. Elle prit néanmoins une part active dans l'agitation pour le suffrage universel. En 1891, le Congrès de Jolimont avait décidé que la Fédération avait pour devoir « de propager la grève générale et d'y recourir si nécessaire pour obtenir le suffrage universel, seul moyen de réaliser les réformes nécessaires au relèvement du prolétariat ». Une campagne de propagande en ce sens fut ensuite organisée. Et, en avril 1893, plusieurs

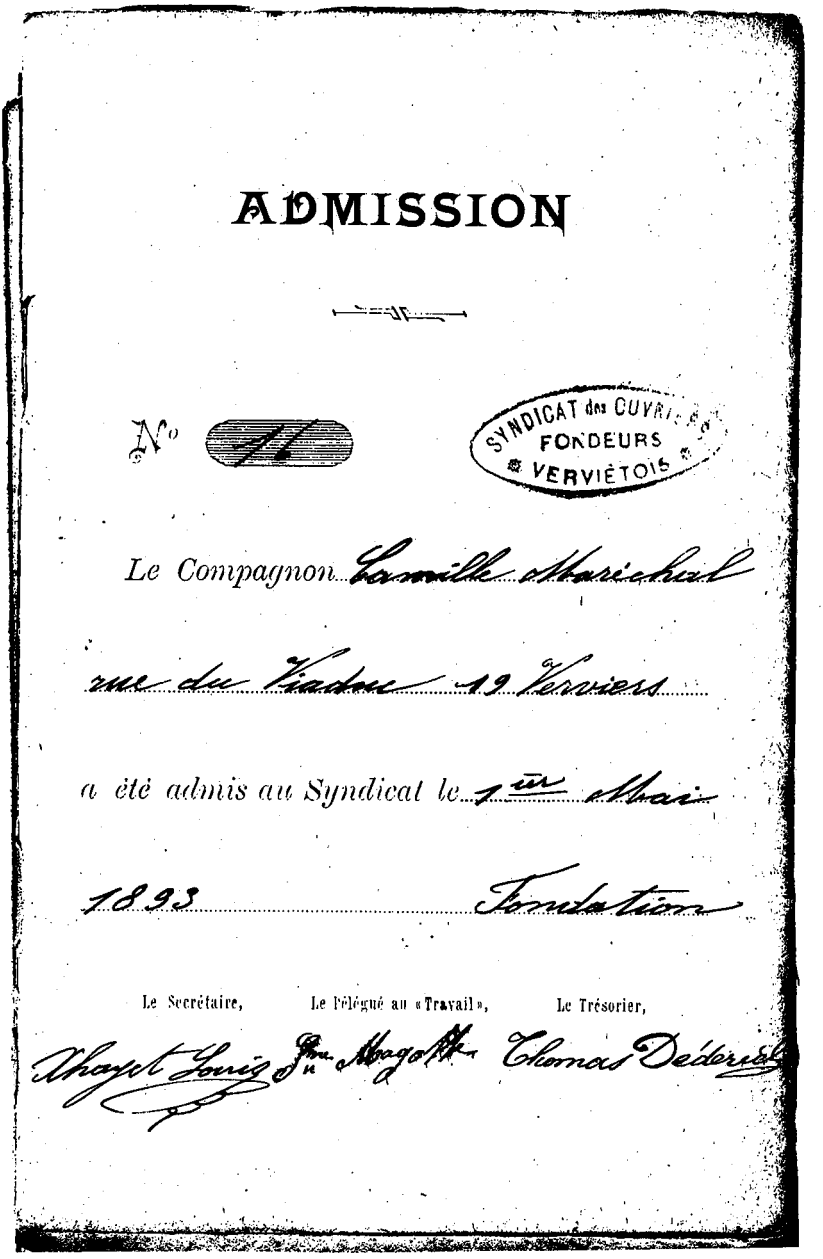
dizaine de métallurgistes participèrent à la grève générale décrétée par le P.O.B. On sait que le mouvement devait aboutir au vote plural aux premières élections législatives (1894), puis communales (1895) auxquelles prirent part tous les citoyens.

Une autre conséquence directe de la grève fut un accroissement notable des effectifs syndicaux et la reconstitution de nombreuses organisations. A Verviers, un Syndicat des Ouvriers Fondeurs fut créé dans la foulée de la grève (1er mai 1893) — par Nicolas Dohogne notamment — ainsi qu'un Syndicat des Chauffeurs-machinistes. Avec celui des Mécaniciens, ils regroupaient ensemble 450 membres environ en 1895, 611 l'année suivante, 650 à 700 en 1897. Tous trois étaient membres de la Fédération nationale et du P.O.B. Dès 1893, ils constituèrent une «Fédération des Métallurgistes de la Vallée de la Vesdre» qui prit le nom l'année suivante d'«Association des groupes de la Métallurgie de la Vallée de la Vesdre». Quant à la Fédération nationale, elle comprenait en 1896, 19 organisations totalisant 3.822 membres; ses effectifs avaient doublé l'année suivante : 7.600 membres (répartis en 33 syndicats).

L'organisation des métallos verviétois vers 1895

Les métallurgistes, les mécaniciens notamment, étaient unis à nouveau depuis un an à peine, que les griefs des travailleurs formaient déjà un important dossier de réclamations. Le comité directeur (composé de trois délégués de chaque section d'atelier, qui se réunissaient une fois par mois) conseillait cependant la prudence, prêchait la patience, estimant que le syndicat devait acquérir une force durable avant de se lancer dans un mouvement quelconque. Mais vers octobre 1895, les ajusteurs d'une des plus grosses firmes de la place se mirent spontanément en grève pour une question salariale (certains travaux leur étaient payés 50 à 80 % moins cher qu'ailleurs). La grève fut soutenue par l'Association, après l'envoi d'une délégation au patron. Elle dura huit jours, et se solda par une victoire.

Durant ce conflit, les grévistes avaient bénéficié des secours financiers de la Fédération nationale, qui avait elle aussi appuyé la grève. Inversément, les métallos verviétois versèrent à cette époque près de 2.000 F. d'aide aux métallurgistes gantois lock-outés. Ils décidèrent d'ailleurs en février 1896 la création d'une caisse spéciale pour ces versements de solidarité nationale ou internationale, alimentée par une cotisation spéciale : cette institution devait permettre de répondre à l'avenir à toute demande de subside en évitant les tracasseries patronales suscitées par la circulation de listes de souscription dans les usines.



ADMISSION

N° 11

SYNDICAT des OUVRIERS FONDEURS VERVIÉTOIS

Le Compagnon Camille Maréchal

rue du Viaduc 19 Verviers

a été admis au Syndicat le 1er Mars

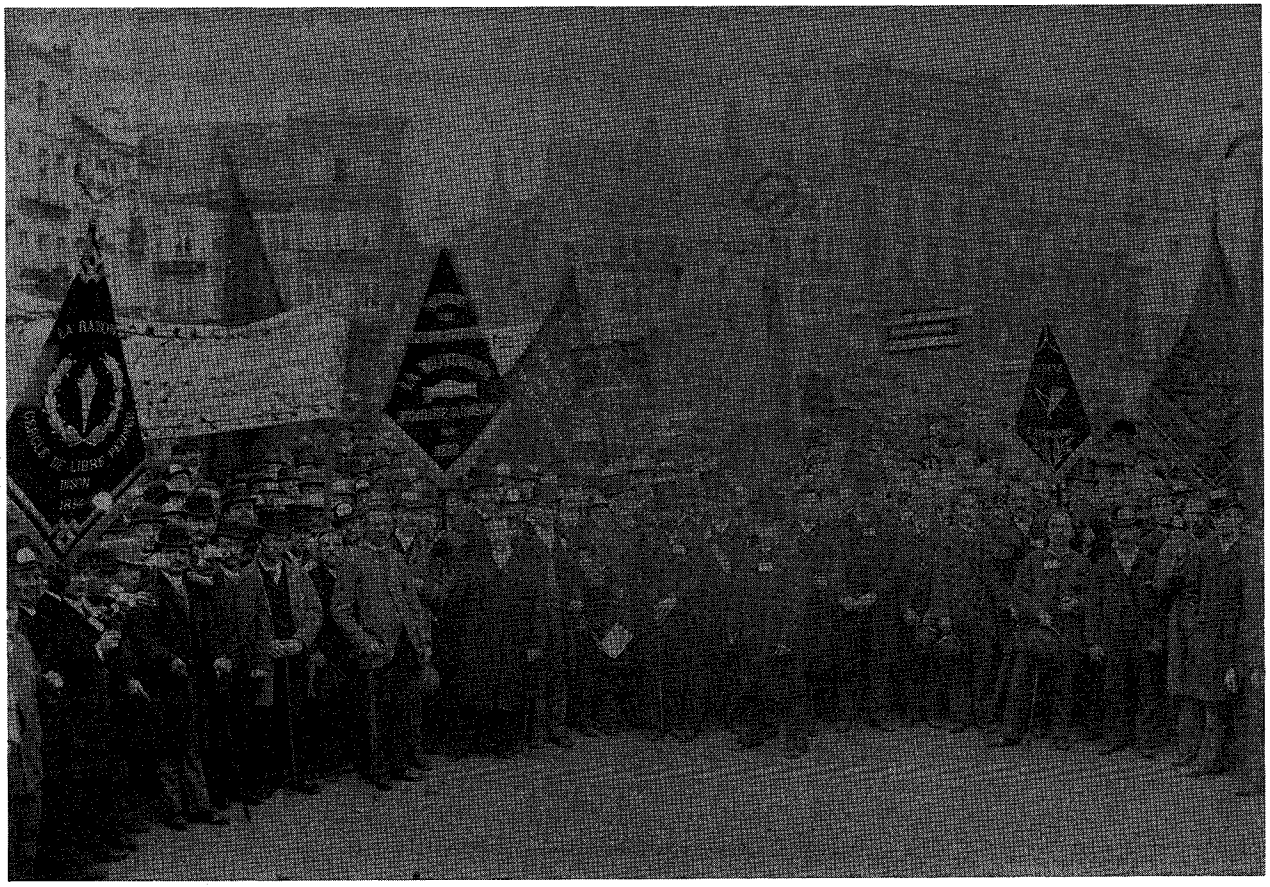
1893 Fondation

Le Secrétaire, Le Délégué au « Travail », Le Trésorier,

Chapuis Louis Jn Magotte Thomas Dédéreux

Carnet d'un membre fondateur
du syndicat des ouvriers fondeurs (1893)

(Coll. A. Dohogne)



Manifestation du 1er mai 1892

Quelques noms de leaders parmi les militants syndicaux de cette fin du XIXe siècle sont parvenus jusqu'à nous. Louis Xhayet, Guillaume Magotte et Thomas Déderich formaient alors le bureau exécutif du Syndicat des Fondeurs. Un certain Noël et Alphonse Grosjean représentèrent l'Association des Mécaniciens aux Congrès du P.O.B. de 1891 et 1892. Aux Congrès de 1897 et 1898, ces délégués étaient Jean Lecomte, Nicolas Jacobs, Maréchal, Van Hoorzele, Lejeune, Pirnay, Bernard, Witterhagen, Juncker. Piron, Rodelet, Grignard, Pirard étaient alors mandatés par les Chauffeurs-machinistes. Ce syndicat et celui des Mécaniciens adhéraient à ce moment à la Fédération verviétoise du P.O.B.; en revanche, celui des Fondeurs faisait partie d'une Fédération socialiste rivale : il nous faut dire un mot de cette particularité.

La division du socialisme verviétois

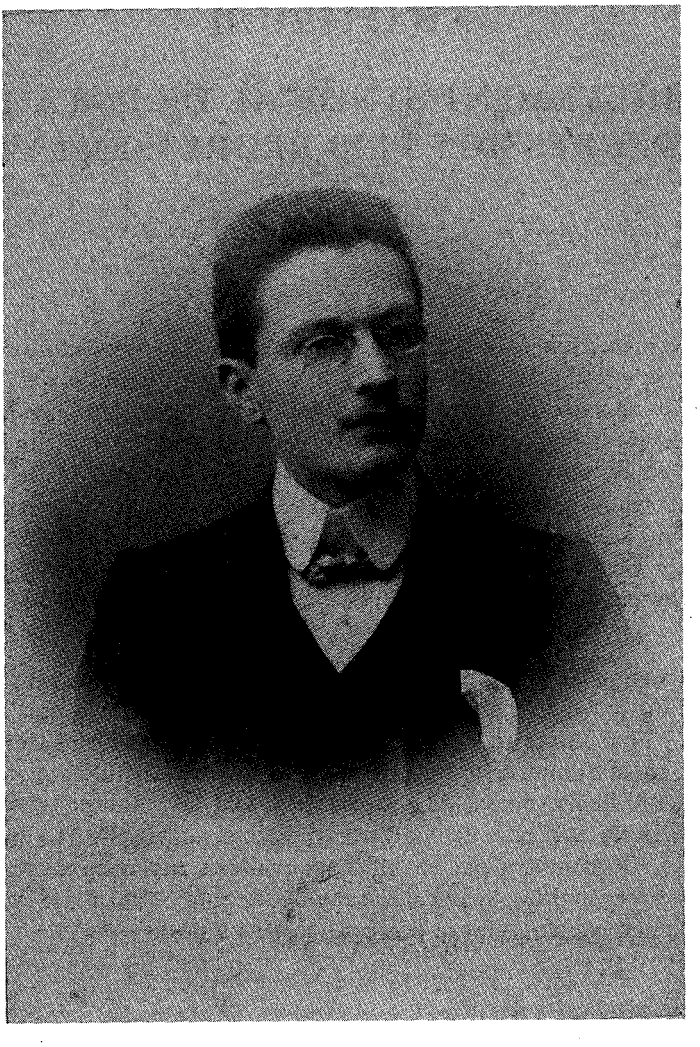
La Fédération verviétoise du P.O.B. comprenait une quinzaine de groupes ouvriers situés à Verviers même, dont la boulangerie coopérative (1.800 affiliés en 1893), la Mutualité (450 membres), la société de Gymnastique «Les Gaulois» (400), le cercle «Le Devoir» (120 membres), etc. Elle était dirigée par Jean Fraiture dit Defraiteur et par Joseph Demoulin alias Joseph Desauris, deux fondateurs de la coopérative en 1884 avec Pierre Fluche. Mais ce dernier était alors, lui à la tête d'une autre Fédération socialiste, la Fédération d'arrondissement : elle comprenait davantage de groupes (une trentaine, dont les 2/3 situés en dehors de Verviers) mais moins de membres au total. Elle se préoccupait surtout de l'action politique, tandis que la Fédération verviétoise donnait la priorité aux activités coopératives et syndicales. A certains moments, chacune eut son hebdomadaire et même sa Maison du Peuple. Cette division du socialisme verviétois mina gravement le mouvement ouvrier local durant une dizaine d'années. Elle affecta aussi les métallos, puisque les Mécaniciens (et assimilés) et les Chauffeurs-machinistes adhéraient à la Fédération verviétoise, les Fondeurs à la Fédération d'arrondissement.

La concorde avait cessé de régner entre dirigeants socialistes dès 1887 lorsque Defraiteur avait créé «La Ruche ouvrière», une société qui avait pour but l'exploitation de locaux pour les réunions des groupes socialistes. Cette nouvelle institution lésait les intérêts personnels de militants comme Fluche ou Adolphe Gierkens : jusque là, les groupes tenaient leurs réunions dans leurs cafés (moyennant location). Ce fut le point de départ d'une opposition qui prit souvent les allures d'une querelle personnelle entre Fluche et Defraiteur, encore qu'elle était plus profonde. En 1888, le premier créa une boulangerie coopérative (qui

sombra rapidement), pour concurrencer celle animée par Defraiteur. Celui-ci réagit en fondant un cercle politique («Le Devoir») rival d'«En Avant». Dès 1890, le conflit débouche sur la scène électorale : «Le Devoir» présente une liste aux élections communales, mais «En Avant» soutient une autre liste, comprenant des socialistes mais aussi des petits commerçants, unis «pour la défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs et des commerçants». Il est évident que les intérêts matériels des seconds n'allaient pas dans le sens d'une extension du mouvement coopératif cher à Defraiteur. En 1891, la tendance Fluche crée la Fédération d'arrondissement, qui se pose en rivale de la Fédération verviétoise mise en place par Defraiteur l'année précédente.

L'hostilité entre les deux formations et leurs leaders fut vive. La scission du socialisme verviétois était aussi, en effet, le résultat d'un affrontement fondamental entre deux conceptions du mouvement ouvrier. Selon Fluche, la Fédération verviétoise (notamment sa coopérative et son journal) nuisait aux intérêts électoraux du Parti en faisant du tort à certains commerçants; pour Defraiteur, «une institution du Parti étant en jeu, nous n'avons pas à voir la question d'opportunité électorale, autrement il faudrait à tout moment mettre son programme en poche pour plaire aux électeurs». A trois reprises, les deux Fédérations parvinrent à une réunification (provisoire) afin de présenter une façade unitaire pour les élections : législatives (1894), communales (1895) et provinciales (1896) au suffrage universel.

Les législatives de 1894 se soldèrent par l'élection de quatre députés socialistes (tous membres de la Fédération d'arrondissement : Malempré, Gierkens, Niezette, Dauvister). Les communales aboutirent à Verviers à une victoire de la «Concentration démocratique» (cartel socialistes — libéraux progressistes) et l'élection de Pierre Fluche comme échevin de l'Etat-civil l'année suivante. Mais en février 1897, les deux tendances s'affrontèrent pour les élections prud'hommales. L'intérêt de la classe ouvrière n'avait pas prévalu sur les querelles intestines. Les métallos se divisèrent à cette occasion. La liste des quatre candidats de la Fédération d'arrondissement comprit un mouleur, J. Crets; celle de la Fédération verviétoise était conduite par un mécanicien, A. Thiry et comprenait aussi E. Dechef, plombier zingueur. Le scrutin se solda par une nette défaite de la Fédération verviétoise.



Nicolas Jacobs, un des responsables de l'Association des Métallurgistes de Verviers à la fin du XIXe siècle.

(Coll. A. Dohogne)

CHAPITRE III

LE MOUVEMENT SYNDICAL DE 1898 A 1906 : REGRESSION PUIS REDRESSEMENT

Les dernières années du XIX[e] siècle furent celles de la réunification du P.O.B. local. Elle se déroula en trois étapes. Au niveau des Fédérations d'abord (qui fusionnèrent en avril 1897), puis des organes de presse (les deux hebdomadaires rivaux cédèrent la place à un nouveau journal en août 1898), enfin au niveau des cercles politiques verviétois : «Le Devoir» et la «Ligue électorale des ouvriers et des commerçants» (qui avait remplacé «En Avant» à la veille des communales de 1895) furent fondus en avril 1899 en un seul organisme «L'Union socialiste verviétoise». Ce dernier accord fut conclu, semble-t-il, au détriment de Defraiteur qui démissionna peu après de toutes les fonctions qu'il exerçait au sein du Parti.

Les dissenssions qui minaient le socialisme verviétois depuis plus de dix ans — on en trouvera encore un exemple à l'occasion de la grève Houget de 1898 — prirent fin à un moment où le mouvement ouvrier traversait une phase difficile (et ceci explique sans doute en partie cela). Le P.O.B. avait perdu ses quatre députés en 1898. Ses difficultés financières étaient telles qu'il dut renoncer à remplacer son permanent après le départ de Mathieu Rahier en juillet 1898. La boulangerie coopérative, florissante jusqu'en 1893, connaissait maintenant des déboires. Enfin, les organisations syndicales subissaient entre 1896 et 1898 une série importante de revers qui devait les réduire quasi à néant.

Les défaites syndicales de 1896

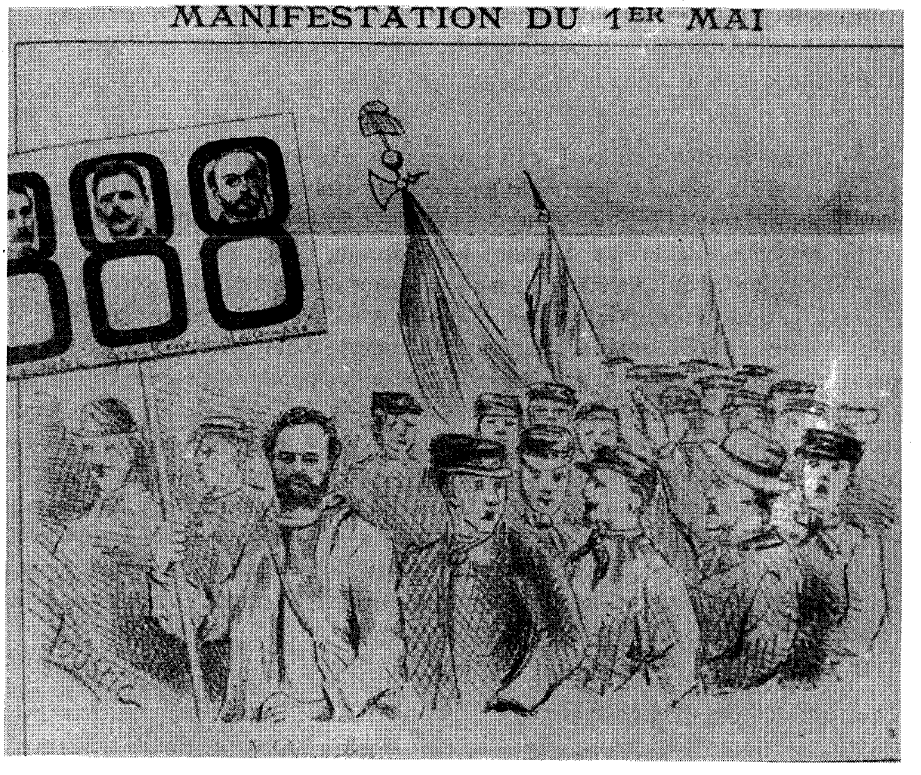
Le 17 avril 1896, après avoir déjà soutenu une dizaine de grèves partielles depuis janvier, la Fédération des tisserands décrétait (après un référendum) la grève générale contre le tissage à deux métiers (système obligeant le tisserand à

surveiller deux machines simultanément au lieu d'une seule). Le conflit engloba environ 2.300 grévistes et mit en chômage technique quelque 1.500 autres (parmi lesquels par exemple les mécaniciens chargés de l'entretien des machines dans les grandes usines textiles, ou encore les chauffeurs-machinistes, etc). La grève se termina le 19 mai par un échec incontestable. *Le Jour* écrivit alors : « la grève se finit en débandade et on se demande si cette débâcle ne va pas emporter dans son courant dévastateur tous les organismes, tous les groupements ouvriers ». De fait, des 34 sections qui constituaient la Fédération des tisserands en 1896, il n'en subisterait que 3 en 1900.

Comme l'écrivit plus tard Jean Roggeman, « l'esprit de solidarité était mort dans les ateliers, c'était la lutte individuelle entre affamés pour la moins mauvaise place, pour le travail le plus avantageux ». Cette observation vaut pour les autres corps de métier, le textile donnant alors le ton, en général, dans l'industrie verviétoise. En ce qui concerne les métallurgistes, la régression — spectaculaire ! — des organisations se produisit en deux temps, à l'occasion d'abord de l'échec de deux conflits en 1896, ensuite et surtout d'une grave défaite chez Houget deux ans plus tard. Les deux mouvements de 1896 eurent lieu pendant la grève générale des tisserands et connurent la même issue que celle-ci. Le 20 avril, les 117 ouvriers mécaniciens de l'usine Snoeck à Ensival reprenaient le travail après trois semaines de lutte pour une amélioration des conditions de travail sans avoir rien obtenu. Défaite également, fin mai, pour la centaine d'ouvriers de la fonderie Lamoureux et Cie (aussi à Ensival), en grève depuis le 4 avril pour empêcher le renvoi de travailleurs syndiqués. Un échec semblable dans la plus grosse firme de la place durant l'été 1898, acheva de désagréger quasi complètement l'organisation des métallurgistes.

La grève de l'été 1898 chez Houget

La grosse construction mécanique était en crise en 1898. La majorité des ouvriers ne prestaient que 6 à 7 h. par jour et beaucoup se trouvaient en chômage forcé le lundi. Fin juin, le directeur de la S.A. Verviétoise pour la construction de machines (alors Fernand Houget) acceptait une commande de quatre assortiments de machines vendues à prix réduit, ce qui impliquait pour sa réalisation une réduction « temporaire » (?) de 10 % des salaires. Le personnel avait d'abord accepté mais l'Association des Métallurgistes le fit revenir sur sa décision, en soulignant qu'il s'agissait d'une question de principe, et que les autres patrons constructeurs abaisseraient eux aussi les salaires pour soutenir la concurrence avec Houget. Le 14 juillet, 160 des 200 ouvriers de la firme cessent le travail.



Dessin paru dans «Le Pont de Polleur» à l'occasion du 1er mai 1898, dont le thème était la journée de 8 heures. Le candidat socialiste aux prochaines législatives, de Brouckère, porte le panneau sur lequel on reconnait trois députés socialistes verviétois (de gauche à droite) : Davister, Gierkens et Malempré.

Le conflit va durer six semaines. Dès le 23 juillet, Houget licencie tous les grévistes et publie des offres d'emploi précisant : «Les ouvriers faisant partie d'un syndicat quelconque ne seront pas admis». Mais la solidarité va encore jouer dans tous les ateliers de la ville, «chacun comprenant que c'est son avenir qui est en jeu et que si les grévistes Houget sont vaincus, c'est en définitive la corporation des mécaniciens toute entière qui payera les frais de cette grève» (*Le Parti ouvrier*). Durant tout le conflit, le comité de grève siège en permanence à la Maison du Peuple; il reçoit des dons de toutes les usines. La caisse de grève peut ainsi allouer 3 F. par jour aux pères de famille, 2 F. aux célibataires et 1 F. aux apprentis; en outre les grévistes affiliés au syndicat (85 sur 160) reçoivent une indemnité supplémentaire de la Fédération nationale. Début août, celle-ci envoie une délégation soutenir les travailleurs en lutte.

Le 7 août, les grévistes repoussent les propositions de Houget : réintégration de tout le personnel sauf 8 «meneurs», diminution de 10 % sauf pour les ouvriers restés au travail. Mais vu la crise, il n'était guère possible pour les grévistes de trouver de l'emploi ailleurs, le nombre de chômeurs étant déjà important dans le secteur; et à la mi-août, une cinquantaine de métallos sans emploi avaient déjà accepté une place chez Houget, malgré les appels à la solidarité répétés dans *Le Devoir* (journal de Defraiteur). A la fin du mois, les ouvriers en grève reprirent le travail aux conditions patronales (du moins les 2/3 d'entre-eux, les autres étant définitivement remplacés). En outre, chaque ouvrier ne fut accepté qu'après avoir signé l'engagement formel de ne plus faire partie d'aucun syndicat.

La suite est aisée à imaginer : en 1900, il n'y avait plus que 130 métallurgistes syndiqués (sur plus de 1.500 travailleurs), contre 650 trois ans plus tôt ... Ajoutons que la grève Houget fut l'occasion de vifs incidents au Conseil communal entre le socialiste Henri Angenot, principal représentant de la tendance Defraiteur, et l'échevin Fluche. Le premier avait soutenu la grève des mécaniciens jusqu'au bout (dans *Le Devoir* notamment) tandis que le second tenta au contraire de mettre un terme au conflit qui selon lui «devait porter la ruine surtout dans le petit commerce de Gérardchamps». Fluche critiqua l'attitude du *Devoir*, l'accusant d'avoir aggravé la situation et plongé les ouvriers dans la misère. Ces disputes publiques entre leaders ouvriers n'étaient pas faites pour renforcer les convictions des militants.

Relations avec les Fédérations nationale et provinciale

Les organisations des métallurgistes verviétois ont donc perdu 80 % de leurs

effectifs en l'espace de deux ans. Le nombre de membres de la Fédération nationale par contre resta relativement stable (6 à 7.000) jusqu'en 1905. Depuis 1896, la cotisation fédérale était de 30 cts. par mois, dont 5 étaient affectés à la caisse de résistance. Outre celle-ci, une caisse de chômage, une caisse d'assurance contre les maladies et les accidents, enfin une caisse de pension furent également créées. En 1905, la cotisation était montée à 65 cts. dont 10 pour la caisse de grève et 50 pour la caisse de chômage; les cotisations aux caisses de maladie (1 F.) et de retraite (50 cts.) étaient facultatives.

La Fédération continua de participer aux grandes luttes politiques, notamment la grève générale de 1902 qui, comme celle de 1893, visait l'obtention du suffrage universel pur et simple. La question de l'affiliation collective au P.O.B. fut sujette à controverse. Au Congrès de 1904, les métallurgistes verviétois demandèrent si la Fédération accepterait des syndicats neutres, indépendants du P.O.B. Après de larges débats dans les organisations, un Congrès extraordinaire en septembre 1906 maintint l'obligation de l'affiliation au P.O.B. pour tous les syndicats adhérants à la Fédération. Il n'est pas étonnant de voir les syndicats verviétois soulever ce problème en 1904. En effet, la renaissance syndicale qui se produisit à Verviers sous l'impulsion de Jean Roggeman à partir de 1900 s'effectua sous le signe de la neutralité syndicale. Ce fait n'est sans doute pas étranger au retrait des métallurgistes verviétois de la Fédération nationale au début de ce siècle : le Syndicat des Fondeurs l'abandonna en janvier 1901, celui des Mécaniciens et assimilés (l'Association des Métallurgistes) à l'automne 1905. Par contre, les métallurgistes verviétois adhérèrent à la Fédération des Métallurgistes de la Province de Liège dès sa fondation en 1905.

L'action de Roggeman et du «Travail»

En janvier 1900, trois ouvriers tisserands fondent *Le Tisserand*. Essentiellement rédigé par Jean Roggeman, ce nouveau journal analyse les causes de l'effondrement syndical après 1896 et appelle à une reconstitution des organisations. Ce redressement va s'effectuer sous son impulsion, la bonne marche de l'industrie aidant. En juillet, *Le Tisserand* devient l'organe des syndicats de tisserands dont les nouveaux statuts interdisent expressément l'affiliation collective à un parti politique. Ce principe de la neutralité syndicale était déjà appliqué depuis 1893 par la plupart des syndicats locaux (exceptés les métallos notamment) mais n'était pas encore statutaire. C'est le cas désormais. Et lorsqu'en 1902 neuf syndicats verviétois fondent la Confédération syndicale régionale, les statuts de cette dernière interdisent même expressément toute discussion politique ou philosophique dans les réunions.

Roggeman préconisait avec force dans son journal (devenu *Le Travail* en 1901 en même temps que l'organe de tous les syndicats locaux) le syndicalisme neutre. Il entendait par là l'autonomie du mouvement syndical à l'égard des partis, en l'occurence du P.O.B. et son abstention dans les luttes politiques et religieuses. Seule une association autonome, apolitique et centrée exclusivement sur les problèmes économiques pouvait obtenir l'adhésion de tous. Cette conception répondait à plusieurs exigences : réaliser l'indispensable unité d'action des travailleurs (la scission du P.O.B. verviétois avait servi de leçon), tenir compte de ce que beaucoup d'ouvriers étaient affiliés à des mutualités neutres, enfin de la persistance d'un courant révolutionnaire peu nombreux mais fort agissant. Dans ces conditions, la neutralité syndicale s'imposait à la fois par principe et par tactique — même si les leaders syndicaux et bon nombre de militants étaient membres du Parti à titre individuel; l'affiliation collective au P.O.B. ou la participation aux luttes politiques aurait mené l'expérience du renouveau syndical à l'échec.

La renaissance syndicale

L'analyse de Roggeman se révéla juste, et la propagande du «Travail» efficace. La renaissance syndicale s'étendit à tous les corps de métier. En juin 1902, neuf syndicats — dont celui des métallurgistes — comptant ensemble près de 2.000 membres formaient la Confédération syndicale. Trois ans plus tard, les effectifs ont triplé : 6.600 syndiqués en novembre 1905. Le mouvement s'accélère ensuite, dans les premiers mois de 1906. En mars, la Confédération englobe plus de 11.000 travailleurs. A l'automne, un maximum est atteint avec 16.275 syndiqués verviétois, sur un peu plus de 20.000 ouvriers! Dans le textile, le taux de syndicalisation est alors de près de 100 %. Cet accroissement formidable s'était produit non seulement par des adhésions de plein gré mais aussi sous la pression des syndiqués eux-mêmes, qui méprisaient ou boycottaient franchement leurs compagnons restés à l'écart du mouvement.

En avril 1906, devant l'ampleur des effectifs, la Confédération décidait de se diviser en onze fédérations industrielles. En août suivant, cinq étaient déjà constituées (et celle du textile en cours de formation) : le livre, l'alimentation, les employés, le transport et la métallurgie. Cette dernière regroupait alors les organisations des mécaniciens (et assimilés), des fondeurs (mouleurs, noyauteurs), des chauffeurs-machinistes ainsi que les plombiers-zingueurs, les électriciens, les serruriers-poêliers et les maréchaux-ferrants. Au total, 1.530 affiliés. Dix fois plus qu'en 1900. La progression des effectifs des syndicats de

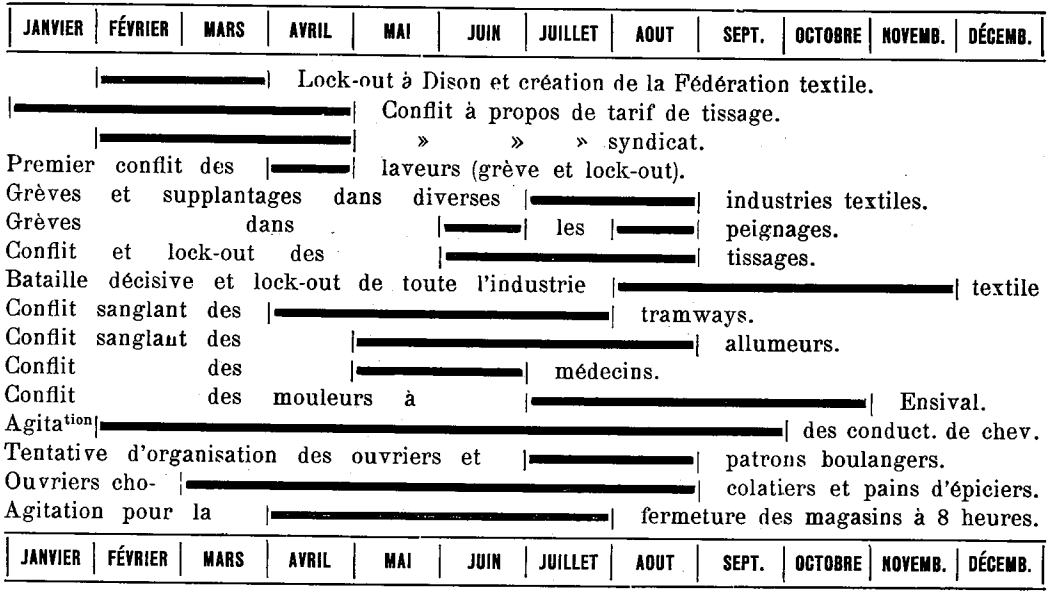
métallos avait suivi une courbe semblable à celle des autres professions : 250 syndiqués en novembre 1905 (contre 130 en 1900) soit 150 mécaniciens et autres (contre 60 en 1900) et 100 fondeurs (contre 70), 850 en mars 1906 (650 mécaniciens, 200 fondeurs), plus de 1.500 à l'automne : 1.150 mécaniciens et assimilés (sur 1.200 travailleurs), 300 ouvriers de fonderie (sur 300 travailleurs), 80 plombiers-zingueurs. Jamais les métallos n'avaient été aussi nombreux.

Une période d'intense agitation sociale

Si les années 1902 et 1903 furent encore relativement calmes, il n'en fut pas de même à partir de 1904. Les revendications puis les actions se multiplient dans tous les secteurs ; certains syndicats obtiennent d'importants avantages à l'occasion de ces conflits. Leur nombre ne cesse d'augmenter. Dans le textile, le nombre total de journées de grève passe de 2.360 en 1903 à 9.909 en 1904, 13.316 en 1905 : 4 conflits en 1903, 14 pour chacune des deux années années suivantes. Dans les secteurs autres que le textile, 2 grèves en 1903, 7 en 1905. L'agitation atteint son point culminant en 1906 : 29 conflits dans le textile et 63.558 journées de grève (avec le grand lock-out), 25 conflits au total dans les autres secteurs ! Un tableau (pourtant partiel) publié par Laurent Dechesne dans son ouvrage *L'avènement du régime syndical à Verviers* traduit bien le climat social régnant alors dans la cité lainière : il ne se passe pas de mois sans que trois ou quatre secteurs de l'économie verviétoise ne soient simultanément sinon paralysés en tout cas affectés par un conflit important.

Les métallurgistes ne demeurèrent pas inactifs durant cette période de luttes. En novembre 1904, les 30 ajusteurs et forgerons d'une petite entreprise de construction mécanique de Verviers avaient cessé le travail durant une semaine, pour obtenir la réintégration d'un ouvrier congédié ; le conflit s'était terminé le 14, par une transaction. Le 10 mai 1905, le personnel d'une fonderie (44 travailleurs) se mettait en grève à son tour, pour s'opposer (mais en vain) à une augmentation de la durée du travail ; la grève dura cinq jours. En décembre suivant, les ouvriers des Fonderies Verviétoises remportaient une nette victoire par contre, après sept semaines de lutte pour une question de salaire (payement de pièces jugées malfaçonnées). La moitié des travailleurs (53 sur 105) avait quitté les ateliers le 25 octobre, à la mi-novembre il ne restait plus qu'une trentaine d'ouvriers au travail. Le patron avait licencié tous les grévistes mais ne trouva guère de « supplanteurs » pour les remplacer. Le conflit se termina le 16 décembre : les ouvriers obtenaient gain de cause pour toutes leurs revendications (payement des pièces contestées, réintégration de tout le personnel). Enfin, le 8 avril 1906, les plombiers-zingueurs

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'AGITATION EN 1906





La Maison du Peuple de la rue du Gymnase (1894).
Le local des métallurgistes se trouvait au fond de la cour, à l'étage.

de 29 établissements (70 travailleurs au total) arrachaient une augmentation salariale, après plus d'un mois de grève.

Le conflit le plus important en métallurgie, à l'époque, eut lieu de juillet à octobre 1906 dans la fonderie Laoureux à Ensival. Son directeur avait voulu généraliser le travail payé aux pièces et non à l'heure, ce à l'occasion d'une contestation avec un ouvrier. Aux protestations du personnel, le patron répondit qu'il était prêt à fermer son usine si ce dernier refusait les décisions du directeur. Les 80 ouvriers et 10 apprentis — tous syndiqués — cessèrent le travail. Par la voix de Henri Bissot, le Syndicat des Ouvriers Fondeurs apporta aussitôt son soutien aux grévistes, et organisa la solidarité. Dans *Le Travail* du 2 août, la Confédération devait attirer lattention sur l'enjeu de la lutte : «L'issue de la grève dépend en grande partie de la solidarité morale et matérielle des camarades. Tous les syndicats ont reçu des listes de souscription. Mais il importe surtout que, spécialement, les camarades des groupes adhérents à la Fédération de la Métallurgie fassent un effort pour soutenir d'une façon sérieuse les grévistes».

La Confédération soulignait encore : «C'est une question d'honneur et un devoir pour les métallurgistes. Ne l'oublions pas, tout se tient, tout se relie dans le mouvement ouvrier et si nos camarades mouleurs étaient obligés de céder devant la force patronale, faute d'appui, toute la classe ouvrière en serait responsable et en payerait les conséquences». Le conflit devait se prolonger, le patron refusant toute ouverture et la solidarité ouvrière jouant pleinement. Ce n'est qu'en octobre que Laoureux accepta d'entamer des pourparlers, qui durèrent deux semaines : la Fédération des Métallurgistes négocia un arrangement aux termes duquel le principe du travail payé à l'heure était maintenu. Il avait fallu quatre mois de résistance pour y arriver!

Le grand lock-out

C'est pendant ce même automne 1906 qu'eut lieu le grand lock-out du textile. Les patrons, devant l'agitation sociale incessante et la croissance de la puissance syndicale, n'avaient pas tardé à s'organiser eux aussi, et rapidement. En mars 1906, la Fédération patronale de l'industrie textile est constituée, sur des bases très larges puisqu'elle englobe toutes les entreprises textiles, grandes et petites. Désormais, comme l'écrit alors *Le Travail*, les «revendications ouvrières vont se heurter à des coalitions qui se feront plus puissantes et mieux armées chaque jour.» La Fédération ouvrière textile est alors en voie de constitution. L'épreuve de force entre les deux organisations sera engagée par les patrons. Le 19 septembre

1906, à l'occasion d'un des multiples conflits éclatant à l'époque, la Fédération patronale décrète le lock-out général, ce qui place plus de 15.000 ouvriers verviétois en chômage (parmi lesquels de nombreux travailleurs de l'«entretien textile», mécaniciens, chauffeurs-machinistes, etc — le syndicat des chauffeurs-machinistes organisera d'ailleurs des permanences quotidiennes pour ses membres touchés par le conflit).

Le lock-out va se prolonger plus d'un mois et demi, période pendant laquelle le secteur dominant de l'économie verviétoise est donc entièrement paralysé, et des milliers de ménages sans travail. C'est à cette occasion que fut organisé pour la première fois «l'exode des enfants» des lock-outés vers des familles de Liège, Bruxelles, Anvers (3.000 enfants au total); l'idée de cette solidarité originale avait été émise par le secrétaire de la Fédération provinciale des métallurgistes. Les syndicats de métallos du pays participèrent d'ailleurs largement au vaste mouvement national de solidarité avec les Verviétois.

Ce que le patronat local cherchait à cette occasion, c'était selon ses propres termes «rétablir l'autorité patronale méconnue», mettre un terme à «l'état de grèves et de luttes permanentes suscitées par certains syndicats» — autrement dit selon *Le Travail* «la disparition absolue de cet essor syndical dont notre classe ouvrière s'est tant enorgueillie». Un traité de paix fut signé par les deux Fédérations fin octobre. Il marqua à Verviers l'avènement du régime de la convention collective. Par ce compromis, écrit Jean Puissant, «le patronat réaffirmait son autorité exclusive dans les ateliers et se mettait à l'abri des grèves répétées; en échange la Fédération syndicale obtenait sa reconnaissance par les industriels et la garantie d'un taux uniforme et stabilisé des salaires dans la région».

CHAPITRE IV

LA FEDERATION REGIONALE DES METALLOS DE 1907 A 1914

En août 1911, après un quart de siècle d'existence, la Fédération nationale des Métallurgistes se transformait en Centrale des Métallurgistes de Belgique (C.M.B.), entrant ainsi dans la voie du syndicalisme moderne. Depuis une dizaine d'années déjà, beaucoup estimaient indispensables de renforcer les moyens d'action en les centralisant; la question avait été discutée lors des Congrès de 1901 à 1903, à nouveau en 1910. A ce moment, la centralisation était déjà un fait accompli au niveau de certaines régions ou provinces, comme dans celle de Liège. Les effectifs de la C.M.B. ne tardèrent pas à s'élever. Ils étaient demeurés à peu près stationnaires de 1907 à 1911 (entre 14 et 15.000 membres), ils passèrent à 22.761 affiliés l'année suivante, 29.656 en 1913. L'affiliation collective au P.O.B. était toujours une règle statutaire.

La Fédération régionale verviétoise

En mars 1909, à l'appel de la Fédération verviétoise des Métallurgistes et similaires, la majeure partie des organisations locales créaient un organisme central pour la région, la Centrale syndicale de Verviers. Outre les syndicats des ouvriers du transport, des ouvriers peintres, des tailleurs et des cordonniers, trois grandes Fédérations de syndicats (Textile, Alimentation et Métallurgie) adhèrent à cette Centrale. La Fédération des Métallurgistes et similaires comprenait alors l'Association Générale des Métallurgistes (syndicat des mécaniciens et des autres métallos dont le corps de métier n'était pas organisé), le Syndicat des Ouvriers Fondeurs, la Fédération neutre des Chauffeurs-machinistes (regroupant surtout du personnel de l'entretien textile), enfin les organisations des Tanneurs et Corroyeurs, des Ouvriers du cuivre et tuyauteurs, et même des Brossiers. La Fédération disposait (sans doute depuis sa formation en 1906) d'un permanent : Arthur Geelen.



Jean Lecomte, un des responsables de l'Association des métallurgistes de Verviers dès la fin du XIX[e] siècle, membre du comité régional des métallos jusque dans les années '30.

(Coll. A. Dohogne)

On sait peu de chose du Syndicat des Ouvriers du cuivre et tuyauteurs et de l'organisation des Brossiers, si ce n'est que cette dernière soutint au début de juin 1906 une grève de quatre jours dans un établissement dont le personnel (23 ouvriers) avait cessé le travail pour obtenir la réintégration d'un ouvrier congédié et le renvoi de deux non-syndiqués. Quant au Syndicat des Tanneurs et Corroyeurs, il existait depuis fin 1901. Il avait créé en avril 1905 une caisse de chômage outre sa caisse de résistance. Ses effectifs étaient alors de 180 membres. Il comptait 450 affiliés en mars 1906. Ceux-ci s'étaient montrés particulièrement combatifs : la *Revue du Travail* ne signale pas moins de 7 conflits dans l'industrie des peaux et cuirs entre septembre 1905 et février 1907. Quatre de ces grèves au moins (dont certaines durèrent plus d'un mois) se soldèrent par une victoire. Mais un huitième mouvement, le 24 octobre 1907 (pour la réintégration de deux travailleurs licenciés chez Coopman), entraîna un lock-out presque général dans l'industrie de la tannerie et de la corroyerie : le Cercle patronal ferma huit usines employant 336 ouvriers au total. Une crise sévissait dans cette industrie, et le conflit se termina par une défaite complète du syndicat. Après ce désastre, seul un noyau de syndiqués devait demeurer fidèle à l'organisation; il leur fut pendant longtemps impossible de faire la moindre propagande pour relancer le mouvement.

L'action des métallurgistes en 1907

En métallurgie proprement dite, l'année 1907 avait bien commencé. Le 11 mars, après six jours de grève, les dix ajusteurs et forgerons d'une petite entreprise de construction obtenaient une réduction des heures de travail. En juillet, dans une importante filature de la place, les onze machinistes cessaient le travail pour obtenir une augmentation, faisant ainsi 270 chômeurs forcés : ils étaient satisfaits après deux jours. Il faut d'ailleurs souligner que le 30 avril, la Fédération régionale avait pu signer avec la Fédération patronale textile une convention réglant les conditions de travail des métallos occupés — en grand nombre — dans les usines textiles. L'accord avait pu être réalisé aisément. La Fédération des Métallos ne demandait en effet aux industriels textiles que l'élargissement à une minorité de leur personnel des diverses clauses de la convention conclue en octobre 1906 avec la Fédération ouvrière textile. Pour les patrons lainiers, qui avaient déjà reconnu cette dernière, la renaissance de la Fédération des Métallos ne prêtait guère à conséquence, et l'accord n'était que le complément naturel de celui d'octobre.

La Fédération des Métallos se heurterait à une toute autre résistance à la fin de l'année, dans sa tentative de reconnaissance par le Cercle patronal de la



Manifestation du 1er mai 1907 : le groupe
des ouvriers fondeurs à la Pisseroule

construction mécanique. A l'origine de cette tentative, le projet de convention collective élaboré durant l'été par l'Association Générale des Métallurgistes. Ce texte portait surtout sur le relèvement et l'uniformisation des salaires. Il prévoyait : la semaine de 57 heures (soit 7 le lundi et 10 les cinq jours suivants), une augmentation des salaires horaires (de 5 à 15 %, avec garantie d'un salaire horaire minimum de 45 cts. pour tous) et des bonifications pour les heures supplémentaires (50 % en semaine, 100 % le dimanche), la fixation des indemnités de déplacement pour les travaux de montage et de réparation effectués à l'extérieur (5 à 15 cts. l'heure selon les distances), enfin la fixation du salaire minimum des apprentis à partir de leur deuxième annéé de travail.

Le Cercle patronal refusa de discuter avec le syndicat. Celui résolut de soumettre son projet successivement aux divers employeurs en commançant par la firme Célestin Martin (désignée par tirage au sort). L'administrateur de celle-ci, A. Tasté, fit savoir qu'il était prêt à examiner chaque cas individuel mais refusait le principe du minimum de salaire et les augmentations collectives. Les 135 ouvriers se mirent en grève le 18 septembre. Quelques heures plus tard, les 11 travailleurs de la firme Valençon à Hodimont rejoignaient les grévistes : le patron de cette usine avait réagi à la demande ouvrière en licenciant les membres de la délégation qui lui soumettait le projet de convention ! Le 20 septembre, Arthur Geelen faisait savoir que la Fédération ne pousserait pas à la reprise du travail tant que les patrons refuseraient de discuter avec elle. Le 23, les sections d'atelier réunies en assemblée générale rejetaient la demande patronale d'achever dans les autres usines les pièces de machines entamées chez Martin avant le conflit.

Le lock-out de la métallurgie

La réaction patronale fut dure : le 24, le Cercle des constructeurs fermait toutes les usines dont les ouvriers avaient refusé d'effectuer les commandes en cours chez Martin. Au total, avec les ateliers Valençon (11) et Martin (135) déjà en grève, cela faisait 676 chômeurs le 25 au matin : Houget (235), Snoeck (120), Lambrée et Bertrand (15), Delvaux (25), Fettweis (10), Hendrick (20), Longtain (10), Bastin (50) et Hürstel (45). Dans le courant de la journée et pour le même motif, les usines Gardier frères (Dison), Bolland (Verviers), Collette (Dolhain) et Blaise-Gohy (Ensival) fermèrent également leurs portes. Le 26, selon la Gendarmerie, il y avait plus de 1.000 métallos sur le pavé, et 18 entreprises fermées. Le Cercle patronal proposa le lendemain une rencontre entre les patrons des six principales firmes et trois ouvriers de chacune d'elles. Les Travailleurs se prononcèrent le 30 sur les résultats de cette entrevue : en substance, les patrons

acceptaient toutes les revendications ouvrières sauf le minimum de salaire et surtout la reconnaissance du syndicat. Les grévistes firent de ce dernier point une question de principe. Début octobre, ils recevaient l'appui des mouleurs, «ces lutteurs endurcis» (*Le Travail*) : la paralysie de la construction mécanique avait eu des effets dans les fonderies.

De nouvelles négociations ne seront entamées que le 10 octobre après deux semaines de lock-out déjà. Les dix-huit patrons concernés reçurent ensemble deux ouvriers de chaque entreprise. Un accord fut conclu le 15, et la reprise fixée au 17. La semaine de 57 heures, l'augmentation des heures supplémentaires, les indemnités de déplacement, de nombreuses hausses de salaire : tout cela était accordé, et tous les grévistes réintégrés. Mais l'accord ne soufflait mot de la reconnaissance de l'organisation ouvrière ni du minimum de salaire. Il fut néanmoins approuvé à l'unanimité par les travailleurs et présenté dans *Le Travail* comme une victoire. Lors de la reprise, le secrétaire de l'Association des Métallurgistes souligna dans l'organe syndical que, tout bien pesé, la signature d'une véritable convention collective aurait pu avoir pour conséquence à long terme un assoupissement de la vigilance et de la combativité des métallos et que, vu ce qu'il leur restait encore à conquérir, il était peut-être mieux que la reconnaissance du syndicat ait été repoussée ... Il n'empêche que, tout en obtenant d'incontestables avantages matériels, ce dernier avait échoué dans la poursuite de cet objectif, après avoir souligné longtemps qu'il était la cause principale sinon unique de la prolongation du conflit. Celui-ci avait coûté à l'organisation plus de 20.000 F.

Un climat social moins tendu

Il n'y eut plus d'autres grèves importantes, ni surtout de mouvements victorieux, dans les années qui suivirent. Au contraire, les années 1908 à 1914 furent particulièrement calmes. Malgré leur volonté d'étendre les avantages de l'accord d'octobre 1907 — qui ne concernait que les entreprises signataires — à toutes les firmes de la région, les métallos ne purent y parvenir. Du 21 octobre au 7 novembre 1907, 14 mécaniciens de l'usine Leusch à Verviers se mirent en grève pour obtenir eux aussi une hausse de salaire : le patron refusa de céder, 13 des grévistes perdirent leur emploi. Le 1er juin 1909, le personnel des Fonderies Verviétoises (60 mouleurs et noyauteurs) arrêtait le travail parce que la direction avait embauché un nouvel élément, non-syndiqué, alors qu'il y avait déjà du chômage dans l'usine. Le mouvement échoua. Echec également, fin janvier 1913, dans un conflit affectant une fonderie de Lambermont pour un motif

similaire : tous les travailleurs qui s'étaient mis en grève (22 sur 27) pour ne pas travailler avec un non-syndiqué furent licenciés.

Trois grèves (inutiles) en près de sept ans : ce chiffre contraste singulièrement avec les huit conflits enregistrés au cours des trois années précédantes. Cette situation est la même dans tous les autres secteurs après le grand lock-out du textile, il faut le souligner. La mise en place d'une Commission mixte d'arbitrage pour prévenir et régler les conflits dans ce secteur dominant à Verviers, y était certainement pour quelque chose. Il n'empêche que les métallurgistes verviétois (comme les autres ouvriers) participèrent encore en masse à la troisième grande grève pour le suffrage universel, celle d'avril 1913. La Fédération des Métallurgistes de la Province de Liège édita quatre manifestes qui furent distribués dans toutes les usines. A Verviers, 1.600 métallos (sur les 2.400 que comptait alors l'industrie des métaux) participèrent au mouvement, du 14 au 19 avril, après quoi le nombre de grévistes diminua peu à peu. Il en restait néanmoins encore près de 1.300 lors de la reprise, le 26 avril.

Le Bulletin de l'Association des Métallurgistes

Dans le courant de l'annéee 1907, les effectifs de l'Association des Métallurgistes (le plus important syndicat de la Fédération régionale) étaient passés de quelque 1.100 à 1.300 membres. Le relatif échec du mouvement de revendications de la fin de l'année et l'absence de relance de celui-ci expliquent sans doute (au moins en partie) le tassement qui suivit : le syndicat n'avait plus que 985 membres fin 1908. Il restait néamnoins puissant, et disposait déjà d'un secrétaire permanent — François Betsch, entré en fonction en 1907. Au début de cette année, l'assemblée générale décidait la création d'un *Bulletin mensuel*, qui commença de paraître en février 1908. Ce petit journal devait compléter et le quotidien régional *Le Travail* et *Le Métallurgiste belge* que publiait la Fédération nationale depuis 1899.

Le *Bulletin* insérait des nouvelles de l'organisation et surtout des articles destinés à compléter le bagage professionnel des membres. Rien n'était encore organisé à ce moment en matière d'apprentissage et de formaion technique pour les métallos. Cette situation était générale dans le pays : sauf exceptions, «l'apprenti de la métallurgie est livré à lui-même, quand on ne s'efforce pas d'en retirer un effet utile mal rémunéré mais profitable au patronat» (XVème Congrès de la Commission syndicale, 1913). Outre les articles techniques qu'elle publia dans son *Bulletin*, l'Association des Métallurgistes verviétois organisa également

PREMIÈRE ANNÉE — N° 1 — 5 FÉVRIER 1908

BULLETIN MENSUEL

de l'ASSOCIATION DES MÉTALLURGISTES de la Vallée de la Vesdre

Supplément au Journal LE TRAVAIL | Administration et Rédaction : CRAPAURUE, 135 (Cour Kaison), VERVIERS | Supplément au Journal LE TRAVAIL

COMPAGNONS,

Depuis bientôt un an, la question de la publication d'un BULLETIN MENSUEL, à l'usage des Membres de notre Association, avait été résolue par l'affirmative; seules, les difficultés inhérentes à la période que nous venons de traverser nous avaient empêchés d'en effectuer la réalisation.

Actuellement le travail de gestation est terminé et l'organisation des métallurgistes accouche d'un gros bébé plein de promesses et... d'inexpérience; aussi, en vous le présentant, réclamerons-nous pour ses premiers pas une constante sollicitude et une grande indulgence.

Comme tous les nouveaux-nés de son espèce, il a l'orgueilleuse prétention de combler une lacune.

Jusqu'à présent, nous avons exigé de l'action syndicale, surtout la défense des droits des corporations, tâche à laquelle notre journal *Le Travail* s'est si vaillamment attelé. Cependant, si l'on considère que nos droits à un étalon de vie plus élevé sont conditionnés, pour une grande partie, par nos aptitudes professionnelles, nous sommes portés à croire qu'en développant ces dites aptitudes nous augmentons, dans la même mesure, et nos droits et notre force dans la voie des revendications ultérieures. Ce sera donc là une de nos préoccupations principales.

Nous avons, à ce point de vue, un terrain vierge à défricher et, étant donné le rôle important que jouent dans nos professions respectives, et l'habileté manuelle — *cette manifestation spéciale de l'intelligence* — et le savoir théorique, il était de toute nécessité que notre Association se chargeât de compléter, par la voix d'un organe spécial, le bagage professionnel de chacun.

Notre Bulletin veut aussi se rendre utile à l'organisation par sa participation aux choses syndicales qui intéressent plus particulièrement notre Association; il complétera ainsi l'action de son grand frère *Le Travail* par une dissection des questions que celui-ci est appelé à étudier.

Nous pensons avoir suffisamment indiqué la ligne de démarcation entre les champs d'action respectifs de nos deux organes syndicaux pour éviter toute interprétation erronée des motifs de notre raison d'être. Nos collaborateurs éventuels voudront bien s'en inspirer.

RAPPORT ANNUEL

Conformément à la décision prise en assemblée générale du 23 janvier, nous donnons, ci-après, le texte du rapport du secrétaire sur l'année écoulée.

—

COMPAGNONS,

Il est d'usage, et pour de multiples raisons, dans nos organisations, d'établir, à la fin de chaque année, un bilan de la marche ascendante ou régressive de celles-ci, tant au point de vue moral que sous le rapport financier.

L'utilité d'un coup d'œil rétrospectif sur le chemin parcouru, sur les obstacles rencontrés, sur les avantages conquis et, éventuellement, sur les erreurs commises, est incontestable. En effet, dans l'action syndicale, où se concentrent tant d'efforts et où les règles générales de tactique sont encore à trouver, une revue périodique de notre mouvement peut nous faire découvrir des rapports constants de cause à effet et la connaissance de tels rapports constituera, pour la classe ouvrière, un merveilleux moyen de progrès : elle sera successivement la torche qui détruira les préjugés du passé et le flambeau qui doit éclairer le chemin de l'avenir.

Comme toutes les organisations de notre région, notre Association a opéré une marche ascendante, quant au nombre de ses unités; elle a bénéficié largement de la magnifique efflorescence du mouvement syndicaliste dans notre bassin et ce, en vertu de ce penchant bien humain : l'imitation.

Jadis, il fallait une conception claire et nette de l'utilité du groupement économique pour adhérer au syndicat; aujourd'hui, l'inconscience quelquefois, des motifs inavouables souvent sont la cause de l'isolement où se maintiennent encore quelques rares compagnons de travail. Une autre cause de notre progrès numérique réside également dans ce fait que notre syndicat, profondément imbu d'un esprit de large tolérance, s'est placé exclusivement sur le terrain économique, laissant ses adhérents libres de professer, en dehors ou à côté du mouvement, toutes leurs opinions personnelles sur les autres objets d'activité intellectuelle. Ce faisant, il a appliqué, dans le domaine sociologique, cette fameuse *division du travail* qui constitue une des plus fécondes conquêtes de l'esprit moderne. Dans l'espace de douze mois notre effectif est passé de 1000 à 1300 membres.

* * *

Le premier numéro du Bulletin des métallurgistes verviétois

des cours théoriques, à partir de 1910. Ceux-ci étaient assurés par François Betsch et se donnaient tous les samedis soirs à la Maison du Peuple. A partir de janvier 1914, la Ville prit le relais en créant (avec l'aide d'industriels locaux) une Ecole communale de Mécanique — établie d'abord rue Victor Besme puis rue Simon Lobet.

Les services de l'Association

Outre son *Bulletin* et l'aide éventuelle du permanent, le syndicat proposait à ses affiliés depuis 1900 (en plus de la caisse de grève) une caisse de chômage, facultative. En juillet 1902, il institua aussi une caisse d'assurance maladie — invalidité qui fut bientôt rendue obligatoire. Cette mutuelle («Union et Fraternité») était en pleine prospérité en 1908, d'autant plus qu'elle admettait depuis peu l'adhésion de tous les membres de la Fédération régionale (et non seulement les mécaniciens et assimilés). L'Association fonda encore une caisse spéciale en février 1911, le «Tronc d'infortune» (alimenté par 1/4 de la caisse de chômage) destiné à venir en aide aux membres nécessiteux. La même année, le mode de calcul des cotisations fut modifié. Jusque là, celle-ci était à deux bases : 10 cts. par semaine pour les ouvriers travaillant moins de 40 h., 50 cts pour les autres (la plupart versaient donc 2 F. par mois); il fut décidé de percevoir les cotisations sur base du nombre de jours de travail par semaine, ce qui semblait plus équitable.

«Notre étendard n'aura aucune couleur marquante ...»

Au milieu de 1908, la Fédération régionale des Métallos devait compter près de 1.800 affiliés (en supposant encore 1.100 membre à l'Association des Métallurgistes, 300 au Syndicat des Fondeurs, et au moins 350 chauffeurs-machinistes). Les dirigeants des métallos voyaient une des causes de la progression numérique constatée depuis le début du siècle «dans le fait que notre syndicat, profondément imbu d'un large esprit de tolérance, s'est placé exclusivement sur le terrain économique, laissant ses adhérents libres de professer, en dehors ou à côté du mouvement, toutes leurs opinions personnelles sur les autres objets d'activité intellectuelle» (*Bulletin*, février 1908).

Officiellement donc, comme les autres organisations syndicales verviétoises, celles des métallos ne se mêlaient pas de politique — même si dans les faits, les relations et accointances avec le P.O.B. sont bien réelles. Mais la neutralité est

constamment affichée, ainsi encore lors de la confection du drapeau des métallurgistes verviétois en 1911 : « Voulant contenter toutes les opinions, puisque notre Association s'interdit de prendre position dans aucune question politique ou philosophique, notre étendard n'aura aucune couleur marquante, tout en réunissant les nuances qui sont les symboles de paix, d'amour et de franche solidarité » (*Bulletin, avril 1911*). Ce drapeau — le premier des métallos, après quatre décennies d'existence — fut inauguré le 1er mai 1911 ; il portait les noms de toutes les professions de la métallurgie. En le remettant aux dirigeants du syndicat, le député socialiste Louis Pirard rendit hommage à l'exemple donné par les métallurgistes dans la lutte pour la réduction du temps de travail, quarante ans plus tôt.

Chute catastrophique des effectifs

Les dernières années avant le premier conflit mondial sont une période de régression pour tout le mouvement syndical verviétois. Les ouvriers sensibles aux théories révolutionnaires reprochaient aux organisations leur stagnation, tandis que les plus modérés (dans le textile notamment) estimaient ne plus être tenus de cotiser et encore moins de combattre après les acquis de 1906 (1907 en métallurgie). Dans le textile (qui influence fortement la situation des autres secteurs alors), la garantie d'un taux uniforme et stabilisé des salaires, la mise en place d'un système d'arbitrage, ajoutées à la mauvaise compréhension du syndicalisme évoquée plus haut, tout cela fit baisser les effectifs syndicaux d'environ un tiers (le taux de syndicalisation n'était plus que de 65 % en 1913, contre près de 100 % en 1906). Il en fut de même ailleurs, et particulièrement en métallurgie, où la tendance à la baisse put être accentuée par les échecs des rares conflits qui suivirent le lock-out de 1907.

En 1911, l'Association des Métallurgistes avait sans doute déjà été fort affectée par ce déclin, puisqu'elle ne fut pas en mesure de remplacer son permanent après le départ de François Betsch au début de l'année. L'assemblée générale jugea « inopportun, en raison des circonstances », d'engager un nouveau permanent; ses fonctions furent assurées par un comité de quatre membres. Ils durent également suspendre la publication mensuelle du *Bulletin* (qui parut désormais irrégulièrement, au moins jusqu'en mars 1913). Chez les fondeurs, qui comptaient 300 syndiqués en 1908, les effectifs étaient tombés à 150 membres en 1912. Même évolution au syndicat des chauffeurs-machinistes (350 membres en 1908) : il n'y avait plus que 174 affiliés en 1912. La très sévère réaction patronale qui suivit la grève générale d'avril 1913 (à Verviers comme ailleurs) puis la crise



Le premier drapeau des métallurgistes verviétois (1911)

(Cliché section syndicale ATEA)

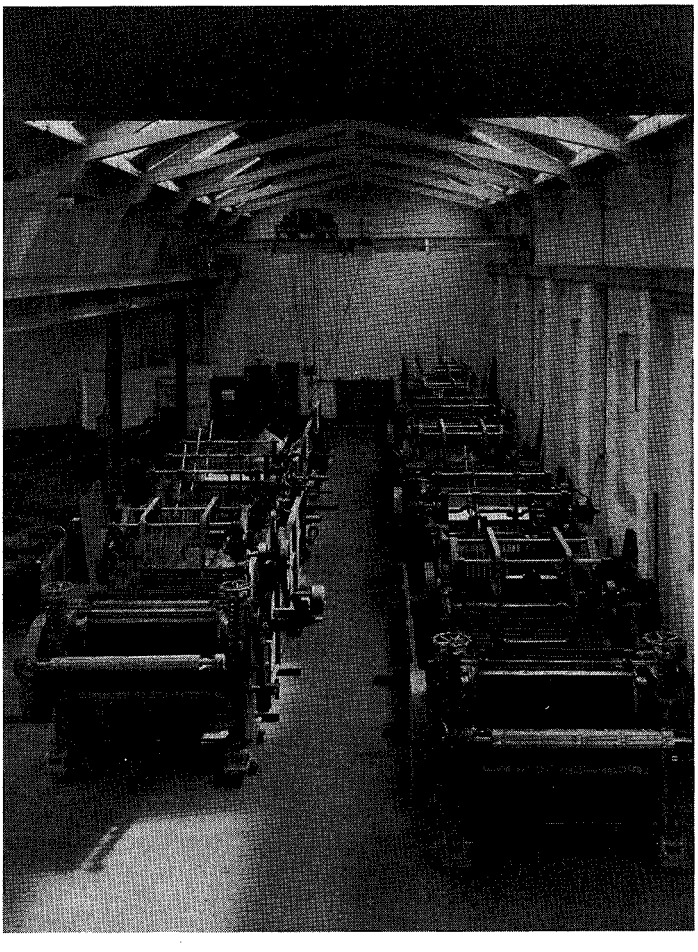
économique au début de 1914 accentuèrent encore la chute des effectifs syndicaux : en 1914, sur les quelque 2.000 ouvriers métallurgistes de la région, il n'y avait plus (selon Delvigne) que 141 syndiqués ...

Hubert Dohogne

A la veille de l'invasion, c'est Hubert Dohogne (ajusteur) qui assurait bénévolement les tâches du secrétaire permanent. Dohogne était né en 1878. Très jeune, il s'était affilié au syndicat des mécaniciens (avant 1898), alors qu'il travaillait chez Hürstel, une petite entreprise de la rue du Collège. Ses activités syndicales lui valurent les rigueurs patronales : en juin 1909, il lui faut quitter Verviers pour trouver du travail d'abord à Bressoux (chez «Hermès», construction d'automobiles) puis en 1910 à Huy et Anvers. Il ne revient dans la région qu'en août 1910, chez Charpentier (constructeur à Dolhain) puis à Verviers même, où il est embauché à la fabrique d'apprêts Crosset. A partir de ce moment (juin 1911) et durant trois ans, il devait se dévouer sans compter pour le syndicat, lui consacrant toutes ses soirées et tous ses dimanches. Lorsqu'il ne se rendait pas à la Maison du Peuple pour y percevoir les cotisations des «isolés» (syndiqués travaillant dans une usine où n'existait pas de section d'atelier), c'était à un Congrès, à un meeting qu'Hubert Dohogne se rendait. Les fonctions de secrétaire ainsi remplies par ce dernier pour l'Association des Métallurgistes l'étaient alors par son frère Nicolas pour le Syndicat des Fondeurs et par Henri Faux pour celui des Chauffeurs-machinistes.

Grèves dans la métallurgie verviétoise de 1871 à 1914.

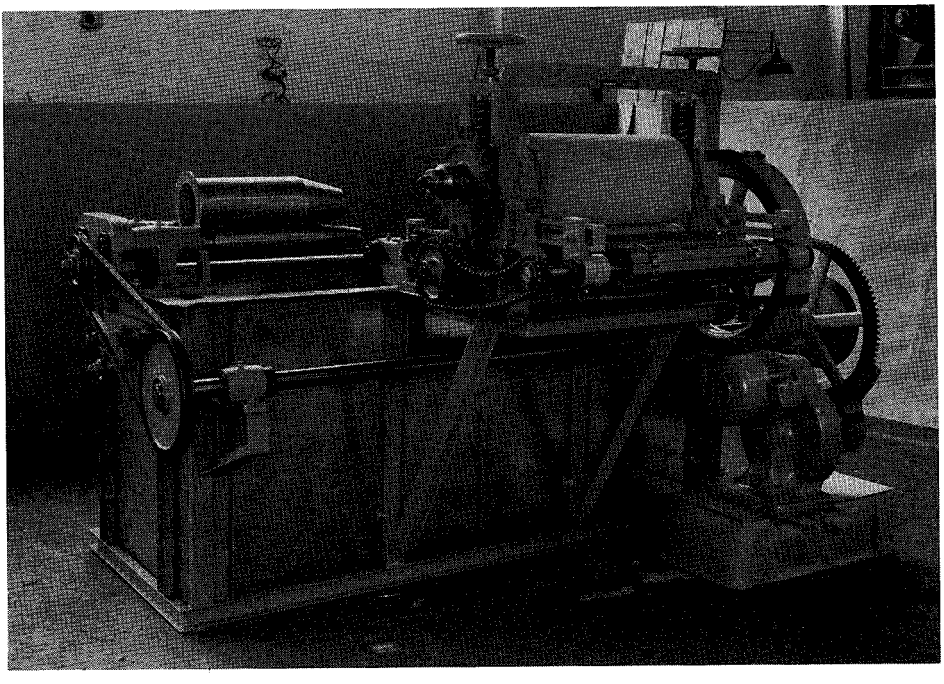
Dates	Durée	Secteur	Etablissement	Localité	Nombre d'ouvr.	Nbre de grév.	Motif	Résultat
15 août 1871	1/2 jour	fonderie	Longtain	Hodimont	-	-	horaires & salaires	satisfaction
septembre 1886	2 jours	construction mécanique	Snoeck	Ensival	-	-	salaires	échec
10 novembre 1891	?	fonderie	-	-	-	-	salaires	?
octobre 1895	1 semaine	fonderie	-	-	-	-	salaires	satisfaction
4 au 20 avril 1896	3 semaines	construction mécanique	Snoeck	Ensival	117	117	conditions de travail	échec
4 avril au 29 mai 1896	2 mois	fonderie	Lamoureux	Ensival	-	95	questions syndicales	échec
14 juillet au 30 août 1898	6 semaines	construction mécanique	Houget	Verviers	200	160	salaires	échec
7 au 14 novembre 1904	1 semaine	construction mécanique	-	-	33	30	questions syndicales	transaction
10 au 15 mai 1905	5 jours	fonderie	-	-	44	44	horaires	échec
25 octobre au 16 décembre 1905	7 semaines	fonderie	Fonderies Verviétoises	Verviers	105	53 *(25-X)* 70 *(15-XI)*	salaires	satisfaction
4 mars au 8 avril 1906	1 mois	plombiers-zingueurs	29 établis-sements	Verviers	150	70	salaires	satisfaction
10 juillet au 24 octobre 1906	3 mois 1/2	fonderie	Laoureux	Ensival	90	90	salaires	satisfaction
19 septembre au 30 octobre 1906	6 semaines	entretien textile	toute l'ind. textile	agglomérat.	-	-	questions syndicales	transaction
5 au 11 mars 1907	6 jours	construction mécanique	-	-	-	10	horaires	satisfaction
16 au 18 juillet 1907	2 jours	entretien textile	(filature)	-	280	11	salaires	transaction
18 septembre au 16 octobre 1907	1 mois	construction mécanique	18 au total	agglomérat.	envir. 1000	envir. 1000	horaires, salaires & questions syndicales	transaction
21 octobre au 7 novembre 1907	2 semaines	construction mécanique	Leusch	Verviers	-	14	salaires	échec
1er juin 1909	1 jour	fonderie	Fonderies Verviétoises	-	-	60	questions syndicales	échec
25 janvier 1913	1 jour	fonderie	-	Lambermont	27	22	questions syndicales	échec



Lavoirs construits par les ateliers Charpentier à Dolhain

IIIe PARTIE

L'ENTRE-DEUX-GUERRES



Une autre machine construite par la firme Charpentier

CHAPITRE I

LES METALLURGISTES VERVIETOIS AU LENDEMAIN DE LA GUERRE (1919-1923)

Toutes les organisations syndicales virent leurs effectifs grandir formidablement — et en même temps leur puissance financière — au lendemain immédiat de l'armistice. Cet essor syndical fut particulièrement remarquable à la Commission syndicale : celle-ci passe de quelque 130.000 membres en 1914 à 688.000 en 1920, tandis que le développement des organisations chrétiennes est moins spectaculaire (de 123.000 à 157.000 membres). Cet essor — qui se manifeste dans tous les pays — sera encore plus marquant à la Centrale des Métallurgistes. Elle passe de 26.618 membres en 1914 à près de 160.000 fin 1920, devenant la plus forte organisation syndicale du pays. Après la ruée de 1919-1921, les effectifs diminuèrent peu à peu pour se stabiliser en 1923 aux environs de 125.000 membres. Les premières années de cette période virent également d'importantes modifications apportées à la vie politique et sociale du pays, cela au moment où la Belgique se trouvait confrontée à une grosse tâche de reconstruction économique. Sur le plan politique, le changement fondamental fut bien entendu l'introduction du suffrage universel pur et simple dès 1919, sans même attendre la révision de la constitution (qui eut lieu plus tard, pour entériner le nouvel état de fait). La démocratisation du système électoral amena les pouvoirs exécutif et législatif à être bien plus attentifs que par le passé aux revendications des masses ouvrières. Il faut signaler les plus importantes lois sociales votées à ce moment, et la pression syndicale qui précéda leur adoption, notamment chez les métallurgistes.

Les conquêtes de l'après-guerre

Dès le 28 novembre 1918, la Commission syndicale du P.O.B., dans un solennel «Appel à la classe ouvrière belge», engageait les ouvriers à ne pas



Hubert Dohogne
secrétaire des métallurgistes de Verviers
de 1911 à 1945

travailler plus de huit heures par jour. Au même moment, la Centrale des Métallurgistes mettait les 8 heures au premier plan de sès revendications. A partir de janvier 1919, une série d'actions pour la réduction du temps de travail se déroule un peu partout dans le pays. Chez les métallurgistes (à Charleroi et à Liège surtout) un vaste mouvement de grève se dessine à partir de mars. Le 3 avril, un arrêté royal crée la première Commission paritaire en Belgique, sous le titre de «Commission d'étude pour la réduction du travail dans la sidérurgie». Une seconde commission paritaire dans la métallurgie fut instituée le 25 juin suivant, pour l'industrie de la construction mécanique. La délégation patronale comprenait notamment Fernand Houget, administrateur-directeur de la S.A. Verviétoise pour la construction de machines. La Commission décida que l'application des 50 heures aurait lieu dès le début d'août 1919, et que la semaine des 48 heures serait introduite au 1er mars 1920.

La convention collective fixant la semaine de 48 heures dans la construction mécanique fut finalement signée le 14 avril 1920. Elle prévoyait que les heures supplémentaires ne pourraient se faire qu'exceptionnellement et après accord entre les organisations patronales et ouvrières; elles ne pourraient excéder 5 heures par semaine. Les travailleurs de nombreux autres secteurs obtinrent également la réduction du temps de travail. Et la loi du 14 juin 1921 instituant la journée de travail de 8 heures et la semaine de 48 heures sans diminution de salaire ne fit que consacrer un état de fait. Deux autres textes légaux importants sont ceux datés du 24 mai 1921 : l'un abroge le fameux article 310 du Code pénal, l'autre est la loi sur la liberté d'association — loi de portée générale mais relative essentiellement en fait, aux relations patronales-ouvrières.

La C.M.B. au début des années '20, ses préoccupations

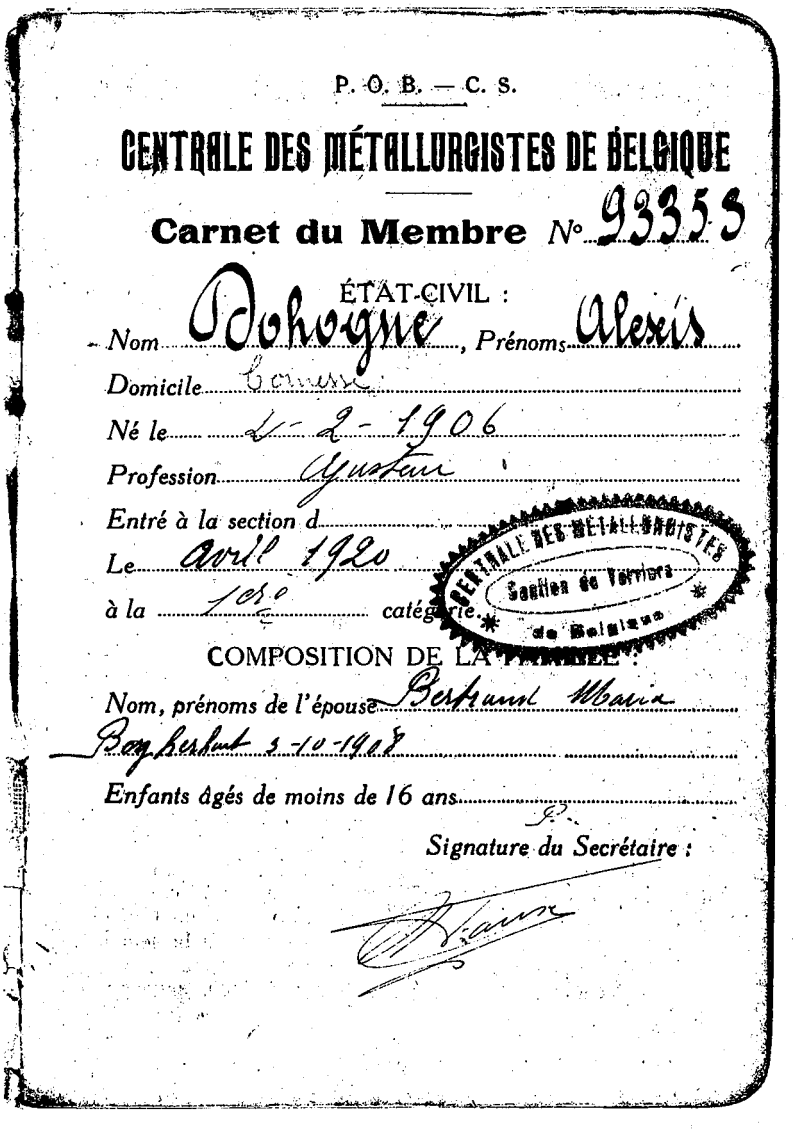
La C.M.B. accordait des indemnités en cas de grève, de chômage, de maladie ou d'accident, d'accouchement, de vieillesse et de décès; une caisse spéciale était constituée pour chacune de ces bases. La Centrale accordait fréquemment d'importants subsides à d'autres organisations nationales (ou internationales). Par exemple, en avril 1923, 50.000 F. aux ouvriers verviétois du Textile alors victimes d'un lock-out. Ou encore, 50.000 F. en 1924 au fonds de propagande électorale du P.O.B., en vue des élections législatives — et 25.000 F. l'année suivante pour les élections communales. L'article 4 des statuts de la C.M.B. affirmait toujours, en effet, le caractère socialiste de la Centrale : «Elle reconnaît le Parti Ouvrier comme l'expression de sa tendance politique». Les Métallurgistes disposaient de 7 représentants au Conseil général du P.O.B.

Une des principales préoccupations de la C.M.B. était alors de veiller au respect de la journée de 8 heures, que le patronat — relayé par la presse et les partis de droite — tentait de saboter. Son Congrès d'avril 1923 s'occupa de l'institution d'une Caisse nationale d'allocations familiales; le système commençait à s'implanter en Belgique, la première Caisse de compensation avait été créée à Verviers en 1921 — mais ce n'est qu'en 1930 qu'une loi rendit le système d'allocations familiales obligatoire et l'étendit à tous les salariés. La C.M.B. (comme la Commission syndicale) étudiait ainsi à l'époque diverses formules de contrôle ouvrier (comité d'entreprise, etc.) : on sait que leur réalisation fut tardive. Il faut noter à ce sujet que les relations entre organisations patronales et ouvrières étaient alors plus laborieuses dans la Province de Liège qu'ailleurs. Au nombre des revendications de la Centrale figuraient encore, entre autres, les congés payés (non seulement les jours fériés mais aussi les vacances ouvrières), et la réglementation de la rémunération du travail aux pièces : si celui-ci ne se pratiquait pas sur une fort grande échelle avant '14, en revanche il était rapidement devenu la règle dans l'industrie de la construction mécanique après la guerre.

1921 : fusion des syndicats de métallurgistes verviétois ...

Après ces considérations indispensables sur les modifications de tous genres intervenues dans la vie économique, sociale et politique au niveau national, il est temps de revenir aux organisations des métallurgistes verviétois. Leurs effectifs évoluèrent, au lendemain de la guerre, selon une courbe similaire à celle de la C.M.B. ou encore de la Fédération provinciale liégeoise (qui compte 31.000 affiliés en 1919, 50.000 en 1920, 42.000 en 1921 ...). En septembre 1921 la section des métallurgistes de Verviers comptait un peu plus de 2.900 membres. *La* section et non plus *les* syndicats : les trois organisations régionales (Association Générale des Métallurgistes, Syndicat des Ouvriers Fondeurs et Syndicat des Chauffeurs-machinistes) avaient fusionné le 9 juillet 1921 (adoption de nouveaux statuts). Pour préparer cette importante transformation, un comité régional provisoire avait été désigné au début de l'année, il comprenait 7 délégués de chaque groupe et devait se réunir pour la première fois le 29 mars. Il se forma à cette réunion un comité exécutif provisoire (2 membres de chaque groupe) qui prit contact avec la Fédération provinciale en vue de la nomination d'un permanent. Celui-ci allait être Hubert Dohogne, alors toujours secrétaire des mécaniciens.

Les modalités de la fusion seront discutées par les comités puis les assemblées de chacun des trois groupe. Celle de l'Association se prononce favorablement le 7 mai, à l'unanimité moins 10 voix, celle des mouleurs début juin. A la demande de



P. O. B. — C. S.

CENTRALE DES MÉTALLURGISTES DE BELGIQUE

Carnet du Membre N° 93353

ÉTAT-CIVIL :

Nom Dohogne, Prénoms Alexis

Domicile Verviers

Né le 4-2-1906

Profession Ajusteur

Entré à la section d

Le Avril 1920

à la 10 e catégorie

CENTRALE DES MÉTALLURGISTES Section de Verviers de Belgique

COMPOSITION DE LA FAMILLE :

Nom, prénoms de l'épouse Bertrand Maria

Bayerbert 3-10-1908

Enfants âgés de moins de 16 ans

Signature du Secrétaire :

Carnet de membre de la section verviétoise
de la C.M.B., au debout des années' 20

(Coll. A. Dohogne)

ces derniers, il est décidé de laisser aux anciens groupes une part de leur avoir pendant une période transitoire d'un an : le nouvel organisme ne deviendrait propriétaire de la totalité des réserves des trois syndicats qu'après avoir prouvé sa viabilité. Certains n'étaient pas convaincus que le groupement pourrait demeurer uni ... L'assemblée de fusion eut lieu le 9 juillet. Les articles des statuts seront tous admis à l'unanimité. Outre le secrétaire (Dohogne), l'assemblée décide de nommer un deuxième administrateur payé, lui, par la caisse locale; Henri Faux, ancien secrétaire des Chauffeurs-machinistes, est élu à ce poste. Les deux permanents devront se partager la besogne au mieux des intérêts du groupement.

Enfin, les métallurgistes nomment les membres du premier Comité de bassin de la section. Ce seront Hubert Dohogne, Jean Lecomte, M. Demlenne, B. Magnery, N. Bodson, Ant. Bastin et Pierre Hannotte pour les Métallurgistes, Jean Saroléa, Joseph Chapa, V. Lamoline pour les Fondeurs, enfin F. Gaillard, F. Philippe, Joseph Stollenwerck, Joseph Grégoire, Jacques Lecomte, M. Dubois et Henri Faux pour les Chauffeurs-machinistes. Lors de sa première réunion, le comité maintint la représentation ancienne des trois groupes au sein de la coopérative «Le Travail» et de la Centrale syndicale régionale. A ce moment, celle-ci comprenait 30 groupes et 24.000 affiliés (20.000 l'année suivante, 22.000 en 1923).

...et affiliation à la Centrale nationale

L'organisation unique des métallurgistes verviétois représentait certainement un progrès dans la voie de la centralisation. Il y en eut un autre, la même année. En effet, les métallos verviétois, qui avaient abandonné la Fédération nationale au début du siècle, adhérèrent à la Centrale des Métallurgistes de Belgique, peu avant de se fondre en un syndicat unique qui devint section verviétoise de la C.M.B. En ce qui concerne l'Association des Métallurgistes par exemple, cette adhésion eut lieu en février '21, au cours de deux assemblées générales (les 6 et 13 février) auxquelles participèrent I. Delvigne et A. Deflandre, dont la présence fut nécessaire pour convaincre les hésitants, voire les opposants à l'affiliation. Parmi ceux-ci figuraient notamment de vieux militants comme Nicolas Jacobs et plus encore François Betsch, l'ancien permanent du syndicat qui se posa en adversaire irréductible de la centralisation — en quoi il voyait des risques de «fonctionnarisation» des administrateurs et de bureaucratisation du mouvement, une soumission au P.O.B. ... Cette tendance était minoritaire mais elle représentait quand même encore près de 20 % de l'assemblée des militants : l'adhésion à la C.M.B. fut votée par 158 voix contre 33 et 7 abstentions. Les deux autres groupes se prononcèrent dans le même sens. La cotisation demeura fixée à 2,50 F. par semaine. Sur cette somme 1,75 F. devait

aller à la C.M.B., le solde étant réparti entre les différentes caisses locales : administration (10 ct.), chômage (15 ct.), solidarité (15 ct.), pension (15 ct.) et décès (20 ct.).

Crises économiques et tensions sociales

Les mois qui suivirent la fusion furent une rude mise à l'épreuve pour la section verviétoise des métallos, qui se trouva confrontée à un chômage particulièrement élevé : en juillet, 439 de ses membres (13 % environ des effectifs) étaient chômeurs, 632 en août, 700 en septembre, soit près du quart des effectifs. La situation ne commença à se rétablir qu'à partir d'octobre, le nombre de membres au chômage tombant alors à 556 pour diminuer progressivement ensuite. Il en restait néanmoins encore 200 au début de l'année 1922 : la caisse de chômage clôtura ce semestre («épouvantable» aux dires du secrétaire) par un important déficit. Bien entendu cette période fut l'occasion de multiples tensions dans les relations avec les organisations patronales. Dès début août, la Fédération patronale textile avait signifié son intention de diminuer tous les salaires de 20 %. Les syndicats textiles s'y étant refusé, une assemblée des métallos des l'entretien textile s'était déclarée solidaire de ces derniers : la grève fut déclarée mais ne dura que 8 jours et se termina par une victoire des travailleurs. Tension également pour les chauffeurs-machinistes, en octobre lorsque les patrons des Industries diverses (avec lesquels une convention régionale avait été conclue en août) réchignèrent à appliquer la loi des 8 heures.

Tout au long de l'année 1921, les métallurgistes furent en pourparlers avec les patrons pour obtenir une hausse de salaire, en vain, le Cercle patronal de la construction mécanique s'y refusa. Le groupe des maréchaux-ferrants fut lui aussi en butte à la résistance patronale. Ce groupe avait été intégré (à sa demande) dans l'Association des Métallurgistes en janvier 1921. Fin octobre, les patrons ne voulurent pas leur appliquer la loi des 8 heures sans diminuer leurs salaires, ce qui était illégal. Une plainte à l'inspection du Travail était restée sans effet un mois plus tard, lorsque les maréchaux-ferrants se mirent en grève (le 24 novembre) : ils résistèrent trois semaines avant d'accepter les propositions patronales bien en retrait des objectifs des grévistes. L'année se clôtura par ce demi-échec. Elle avait également été marquée par la reparution du *Travail* : si chaque Fédération syndicale avait contribué à cette relance, les Métallurgistes s'étaient alors distingués en s'engageant à payer les déficits éventuels de la coopérative éditrice — dans laquelle ils avaient placé la somme de 30.000 F.

Conflits chez Centner-Chapuis et Ortmans-Hauzeur

La persistance des patrons mécaniciens à refuser l'augmentation salariale collective réclamée par le syndicat depuis fin 1920 ne pouvait manquer d'exaspérer les travailleurs de certains ateliers. Après une nouvelle réponse négative des constructeurs (fin décembre 1921), les 40 ouvriers de l'usine Centner-Chapuis se mirent spontanément en grève le samedi 8 janvier 1922. Ils reprirent le travail dès le mardi à la demande du Comité de la section, qui n'appréciait pas ce mouvement d'indiscipline — auquel les patrons avaient d'ailleurs riposté en faisant savoir qu'ils refuseraient de rencontrer les dirigeants syndicaux tant que le travail n'aurait pas repris chez Centner. Ce qui fut fait, les ouvriers de l'usine obtenaient peu après une légère augmentation. Les relations dans cette entreprise semblent avoir été à cette époque fort tendues : en mai suivant, le patron manifestait l'intention de retirer l'augmentation accordée au début de l'année, et il fallut porter la question devant le Comité supérieur d'études (organe de conciliation); en même temps, les travailleurs exigeaient que leur contre-maître soit exclu du syndicat ... Le 21 septembre, ils cessaient à nouveau le travail sans préavis, pour protester contre le renvoi d'un des leurs à la suite d'une rixe dans l'atelier avec un collège; les grévistes obtinrent cette fois l'aide du syndicat, et leur point de vue (renvoi ou réintégration des deux travailleurs concernés) sera admis par le cercle patronal. Le travail reprit le 26.

La firme Ortmans-Hauzeur était affectée à la même époque par un conflit pour un motif similaire, qui avait éclaté à la mi-juin : le patron avait refusé de réembaucher un de ses ouvriers à son retour du service militaire, ouvrier qui n'était autre que l'ancien sectionnaire de l'atelier. Le personnel (18 travailleurs) avait cessé le travail pour obtenir sa réintégration. Au bout de deux mois environ les 2/3 des grévistes avaient retrouvé du travail ailleurs; le syndicat continua néanmoins à soutenir les autres. Le conflit ne trouva un début de solution que fin octobre lorsque des réunions eurent lieu entre délégués des organisations patronal et ouvrière (sur l'intervention du bourgmestre). Il se termina un mois plus tard : le patron avait enfin consenti à renvoyer les «supplanteurs» et à donner satisfaction aux grévistes. La grève allait pourtant reprendre presqu'aussitôt, mais cette fois dans le cadre d'un mouvement général des métallurgistes verviétois pour l'augmentation des salaires.

1922 : quatorze semaines de grève générale

La grève générale dans toutes les usines de construction et les fonderies de

Verviers et environs fut déclenchée le 27 novembre 1922. A l'origine, un nouveau refus opposé par l'association patronale à la demande de hausse salariale formulée une fois de plus par les ouvriers. Le mouvement allait durer quatorze semaines, pendant lesquelles l'organisation syndicale dut indemniser 1.246 grévistes. Après un mois de lutte, les Métallos réclamaient l'aide de la Centrale syndicale régionale. Début janvier, les patrons faisaient savoir qu'ils étaient prêt à accorder une augmentation horaire de 10 cts ... pendant deux mois — alors que le syndicat réclamait 10 % pour les salaires supérieurs à 3 F. Un compromis est obtenu par les dirigeants syndicaux fin janvier, mais il est rejeté par l'assemblée des grévistes (par 717 voix contre 146). Le syndicat demande alors l'aide financière de la Fédération provinciale. Quant à ses membres occupés dans les usines textiles, ils ont accepté depuis le 2 janvier de verser chacun une heure de salaire par semaine au profit des grévistes. Les négociations avec le patronat reprennent fin février : elles aboutissent à un nouvel accord, légèrement plus favorable, prévoyant des hausses collectives de salaires ainsi que l'élaboration d'une convention. La transaction est admise par les grévistes (par 494 voix contre 190). La reprise du travail a lieu le 5 mars. A ce moment, il importe de ne pas l'oublier, la situation était aussi des plus tendues dans le textile, où les patrons avaient décrété en janvier, un lock-out général mettant plus de 12.000 travailleurs sur le pavé — lock-out qui ne prit fin que début mai.

Le conflit des métallurgistes avait coûté plus de 700.000 F. ; près de 540.000 F. furent versés par la C.M.B. : ce chiffre allait servir pendant longtemps de référence aux partisans de la centralisation, il était une preuve indiscutable des avantages qu'elle présentait — sans elle, les métallurgistes verviétois n'auraient pu résister plus d'un mois. Ils reçurent en outre des dons importants de la régionale et de la Fédération provinciale, notamment, qui compensèrent en partie les 160.000 F. que la section dut débourser elle-même pour ses grévistes. Le syndicat put donc signer, fin avril, une convention avec les patrons constructeurs et fondeurs. Selon celle-ci, les salaires de toutes les catégories d'ouvriers étaient augmentés à divers taux, un minimum fixé ; ils fluctueraient selon l'index, mais dans certaines limites tant à la baisse qu'à la hausse. Il faut encore signaler que le mouvement de grève se poursuivit longtemps encore après mars '23 à la firme Weerts : celle-ci, non membre de l'association patronale, refusait de s'aligner et la grève y persista jusqu'en septembre ...

L'application du régime conventionnel

Selon les propres termes de Dohogne lors de l'assemblée générale de février 1924, les premiers mois qui suivirent la signature de l'accord du printemps 1923 furent

«sans histoire», le reste de l'année n'ayant été que «l'application de notre régime conventionnel». Problèmes de salaires dans certaines usines, d'horaires de travail, de demandes de dérogations à la loi des 8 heures ... En octobre, suite à la hausse de l'index, les salaires dans la construction mécanique et les fonderies étaient augmentés sans heurts. Le chômage était presque nul. La section comptait alors 2.800 membres, et des délégués pour l'action syndicale dans tous les ateliers. Mais si quasi tous les métallos étaient syndiqués, tous n'étaient pas syndicalistes : il restait une œuvre de propagande à accomplir pour former les esprits de beaucoup. L'atelier Orban (construction de cycles), où les syndicat n'était implanté que depuis décembre'22, posait à cet égard bien des problèmes — en dépit de distributions de tract aux ouvriers organisées par le syndicat. Inversément les relations entre le personnel de la firme Centner-Chapuis et la direction restaient toujours aussi tendues.

Mais si dans l'ensemble le syndicat traversait une période calme en matière de relations avec le patronat, en revanche les divergences politiques entre ses membres socialistes et communistes commançaient à s'étaler dans les assemblées. C'est ainsi que lors de l'assemblée semestrielle d'août 1923 déjà, Burhet avait saisi l'occasion d'une discussion sur la trop faible diffusion des journaux syndicaux pour protester contre des articles anticommunistes parus peu avant dans *La Wallonie*. En février suivant, Leemans (qui deviendrait plus tard conseiller communal du P.C. à Verviers) avait fait une première intervention très critique sur la presse syndicale et la direction de la Commission syndicale et de la C.M.B., ce qui lui avait valu les protestations de Dohogne. Ce n'était pas la dernière fois que se produiraient pareilles altercations. Au contraire, le conflit entre la direction syndicale et la minorité communiste allait prendre des proportions fort graves dès l'année suivante, et se manifester de plus en plus souvent, surtout jusqu'au début des années'30.

CHAPITRE II

1924-1928, TENSIONS POLITIQUES AU SEIN DE LA SECTION

Entre la période de relance et de conquêtes syndicales du début de l'entre-deux-guerres et la grande crise économique de 1929-1930 (et au-delà), les années 1924 à 1928 sont en partie caractérisées, elles, par les affrontements entre communistes et socialistes au sein du mouvement syndical. Non que la section verviétoise des Métallurgistes soit uniquement préoccupée par ce problème, certes. Mais il ressort de l'examen des procès-verbaux que celui-ci se posa de manière de plus en plus fréquente et aiguë au fil des ans, jusqu'en 1927 au moins. La tradition de neutralité politique du syndicalisme verviétois plaça la section dans une position délicate, à partir du moment où les Congrès nationaux de la Commission syndicale et de la C.M.B. prirent des dispositions à l'encontre des membres du Parti communiste. A Verviers comme ailleurs, ceux-ci ne manquaient pas de critiquer en toutes occasions la politique de la direction syndicale, et instiguaient les métallos à montrer plus de fermeté dans leurs relations avec le patronat.

La motion Mertens, les exclusions à la C.M.B.

«Nous estimons qu'il n'est pas possible d'admettre que des personnes sur l'ordre de leur organisation politique, viennent se livrer à une action dissolvante au sein de nos organismes. Nous sommes décidés à prendre des mesures contre ceux qui voudraient attenter à la puissance de nos organisations (...) Nous avons à défendre, nous Congrès syndical, les organisations représentées ici et qui sont menacées par les communistes». Ainsi parlait Corneille Mertens, secrétaire de la Commission syndicale, en soutenant devant le XXIIIe Congrès de celle-ci une résolution sur la discipline syndicale. C'était le 3 août 1924, à la Maison du Peuple de Bruxelles. La motion Mertens disait notamment «que la fonction de dirigeant



Délégation du comité régional à l'enterrement
d'un membre, dans les années 20. A gauche du drapeau
(sur la photo), Hubert Dohogne; à droite du porte-drapeau
(sur la photo), Jean Saroléa.

(Coll. A. Dohogne)

de quelque grade que ce soit, d'un syndicat moderne, affilié à la Commission syndicale, est incompatible avec la qualité de membre du Parti communiste; que cette fonction de dirigeant ne peut être confiée à quelqu'un qui, par sa qualité de communiste, est obligé de combattre l'Internationale Syndicale et, par ce fait, la Commission syndicale».

La discussion fut longue et animée. Alexandre Duchesne y prit part au nom des organisations verviétoises. «Nous avons réuni les militants de tous les syndicats verviétois, plus de 500 hommes, et leur avons dit : nous pratiquons la politique de la Commission syndicale, la politique de la Fédération Syndicale Internationale; si vous acceptez cette politique, nous resterons à votre service; sinon, nous nous en irons. Nous avons distribué dans nos organisations un ordre du jour conçu dans le sens de celui présenté aujourd'hui au Congrès, et il a été voté à une écrasante majorité. Dois-je vous dire que les communistes s'étaient livrés à une propagande intensive, par l'affiche notamment, dans l'arrondissement de Verviers? Les communistes disaient sans détour : «Vos dirigeants, ce sont des réformistes, vous devez les mettre à la porte. Ils n'ont pas réussi». Après deux jours de débat, le Congrès adopta la motion Mertens par 324 voix contre 38 et 123 abstentions.

Des élections législatives et provinciales eurent lieu en 1925 : plusieurs sections de la Centrale des Métallurgistes exclurent purement et simplement ceux de leurs membres qui avaient figuré sur les listes communistes. Le Comité national ratifia les exclusions. Les dix-huit communistes concernés firent appel devant le Congrès des 23 et 24 mai 1926. Seule la délégation anversoise prit leur parti. En outre, celle-ci déposa devant l'assemblée une proposition de modification des statuts. Elle proposait de modifier l'article 2 («Les sections adhérentes à la Centrale doivent être affiliées au Parti Ouvrier Belge») comme suit : «Il est souhaitable que les sections adhérant à la Centrale soient affiliées au P.O.B. Il est de la compétence de chacune des sections de déterminer la forme de cette affiliation ...» Combattue par Isi Delvigne notamment, cette proposition fut repoussée par 80 % des mandats: seuls les Anversois l'appuyèrent. Les membres de la C.M.B. demeureront affiliés au P.O.B.

Les forces du P.O.B. et du P.C. à Verviers

Peut-être n'est-il pas inutile de faire quelques rappels à propos du P.O.B. et du P.C.B. dans l'entre-deux-guerres avant de voir quelle fut l'attitude des métallos verviétois face au problème évoqué ci-dessus. Les socialistes avaient participé à un

gouvernement d'Union nationale, de 1919 à 1921. Les élections de 1925 marquèrent un net déplacement du corps électoral vers la gauche (le P.O.B. passant de 34 à 39 % des suffrages) et furent suivies par un retour des socialistes au pouvoir, pour quelques mois. Ils n'y revinrent ensuite qu'en 1935 puis participèrent à toutes les coalitions jusqu'en mai 1940. Durant cette période, leur pourcentage national aux législatives diminua progressivement, tombant de 37 % en 1932; à 30 % en 1939. Celui du Parti communiste était d'environ 2 % en 1929, un peu moins de 3 % en 1932; il doubla aux élections de 1936. Le P.C. s'était présenté pour la première fois aux élections en 1921, mais dans un seul arrondissement — celui de Verviers — où il obtint 2 % des suffrages.

Dans l'arrondissement de Verviers, le Parti socialiste avait obtenu près de 35 % des voix en 1919, 37 % en 1925, les communistes représentant à ce moment moins de 3 % de l'électorat. Mais au cours des années '30, ceux-ci virent leur force électorale à peu près doublée à deux reprises : 4,8 % en 1932, plus de 10 % en 1936. A ce moment, le P.O.B. n'obtenait plus que 27 % des suffrages, et moins encore en 1939 : 21 %. Le Parti communiste est donc une force non négligeable dans l'arrondissement. Et plus encore à Verviers même : dans ce canton, il obtient d'emblée près de 4 % des votes en 1921, 6 % en 1925, 10 % en 1932 et même 18 % en 1936 — alors que le P.O.B. recule (passant de 43 % en 1921 à 38 % en 1938) puis chute : il se situe aux alentours de 30 % à la fin des années '30. Toutes ces proportions sont du même ordre dans le canton de Dison. Autrement dit, les communistes représentent une fraction non négligeable de la gauche dans le centre industriel verviétois, dès 1925 au moins : 14 % de son électorat alors, puis un cinquième au début des années '30, un tiers enfin en 1936.

Les métallos verviétois en faveur de l'unité syndicale

Le Congrès de la C.M.B. avait ratifié en mai 1926 les exclusions prononcées l'année précédente par certaines sections. En octobre, la Fédération provinciale demandait aux Verviétois les noms de leurs membres ayant figuré sur des listes électorales autres que socialistes. Les communistes étaient évidemment visés. Tous les membres du Comité de bassin, du Président au Secrétaire, furent d'avis que le problème posé était «très délicat» et qu'il convenait de placer l'unité syndicale avant tout, dans la région; ils estimaient inconcevable que l'on puisse exclure des membres sans que ceux-ci aient commis un acte d'indiscipline grave, une faute préjudiciable à l'organisation syndicale. A l'invitation du Comité, un membre du Comité provincial (le liégeois Deflandre) vint discuter de cette question à Verviers lors de la réunion suivante. Tout en soutenant que, puisque des exclusions avaient déjà eu lieu ailleurs, les Verviétois devaient également s'y soumettre, Deflandre admettait que la région verviétoise «avait une toute autre mentalité, le syndicat verviétois s'étant toujours réclamé neutre». C'est pourquoi



Groupe d'ouvriers de l'atelier Crosset (Verviers) en 1926.
Mis à part les deux jeunes, tous furent collègues de travail d'Hubert Dohogne.

(Coll. A. Dohogne)

la Centrale consentait à entendre les intéressés avant de les exclure; et elle demanderait «seulement» à ceux d'entre eux qui ignoraient la portée de leur geste de démissionner de leur mandat. Le Comité verviétois insista encore sur l'importance de l'unité syndicale «si chèrement acquise». On en resta là.

La question resurgit au début de 1927, lors d'une assemblée générale extraordinaire des métallos verviétois (9 janvier) appelée à se prononcer sur la hausse des cotisations et l'abonnement obligatoire pour tous les affiliés au journal *La Wallonie* ou au *Travail* en l'occurence. Ces mesures avaient été adoptées en décembre par un Congrès provincial en dépit de l'opposition de la délégation verviétoise. Le 9 janvier, l'attitude «trop tiède» des dirigeants de la section sera vivement critiquée par les militants communistes. L'abonnement obligatoire à la presse «P.O. Biste» répugnait à ces derniers. La discussion générale sur ce point déboucha inévitablement sur les avantages et désavantages de la centralisation (ses partisans rappelèrent alors l'intervention de la C.M.B. dans l'indemnisation de la grève de 1922) et de l'affiliation collective au P.O.B., et sur l'exclusion possible de Joseph Leemans en raison de ses activités en tant que membre du P.C. L'assemblée ne put finalement que décider de se réunir à nouveau, début février, en présence de délégués du Comité provincial. Les communistes verviétois proposèrent alors à ce dernier l'organisation d'un referendum particulier dans la région verviétoise sur cette question de l'abonnement obligatoire; la séance avait été, comme la précédente, très animée, la minorité ne mâchant pas ses mots dans l'expression de ses ressentiments à l'égard de la direction syndicale, et vice versa.

Une troisième assemblée est consacrée au problème, le 13 mars. Elle réunit moins d'une centaine de militants. Leemans et les autres communistes insistent pour que soit organisé un referendum régional, tandis que le comité de la section soutient que celle-ci doit s'incliner devant la décision du Congrès provincial (à 75 % favorable à l'abonnement obligatoire aux journaux). La proposition des communistes est admise de justesse, par 42 voix contre 39. Mais en fin de séance, le Président de l'assemblée annonce qu'il avait oublié de compter les trois membres du bureau «qui certainement votent pour la proposition du comité». En conséquence, la proposition de referendum régional, repoussée in extremis à parité de voix, sera soumise à Liège (et tranchée dans le sens que l'on devine ...).

Les tensions internes demeurèrent vives en ce printemps de 1927, puisque les Verviétois durent prendre position peu après sur le problème des exclusions, à nouveau posé au Congrès national de la C.M.B. du 17 avril. Dès le 17 mars, le comité de bassin s'était prononcé contre les exclusions de membres pour motif politique et estimé que celles-ci devaient au moins être soumise à un referendum

national parmi les membres. Une réunion de tous les délégués d'usine (22 mars) puis une assemblée extraordinaire (le 29) évoquèrent le problème. Leemans combattit l'idée de referendum : tant d'exclusions avaient déjà été prononcées qu'il était évident que la C.M.B. ne comptait plus qu'une faible minorité d'opposants à ces mesures; il proposait donc un ordre du jour repoussant le referendum et déclarant : «l'assemblée plénière des Métallurgistes de Verviers réunie le 29 mars 1927 décide de s'opposer aux exclusions pour motif politique et invite le Congrès de la C.M.B. à revenir par intérêt purement syndical sur ces exclusions». Mis aux voix, le referendum proposé par le comité fut repoussé et la motion de Leemans adoptée par la majorité de l'assemblée.

L'application des décisions du Congrès national.

Les délégués verviétois ne purent faire prévaloir leur point de vue au Congrès national de la C.M.B. Une fois que celui-ci eut approuvé les exclusions, le comité de la section verviétoise estima qu'il n'était plus possible d'encore se battre au nom de l'unité syndicale mais qu'au contraire, il lui fallait s'incliner devant la majorité, donc qu'il était «absolument nécessaire» de reprendre le mandat de sectionnaire à Joseph Leemans (28 avril). Convoqué le 4 mai, ce dernier refusait de démissionner avant qu'une assemblée générale n'ait tranché contre lui. Malgré l'avis défavorable de certains membres du comité, partisans d'une application immédiate et stricte des décisions du Congrès, le cas Leemans sera porté devant l'assemblée des métallos le 14 mai : séance rapidement terminée, sans vote, dans la confusion et le chahut .... Quinze jours plus tard, Leemans avait cessé d'être délégué de sa section d'atelier (l'usine Busch).

Le cas Leemans posa encore pas mal de problèmes en juin et juillet. Certains membres du comité étaient même partisans de son exclusion pure et simple de l'organisation (Baiwir par exemple). Au secrétaire qui s'était rendu à l'usine Busch pour que les syndiqués désignent un nouveau délégué (fin juin), les ouvriers répondirent par un ordre du jour réclamant une nouvelle assemblée générale. Et très peu après, ils déclenchaient une grève spontanée (sur des questions d'horaires et de conditions de travail) mettant le comité de bassin dans l'embarras; le secrétaire parvint à obtenir un accord à ce sujet avec la direction de l'usine (juillet). Cet incident acheva de dresser contre Leemans l'ensemble du comité, qui se montra désormais intransigeant à son égard.

Comme on le voit, les Verviétois se montrèrent relativement souples dans l'application des décisions nationales à l'encontre des militants membres du P.C.

Ils opposèrent souvent aux arguments du Comité provincial leur souci du maintien de l'unité syndicale, du respect d'un certain état d'esprit propre à la région. Ce fut encore le cas en mars-avril 1928 par exemple, lorsque se posa le problème de la réintégration d'un certain Piette. Celui-ci, récemment embauché à la Fonderie Houget, avait jadis était exclu du syndicat en raison de ses activités politiques, alors qu'il travaillait dans la région ligéoise. Les ouvriers de la fonderie réclamèrent sa réintégration pure et simple dans l'organisation. Le comité entendit une délégation liégeoise lui exposer les nombreux actes d'indiscipline syndicale qu'aurait posés Piette, et néanmoins fut presque unanime pour demander à Liège se réintégration (seul J. Baiwir y était farouchement opposé). Celle-ci fut refusée par le Comité provincial, mais la section prit sur elle de réintégrer Piette en le prenant seule en charge (en cas de grève ou de chômage). Par cette dérogation au règlement de la Centrale, les Verviétois maintenaient intact leur point de vue. Lors des nombreuses discussions suscitées par cette affaire, H. Dohogne souligna encore les efforts du comité de bassin pour maintenir l'unité syndicale.

Les subsides au «Travail»

Les communistes ne se montraient pourtant pas tendres, loin de là, avec la direction syndicale. Au contraire, ils attaquaient vigoureusement la politique suivie par celle-ci dans tous les problèmes du moment. C'est ainsi que le quotidien syndicaliste verviétois était souvent critiqué âprement par Leemans et Cie et corollairement, l'appui que lui apportaient les métallos. Si cette question était régulièrement à l'ordre du jour, c'est que le journal éprouvait de grandes difficultés à voler de ses propres ailes et même à se maintenir en vie. Dès juillet 1924, il avait fallu admettre qu'il ne pouvait vivre de ses propres moyens et que les syndicats devraient intervenir financièrement pour le renflouer. Fin d'année se posait le problème de l'acquisition d'une nouvelle rotative, d'une valeur de près de 100.000 F. Le vote d'un subside spécial dans ce but donna lieu (en janvier '25) à de vives attaques de Leemans contre le journal qui était loin, selon lui, d'être «un journal de lutte de classes». Mêmes discussions au début de 1926, lors de la fusion des coopératives «L'Union» (imprimerie) et «Le Travail» (société d'édition) à l'occasion de laquelle chaque groupe devait encore verser une cotisation exceptionnelle de 4 F. par membre, soit quelque 11.000 F. pour les métallos. En novembre 1927, le journal se trouvait toujours en «déficit constant» et le comité était presque unanime pour admettre qu'il manquait souvent d'intérêt. En dépit de quoi il acceptait encore de lui verser une aide de 25.000 F. en août 1928 ... Les difficultés du *Travail* furent quasi permanentes tout au long de son existence.



Voyage d'un groupe de permanents de la
Fédération provinciale a Amsterdam, en 1930

(Coll. A. Dohogne)



Négociations collectives pour l'entretien textile ...

L'année 1924 avait débuté par l'obtention d'un accord concernant les plombiers-zingueurs, en février. Ceux-ci réclamaient 50 cts de plus à l'heure; les patrons concernés acceptèrent une hausse de 10 % sur les salaires et surtout que leurs ouvriers plombiers-zingueurs soient à l'avenir augmentés dans les mêmes proportions que les autres travailleurs du bâtiment. En revanche, il fut bien plus difficile d'obtenir un arrangement avec la Fédération patronale textile pour les métallurgistes occupés dans le textile. Le syndicat possédait dans ce secteur une convention datant de 1920; le coût de la vie augmentant constamment, il examina dès début mars 1924, le moyen d'obtenir une augmentation salariale globale, en menant les négociations en accord avec la Fédération ouvrière textile. Il fallut plusieurs mois de pourparlers pour qu'un accord puisse être conclu, prenant effet à partir du 1er janvier 1925 : les salaires des menuisiers, peintres, plombiers-zingueurs, maçons et graisseurs étaient tous augmentés de 30 cts à l'heure. En mai 1926, les ouvriers mécaniciens du textile préparaient un mouvement en vue de la suppression des maxima de salaires inscrits dans la convention de 1920 — ou au moins de la modification des maxima et des minima des salaires de base. La Fédération patronale textile concluait peu après un accord avec le syndicat textile, prévoyant une hausse générale des salaires dans ce secteur; elle refusa dès lors de céder aux demandes formulées par le syndicat des métallos. Ce n'est qu'en décembre 1927 que celui-ci obtint une hausse de 10 % des maxima salariaux pour la plupart des métallurgistes occupés dans le textile.

... puis dans la construction mécanique et les fonderies

La section verviétoise des Métallurgistes était également en pourparlers avec les patrons de la construction mécanique à la fin de 1926. Le problème avait surgi lors d'une entrevue, fin octobre, normalement consacrée à discuter du remboursement des frais de déplacement des ouvriers monteurs. Le Cercle patronal avait fait savoir à cette occasion qu'il souhaitait modifier la convention de mars 1923 dans ses articles relatifs aux fluctuations des salaires en fonction de l'index — sous le prétexte de la hausse constante des salaires, et de ce que ceux-ci étaient déjà plus élevés à Verviers que partout ailleurs (de 1 à 1,5 F. de plus à l'heure). Lors de l'assemblée générale des ouvriers concernés (qui eut lieu le 17 novembre), J. Saroléa proposa de soumettre aux patrons un compromis, car les difficultés des industriels étaient réelles et bon nombre de petites entreprises faisaient de la corde raide. Leemans et d'autres plaidèrent vainement pour la grève en vue du maintien du statu quo. Les pourparlers aboutirent à un accord au début de décembre, intéressant tant les ouvriers de la construction mécanique que ceux des fonderies (les patrons de ce secteur ayant également décidé de ne plus suivre la

convention de 1923) — accord à mi-chemin entre les exigences patronales initiales et les contre-propositions syndicales. Quoique fort critiqué par Leemans, l'accord fut admis, mais à une relativement faible majorité : 243 voix contre 195 et 18 nuls (15 décembre 1926).

De nouvelles négociations entre le syndicat et les organisations patronales furent entamées à l'été 1927 — à l'occasion d'un conflit qui avait éclaté fin mai à la fonderie Dessoye-Magotte. Certains articles de la convention collective intéressant les ouvriers mouleurs étaient interprétés de manière divergente par ces derniers et leurs patrons. Après s'y être longuement refusés, ceux-ci acceptèrent une entrevue en août, mais aucun accord ne peut être conclu. L'année suivante, en revanche, le syndicat obtenait une modification de sa convention avec le Cercle patronal de la construction mécanique : les salaires s'en trouvaient tous relevés. Il s'agissait d'un compromis, en retrait par rapport aux propositions initiales des délégués ouvriers : Leemans, Piette et d'autres communistes ne manquèrent pas de le critiquer et de tenter — en vain — de le faire repousser par l'assemblée des militants.

Mouvements de grève

Outre la grande grève nationale de l'été 1925, on compte moins d'une dizaine de conflits et incidents dans la métallurgie verviétoise entre 1924 et 1928. La grève déclenchée par les ouvriers de l'usine Busch en juillet 1927 (au moment des mesures prises à l'encontre de Joseph Leemans) a été évoquée plus haut ainsi que la grève à la Fonderie Dessoye-Magotte qui eut lieu à la même époque : les 16 ouvriers avaient abandonné l'atelier le 27 mai pour protester contre le renvoi d'un des leurs (motivé par le seul fait, semble-t-il, que celui-ci s'était rendu au W.C. durant le travail); la grève durait toujours début août, nous ignorons quelle fut son issue. En décembre 1928, c'est à la fonderie Duesberg qu'éclate un conflit similaire : 55 mouleurs cessent le travail suite au licenciement de l'un d'eux pour malfaçon; au bout d'un mois de résistance, ils obtiennent la réintégration de celui-ci.

Quelques années auparavant, des mouvements de grève avaient également eu lieu dans les firmes Defresne et Wertz (1924), et à la fonderie Laurency-Mostert (mars 1926) — dans ce dernier cas, le conflit était provoqué par un licenciement. En octobre 1924, un incident s'était produit pour le même motif à la Fonderie de Wegnez, mais avait pu être solutionné par la négociation. Toujours pour s'opposer à des renvois, les ouvriers de la firme de construction Centner cessaient

le travail en novembre 1926. Des incidents se produisaient régulièrement dans cette entreprise où, semble-t-il, les relations entre le personnel et la direction étaient fort tendues. Nous ignorons combien de temps la grève déclenchée fin 1926 s'y prolongea et quel fut son résultat, elle était toujours effective en tous cas fin décembre.

Il reste à rappeler qu'à l'été 1925, des milliers de travailleurs de la métallurgie menèrent une lutte d'envergure contre les organisations patronales, tant dans la construction mécanique qu'en sidérurgie, pour une question salariale. Les mouvements affectèrent 319 entreprises comptant près de 60.000 ouvriers dans la construction mécanique ainsi qu'environ 15.000 sidérurgistes. Dans le premier cas, de difficiles tractations aboutirent à un accord le 31 août 1925, après un mois et demi de grève — mais en sidérurgie, le conflit se prolongea jusqu'au début de 1926. Les métallos verviétois votèrent d'importantes cotisations de solidarité en faveur des grévistes. Au cours des diverses assemblées qui discutèrent de la situation, les militants communistes, surtout Leemans, ne cessèrent de dénoncer la «tiédeur» de la réaction syndicale devant l'intransigeance patronale; ils plaidèrent en vain pour la grève générale puis stigmatisèrent les compromis acceptés finalement par la C.M.B.

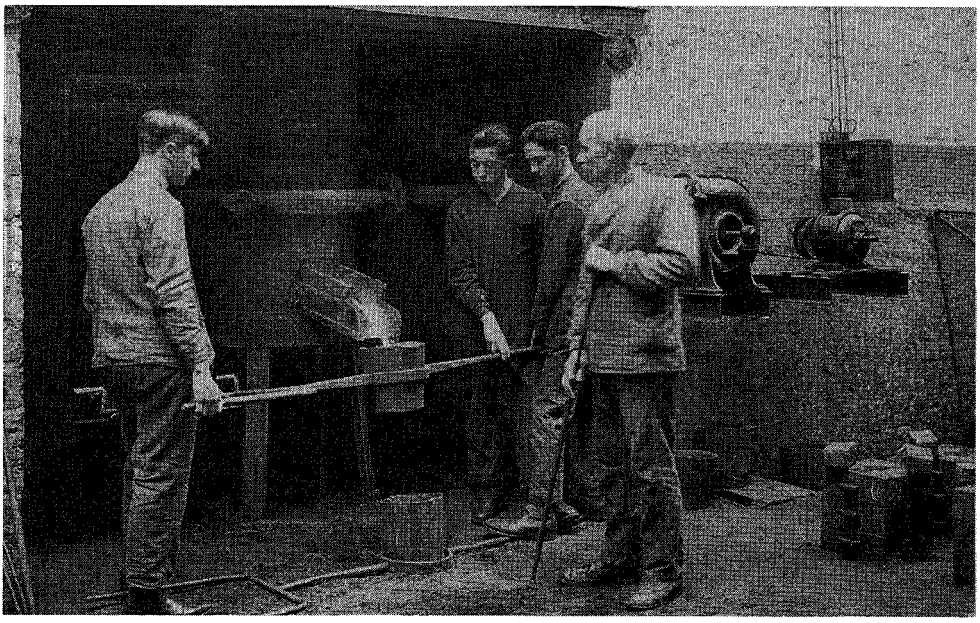
CHAPITRE III

FACE A LA CRISE (1929-1933)

«Lorsque l'on envisage l'évolution générale de la crise, on peut dire que, si 1930 fut l'année de la crise boursière et 1931 celle de la crise industrielle et commerciale, 1932 appert plutôt comme ayant été l'année de la crise financière. Et il apparaît déjà que 1933 sera l'année de la crise budgétaire. Seulement — et c'est cela qui importe pour nous — l'année qui vient amènera-t-elle la fin de la détresse qui nous étreint?» C'est ce qu'écrivait Marcel Froidcœur dans son *Rapport* sur l'exercice 1932 de la Centrale syndicale verviétoise. La «grande crise» — celle dite de '29 — avait frappé de plein fouet la région verviétoise dès 1930. En ce qui concerne les métallos, deux chiffres sont à cet égard éloquents : en janvier 1930, 136 membres du syndicat étaient en chômage complet ou partiel (soit environ 5 % des affiliés, ce qui était considéré comme «normal»): en décembre suivant, ils étaient 1.419. L'année suivante fut plus terrible encore, puisqu'au total, près des quatre cinquièmes des membres de l'organisation émergèrent pendant plus ou moins longtemps à la caisse de chômage. Il en fut de même en 1932. Ce n'est qu'en '33 que le nombre de chômeurs commença à diminuer.

Evolution des effectifs

Au début des années '30, les Métallurgistes verviétois affiliés à la C.M.B. sont quelque 2.500. Ce nombre était plus élevé dix ans auparavant (2.900 membres en 1921), mais le formidable essor syndical à l'issue de la guerre avait été suivi par un mouvement de régression. Le nombre d'affiliés était de 2.600 en 1926-1928, 2.500 à partir de 1929 (et jusqu'en 1933). Le léger tassement à la fin des années '20 était dû en partie au départ de membres communistes après l'instauration de l'abonnement obligatoire à *La Wallonie* ou au *Travail* et les premières mesures prises à l'égard de Joseph Leemans (1927). Une circulaire envoyée à ces membres en avril 1928 n'avait guère eu d'effet. D'un autre côté, l'organisation avait accueilli à l'époque les ouvriers de nouvelles professions. En novembre 1927, le comité avait entrepris de syndiquer les ouvriers électriciens (au moment où venait de se



Ecole communale de mécanique et de fonderie, vers 1927 : cours de fonderie

(Coll. «Temps jadis»)

constituer dans la région une Association des Patrons électriciens); une première réunion de ces travailleurs eut lieu en mai 1928. En novembre 1931, ce sont les opérateurs de cinéma) déjà organisés en une association) qui demandaient leur affiliation en bloc au syndicat.

Formation professionnelle et apprentissage

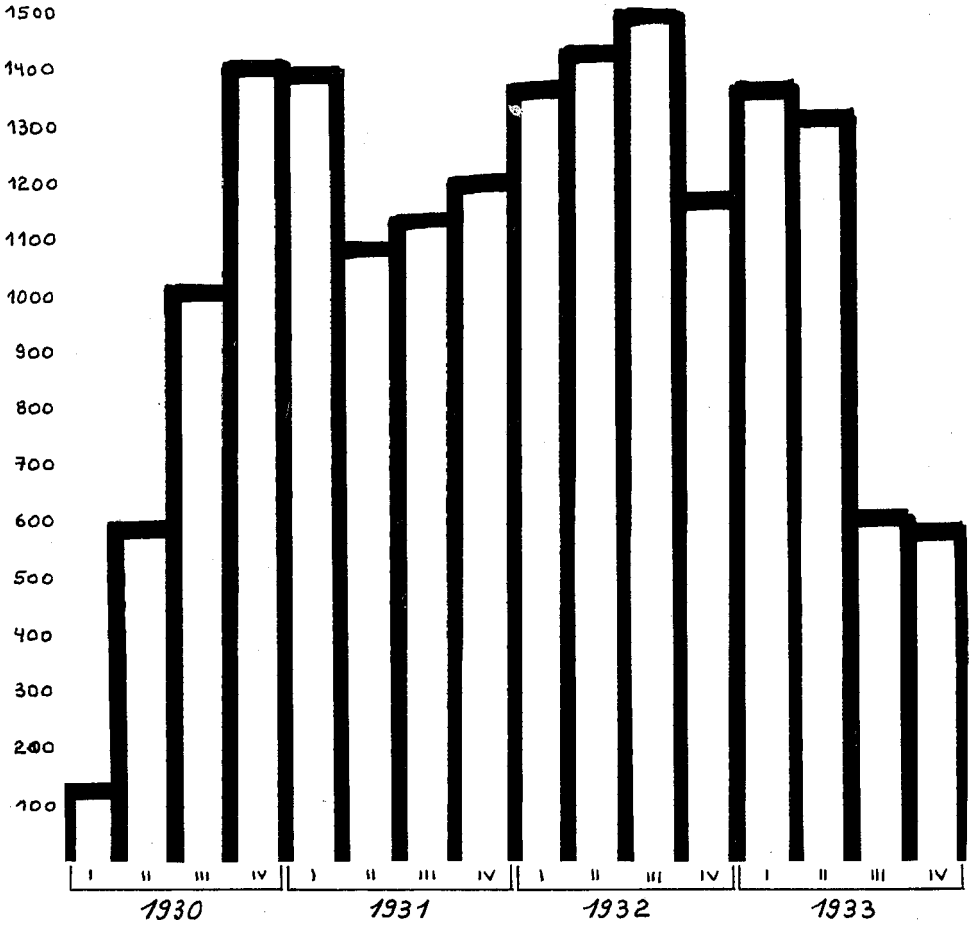
Hubert Dohogne (ancien mécanicien) et Joseph Dederich (noyauteur) siégèrent à partir de février 1930 dans la Commission administrative de l'Ecole communale de Mécanique et de Fonderie créée en 1914 (et plus tard dénommée «Ecole Peltzer de Clermont»). Elle comprenait depuis novembre 1922 une section de plomberie-zinguerie (la section de menuiserie fut créée plus tardivement). A la fin des années '20, elle était dirigée par M. Lambion. Parmi les professeurs, on peut citer MM. Gierken (fonderie), Lemaire et Delvaux (ajustage). A ce moment, la fréquentation de l'école professionnelle n'était pas obligatoire pour les apprentis métallos. Ceux-ci étaient admis dans les usines à partir de 14 ans et leur apprentissage durait 3 ans dans le cas des mouleurs et noyauteurs, 6 ans pour les ajusteurs et tourneurs. Durant cette période, leur salaire était augmenté progressivement (tous les six mois) jusqu'à atteindre le taux de l'ouvrier.

Projets de jeunesses syndicales.

De plus en plus, au début des années '30, les dirigeants des organisations syndicales se rendirent compte de la nécessité d'organiser et d'animer les jeunes syndiqués en particulier. La Centrale syndicale régionale en discuta à plusieurs reprises ; à partir de 1931, elle mit en place un cours de formation syndicale pour les jeunes, avec la collaboration des Jeunesses Socialistes. Le comité des métallos, quant à lui, discuta du problème pour la première fois en octobre 1931 ; si certains soulignaient alors la nécessité de former dans chaque atelier un noyau de jeunes syndicalistes socialistes «afin de combattre les J.O.C.» notamment, d'autres estimaient encore que seuls les parents étaient responsables de l'éducation syndicale de leurs enfants. La question fut à nouveau évoquée en octobre 1933 et cette fois, le comité fut presque unanime à reconnaître l'intérêt d'une section de Jeunes métallos. Dohogne repéra parmi les membres 213 jeunes de 18 à 25 ans qu'il se proposait de convoquer «en temps opportun» à une réunion afin de jeter les bases du «club de jeunesse». Mais les temps meilleurs se firent attendre ...

Les années terribles

Il est un fait que le contexte de crise aiguë et de chômage intense ne se prêtait



Nombre de membres de la section des métallos ayant émergé à la caisse de chômage en 1930-1933 (moyennes trimestrielles)

guère, dans l'esprit des syndicalistes, à l'organisation pratique des jeunesses syndicales dont beaucoup de membres ne percevaient d'ailleurs pas l'intérêt. Nombre de militants estimaient que les efforts devaient porter en priorité sur l'aide aux chômeurs, la défense des emplois menacés, le maintien des salaires. Le chômage absorbait une part considérable du temps du permanent, et l'essentiel des moyens financiers du syndicat. Les années 1928 et 1929 s'étaient soldées chacune par un boni financier. Mais 1930 se clôtura par un déficit de plus de 100.000 F, dû au seul poste chômage : le nombre de membres chômeurs avait plus que décuplé en douze mois. Déficit de même importance et pour le même motif fin 1931, de 56.000 F encore fin 1932. L'année 1933, en revanche, s'acheva par un léger boni : le chômage avait diminué de moitié durant le second semestre de l'année. En outre, des mesures financières (telles la réduction de certaines indemnités et l'augmentation des cotisations) avaient été adoptées par les assemblées générales des années précédentes pour faire face à la situation et éviter des bilans financiers encore plus catastrophiques.

Le cap des 1.000 chômeurs complets et partiels parmi les métallurgistes affiliés au syndicat avait été dépassé en septembre 1930. Leur nombre ne cessa de grimper, se situant autour de 1.400 durant l'hiver. Du printemps à l'automne 1931, il redescendit pour osciller autour de 1.100. Mais le pire n'était pas encore passé. De1.086 en octobre '31, les métallurgistes chômeurs virent sans cesse grossir leurs rangs dans les mois qui suivirent : 1.206 en novembre, 1.337 en décembre, 1.372 en janvier. En mai, la barre des 1.500 était franchie (1.514 chômeurs). L'été 1932 fut donc particulièrement pénible : 60 % des métallos étaient à ce moment touchés par le chômage. Le second semestre de 1932 et les premiers mois de 1933 furent à peine moins difficile (1.504 en juillet 1932, 1.221 en octobre, 1.400 en février suivant, 1.322 en avril). La situation ne s'améliora vraiment que dans les derniers mois de 1933, le nombre de membres touchés par le chômage diminuant de moitié (600 environ à l'automne). Durant 1934, il y eut encore en moyenne 750 affiliés environ chômeurs. Ce n'est qu'en mai 1935 que ce nombre tomba en-dessous de 500, pour diminuer ensuite progressivement jusqu'à être inférieur à 100 deux ans plus tard. Au plus fort de la crise de l'emploi, en 1931 et 1932, 80 % des affiliés avaient émargé à la caisse chômage durant plus ou moins longtemps.

Le chômage : une charge écrasante

Le chômage intense représentait une surchage de travail écrasante pour les deux permanents des métallos, Dohogne et Faux. Le premier se faisait même aider par des membres de sa famille pour venir à bout de cette tâche — il estimait que l'on ne devait pas engager un employé supplémentaire, puisque des économies

étaient indispensables. Les finances de la section se trouvaient en effet constamment dans un état critique, les déficits annuels cumulés avaient épuisé une bonne part du capital de l'organisation. Non seulement donc le chômage nécessitait un travail tel qu'il obligeait les permanents à négliger les questions syndicales, mais son coût affaiblissait considérablement le syndicat. Il n'est pas question de conflits ni de grève en 1930-1932 chez les métallurgistes verviétois. Lorsqu'en mai de cette dernière année, ils tentèrent d'obtenir des organisations patronales des modifications salariales, ils se virent répondre que vu la situation économique désastreuse, ce n'était certes pas le moment de modifier en quoi que ce soit la convention. Le comité de la section fut lui-même d'avis qu'il n'était pas alors envisageable d'entamer un conflit. En août suivant, les patrons opposèrent également un refus net à une autre demande syndicale de stabilisation des salaires. Il ne semble pas que la métallurgie verviétoise ait été affectée par les grandes grèves qui éclatèrent en juillet 1932 dans le Hainaut (puis d'autres centres industriels wallons) contre la politique économique et sociale du gouvernement, les réductions de salaire et les conditions de plus en plus draconiennes imposées à l'octroi des allocations de chômage. Les communistes jouèrent un rôle moteur dans ces mouvements.

Les accords de 1930

Les rapports sociaux et les fluctuations de salaires dans la métallurgie régionale étaient alors régis par trois conventions spéciales conclues au début de 1930, à la suite de lents pourparlers entamés au printemps de 1929. Le syndicat avait alors demandé aux patrons constructeurs que soit fixée l'interprétation des articles 6 et 8 de la convention (cause du conflit qui avait eu lieu peu avant chez Duesberg) et, surtout, que le système de variation salariale soit modifié. Le Cercle patronal s'y étant refusé, l'organisation ouvrière avait dénoncé la convention. De nouvelles négociations furent entamées à l'été, par écrit, tant avec les patrons fondeurs que les constructeurs pour obtenir deux nouvelles conventions collectives. Plusieurs entrevues eurent lieu durant l'hiver, et un compromis fut trouvé au début de janvier 1930. Le syndicat réclamait initialement 10 % de hausse salariale. Il n'obtint qu'une série d'augmentations selon les tranches d'âge et une modification (plus favorable) du système de variation des salaires en fonction de l'index. L'accord intéressait les ouvriers des fonderies et ceux de la construction mécanique. Mais en mars suivant, les trois plus grosses entreprises de construction (Houget, Duesberg-Bosson et Snoeck) quittaient l'Association des constructeurs pour former un nouveau cercle patronal, l'Association des patrons de la mécanique. Elle demanda à avoir sa propre convention avec le syndicat, ce qui fut fait en avril. Il n'y eut plus de négociations salariales par la suite avant l'été 1933 (et ces dernières n'aboutirent pas).

Les conflits de 1933

Des conflits commencèrent à réapparaître à l'été 1933, en réaction aux pressions patronales contre les militants, à l'occasion de la crise. Fin août, les mécaniciens de la grande usine textile «La Lainière» cessaient le travail : l'un d'eux avait été renvoyé parce qu'il avait refusé d'accomplir une tâche qui n'était pas la sienne (décharger des balles de laine). Nous ignorons quelle fut l'issue de ce conflit. Les métallos occupés à la «Lainière» avaient été souvent opposés à la direction de cette firme, notamment pour des problèmes d'heures supplémentaires qu'elle faisait prester aux uns tout en faisant chômer d'autres. Une grève d'un jour des métallos de l'entreprise — paralysant l'usine — avait déjà eu lieu en janvier 1929 pour ce motif. En août 1930, la direction voulait licencier plusieurs mécaniciens, en raison de la crise; le différend avec le syndicat se prolongea plusieurs mois, un compromis sur les départs (leur nombre et les modalités) n'étant obtenu qu'en novembre. Au début de 1933 enfin, «La Lainière» annonçait son intention de renvoyer tous les ouvriers âgés de 66 ans et plus. Des métallos étaient concernés par cette mesure. Cependant, c'est une autre usine textile qui va la mettre en pratique la première et déclencher un conflit important.

Les travailleurs de «La Vesdre» se mirent en grève en juin 1933 pour empêcher le renvoi des ouvriers âgés de plus de 65 ans; les ouvriers d'autres usines refusant d'effectuer le travail des grévistes se retrouvèrent sur le pavé. Il y eut vite quelque 1.000 grévistes. Les métallos occupés dans l'entretien textile cessèrent également le travail. Seuls deux membres du syndicat des métallurgistes étaient touchés par la mesure visant les vieux travailleurs, mais il s'agissait d'une question de principe sur lequel beaucoup ne voulaient pas céder. Pourtant, après plus de trois mois de résistance, la Fédération ouvrière textile abandonnait la lutte en demandant à ses vieux membres occupés à la «La Lainière» d'accepter la révocation. C'était une défaite significative. Par une légère majorité, le comité des métallurgistes s'était prononcé, lui, pour la poursuite de la grève. Il s'inclina devant la décision du textile. Plusieurs grévistes ne furent pas réembauchés par la direction de «La Vesdre», parmi lesquels des métallos. Lorsque leur syndicat sonda les ouvriers de l'usine pour voir jusqu'où ceux-ci iraient afin d'obtenir la réintégration des victimes, il dut bien constater que le personnel n'était plus disposé à lutter.

Mesures à l'égard des communistes

Tout au long de ces années de crise, le problèmes des rapports entre le comité

de la section et les militants communistes dans celle-ci ne cessa de se poser, — les seconds critiquant la politique de la direction syndicale en toutes occasions, comme on l'a déjà vu dans le chapitre précédent. La «mollesse» du comité lors des négociations de 1929-1930 et le compromis auquel elles aboutirent, son attitude «passive» en 1932 lorsque les patrons refusèrent toute négociation salariale, la «capitulation» dans le conflit de «La Vesdre» en 1933 .... : dans chaque cas et bien d'autres, les militants communistes critiquèrent violemment les dirigeants syndicaux au cours des assemblées générales. Mais les conflits s'envenimèrent encore plus du fait d'une série de mesures d'exclusion prises à l'encontre de plusieurs militants communistes. La première «affaire» impliqua Piette, cet ouvrier de la firme Houget que la section de Verviers avait réintégré quelques mois plus tôt, contre l'avis de la Fédération provinciale : il fut exclu en février 1929 pour avoir publié dans *Le Communiste* un article diffamatoire sur Hubert Dohogne (le journal d'extrême-gauche, pour éviter un procès, accepta en mai de publier une rectification). Au printemps 1930, c'est Joseph Leemans lui-même, le chef de file des communistes, qui était exclu du syndicat après un referendum secret parmi les affiliés, et cela sur proposition de trois sections d'entreprise. Quinze jours plus tard, à la mi-avril, Pierre Brasseur était exclu du comité pour s'être affiché comme orateur de l'opposition syndicale. Ces exclusions ne se firent pas sans problèmes.

Controverses autour des exclusions

L'exclusion de Joseph Leemans avait d'abord été discutée au cours d'une assemblée générale le 3 février 1930. Le geste proposé par trois sections d'atelier (La Lainière, Duesberg et Leclerq) était lourd de signification. Leemans avait fondé le P.C. verviétois en 1920 (avec Henri Lambert, ouvrier tisserand) et militait au syndicat depuis 1924. Il avait déjà été démis de ses fonctions de sectionnaire à l'usine Busch en 1927. Deux ans après, les ouvriers de celle-ci refusaient toujours d'élire un autre sectionnaire malgré les pressions du comité. Si celui-ci était unanime (excepté le seul Brasseur) dans son opposition à Leemans, il n'en était pas de même de la masse des membres, loin de là. L'assemblée générale du 9 février 1930 fut particulièrement houleuse, l'opposition entre partisans et adversaires de Leemans fort vive. Le vote à main levée, en fin de séance, eut lieu dans la confusion. Le comité résolut dès lors de recourir à un referendum parmi les affiliés. Le résultat montra que les partisans de l'opposition syndicale représentaient une force non négligeable; en effet, les adversaires de Leemans n'obtenaient pas une majorité écrasante : sur 1.921 bulletins rentrés, 1.020 étaient favorables à l'exclusion du militant communiste, 738 contre (il y avait 94 blancs et 79 nuls). Exclu de la Fédération des Métallurgistes, Leemans devint

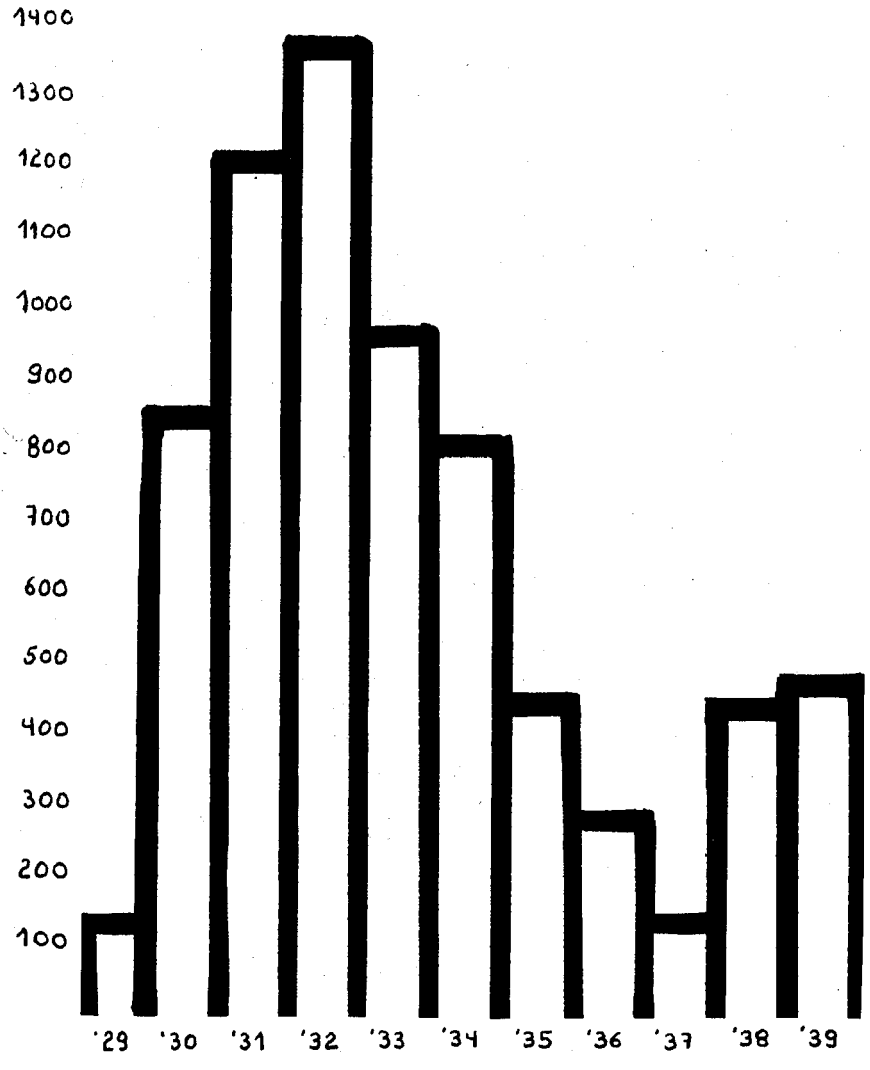
l'année suivante secrétaire fédéral du P.C., puis conseiller communal à Verviers (en même temps qu'Henri Lambert).

Dans la foulée de l'exclusion de Leemans, le 17 avril 1930, le comité se séparait de Pierre Brasseur, le seul de ses membres qui avait toujours défendu Leemans. Brasseur était membre du P.C., et la motion Mertens lui fut donc appliquée par tous les autres membres de la direction syndicale. Deux ans plus tard, en janvier 1934, les ouvriers de la fonderie Duesberg choisissaient Brasseur pour sectionnaire, mais le comité, invoquant la motion Mertens, refusa cette désignation. En revanche, il se montrera moins intransigeant (après 1930) dans le cas d'exclusion pour motif politique. C'est ainsi qu'en janvier 1934 toujours, il ne s'opposa pas à la réintégration de Piette dans la Fédération, demandée par ses camarades de l'usine Houget.

Dans son attitude à l'égard des communistes, le comité devait tenir compte de l'opinion de la base — or l'extrême-gauche, on l'a vu, y était bien présente. L'«affaire» Bodson, au lendemain des communales de 1932, le prouva encore. Le comité exécutif de la Fédération provinciale voulait l'exclusion de ce mititant parce qu'il s'était présenté sur la liste communiste à Ensival; au comité verviétois, Jean Saroléa souligna qu'«il y aurait du grabuge dans les fonderies» si cette décision était appliquée. La question fut discutée en séance plénière en février 1933; de fait, l'assemblée estima que Liège n'avait pas à prendre pareille décision sans consulter le bassin concerné, et manifesta son opposition aux exclusions pour motif politique. Après avoir reçu une délégation verviétoise, Liège maintint sa position tout en autorisant la section de Verviers à reprendre Bodson pour son compte, ce qui fut fait. Précisons d'emblée que les rapports entre socialistes et communistes s'améliorèrent par la suite, dans le cadre de la politique de front populaire : ainsi, Leemans et Brasseur furent réintégrés en 1936, l'un dans l'organisation, l'autre dans le comité.

Le comité régional en 1930

Jean Baiwir, Antoine Bastin, Pierre Brasseur, Armand Dederich, Jean Dederich, J. Denter, Hubert Dohogne, Henri Faux, N. Franckart, G. Heck, N. Klompkès, Jacques Lecomte, Jean Lecomte, G. Legrand, F. Maquinay, A. Mathieu, J. Moreau, F. Pire, C. Pironnet, Jean Saroléa, E. Septiaux, Joseph Stollenwerk.



L'EVOLUTION DU CHOMAGE DE 1929 A 1939 :
nombre de membres de la section des métallos ayant émergé à la caisse de chômage en 1929-1939 (moyennes annuelles)

CHAPITRE IV

LES GRANDES GRÈVES ET LEURS CONSÉQUENCES (1934-1939)

Le milieu des années '30 est marqué, pour la classe ouvrière, par deux grandes grèves — outre bien sûr la crise économique. Celle de '34 (qui semble avoir laissé le plus de traces dans la mémoire des militants) était locale mais d'une ampleur jamais vue; elle se solda par une défaite telle qu'elle handicapa sérieusement et pour longtemps l'ensemble du syndicalisme verviétois. La grève générale (et nationale) de 1936, en revanche, aboutit à l'obtention d'une série de nouvelles lois sociales, dont la conquête des congés payés est sans doute la plus fameuse ... Au plan économique, la seconde moitié de la décennie est marquée par un certain redressement — qui se traduit sur le plan social par une très nette régression du chômage jusqu'en 1937. Les socialistes participent alors au gouvernement dans des coalitions tri-partites (dirigées par Van Zeeland de '35 à '37, Janson en '37-38, Paul-Henri Spaak en 1938, enfin Hubert Pierlot). A la fin de cette période, ils seront également partie prenante dans le Collège échevinal verviétois. Une coalition catholico-libérale avait dirigé la ville de Verviers de 1932 à 1938; un Collège tripartite fut mis en place après les élections de cette année. Celles-ci avaient amené au Conseil huit socialistes, quatre communistes, sept catholiques, cinq libéraux et un rexiste.

La grève de '34

Une convention générale avait été conclue en juin 1919 entre les Fédérations patronale et ouvrière, dans le textile verviétsois; ses principales clauses visaient les minima et moyennes de salaires, les conditions de travail en général, le «roulement» par catégorie de travailleurs en cas de chômage, etc. Des conventions annexes pour chacun des neuf corps de métier du textile réglaient les détails afférant à chaque branche d'industrie. Après le long conflit de «La Vesdre», tous ces accords jusque là scrupuleusement respectés, furent dénoncés

par le patronat. Des pourparlers difficiles furent engagés et, pendant près de quatre mois, les discussions se poursuivirent pour trouver un accord que les patrons ne voulaient pas. Ceux-ci étaient décidés à imposer de nouvelles conditions de travail particulièrement draconiennes, un retour de 30 ans en arrière, les fameuses «22 conditions». Par exemple : généralisation du tissage à deux métiers, réduction du personnel des équipes de filature, suppression des 20 % de supplément de salaire au personnel de la seconde équipe, roulement organisé au bon plaisir des employeurs. Les travailleurs concernés participèrent à un referendum : plus des 8/10e se prononcèrent contre les propositions patronales et pour la grève. Celle-ci commença le 26 février 1924 : 16.000 ouvriers du textile cessèrent le travail.

Les métallurgistes étaient indirectement impliqués dans le conflit : quelque 650 d'entre eux étaient occupés dans les usines textiles de la région. Peu avant le déclenchement de la grève, une courte majorité se dégagea pour ne pas quitter les ateliers tout en se déclarant solidaires des grévistes et en refusant d'aider à la production (19 février). Mais cette position apparut vite comme intenable et les métallos de l'entretien textile cessèrent eux aussi le travail à partir du 1er mars. Le 6, l'assemblée générale des métallurgistes votait une cotisation spéciale en faveur des membres en grève. Un comité de grève fut mis en place : il lui fallut trancher nombre de cas d'espèce relatifs au montage ou à l'entretien de machines dans les usines textiles par les travailleurs de la construction mécanique. Il s'agissait de veiller à ne pas nuire à la lutte des grévistes tout en évitant que la grève ne s'étende à l'ensemble des métallos. Un exemple parmi des dizaines : en avril, l'usine Snoeck pouvait obtenir d'une usine textile une commande de nouveaux métiers à tisser, mais seulement si ses monteurs acceptaient d'aller accoupler d'anciens métiers dans cette usine — alors que les grévistes luttaient, entre autres, contre le tissage à deux métiers ... A la mi-mai, les grévistes du textile manifestèrent leur inquiétude devant les travaux de transformation et de réparation de plus en plus nombreux effectués dans des usines textiles; il semble qu'à partir de ce moment, les métallos de la construction refusèrent d'effectuer tout travail dans les entreprises fermées. La grève durait depuis près de trois mois.

Un mouvement national de soutien aux grévistes avait été décidé par la Commission syndicale: jamais, pour aucune grève, pareil effort de solidarité n'avait été réalisé auparavant. Mais les circonstances économiques, le grand nombre de chômeurs, jouaient en faveur du patronat. Celui-ci se rendait compte que l'occasion était propice pour se débarasser de l'emprise syndicale, et il était d'autant plus décidé à l'emporter. Selon certains, les travailleurs commirent peut-être une erreur tactique, lorsque, dans le quatrième mois de la grève, ils rejetèrent à

une assez faible majorité et dans la confusion les conclusions d'une commission d'arbitrage, qui leur auraient permis de sortir plus ou moins honorablement d'une situation qui apparaissait de plus en plus inextricable. A ce moment, des contacts avaient eu lieu entre la Fédération patronale et la direction du Syndicat chrétien du textile : celui-ci acceptait les conditions patronales ... Le 29 juillet, les dirigeants syndicaux du textile décidaient la levée de la grève ... Une capitulation sans conditions après cinq mois de lutte. Des incidents se produisirent devant la Maison du Peuple : certains leaders firent doucher les manifestants qui protestaient contre la fin du conflit ... Chez les métallos de l'entretien textile, une assemblée réunie le 1er août approuva la levée de la grève par 292 voix contre 199. Le mouvement avait duré 22 semaines.

Les conséquences d'une défaite

Le textile et (à sa suite) les autres organisations de la Centrale régionale furent terriblement affectés par l'issue malheureuse de la grève de '34. Celle-ci porta un coup tel au mouvement syndical verviétois qu'il en subit les effets jusqu'à la guerre. Les 16.000 grévistes, lors de la reprise du travail, avaient tous dû signer un document par lequel ils reconnaissaient accepter les «22 conditions». Celles-ci limitaient de beaucoup l'influence syndicale dans les entreprises, et constituaient une nette régression dans tous les domaines sur lesquels elles portaient. Mais tous les travailleurs ne purent réintégrer leurs ateliers : la grève fit des dizaines de victimes, les patrons refusant notamment de réembaucher les meneurs. Ainsi, la plupart des membres du comité de grève des métallos n'avaient pas retrouvé de place en septembre. A ce moment, 30 % des métallurgistes impliqués dans le conflit (215 sur 650) n'étaient pas encore réembauchés. Le syndicat leur vint en aide financièrement jusque fin janvier 1935, après quoi il dut y renoncer faute de moyens. Les finances de l'organisation se trouvaient en effet dans un état très critique, des suites de la grève. Mais il y avait pis encore : une chute très nette des effectifs.

Soit parce que l'issue du conflit les avait déçus ou découragés, soit en raison des entraves et des pressions patronales, des centaines d'affiliés désertèrent l'organisation. Certains passèrent chez les chrétiens : c'est à la faveur de la grève de '34 que l'organisation des métallurgistes chrétiens, par exemple, parvint à s'implanter dans le milieu verviétois, alors qu'elle était quasi inexistante auparavant. La Fédération des Métallurgistes, qui comptait 2.500 affiliés en 1933, n'en avait plus de 2.300 fin 1923 et moins de 2.000 (1.945 exactement dont 2 femmes) en 1935. Ce n'est qu'après la grève générale de 1936 que les effectifs se relevèrent quelque peu (2.083 en 1936, 2.200 en 1937, sans doute 2.100 en 1938).



Grève de 1934 : la foule des grévistes dans la cour de la Maison du Peuple (en bas) et rue du Gymnase, devant la Maison Syndicale

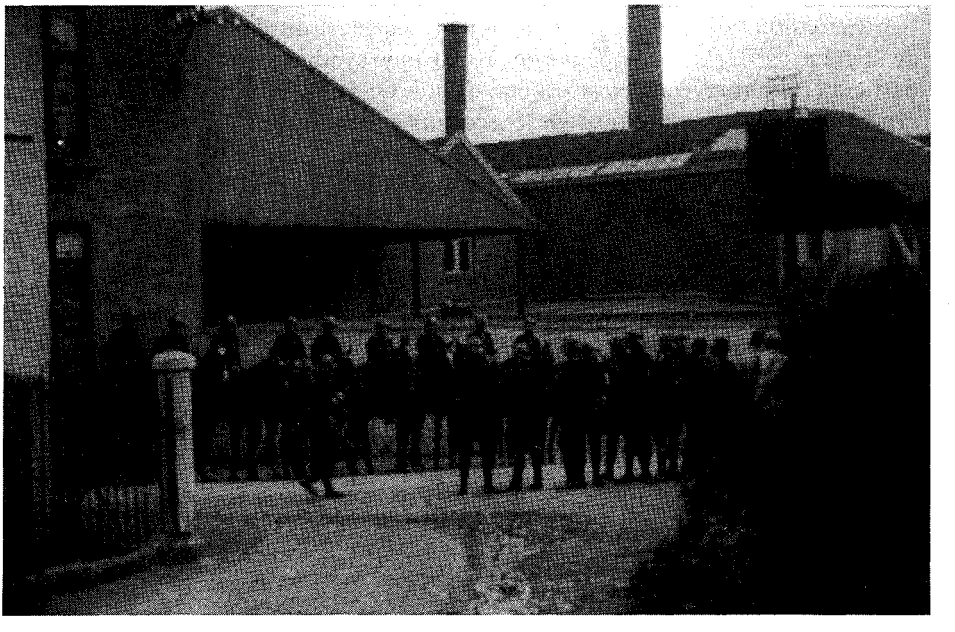
(Coll. D. Blockhouse)





Grève de 1934 : la gendarmerie protégeant les «jaunes»
devant l'usine Vosse (en bas) et s'apprêtant à charger, place du Martyr.

(Coll. D. Blockhouse)



La chute fut beaucoup plus catastrophique dans le textile : les diverses organisations (centralisées en 1935) qui regroupaient 13.376 membres en 1933 n'en comptaient plus que 7.000 à la fin de l'année suivante, 3.500 en 1935! Au total, la Centrale syndicale de Verviers perdit plus de la moitié de ses effectifs (10.000 membres en 1935 contre 23.000 avant le conflit)... En dépit d'un certain redressement après '36, elle était loin d'avoir retrouvé, à la veille de la guerre, sa puissance d'antan.

Des conditions difficiles

Les conditions étaient devenues vraiment difficiles pour les militants syndicaux dans les entreprises verviétoises : multiples entraves patronales, découragement ou hostilité de beaucoup de travailleurs, organisation affaiblie et en déficit constant ... «Tout conflit est présentement voué à l'échec» estime le comité des métallos en octobre '34. Il juge en avril '35 que «le moment n'est pas encore propice» pour entreprendre une propagande en vue de récupérer ceux qui ont quitté le syndicat. Dans son rapport sur l'exercice 1936, le secrétaire souligne que «par suite de la réaction patronale, il est bien difficile de trouver les hommes qui, au risque de leur emploi, se dévouent pour l'action syndicale» (assemblée générale de mars '37). L'année suivante, en mars '38, il évoquait encore «l'affaissement de l'esprit de lutte depuis la grande crise».

Cette situation difficile pour l'action syndicale perdura donc bien après la fin de la grève de '34. Une campagne de propagande syndicale entreprise en 1938 fut particulièrement révélatrice de cet état de fait. On l'a dit plus haut, un renouveau syndical s'était produit (dans tous les secteurs d'ailleurs) après la grande grève de 1936. Au début de l'année 1938, à l'appel de la Commission syndicale, les organisations verviétoises établirent un programme de propagande en vue d'intensifier encore le mouvement et de trouver de nouveaux cadres militants. Les métallos éditèrent des tracts et organisèrent des réunions dans les communes de la région, en mars. Le résultat fut «lamentable» : les assemblées prévues à Theux et à Dolhain annulées faute de participants, celle de Pepinster réunissant à peine 6 personnes. Il fallut ajouter la question des congés payés à l'ordre du jour des assemblées d'usine en principe consacrées au recrutement — car ce problème seul n'aurait pas attiré assez de membres. Le comité se rendit compte qu'il était bien ardu de ranimer le dynamisme syndical, toujours sous l'effet de la longue crise économique et de l'échec de '34. Les travailleurs verviétois avaient beaucoup perdu de leur combativité et, en juin 1938 les dirigeants syndicaux jugeaient encore les circonstances peu propices à tout mouvement de lutte.



Les permanents et le personnel de la Fédération
provinciale des Métallurgistes en 1934.
Hubert Dohogne est à l'extrême gauche (sur la photo)

(Coll. A. Dohogne)

Rapprochement avec les communistes

Tout ne fut pas négatif dans la vie interne de l'organisation à cette époque. Le Parti communiste, qui avait effectué une nette percée au niveau national aux élections législatives, adopta alors une nouvelle ligne de conduite, celle du Front populaire, d'un large front antifasciste des partis ouvriers. Sur le plan syndical, il emprunta résolument la voie unitaire. L'idée de Front populaire — à l'exemple de ce qui se passait en France — rencontra la sympathie de certains milieux socialistes (même s'il ne put y avoir de collaboration au sommet entre P.O.B. et P.C.B.). Le changement de contexte n'est certes pas étranger à la demande de réintégration formulée par Joseph Leemans en juin 1936, alors que se terminait le mouvement national de grève. Le comité des métallos de Verviers se montra favorable à la réintégration de Leemans, contrairement à l'exécutif provincial, et le reprit comme Piette deux ans plus tôt (c'est-à-dire à charge de la seule section verviétoise). En septembre suivant, le comité levait l'interdit jeté six ans auparavant sur Pierre Brasseur et acceptait de nouveau ce dernier à ses séances.

La grève de '36 et ses résultats

Si le conflit de 1934 eut des conséquences importantes pour le syndicalisme verviétois, il ne faut pas oublier pour autant que les travailleurs de la région participèrent en masse deux ans plus tard à un autre mouvement, national celui-ci, dont les résultats furent bien plus heureux et tout aussi marquants. La grande grève de juin '36, à laquelle participèrent un demi-million de travailleurs, démarra à Verviers plus tard que dans les autres centres : le mauvais souvenir de 1934, l'affaiblissement des organisations et le manque de confiance des travailleurs jouèrent à nouveau. Mais une fois lancé, le mouvement gagna toute l'industrie régionale. Un détail à noter : ce sont les métallurgistes des usines Houget et des Ateliers d'Ensival qui partirent les premiers en grève dans le bassin de Verviers. Le mouvement ne dura que quelques jours et prit fin le 21 juin (ou dans les jours qui suivirent, en fonction des accords obtenus dans les secteurs ou les régions). Les effets généraux de la victoire furent le minimum de salaire de 32 F par jour, la réadaptation des salaires (de 5 à 10 %), la reconnaissance syndicale, l'application immédiate de la semaine de 40 heures dans certaines industries et, faut-il le rappeler, les congés payés.

Les négociations de 1935-1936 dans les fonderies

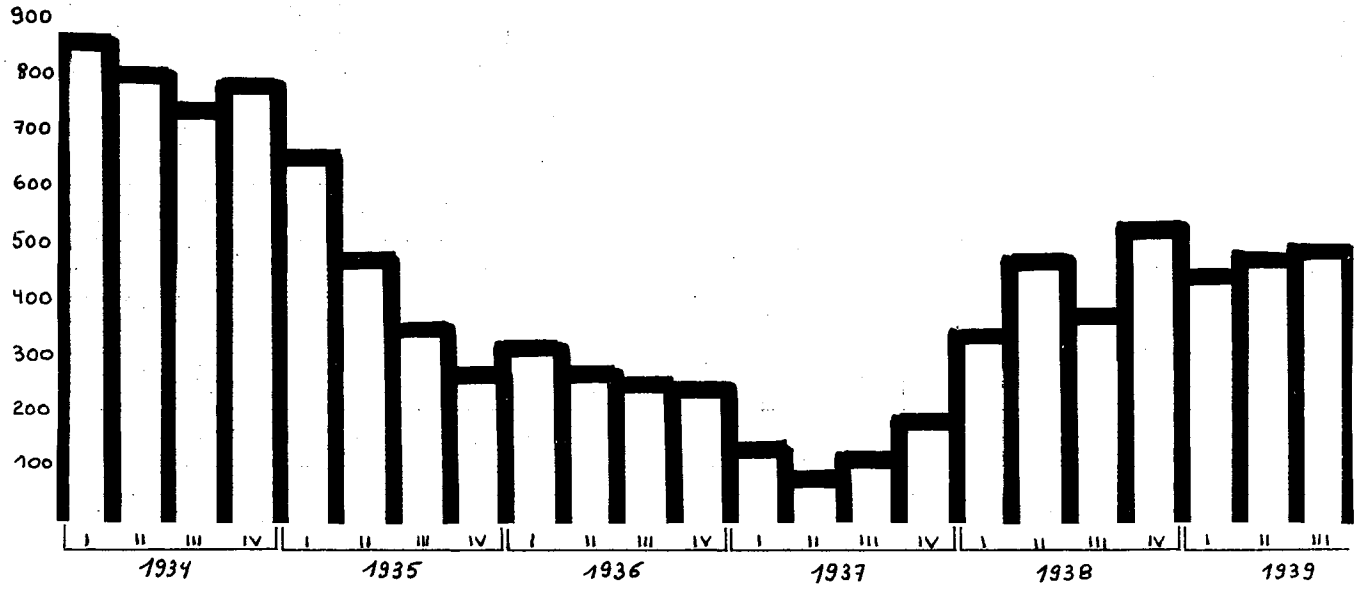
Si la seconde moitié de la décennie se déroula sans heurts importants (mis à

part juin '36) pour le syndicat des métallos (et les autres organisations de la Centrale verviétoise), cela ne signifie pas pour autant que celui-ci fut complètement inactif durant cette période. Il dut soutenir jusqu'au printemps 1935 les ouvriers de la Fonderie de la Vesdre (en grève depuis ... décembre 1933). Le directeur avait à l'époque licencié tout son personnel pour n'en reprende qu'une partie, en remplaçant certains «gêneurs» (dont Jean Saroléa par exemple); les travailleurs avaient refusé de réintégrer l'usine si tous n'étaient pas réembauchés. Ils seront indemnisés comme grévistes durant plus de quinze mois : ce n'est qu'en avril 1935 qu'un accord intervint, le patron acceptant de réembaucher progressivement tous ses anciens ouvriers.

Un autre problème se posa aux mouleurs à la fin de l'été, lorsque des bruits circulèrent quant à une réduction des salaires dans les fonderies. Les mouleurs de l'usine Houget se déclarèrent aussitôt décidés à s'opposer à toute baisse salariale. En septembre, le syndicat entreprenait de négocier avec les patrons un projet de nouvelle convention salariale. Un article du projet, qui prévoyait la diminution du salaire des travailleurs devenus incapables d'assurer une production «normale», posa beaucoup de problèmes aux négociateurs pour arriver à une rédaction acceptable par les deux parties. Cet article fut cause du rejet de la convention, à trois reprises, par les ouvriers intéressés : d'abord en assemblée générale, ensuite par référendum secret — ceci en décembre — enfin à nouveau en assemblée (en janvier 1936) après modification de l'article incriminé (négociée par les délégués syndicaux). Grâce à l'obstination de la base, les patrons consentirent finalement à retirer du texte la disposition en question et l'accord fut signé fin janvier.

L'activité du syndicat à la veille de 1940

L'année 1937 vit un seul conflit dans la métallurgie verviétoise, très bref : les ouvriers des Fonderies Verviétoises cessèrent le travail en juin pour obtenir une augmentation, les salaires étant plus bas que dans les autres entreprises de la place; ils obtinrent satisfaction après quatre jours de grève. Pour le reste, l'année se déroula sans heurts — tant à cause de la bonne marche de l'industrie (le nombre de chômeurs était retombé au niveau de 1929) que du manque de combativité de la classe ouvrière (et/ou de ses cadres?) depuis la grande crise. Le syndicat négocia plusieurs accords salariaux avec les trois gros constructeurs, les patrons de la petite constructions mécanique, les fondeurs. Il tenta vainement d'obtenir de nouveaux avantages pour les apprentis, pour les corroyeurs occupés dans les usines textiles et pour les plombiers-zingueurs. Une action générale des métallurgistes aurait été nécessaire pour obtenir satisfaction dans ces derniers cas,



Nombre de membres de la section des métallos ayant émergé à la caisse de chômage en 1934-1939 (moyennes trimestrielles)

mais selon le secrétaire, «cette question n'est pas à envisager quand on tient compte du laisser-aller des ouvriers» (juin 1937).

1937 fut également l'année du cinquantenaire de la Centrale des Métallurgistes de Belgique, marqué à Verviers par un meeting le 19 juin. A cette occasion, la C.M.B. devait adopter un nouveau programme de revendications, en sept points. Elle affirma sa volonté de conquérir notamment : des minima de salaires de 45 à 55 F selon les qualifications, la généralisation de la semaine de 40 heures avec maintien du pouvoir d'achat, l'assurance maladie, invalidité, vieillesse (et la pension à 60 ans) etc. C'était en juillet 1937. A l'automne, la situation économique se détériorait de nouveau et — sans atteindre les proportions énormes des années 30-33 — le nombre de chômeurs commença à grimper rapidement. Parmi les membres du syndicat, le taux de chômage doubla au cours du second semestre de l'année. Il y avait 106 affiliés en chômage complet ou partiel au mois d'août, 253 en décembre. En 1938, la progression s'accentua : plus de 300 chômeurs durant le premier trimestre, plus de 400 à l'été, plus de 500 en fin d'année — soit à ce moment près de 25 % des effectifs de l'organisation. L'année 1939 fut à peine meilleure (moyenne des trois premiers trimestres : 467 chômeurs parmi les membres). On ne s'étonnera peut-être donc pas de constater — sans porter de jugement sur la chose — que toute cette période fut particulièrement calme dans la métallurgie verviétoise : aucun fait saillant, ni conflit ni revendication nouvelle n'est à signaler. Une dernière preuve de ce que, dans les dernières années précédant le second conflit mondial, l'ensemble du mouvement syndical verviétois avait été «à peu près impuissant» — comme le reconnut son président en 1945.



Pendant la seconde occupation : Hubert Dohogne (accompagné de sa petite-fille) assure la distribution de journaux clandestins.

(Coll. A. Dohogne)

NOTE SUR LES ACTIVITÉS SYNDICALES DURANT LES DEUX OCCUPATIONS

Durant les quatre années de la première occupation, le mouvement ouvrier belge put maintenir une relative activité. La Commission syndicale et le Conseil général du P.O.B. ont tenu des réunions, fait des interventions auprès des autorités allemandes; des militants purent se rendre à l'étranger. La Centrale des Métallurgistes ne pouvait plus compter sur grand monde pour agir : de ses 20.000 membres, beaucoup étaient sous les drapeaux, d'autres avaient fui le pays; son comité se réunit cependant régulièrement, tant pour discuter de l'aide à ses membres en difficulté que des actions à mener après la fin du conflit. A Verviers, le comité de la Fédération des Métallos demeura clandestiment uni — ce qui lui permit de reprendre ses activités dès la fin de 1918. Ses membres se rencontraient tous les dimanches matin dans la bibliothèque de la Maison du Peuple : en cas de problème, celle-ci constituait une bonne «couverture», les militants interrompaient leurs conciliabules pour se plonger dans la lecture de l'un ou l'autre ouvrage. Quand au fonds de caisse, il fut distribué petit à petit à titre d'aide aux membres les plus nécessiteux, par les soins de Hubert Dohogne.

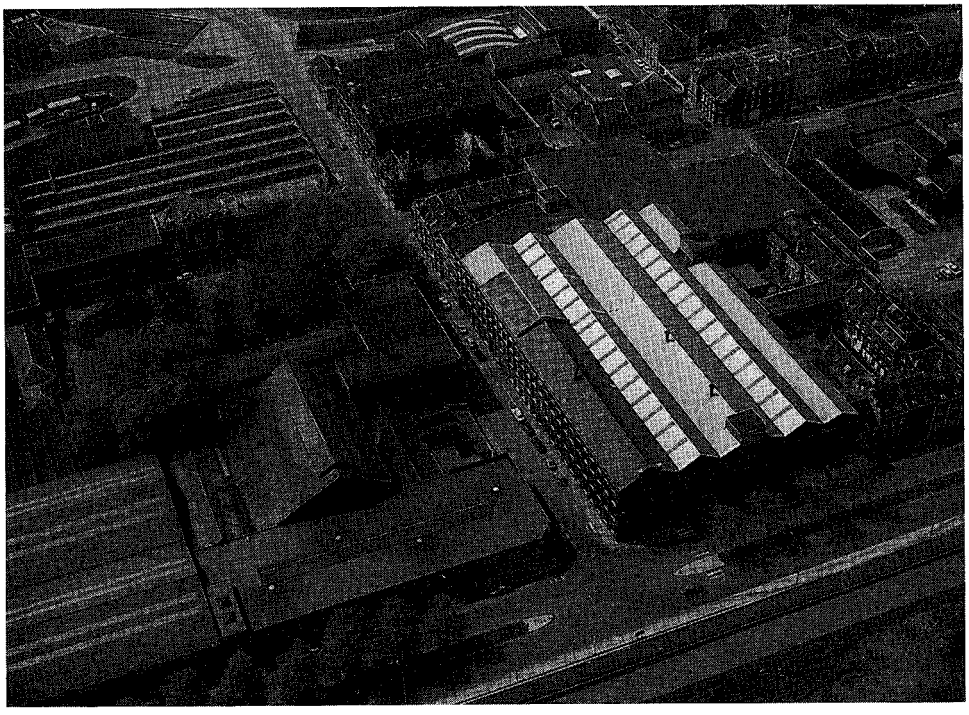
La situation fut toute autre de 1940 à 1944. Pendant les premiers mois de l'occupation, le syndicat des métallos parvint à subsister quelque peu, en secret toujours, sous le couvert de sa mutualité : des cotisations étaient encore perçues pour la «caisse de prévoyance». Ce fut le cas durant toute l'année 1941 encore. Mais au début de 1942, l'UTMI — l'Union des Travailleurs Manuels et Intellectuels — s'installa dans les locaux de l'ancienne Centrale syndicale. L'UTMI était l'organisation syndicale unique créée fin 1940 par les autorités militaires; elle avait obtenu l'adhésion d'un certain nombre de centrales et dirigeants syndicaux (ou d'hommes politiques comme Henri De Man qui, en juin '40, avait dissous le P.O.B. dont il était président), mais ne trouva guère d'acceuil favorable chez les travailleurs : en 1942, elle ne comptait que ... 317 membres dans la région verviétoise! Les dirigeants du syndicat collaborateur, lors de leur installation à la Maison du Peuple, sommèrent Dohogne de leur remettre tous les documents — qu'il avait mis à l'abri chez lui — notamment la liste des affiliés à la Fédération des Métallurgistes. Le secrétaire les déclara perdus ou détruits : il s'empressa de les murer dans sa cuisine — où ils se trouvent toujours ... Durant toutes les années noires, Hubert Dohogne — qui avait 64 ans en 1942 — contribua à la résistance en se chargeant régulièrement du transport de la presse clandestine à travers Verviers : il emmenait toujours avec lui sa petite-fille lorsque sa mallette était bourrée de journaux, car il risquait moins ainsi d'éveiller les soupçons. A un autre

niveau, Joseph Leemans, au sein du Parti communiste clandestin, sera chargé de mettre sur pied un réseau spécifique pour les opérations de sabotage de l'appareil de l'ennemi : ce seront les Partisans Armés (ses activités de résistant valurent à Leemans d'être déporté). De nombreux autres militants participèrent ainsi, d'une manière ou de l'autre, à la lutte contre l'ennemi.

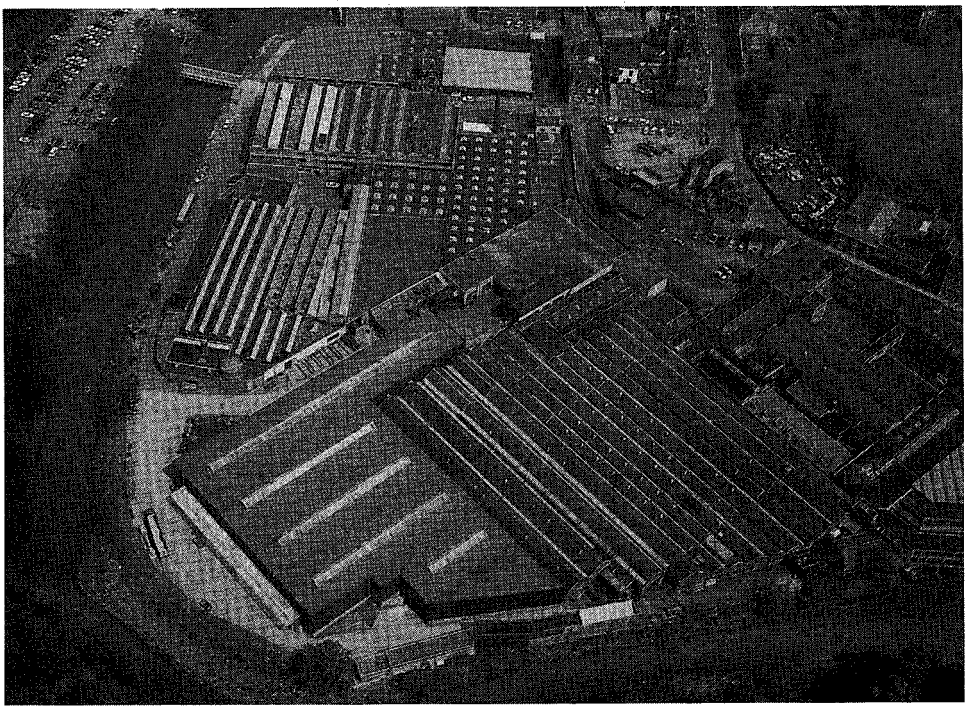
Les anciennes organisations syndicales étaient dissoutes. En l'absence d'une partie des dirigeants — et face à l'éclatement des structures traditionnelles — les pôles de la vie syndicale se fixèrent dans les usines. De jeunes — et nouveaux — leaders syndicaux s'affirmèrent dans la clandestinité, tels les métallos liégeois André Renard et Raymond Latin. De nouvelles organisations apparurent avec eux : ils créent des comités d'usine dans la plupart des entreprises sidérurgiques et métallurgiques du bassin liégeois, qu'ils regroupent fin 1942 dans le Mouvement Métallurgiste unifié. Celui-ci devient en 1944 le Mouvement Syndical Unifié (M.S.U.) dont l'activité s'étend à l'ensemble des régions wallonnes. Il est imprégné d'idéologie anarcho-syndicaliste : dans son manifeste « Pour la révolution constructive » (André Renard), le M.S.U. prône l'abolition du salariat par une transformation radicale de la société, il redéfinit le principe de la lutte des classes et surtout insiste sur l'indépendance absolue du syndicalisme à l'égard des partis politiques. Le M.S.U. comprenait des dirigeants des Comités de lutte syndicale, créés et animés par des militants communistes. A la fin de la guerre, ces Comités se regroupèrent au sein de la Confédération belge des Syndicats uniques (C.B.S.U.). Enfin, outre cette dernière et le M.S.U., une troisième organisation syndicale naquit dans la clandestinité : le Syndicat général des services publics. En septembre 1944, le problème le plus grave qui se posa au mouvement syndical socialiste fut donc celui de son unité.

IVe PARTIE

DEPUIS LA LIBERATION



Houget-Duesberg : ateliers d'Ensival (en haut) et de Verviers (en bas)



CHAPITRE I

LA RECONSTITUTION DU SYNDICAT DES METALLOS (1945-1950)

La direction nationale de l'ancienne Confédération Générale du Travail de Belgique (CGTB, qui avait succédé à la Commission syndicale en 1937) appella dès le 8 septembre 1944 toutes les organisations nouvelles à inscrire leurs membres aux centrales adhérant à la CGTB. La Confédération, dans cet appel où elle se présentait comme le moteur unificateur, s'adressait aussi à la CSC mais le syndicat chrétien n'était pas intéressé à l'unité syndicale organique et estima «prématurées» des négociations dans ce but. Celles-ci se limitèrent donc aux quatre mouvements d'obédience socialiste, anarcho-syndicaliste ou communiste. Le MSU, la CBSU et la SGSP refusèrent de s'intégrer purement et simplement à la CGTB. Lors du Congrès de fusion des 28 et 29 avril 1945, ils décidèrent de se dissoudre et de fusionner en une seule et nouvelle organisation, la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB). Celle-ci comptait quelque 525.000 membres, dont un peu moins de la moitié issus de la CGTB (248.000), le reste provenant des trois organisations nées dans la clandestinité. Celles-ci obtinrent quatre des sept mandats de secrétaire. Enfin, le Congrès de fusion adopta une déclaration de principe essentiellement consacrée à l'indépendance syndicale à l'égard des partis. En revanche, l'interdiction du cumul d'un mandat politique et syndical, voulue par le Syndicat unique, fut repoussée à une faible majorité (487 voix contre 432).

La fusion à Verviers

L'unité syndicale devait encore être organisée au niveau des régions et des centrales professionnelles. Celle des Métallos fut une des premières à y aboutir, lors d'un Congrès de fusion qui eut lieu les 18 et 19 août 1945. A Verviers, une

assemblée générale des métallurgistes se tint dans le même but le 6 juin. Un comité de fusion fut désigné pour veiller à la reconstitution du bloc de la métallurgie à la base. Il comprenait H. Dohogne, J. Saroléa, E. Ruth, P. Buchet, E. Bonaventure, J. Gromen, J. Jamar, A. Pirard et F. Pire; ils constituèrent avec les délégués d'usines le nouveau comité régional. Début juillet, celui-ci se choisissait un président (P. Buchet) et un vice-président (J. Saroléa) — rompant ainsi avec la tradition du président de séance, qui avait été la règle durant l'entre-deux-guerres (Jean Saroléa remplaça P. Buchet à la présidence de la section dès octobre suivant). Hubert Dohogne remplissait toujours les fonctions de secrétaire. Il fut pourvu à son remplacement (il avait alors plus de 65 ans) à la mi-septembre 1945 : les métallurgistes désignèrent comme nouveau permanent Eugène Ruth.

Ruth était mouleur à la fonderie Houget. Il avait fait partie du comité régional des métallos dès 1936 — et affiché à l'époque ses sympathies pour le Parti communiste (sans y être affilié), ce qui lui avait valu des observations de la part de ses collègues. A la libération, il se trouvait — semble-t-il — dans les rangs du Syndicat Unique. Au moment où la fusion se réalisait ainsi chez les métallos (et dans d'autres secteurs), des pourparlers avaient lieu au niveau interprofessionnel pour la formation d'une Régionale. Un comité de 16 membres était chargé de mettre au point les textes relatifs à la fusion au «sommet». Composé de huit délégués de l'ancienne Centrale syndicale (Duchesne, Saroléa, Roel, Parys, Heyman, Brasseur, Thoumsin et Dohogne) et de 8 délégués du Syndicat Unique (Leluron, Delville, Bonaventure, Fassotte, Loslever, Rousseau, Lacasse, Galas), il avait commencé ses travaux en mars 1945 déjà. La répartition des mandats entre C.S. et S.U. posa bien des difficultés; les négociations n'avaient pas encore abouti à la fin de l'année.

Revenons aux métallos. En même temps que la désignation d'un nouveau secrétaire permanent débutèrent les pourparlers en vue de l'adhésion de la section verviétoise à la Fédération des Métallurgistes de la Province de Liège qu'avait reconstitutée Renard. Raymond Latin exposa au comité régional les multiples raisons plaidant en faveur du rattachement des Verviétois à la Fédération provinciale, le 25 septembre 1945. Après plusieurs entrevues à Liège (en octobre) pour régler les modalités du processus d'affiliation, le comité marqua son accord unanime début novembre, et une assemblée générale se prononça dans le même sens peu après. A ce moment, il faut le souligner, les effectifs du syndicat étaient bien moins élevés qu'avant 1940. Contrairement à ce qui s'était produit après l'armistice de 1918, ce n'est que progressivement que les organisations syndicales retrouvèrent leur puissance (numérique) d'antan. Au moment de la fusion en juin 1945, les métallurgistes FGTB n'étaient encore que 700 (trois fois moins qu'en



Eugène Ruth, secrétaire des métallurgistes
de 1945 à 1959 (au centre, portant lunettes),
entouré de quelques militants

1939). Ils étaient 1.100 en octobre, 1.334 à la fin de 1945. Les effectifs ne cessèrent de croître jusqu'au printemps 1948. Le syndicat compta alors près de 2.600 inscrits (2.577 exactement en mars) soit 300 de plus environ qu'à l'automne '47 (2.293 membres en septembre).

Les grèves de fin 1945 et de juin 1948

Les premiers mois après la libération ne furent pas seulement consacrés à la difficile réorganisation syndicale. Dès juillet 1945, les métallurgistes verviétois décidaient de soumettre aux Cercles patronaux une demande d'augmentation de tous les salaires (25 %) avec minimum de 15 francs l'heure pour les qualifiés. Les contre-propositions patronales formulées en septembre étant jugées insuffisantes, les métallos déclenchèrent un mouvement général d'arrêt de travail dans la région, le 17. Le conflit dura six jours : le 22 septembre, les ouvriers décidaient la reprise du travail (pour le 24) après avoir obtenu complète satisfaction. Dans les semaines qui suivirent, c'est un accord sur la réadaptation du salaire des apprentis qui fut recherché (et obtenu en novembre). Le 20 décembre, les mécaniciens et les ouvriers des fonderies participaient encore à un arrêt de travail de deux heures (et un meeting à la Maison du Peuple) organisé sur le plan national pour toute la métallurgie (objectifs : abattement des taxes et renforcement des mesures prises par la Sécurité sociale). Il y eut un autre grand mouvement national des métallos en juin 1948 — qui dura cette fois près d'une semaine (du 16 au 21). Toute la métallurgie et la sidérurgie belges furent paralysés durant ce laps de temps, pour faire aboutir une série de revendications essentiellement salariales. Bien mise au point et bien suivie, la grève se déroula parfaitement et aboutit à un accord national rencontrant les revendications de la Centrale des Métallurgistes.

Conflits et problèmes locaux

Divers conflits se produisirent également dans des entreprises de la région durant les années 1947 et 1948 (les renseignements manquent pour 1946). En '47 plusieurs préavis de grève furent déposés dont deux mis en application (en septembre chez Houget, notamment), avec succès. Les dirigeants syndicaux eurent aussi de nombreux entretiens avec les patrons de la firme Continental Model «en vue d'adapter la direction d'origine anglaise aux vues des travailleurs verviétois». L'année suivante, cette firme connaissait de sérieuses difficultés. Le gouvernement était d'accord de renflouer l'affaire à condition que celle-ci devienne à majorité belge (jusque là un groupe anglais détenait 51 % des actions). Le syndicat des métallurgistes envisagea alors (en juillet-août 1948) de reprendre

20 % des parts dans l'entreprise, afin d'y effectuer une expérience de cogestion telle qu'elle était alors conçue et revendiquée par l'organisation.

Le premier semestre de 1948 — outre la grève générale de juin et sa préparation — avait été marqué, en mai, par une grève de 17 jours à la Fonderie Verviétoise. Un malaise règnait depuis longtemps dans cette entreprise pour des questions salariales, le système de primes y étant appliqué de manière telle que certains manœuvres gagnaient plus que des ouvriers qualifiés. Le travail reprit après l'obtention d'une augmentation de 2 à 2,50 francs l'heure. En octobre suivant, c'est à la Fonderie Houget qu'une grève éclatait (elle dura trois jours) pour défendre les droits du délégué principal Jean Saroléa. Un problème similaire s'était posé fin septembre à la carderie Despa où le délégué avait reçu son préavis «pour insuffisance de travail» : en fait, la direction ne lui pardonnait pas d'avoir créé (en octobre '47) une section syndicale dans l'entreprise. Sous la menace d'une grève générale des métallos verviétois, la direction de la firme fit marche arrière.

Un an plus tard, un nouveau problème surgissait à la carderie Despa dont la direction faisait savoir en septembre 1949 qu'elle licenciait 14 travailleurs — parmi lesquels le délégué de l'usine. Le personnel voulait que les préavisés soient maintenus en fonction par «roulement» pour leur permettre de rechercher du travail, jusqu'au 1 janvier : refus patronal. Les ouvriers (dont une centaine d'affiliés FGTB) cessèrent le travail durant 40 jours, jusqu'à obtenir satisfaction. La reprise eut lieu à la mi-novembre. Excepté un mouvement d'un jour et demi à l'EIB (pour s'opposer — avec succès — à une modification au remboursement des frais de déplacement), cette grève fut la seule de 1949; les autres conflits (chez Bertrand, chez Duesberg pour des problèmes de licenciement aussi) furent réglés par de longues négociations. En revanche, l'année 1950 fut fertile en mouvements de lutte.

1950, une année de lutte

Dès janvier, les ouvriers de la firme Duesberg devaient faire front contre une tentative de la direction de licencier une quarantaine de travailleurs d'un département, une action vigoureuse était entreprise et aboutissait au transfert des intéressés dans d'autres départements de l'entreprise. En février, le personnel de l'EIB commençait un mouvement pour une amélioration du travail à la production; un accord était conclu début mars. Peu après, plusieurs arrêts de travail se produisaient aux ateliers Orban, pour obtenir la réintégration de huit contremaîtres licenciés — mouvement victorieux. En septembre, branle-bas à la

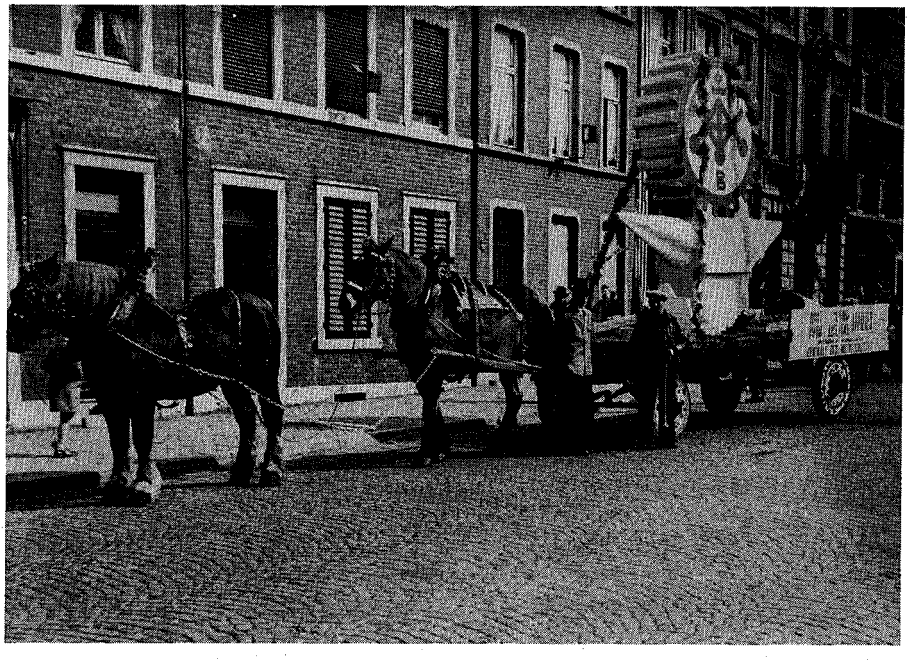
câblerie d'Eupen où la direction voulait diminuer de moitié les compléments d'allocations familiales. Un préavis de grève était aussitôt déposé : de longues tractations permirent d'obtenir le versement de l'entièreté du complément d'allocations ainsi qu'une hausse salariale pour une partie du personnel.

Mais 1950 fut surtout l'année du combat décisif pour empêcher la réinstallation de Léopold III dans ses fonctions — pour des motifs qu'il est, j'espère, inutile de rappeler ici. Une consultation populaire sur le retour du roi avait été organisée le 12 mars par le gouvernement PSC-libéral. Pour rappel, si la Flandre se prononça à 72 % en faveur du souverain contesté, la Wallonie industrielle et Bruxelles votèrent « non » en majorité (les « oui » l'emportaient dans l'ensemble de l'arrondissement de Verviers, mais ne représentaient que 40 % à Verviers même). Des grèves spontanées éclatèrent dans les jours qui suivirent la consultation. A Verviers, les métallos furent les premiers à cesser le travail pour 24 ou 48 heures : Houget d'abord, suivi par Bertrand et Duesberg.

Ces premiers mouvements annonçaient l'explosion qui allait suivre immédiatement le retour du roi, le 22 juillet (après des élections qui donnèrent la majorité absolue au PSC). Elle fut précédée dès le début de ce mois par des arrêts de travail, des meetings et manifestations de plus en plus nombreux. Le 15 juillet par exemple, une grève générale de 24 heures et un meeting place du Martyr à Verviers au cours duquel André Renard prit la parole devant près de 10.000 personnes. Fin juillet, la grève était générale dans toute la Wallonie — et un climat de guerre civile régnait dans le pays. On sait que le mouvement devait aboutir au retrait de Léopold III. Il avait coûté aux métallos de Verviers un demi million et avait été l'occasion, en mars, de premières frictions avec la Régionale : elle s'était montrée alors plus tiède que d'autres régions voisines — tandis que les métallurgistes verviétois se voulaient particulièrement combatifs. C'était là un inconvénient de la double appartenance des métallos verviétois à la Régionale de Verviers mais aussi à la Fédération provinciale des Métallos.

Presse et jeunesse syndicale

Le comité régional des métallurgistes veillait particulièrement à la propagande parmi les jeunes ouvriers. En effet, la situation n'était plus la même qu'avant-guerre, quand le syndicat «socialiste» était quasi seul sur la place. Au contraire, beaucoup de jeunes métallos sortant de l'école professionnelle Albert Ier (catholique) adhéraient au syndicat chrétien. Les métallurgistes FGTB projetèrent la formation d'une section «pré-syndicale» dans l'autre grand



Char des métallurgistes, probablement à l'occasion du 1er mai 1948





Autre char des métallurgistes au 1er mai 1948 (?).
La FGTB réclamait alors «la véritable co-gestion»;
cette revendication est aujourd'hui dépassée.

établissement verviétois, l'école technique. En juillet, 1949, la CMB décidait d'affecter une somme de 500.000 francs à l'organisation de Jeunesses syndicales métallurgistes; Eugène Ruth devint responsable provincial de celles-ci. A Verviers, même, l'organisation des jeunes se faisait depuis longtemps sur une base interprofessionnelle.

Le Travail fut un autre souci pour les métallos durant les années d'après-guerre. L'organe syndical avait repris sa parution à la libération, toujours avec l'aide financière des organisations locales. Mais les difficultés qui le minaient depuis sa création s'étaient encore aggravées. Le tirage était moindre qu'avant guerre. Dès avril 1948, les organisations syndicales durent voter un subside mensuel de 1 franc par membre pour la survie du journal — dans l'espoir qu'il volerait un jour de ses propres ailes. Mais l'année suivante, il était clair que ce ne serait jamais le cas; consultés sur la continuation du subside, les métallos se prononcèrent favorablement à une majorité quelque peu relative (664 oui, 370 non mais aussi 383 abtentions — résultats d'une consultation partielle dans les entreprises en avril '49). Dans sa formule traditionnelle, le journal n'en avait plus pour longtemps : en mai 1950, il devenait l'édition régionale verviétoise du *Peuple*, entièrement semblable à l'organe socialiste bruxellois — sauf en sa page d'informations régionales. Il parut ainsi durant trente ans encore.

Premières élections sociales

Au premier plan des conquêtes syndicales de l'après-guerre, il convient évidemment de rappeler la création et la généralisation des délégations syndicales dans les entreprises (prévues dans l'accord intervenu à la Conférence Nationale du Travail de juin 1947) et la création des Conseils d'entreprises (par la loi du 20 septembre 1948). Par l'accord de juin '47 sur les délégations syndicales, les employeurs acceptaient que les syndicats deviennent les seuls interlocuteurs valables. Le statut des délégués garantissait la sécurité de leur travail et de leur salaire, les heures passées au travail syndical étant payées par le patron. Les premières élections eurent lieu le 17 mars 1949 dans une série d'entreprises de la région : à Verviers, les métallos FGTB obtinrent 33 délégués contre 4 à la CSC, qui en obtenait 3 autres à Eupen (câblerie), comme la FGTB. La victoire était on ne peut plus nette.

Les premières élections de Conseil d'entreprise se déroulèrent à la câblerie d'Eupen, chez Houget et à l'EIB en février 1950. Elles furent précédées d'une intense campagne de propagande, organisée par la Fédération provinciale; son

président, André Renard, fit une conférence à Verviers pour exposer la conception du syndicat sur ces nouveaux organismes («un pas en avant vers la cogestion»). Dans la région verviétoise, les métallos FGTB obtinrent la majorité; à Eupen en revanche, la CSC l'emportait nettement. La répartition des mandats s'effectua comme suit :

Entreprises	Ouvriers		Employés		Ouvriers + Employés	
	FGTB	CSC	FGTB	CSC	FGTB	CSC
Câblerie	2	4	—	2	2	6
Houget	5	1	2	—	7	1
E.I.B.	3	2	—	1	3	3
Total	10	7	2	3	12	10

Hausse du chômage, baisse des effectifs

Il reste à signaler que le nombre d'affiliés syndicat des métallurgistes commença à baisser à la fin des années 40. Alors qu'il avait plus de 2.500 inscrits en 1948, il n'en comptait plus que 2.412 en 1949, 2.376 l'année suivante. A noter que ces membres se répartissaient comme suit entre les divers secteurs (en 1950) : 1.343 dans la construction mécanique, 343 dans l'entretien textile, 212 «isolés», 219 dans les fonderies; la région d'Eupen comptait 252 affiliés. La baisse des effectifs était essentiellement due à une intensification du chômage dans la métallurgie régionale, notament dans les fonderies, à l'usine Snoeck (le nombre d'ouvriers passa de 140 en 1948 à 89 l'année suivante, 60 en 1950), à l'EIB (où les effectifs du syndicat tombèrent de 180 à 136 par suite du chômage dans le courant de 1949). L'entreprise Continental Model, en faillite, avait fermé ses portes en 1949; tout le personnel (dont 250 affiliés FGTB) avait été licencié. La plupart de ces travailleurs se replaçait péniblement dans le textile comme manœuvre.

CHAPITRE II

LA SECTION DURANT LES ANNEES CINQUANTE

Les élections de 1950, on l'a dit, avaient donné la majorité au P.S.C. dans les deux Chambres. Les sociaux-chrétiens gouvernèrent seuls jusqu'en 1954. Auparavant, le pays avait été dirigé par des gouvernements de coalition auxquels les socialistes participèrent jusqu'en 1949. Les premières élections après la libération (en 1946) avaient amené 23 communistes à la Chambre des Représentants. Par la suite, le score électoral du P.C. ne cessa de baisser. Aux élections de 1954, le P.S.C. perdit 6,5 % et la majorité absolue, les socialistes progressèrent de 3 %, les communistes continuèrent à fondre et les libéraux regagnèrent 1 %. Au gouvernement homogène social-chrétien succèda une coalition anticléricale (socialiste-libérale) conduite par Van Acker, qui tint quatre ans et un mois. Cette équipe mit sur pied une législation scolaire (en réplique à celle du ministre Harmel, de 1953) qui déclencha une opposition violente des chrétiens. Le PSC sortit vainqueur des élections de 1958, tandis que socialistes et libéraux perdaient des voix, et que le PC voyait ses effectifs encore réduits de moitié. Un gouvernement PSC libéral fut laborieusement mis en place par Gaston Eyskens.

Les effectifs de la section

La lente érosion des effectifs du syndicat des métallos FGTB se poursuivit de 1951 à 1955. Encore fort de quelque 2.300 membres en 1950, il en avait un peu moins de 2.000 au milieu de la décennie. Cette baisse était proportionnelle à la diminution du nombre de travailleurs occupés dans les entreprises métallurgiques de la région et consécutive à la disparition de certaines firmes; elle s'expliquait aussi par un manque d'efforts de recrutement au niveau des petites entreprises.



Inauguration de la Maison syndicale d'Eupen en février 1953.
En haut : discours de Raymond Latin, avec à sa droite Auguste Pitsch (délégué Câblerie) et sa gauche Emile Heymann.
Ci-dessous, le comité régional : on reconnait Eugène Ruth et Jean Saroléa au centre (8e et 9e par la gauche, au 1er rang).



Mais au total, l'influence de l'organisation (comparativement au nombre de salariés du secteur) n'avait pas diminué fortement dans la région verviétoise. A Eupen, en revanche, le syndicat perdit la moitié de ses affiliés au cours des années '50 : la région comptait 267 métallos FGTB au début de 1952 mais elle n'en avait plus que 180 deux ans plus tard, malgré l'inauguration d'une «Maison du Métallurgiste» en février '53 (offerte par la CMB). Le mouvement de baisse continua par la suite, et il n'y avait plus que 149 membres eupenois en février 1959. La mentalité de la région (fortement sociale-chrétienne) mais aussi l'absence de documents et de journaux en allemand pour le travail syndical expliquaient au moins partiellement cette dégradation.

Problèmes internes

Pour la première fois depuis la création de la section en 1921, il n'y eut pas d'assemblée générale annuelle en 1953. Le comité avait résolu de rompre avec cette tradition devant le peu de succès rencontré par les séances précédentes. Il refit l'expérience d'une assemblée générale l'année suivante, elle fut malheureusement concluante : il n'y avait que 37 présents (sur l'ensemble des membres)! Après 1954, le comité renonça à convoquer une assemblée générale de la section et se contenta de remettre les rapports annuels (moral et financier) aux délégués. Le désintérêt des affiliés pour l'assemblée générale annuelle — qui était dans l'entre-deux-guerres l'occasion de discussions souvent passionnées sur la politique générale de l'organisation — était un élément de déception pour certains militants. La difficulté de mobiliser les jeunes au sein d'un nouveau mouvement de Jeunesses syndicales en fut un autre : en juin 1951, sept d'entre eux seulement se présentèrent pour une assemblée spécialement organisée à cet effet par le secrétaire — qui avait envoyé 345 convocations.

A la même époque, le problème des agissements de certains militants communistes se posa à nouveau aux métallurgistes — au niveau provincial en tout cas. La Fédération des Métallurgistes de Liège adopta en effet, au début de 1951, une motion sanctionnant les «actions fractionnaires»; une Commission de Contrôle fut instituée pour juger les cas d'indiscipline syndicale. Il n'y avait plus de difficultés de ce genre chez les métallos verviétois, semble-t-il, ni de querelles politiques. Une certaine tension s'était certes manifestée en mai 1950 lorsque le Comité national de la FGTB avait apporté son appui au PSB pour les élections; un militant avait proposé au comité verviétois un ordre du jour de protestation, au nom de l'indépendance syndicale, ordre du jour repoussé par 17 voix contre 11 après une longue discussion. Lors de la préparation du 1er mai 1952 en revanche,

le délégué des métallos au Comité Région d'Action Commune se dressa contre ceux qui souhaitaient exclure le P.C. du cortège.

Les rapports du Comité des Métallos avec la Régionale Verviétoise se détériorèrent sérieusement en 1953 : en août, les métallurgistes décidaient de s'abstenir de participer aux travaux de la Régionale. Leur attitude était motivée par un incident secondaire : des irrégularités commises lors d'un examen pour la nomination d'un militant au Conseil d'Entreprise avaient permis de classer premier un candidat du Textile, au détriment d'un métallurgiste (Henri Klein). Les métallos demeurèrent totalement en marge de la Régionale durant deux ans. Leur rigueur dans cette affaire ne s'expliquait sans doute pas seulement par le fait que l'un d'eux avait été lésé. Plusieurs délégués métallurgistes estimaient que le Textile était trop enclin à dicter sa loi à la Régionale et ne voulaient plus de cette situation. D'autres n'avaient pas oublié que, lors d'une journée nationale d'action organisée le 9 août 1952 contre l'allongement de la durée du service militaire, certaines sections professionnelles de la Régionale (employés, cuir, services publics) n'avaient pas respecté le mot d'ordre; le secrétaire des métallos avait démissionné du Comité exécutif de la Régionale en guise de protestation. Ce n'est qu'en avril 1955 que les métallos renouèrent avec la Régionale.

Le mouvement pour les 45 heures

Les métallos verviétois avaient participé massivement (à raison de 96 %) à la grève générale de 24 heures du 9 août 1952, décrétée par la FGTB pour appuyer les mouvements de protestation contre la prolongation du temps de service (de 18 à 24 mois). Trois ans plus tard, lorsque se préparaient les actions pour la réduction du temps de travail à 45 heures/semaine, le comité des métallos avait fait savoir qu'il était toujours prêt à engager la lutte sous quelque forme que ce soit. Mais le plan national de grève élaboré en octobre 1955 ne retint que deux entreprises de la métallurgie verviétoise pour participer au mouvement, l'EIB et Bertrand (Ateliers de Construction d'Ensival). L'industrie des machines textiles étant dans une situation peu brillante, elle devait rester à l'écart du conflit. Celui-ci n'eut pas lieu : un accord national avait été conclu peu avant l'expiration du préavis de grève; il prévoyait l'application des 45 heures à terme dans certains secteurs, immédiatement pour d'autres. La réduction fut appliquée progressivement tout au long de 1956-1957, d'abord dans les grosses entreprises de la région puis dans les petites firmes.



Car publicitaire de la FGTB dans les années cinquante.
Assis au centre : Eugène Ruth, à sa droite :
Louis Délicata, derrière celui-ci : Emile Heymann
(président de la Régionale); à droite sur la photo : Laurent Galas

La situation de la métallurgie verviétoise

Un chômage endémique affectait l'industrie régionale de la construction mécanique, dans les premières années de la décennie. En 1951, le nombre de métallos en chômage complet ou partiel était passé de 169 en mai à plus de 300 en juillet. Deux ans plus tard, 50 % de la mécanique à Verviers était en chômage, souvent partiel. En mai 1953, seules les firmes Bertrand (30 ouvriers), Raxhon (70 ouvriers) et Paulus (10 ouvriers) travaillaient à plein rendement. La situation eut tendance à s'aggraver dans les mois suivants. En septembre un chômage intensif sévissait chez Houget, Duesberg, à l'EIB.; chez Snoeck, quasi tout le personnel était en chômage complet. Il en était de même dans les petites firmes. Dans l'entretien textile, le travail était alors régulier mais le nombre d'emplois n'avait cessé de baisser depuis cinq ans : les métallos verviétois comptaient 400 affiliés dans ce secteur en 1948; par suite des licenciements et du non-remplacement des pensionnés et des malades, ils n'étaient plus que 250 en août 1953.

La situation dans les fonderies n'était pas meilleure. En septembre 1952, les deux fonderies Duesberg (situées rue V. Besme et rue Centner) avaient provisoirement fermé leurs portes par manque de travail. En mai '53, trois des six fonderies de la place (les deux précitées et l'entreprise Ponthier) étaient fermées. Le chômage s'accentuait dans les trois autres (Fonderie de la Vesdre, Fonderie Verviétoise et Houget). Les fonderies Duesberg étaient à nouveau en activité en septembre, mais elles n'occupaient plus que 85 travailleurs, contre 140 précédemment. Une d'entre elles (celle de la rue Centner) fut à nouveau fermée à la fin de 1955, à cause du manque de commandes. En juin 1957, c'est la Fonderie Verviétoise qui était dissoute, puis reprise par Hubert Duesberg; une partie du personnel ne fut pas réembauchée. En septembre 1958, elle était provisoirement fermée en raison de l'abondance de ses stocks à écouler; au même moment, la fonderie de la rue Centner cessait définitivement ses activités : le matériel fut vendu à une firme de Huy et les 30 ouvriers furent licenciés.

Conflits locaux : EIB, Houget, Orban, Eupen ...

Le syndicat dut soutenir quatre mouvements de grève de l'automne 1953 à fin 1955 : dans trois cas, il s'agissait de résister à des manœuvres patronales afin de préserver les salaires. En septembre 1953, c'est la direction de l'EIB qui tentait de diminuer les salaires de manière détournée, via une réorganisation complète du travail dans ses ateliers. N'ayant pas obtenu de garantie quant au maintien des taux salariaux, le personnel se mit en grève le 9 novembre; la lutte dura plus de

trois semaines, au bout desquelles la direction accepta d'abandonner la nouvelle formule qu'elle tentait d'imposer. Le travail reprit le 1er décembre. La grève avait eu un autre résultat heureux : les 50 travailleurs non syndiqués (sur 250) avant le conflit s'étaient affiliés à l'une ou l'autre organisation (fin '53, il y avait 160 inscrits à la FGTB et 90 CSC dans l'entreprise). Un an plus tard, en novembre '54, les ouvriers de l'usine Houget cessaient le travail pour s'opposer à une baisse salariale imposée à l'un d'eux (à l'occasion d'un changement de département). Le comité d'usine entendait en faire une question de principe : refus de toute diminution de salaire dans l'entreprise (pour un travail de même qualification) sous prétexte de chômage. Après 15 jours de grève, un arrangement était négocié, permettant à l'ouvrier de conserver son ancien salaire.

Quinze jours de grève également en 1955 à la firme Orban (Ateliers de la Vesdre). Cette entreprise en difficultés avait été reprise en septembre 1953 par une société de Bouchout; en mai'55, la direction annonçait la fermeture «temporaire» de l'usine et licenciait tout son personnel. Celui-ci y vit une manœuvre en vue de le réembaucher à des salaires inférieurs et exigea la suppression des préavis et la mise en chômage partiel pour une période indéterminée. Un accord en ce sens fut conclu après deux semaines d'arrêt de travail; en août suivant, c'est dans un département de la câblerie d'Eupen qu'une grève éclatait, dans ce cas par une réduction du temps de travail. Après un mois de grève, le conflit évolua enfin grâce à la solidarité d'un autre département de l'entreprise qui, en cessant le travail, en paralysait deux autres : devant la menace d'un arrêt général de l'usine, la direction accepta de négocier. La grève prit fin à la mi-septembre.

Les élections sociales de 1954-1956

Outre les quatre conflits évoqués ci-dessus, le milieu de la décennie fut également marqué par les élections sociales pour le renouvellement des Conseils d'Entreprise (décembre 1954) et des délégations syndicales (juin 1956). Les premières ne concernaient toujours que les firmes Houget, EIB et la Câblerie d'Eupen. Le syndicat libéral fit une percée dans cette dernière firme, la FGTB décrochait tous les sièges chez Houget, tandis qu'à l'EIB, c'était le statu quo par rapport à 1950 :

Entreprises	Ouvriers FGTB	Ouvriers CSC	Ouvriers Lib.	Employés FGTB	Employés CSC	Ouvriers + Employés FGTB	Ouvriers + Employés CSC	Ouvriers + Employés Lib.
Câblerie	2	3	1	—	2	2	5	1
Houget	5	—	—	1	—	6	—	—
E.I.B	3	2	—	—	1	3	3	—
Total	10	5	1	1	3	11	8	1

Quant aux élections syndicales de juin 1956 qui eurent lieu dans huit firmes de la région verviétoise et à la Câblerie d'Eupen, elles donnèrent 25 mandats aux métallos FGTB contre 5 à la CSC à Verviers; mais cette dernière, par contre, l'emportait à la Câblerie d'Eupen (5 délégués contre 2 FGTB). Dans les huit firmes verviétoises, la situation était la suivante (dans le tableau, le nombre d'affiliés en mai 1954 figure à côté du nombre de délégués élus en juin '56) :

Entreprises	*FGTB*	*CSC*
Houget	5 (315)	- (20)
E.I.B.	3 (170)	2 (100)
Duesberg	3 (195)	1 (54)
Bertrand	3 (85)	- (7)
Raxhon	3 (65)	- (10)
Fond. Verv.	3 (65)	- (10)
Charpentier	2 (43)	2 (30)
Snoeck	3 (43)	- (7)
Total	25 (1026)	5 (239)

Recrutement dans les petites firmes

Au lendemain des élections syndicales, les efforts du comité des métallos et de leur secrétaire en particulier portèrent sur les petites entreprises de la région. En profitant notamment des contacts avec les patrons pour l'application de la

semaine de 45 heures, le syndicat suscita la création de nouvelles sections dans les firmes où il n'était jusque là que faiblement implanté. Ainsi, en août 1956, le personnel des ateliers Delvaux se syndiquait à 100 % (18 FGTB, 7 CSC) après une intervention de l'organisation ouvrière dans une controverse opposant les monteurs de charpente et leur patron. Chez Gardier, où il n'y avait que cinq syndiqués sur une vingtaine d'ouvriers, les travailleurs s'affilièrent pour forcer la direction à accorder au plus tôt les 45 heures (15 FGTB). En septembre, une section était formée chez Dexion à Herve avec la majorité du personnel (18 ouvriers sur 32). Une section était également remise sur pied à l'usine Orban à Pepinster, une autre à la fonderie de la Vesdre.

En mars 1957, ce sont les travailleurs des carderies qui furent convoqués par tracts à une réunion organisée conjointement avec la CSC, sur le thème des 45 heures. Les patrons cardiers se refusaient à toute entrevue à ce sujet avec les organisations ouvrières. La réticence patronale à appliquer la réduction horaire entraîna de nombreuses affiliations syndicales : une cinquantaine chez les métallos FGTB (18 à la carderie Despa, 20 à la carderie Houget et autant à la carderie Duesberg), une dizaine à la CSC. Ce mouvement plaça l'organisation en meilleure posture pour forcer les directions à négocier avec elles. Suite à la création de ces petites sections, qui s'agrandirent au fil des mois, les effectifs totaux du syndicat — en baisse depuis la fin des années '40 — avaient augmenté en 1957 (l'année suivante se solda elle aussi par une légère hausse du nombre d'affiliés).

La grève nationale de 1957

Mais 1957 fut surtout l'année de la grève générale de la métallurgie pour la conquête du double pécule intégral de vacances, revendication avancée en février par le Comité national de la C.M.B. et adoptée par le Congrès d'avril suivant. Des pourparlers avec les organisations patronales avaient été entamés sous la présidence du Premier Ministre, le 19 juin, mais les employeurs s'étaient refusés à faire la moindre concession. Dès ce moment, de nombreuses entreprises de la région liégeoise, puis du Centre, se mirent en grève. Le 1er juillet, la grève était générale. Elle dura quinze jours. Un accord était intervenu le 12 juillet (augmentation de salaire de 2 à 3 % notamment). Si elle n'avait pas donné le résultat escompté, la grève avait au moins posé le problème une fois pour toutes (une solution y fut apportée en mai '60). Au début de l'année, le comité des métallos verviétois s'était déclaré partisan des revendications formulées par André Renard, avant le Congrès d'avril (une autre tendance de la CMB, plus modérée, se satisfaisait de la politique économique et sociale du gouvernement

Van Acker). Les deux semaines de grève furent très bien observées dans la région verviétoise (le syndicat indemnisa 1.677 grévistes).

Même les métallos de l'entretien textile participèrent au mouvement. Le fait est à souligner car, quelques années plus tôt (en janvier 1953), les délégués de ce secteur se plaignaient du « mauvais esprit syndical » des sections d'entretien textile qui, selon eux, se ressentaient encore du malaise qui avait suivi l'échec de la grande grève de 1934. Les métallos de ce secteur couraient davantage le risque de représailles patronales en participant aux mouvements de grève de la métallurgie. D'un autre côté, un arrêt de travail de leur part avait évidemment des conséquences importantes pour les usines textiles. C'est pourquoi les patrons de ces dernières proposèrent (au lendemain de la grève de 1957) qu'à l'avenir, les métallos du personnel d'entretien ne participent plus à une grève générale de la métallurgie, étant entendu que les avantages qui découleraient de cette grève leur seraient acquis sans discussion. Le Comité régional puis les travailleurs concernés donnèrent leur accord à cette formule.

Nouvelle poussée du chômage

Comme en 1953, la conjoncture fut à nouveau mauvaise à la fin de la seconde moitié des années cinquante. Le chômage, qui avait touché 5 % des métallos FGTB en 1957, atteignit 14 % en 1958. La situation avait commencé à se dégrader fin '57 dans le secteur de la construction de machines textiles. Ainsi, en décembre, le chômage touchait 80 % du personnel chez Snoeck, la moitié chez Duesberg, un tiers chez Gerken; chez Charpentier, la situation était telle que la majeure partie de l'usine cessa ses activités dès janvier 1958 (64 travailleurs licenciés). Les fonderies furent atteintes à leur tour (la fonderie Duesberg, par exemple, travaillait surtout pour les firmes Snoeck et Charpentier). La situation se rétablira vers mars. Il y avait alors dans la région une moyenne journalière de 440 métallos en chômage complet (123) ou partiel (317). Ce n'est que dans le courant de 1959 qu'une certaine reprise se manifesta dans le secteur des fabrications métalliques.

Au début de 1959, le bureau de la FGTB décidait de faire du 29 mai une journée nationale de revendications en manifestant contre la fermeture des usines et le chômage, pour la sécurité d'existence et le plein emploi. La Régionale FGTB opta pour un arrêt de travail d'une durée de 2 heures, avec meeting place du Martyr. Cette manifestation fut un franc succès au point de vue métallurgistes (mais, une fois de plus, d'autres sections eurent une attitude tiède). En octobre suivant, la Régionale proposait à la FGTB nationale une grève générale de 24

heures pour appuyer les revendications syndicales ; le Congrès de la FGTB adhéra à cette proposition. La grève générale de 24 heures eut lieu le 29 janvier 1960. Les métallos verviétois participèrent à près de 90 % au mouvement : il y eut sur un total de 2.400 travailleurs, 1.800 affiliés FGTB en grève, ainsi que 340 CSC.

Les élections syndicales de 1958

L'année 1958 se termina par le renouvellement des Conseils d'Entreprise (CE) et des Comités de Sécurité et d'Hygiène (CSH), dans un nombre plus important d'entreprises qu'auparavant. Au cours de la campagne électorale, les délégués avaient mis l'accent sur l'important programme de réformes de structures élaboré et adopté par la FGTB dans ses précédents Congrès nationaux sous l'impulsion d'André Renard. Les résultats électoraux furent jugés «assez bons» chez les métallos FGTB verviétois. Au total de l'arrondissement, ceux-ci l'emportaient légèrement sur la CSC aux élections des Conseils d'Entreprise avec 845 voix (51 %) contre 749 (45 %) à la CSC et 61 (4 %) au syndicat libéral. Une fois encore, c'est la région d'Eupen (Câblerie et Manufacture d'Aiguilles) qui apportait le gros des votes CSC. Les chrétiens obtenaient 14 sièges, la FGTB 17. Les élections des Comités de Sécurité et d'Hygiène donnèrent des résultats du même ordre. Elles avaient eu lieu dans treize entreprises.

Le comité des métallos en 1959

La fin de la décennie vit un important changement à la tête de la section. Le secrétaire en fonction depuis 1945, Eugène Ruth, fut muté à Liège en mars 1959. Le comité régional choisit Henri Klein pour nouveau permanent. Ce dernier était jusque là délégué principal chez Houget, et ce depuis août 1951. Peu après l'élection de Klein, les délégués procédaient au renouvellement de leur comité exécutif, organe restreint composé de quelques représentants des grosses sections (Houget, Bertrand, E.I.B., Duesberg), d'un représentant des petits ateliers et d'un autre pour le secteur Entretien. Il confirma dans ses fonctions de président Jean Saroléa (en dépit du fait que celui-ci venait de prendre sa retraite) et élut à la vice-présidence Albert Lacart.

ORGANIGRAMME DE LA SECTION DES METALLOS EN 1959

- *Membres du Comité national* : Henri KLEIN, Lambert BOUTET
- *Membres du Comité provincial* : Henri KLEIN, Lambert BOUTET, Pierre LAHAYE, André WILOT
- *Délégués à la Régionale* : Henri KLEIN, Lambert BOUTET, Jean SAROLEA, Paul COLLEMANS, Marcel CRAHAY, Lucien CHABANNE, Georges DELIEGE, Louis DELHOUGNE, Albert FRANCK, Joseph HESBIGNON, Armand HENEN, Joseph INGELS, Paul KLINKENBERG, Pierre LAHAYE, Jacques LECLOUX, Alfred POLIS, Maurice WIRTZFELD

- *Comité exécutif* : Jean SAROLEA (président), Albert LACART (vice-président), Lambert BOUTET, Paul COLLEMANS, Joseph INGELS, Pierre LAHAYE, Jacques LECLOUX, Guillaume THOUMSIN
- *Comité régional* :
  - . Henri KLEIN (secrétaire), Jean SAROLEA (président), M. MONSEUR (administration)
  - . Pierre LAHAYE, Albert FRANCK, Jos. HESBIGNON, Paul KLINKENBERG, Albert MELEN, Louis LEDAIN, Guy NOËL, J.L. BLANCHE, Emile LANGE (E.I.B.)
  - . André WILOT, Jos. SCHEVENELS, Alb. VOOS, Lambert ROGER, Jean LEFEBVRE, Ed. NEUPREZ (*Atelier Houget*)
  - . Lambert BOUTET, Paul COLLEMANS, Albert FLEURY, Fern. FASSIN (*Atelier Duesberg*)
  - . Albert LACART, Armand HENEN, Jean FORMATIN (*Atelier Bertrand*)
  - . Richard WEERTZ, Alf. POLIS, Ant. PLUNUS (*Atelier Charpentier*)
  - . Joseph INGELS, Léon ROUCHET, Léopold LAHAYE (*Fond. Houget*)
  - . Arn. DENOOZ, Jos. NIVELLE (*Fond. Verviétoise*)
  - . René BLANCHE (*Fond. Lansman*)
  - . Jos. STOLLENWERK (*La Verviétoise*)
  - . Fl. FRAITURE (*Hauzeur-Gérard*)
  - . J. BERTHOLOME, R. BOUILLENNE (*La Lainière*)
  - . Herman MASSART (*Simonis*)
  - . Julien MATHONET (*La Vesdre*)
  - . Léon NOKEN (*Peltzer Verviers*)
  - . Guil. THOUMSIN, Maurice WIRTZFELD (*Peltzer Renouprê*)
  - . René GOHY (*Atelier Snoeck*)
  - . Georges DELIEGE (*Atelier Busch*)
  - . Fernand BLOCTEUR (*Toussaint-Nyssenne*)
  - . Lucien CHABANNE et Henri TERMOL (*Atelier Paulus*)
  - . Jean REES (*Atelier Raxhon*)
  - . Yvan ALBERT (*Platinerie Tomson*)
  - . Marcel CRAHAY (*Feutrerie Ensival*)
  - . Aug. PITSCH, Théo MELARD (*Câblerie d'Eupen*)
  - . Jacques LECLOUX (*Tuberie Julien*)
  - . Louis DELHOUGNE (*Gardier*)
  - . Gaston LAVERGNE (*Carderie Despa*)
  - . Jean FLORENCE (*Carderie Houget*)
  - . Luc MICHEL, Fél. PIRE (pensionnés)

CHAPITRE III

1960-1964 : LES TENSIONS DANS LA GAUCHE WALLONNE

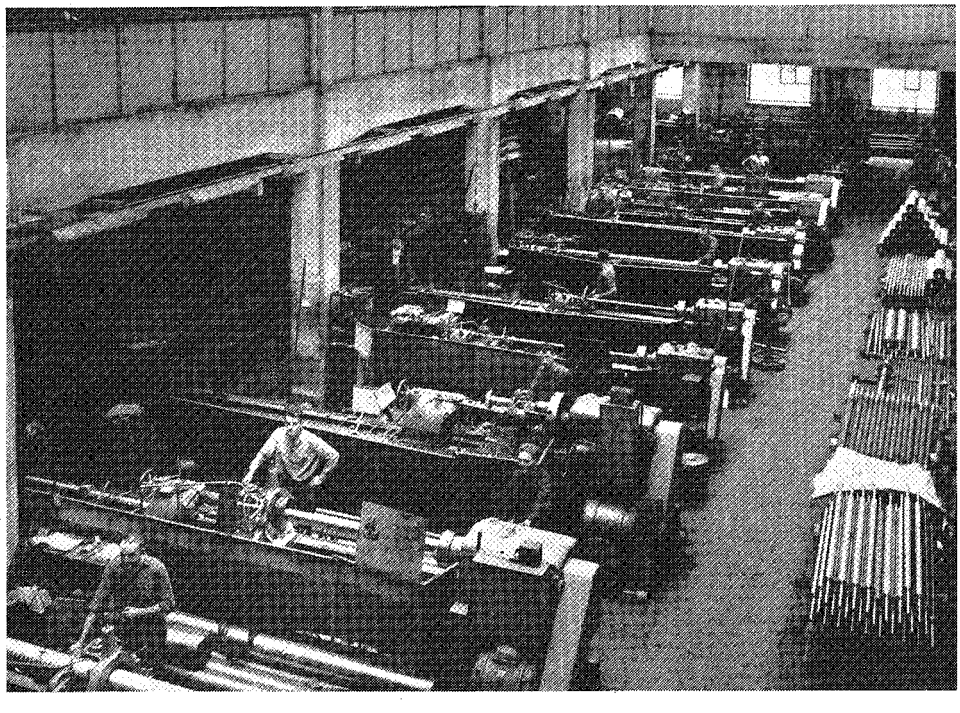
De la fin 1960 à 1964, une partie du mouvement ouvrier belge fut affectée par des tensions de plus en plus graves. Tant au sein de la FGTB que du PSB, elles opposèrent Flamands et Wallons et, chez ces derniers, «modérés» et radicaux unitaristes et fédéralistes ... Au fil des ans, les relations des métallos verviétois avec la Régionale devinrent difficiles, et la position des métallurgistes pour le moins inconfortable. Ces années furent celles d'un affrontement majeur entre les diverses tendances du mouvement syndical sur une série de problèmes cruciaux : relation avec les partis politiques, réforme de l'Etat, etc. Il fallut beaucoup de courage aux métallos verviétois pour maintenir leur attitude de fermeté dans ces questions, tout en étant minoritaires au sein de la FGTB régionale — tout comme le courant auquel ils adhéraient était minorisé au national.

La section en 1960

Le cap des 2.000 membres inscrits — que la section s'était fixé comme objectif à la fin des années '50 — fut à nouveau atteint et dépassé en 1960. L'organisation compta alors une moyenne annuelle de 2.015 affiliés (dont un peu plus de 90 % en règle de cotisations) contre 1.862 l'année précédente, 1.920 en 1958. La remontée des effectifs se poursuivit par la suite. Le syndicat comptait 275 jeunes de moins de 30 ans en 1960; le relevé avait alors été effectué en vue de la reconstitution, par la Régionale, d'un mouvement de Jeunesses syndicales à Verviers (celle-ci eut lieu en mars 1961). Cet aspect avait été fort négligé au cours des dernières années. Les métallos avaient aussi une soixantaine d'affiliées (la Fédération provinciale envisageait à l'époque la formation d'une organisation féminine en son sein).



Houget : vues de la délégation syndicale
(dans les années 60) et des ateliers



Sur le plan de la lutte syndicale, l'événement des premiers mois de 1960 avait été, en mai, une grève déclenchée par les employés de la firme Houget (pour une question salariale). Les appointés avaient cessé le travail le 13 mai; le 31, le personnel ouvrier s'était mis en grève à son tour par solidarité. Le mouvement dura encore plusieurs semaines : ce n'est que le 21 juin que la direction céda aux revendications des employés. D'un point de vue syndical, le conflit avait été exemplaire à plus d'un titre : les employés avaient prouvé qu'ils étaient capables de soutenir une grève de longue durée, les ouvriers avaient fait montre de solidarité, l'unité syndicale dans l'entreprise en était sortie renforcée.

La grande grève

Fin septembre, Gaston Eyskens avait remanié une équipe ministérielle que la crise congolaise (l'indépendance avait été proclamée le 30 juin) et un climat social tendu avaient minée (les premières fermetures de charbonnages wallons avaient commencé en 1958). Sa déclaration gouvernementale annonçait un programme économique et social qui prit la forme d'un projet de loi unique déposé le 4 novembre : impôts nouveaux, «assainissement» dans la sécurité sociale, restrictions dans les services publics, etc. Le tout était «à prendre ou à laisser». Le PSB avait lancé une campagne contre la loi unique dès octobre. En novembre, les cadres wallons de la FGTB décidaient de lancer, en janvier suivant, un organe syndical spécifiquement wallon (ce serait *Combat*). Puis l'action contre la loi unique s'intensifia. Les métallos FGTB de Verviers consultèrent les entreprises au cours d'un arrêt de travail d'une heure le 28 novembre : en majorité, les ouvriers se prononcèrent pour la grève générale au finish sur le plan interprofessionnel, l'action débutant le 14 décembre.

Le point de vue des métallos devait être défendu à l'assemblée de la Régionale, le 7 décembre. Celle-ci décida d'attendre les mots d'ordre nationaux que donnerait (le 16) le Comité national de la FGTB. Les métallos durent s'incliner devant la majorité de la Régionale. Ce qui impliquait qu'ils ne participeraient pas à la journée de grève du 14 décembre qui mobilisait la Fédération provinciale des Métallurgistes. Ils étaient «assis entre deux chaises» : ou ils marchaient avec Liège et étaient seuls dans la bagarre à Verviers, ce qui mécontenterait leurs affiliés, ou ils respectaient les décisions de leur Régionale et étaient défaillants vis-à-vis de la Fédération provinciale. Les ouvriers de la firme Bertrand passèrent outre : ils cessèrent le travail le 14 et participèrent à la manifestation organisée à Liège. Le 16, le Comité national de la FGTB repoussait à une faible majorité la motion d'André Renard décidant d'une grève générale illimitée : toutes les Régionales wallonnes (sauf une) et les

Centrales majoritaires en Wallonie l'avaient approuvée mais tous les Régionales flamandes (sauf Gand) et les Centrales majoritaires en Flandre avaient voté contre!

Malgré ce vote, la grève démarra spontanément le 20 décembre, jour d'ouverture du débat à la Chambre. En dépit des rappels à l'ordre de certains dirigeants, le mouvement s'étendit rapidement. Le comité des métallos verviétois, réuni le 20 décembre, avait choisi de réserver la primauté aux mots d'ordre de la Fédération provinciale pour la suite de l'action; cette dernière décréta la grève générale le lendemain. A Verviers, les employés de l'entreprise Houget avaient spontanément débrayé dès le 20, paralysant l'usine. Toute la région était en grève le 22. On sait que le mouvement dura plus d'un mois. Très vite, il fut essentiellement localisé en Wallonie. Ses objectifs évoluèrent : de l'opposition à la loi unique, l'accent fut déplacé vers les problèmes spécicifiquement wallons; outre les réformes de structures économiques, André Renard réclama également la révision des structures politiques du pays, le fédéralisme. Pour la première fois, cette revendication (déjà ancienne dans certains milieux wallons) trouvait un réel contenu populaire.

Echec de la grève, nouvelles formes d'action

Le mouvement s'effritait à la mi-janvier. Le 15, le président du P.S.B. proposait de renvoyer devant des Commissions parlementaires les divers volets de la loi unique (que la Chambre avait adoptée le 13). Les grévistes, en tout cas nombre d'entre eux, eurent le sentiment d'être «lâchés» par leur représentation politique : eux luttaient pour le retrait pur et simple du projet de loi, pour des réformes de structure et pour le fédéralisme. La grève se relâcha dès le 16. Les métallurgistes verviétois reprirent le travail le 18, pour ne pas être isolés dans leur région. Le 21, le Comité de coordination des Régionales wallonnes de la FGTB (créé en décembre) décidait d'arrêter la grève et de «donner de nouvelles formes à l'action». Il préconisait la transformation de la FGTB en une Confédération syndicale basée sur trois Fédérations (wallonne, flamande et brabançonne). Et à la mi-mars, André Renard fondait (avec les animateurs de ce Comité de coordination) le M.P.W., Mouvement Populaire Wallon, dont les objectifs tenaient en une formule : «Fédéralisme et réformes de structures». La création du M.P.W. avait eu lieu peu avant les élections anticipées décidées par l'équipe Eyskens dans l'espoir d'un recul de la gauche — qui n'eut pas lieu. Après ce scrutin, le PSC et le PSB constituaient un gouvernement dirigé par Théo Lefèvre et Paul-Henri Spaak. Les quatre années qui suivirent furent cruciales pour les rapports entre les deux communautés du pays. A un autre point de vue, on notera



Contre la «loi unique» : deux vues d'un meeting place du Martyr



que la coalition exécuta en grande partie, assez discrètement et par bribes, la fameuse «loi unique» ...

Les métallos verviétois entre leur Fédération et la Régionale

Le long rappel ci-dessus était indispensable pour la compréhension des tensions qui affectèrent le mouvement ouvrier socialiste durant la première moitié de la décennie. Elles posèrent bien des problèmes aux métallurgistes de Verviers. Durant plus de six mois après la fin de la grève (soit jusqu'en août 1961), l'essentiel sinon parfois l'entièreté des réunions bimensuelles du comité de la section fut consacré à discuter du choix entre *Syndicats* et *Combat*. A travers ce problème de presse se posait en fait une question de principe fondamentale : renoncer à *Syndicats* (organe national de la FGTB) pour l'hebdomadaire d'André Renard, c'était se prononcer pour les thèses fédéralistes de celui-ci (y compris en matière syndicale) et de la Fédération provinciale de Métallurgistes — et donc contre la position de la FGTB nationale, dominée par les Flamands. Cette dernière, en février, avait rejeté les projets de Confédération proposés par Liège. La majorité de la Régionale verviétoise restait, elle, partisane des thèses unitaristes. Opter pour *Combat*, c'était risquer d'être exclu de la Régionale. Le refuser et maintenir l'abonnement à *Syndicats* revenait à se retirer de la Fédération provinciale.

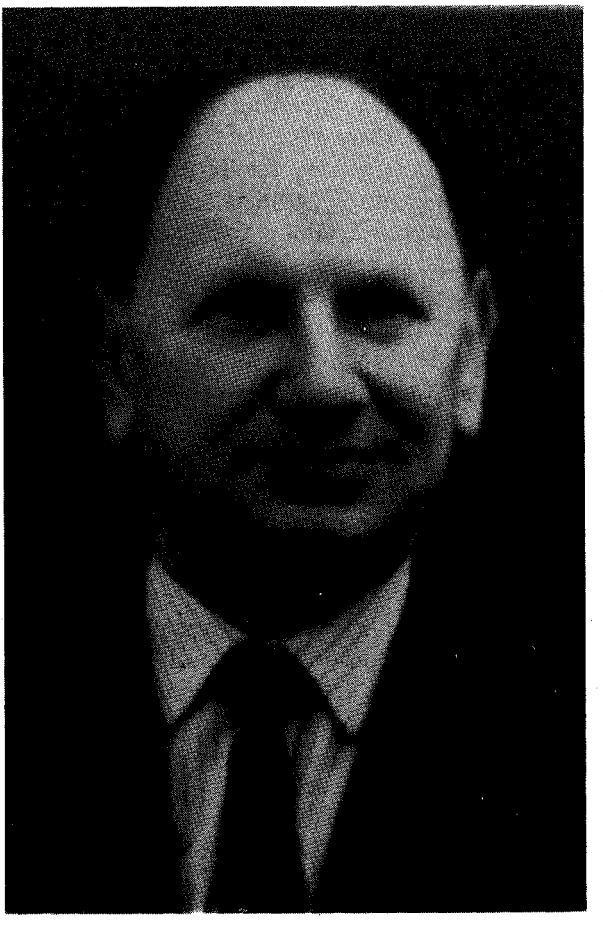
Les métallurgistes verviétois épousaient les thèses fédérales de Renard, mais craignaient de courir le risque d'une éventuelle exclusion de la Régionale (et de ses services d'ordre juridique, de chômage, pensions, etc ...) Dans un premier temps, en mai, le comité adopta de justesse (par 14 voix contre 13 et 1 abstention) une solution médiane, consistant à accepter *Combat* sans renoncer à *Syndicats*. Mais le malaise subsistait, les partisans d'une attitude plus nette revenaient à la charge, et la Fédération elle-même souhaitait y voir clair. En août, Robert Lambion vint exposer au comité les raisons militant en faveur de l'abonnement à *Combat* (et du choix d'une certaine ligne syndicale que cela impliquait). Selon lui, les Verviétois pouvaient rester affiliés à la Fédération *et* à la Régionale de Verviers. Certes, il y seraient encore souvent minorisés, mais n'en avaient-ils pas l'habitude? Certes, il leur serait parfois difficile d'observer les mots d'ordre de la Fédération, mais celle-ci ferait montre de souplesse en raison de leur situation particulière. Mais il leur fallait renoncer à *Syndicats* (dans lequel «les camarades flamands défendent une politique de syndicalisme assis») et opter clairement pour *Combat* et ses thèses (celles du MPW). Dans le cas — peu probable — d'une exclusion de la Régionale, les métallos de Verviers seraient automatiquement affiliés à la Régionale de Liège et bénéficieraient de ses services. Le comité se prononça lors d'une séance

suivante, après avoir sondé les sections d'entreprise. A la question « Sommes-nous d'accord avec la politique suivie par la Fédération ou avec celle de la FGTB nationale?», les métallos votèrent à l'unanimité moins une abstention pour la première (et pour son journal).

La position des métallos au sein de la Régionale

La section des métallurgistes ne fut pas exclue de la Régionale. Mais elle s'y retrouva, avec la CGSP, systématiquement minorisée par les autres sections professionnelles. A partir de mars 1961, la Centrale textile prit l'habitude de demander le vote par effectifs (et non par tous les délégués participant aux débats) sur toutes les questions importantes. Les métallos étaient ainsi automatiquement et à chaque fois mis en minorité. Certains parmi les membres du comité insistèrent à plusieurs reprises pour que la section s'abstienne de participer aux travaux de la Régionale, comme elle l'avait fait une dizaine d'années plus tôt. Mais la majorité estimait plus utile de rester «minorité agissante». C'est contre l'avis des métallos que la Régionale adopta le Rapport moral de son Président (pour 1960) qui «glissait» sur la réforme des structures syndicales dans un sens fédéraliste, qu'elle se prononça (en juin) contre ces dernières, qu'elle repoussa (en octobre) une motion de la CGSP interdisant le cumul des mandats politiques et syndicaux. Une proposition des métallos de modifier les statuts verviétois relatifs au vote par effectifs fut rejetée elle aussi.

En mars 1962, nouvel incident entre le secrétaire des métallos et le président de la Régionale: celui-ci avait transmis à *Syndicats* une motion des Tramwaymen verviétois critiquant le MPW, sans prendre l'avis du comité de la Régionale. Peu après, lors de l'organisation des fêtes du 1er mai, cette dernière refusait aux métallos le droit de manifester sur le thème du fédéralisme. Une fois de plus, le comité faillit se retirer de la Régionale; après avoir envisagé de manifester à Liège, il décidait de participer au cortège verviétois mais avec un drapeau wallon et en vendant non les insignes de l'Action Commune mais ceux du mouvement wallon. En octobre suivant, une motion condamnant l'attitude des dirigeants socialistes — responsables syndicaux — à propos du projet de loi antigrève était repoussée par la Régionale, toujours contre l'avis des métallos et de la CGSP. En novembre, la Régionale fit peu de cas d'une invitation à participer à une manifestation organisée à Verviers par le mouvement wallon, manifestation préparée par les métallos dans le cadre du MPW. Et l'assemblée de décembre de la Régionale fut marquée comme toutes les précécentes par la sortie de séance des délégués métallurgistes et CGSP en guise de protestation contre la procédure de vote ...



Henri Klein
secrétaire des métallurgistes
de 1959 à 1971

Contre les lois linguistiques et les lois anti-grèves

Les métallurgistes verviétois étaient affiliés collectivement au M.P.W. (comme toute la Fédération provinciale) depuis la création de celui-ci. Ils se lancèrent avec zèle dans l'action wallonne, en organisant la propagande pour le MPW dans les entreprises (une section fut constituée chez Houget en mars '62). Fortement appuyé sur le monde syndical, le MPW connut durant sa première année d'existence un développement tel que son importance surprit le monde politique. Les autres groupements wallons retrouvèrent une certaine vigueur sous son impulsion. Il fut l'initiateur d'une manifestation qui rassembla à Liège, le 15 avril 1962, quelque 10.000 personnes, pour protester contre le projet de rattachement des Fourons à la Flandre. Grâce à une intense propagande dans les usines, la délégation des métallurgistes verviétois compta près de 500 manifestants. Une autre manifestation sur le même thème eut lieu le 24 octobre, toujours à Liège; les métallos de Verviers y participèrent également et organisèrent des arrêts de travail dans leurs entreprises. Le 17 novembre, c'est à Verviers que le Front commun d'Action wallonne manifestait; le comité des métallos prit part à l'organisation de la journée.

On sait que les efforts du mouvement wallon pour empêcher l'annexion des Fourons furent vains. Il en fut de même de l'opposition syndicale aux projets de loi sur le maintien de l'ordre («lois anti-grèves») que le gouvernement fit connaître en septembre 1962. Les métallurgistes décidaient aussitôt, par rétorsion, de refuser de prester des heures supplémentaires. Après avoir été discuté en Commission, le projet fut abordé en débat parlementaire au printemps 1963. Le Comité national de la FGTB s'était prononcé sur les textes amendés : les projets ne furent approuvés que par 53 % des mandats, les Régionales flamandes avaient voté «pour» à 95 %, les régionales wallonnes «contre» à 80 %! En dépit de l'opposition syndicale (en Wallonie, des arrêts de travail avaient eu lieu), la plupart des parlementaires socialistes wallons votèrent les projets. Seuls douze d'entre eux s'abstinrent; le Bureau national du Parti les sanctionna. Tant le vote du Comité national de la FGTB que celui des élus socialistes provoquèrent des remous dans la gauche syndicale. La Fédération des Métallurgistes liégeois reconsidéra ses rapports avec la C.M.B. Au sein du comité des métallos de Verviers, on discuta du retrait de la Centrale et de l'Action commune ... Les métallos décidèrent de ne pas participer au 1er mai si un seul de leur slogan n'était pas accepté par la Régionale, et ils entendaient marquer leur réprobation au vote des élus socialistes verviétois en faveur des projets de loi. Aucun de leur slogan ne fut rejeté. En fait, il semble que les rapports avec la Régionale s'étaient alors améliorés : en juin 1963, lors d'une nouvelle discussion sur le cumul des mandats

politiques et syndicaux, la majorité n'abusa pas des statuts relatifs à la procédure de vote (sans pour autant se rallier aux vues des métallos).

La rupture avec l'Action Commune

On le voit, la crise dans le monde socialiste était profonde. Non seulement de graves divisions entre Flamands et Wallons affectaient la FGTB, mais en Wallonie même, une tension croissante opposait la gauche syndicale et le MPW à la majorité du PSB. Depuis le décès d'André Renard en juillet 1962, le Mouvement était en perte de vitesse au sein de l'appareil du Parti socialiste. Le conflit rebondit à l'automne de 1963, lorsque le mouvement wallon lança un vaste pétitionnement relatif à la révision constitutionnelle. Cette opération fut condamnée par tous les partis, PSB compris, et remporta néanmoins un succès remarquable : 645.000 signatures, soit près du tiers de l'électorat wallon! Les métallos FGTB participèrent à la récolte de signatures — et critiquèrent la position hostile de la Fédération socialiste verviétoise. La situation s'aggrava encore en décembre lorsque la Fédération liégeoise du PSB déclara incompatibles les fonctions de militant socialiste et de militant M.P.W. : la Fédération provinciale des Métallurgistes décidait aussitôt de ne plus participer à l'Action Commune (position qu'elle fit adopter par la Régionale de Liège en février suivant). Les métallos verviétois firent de même : le 4 janvier 1964, par 27 voix contre 3, ils votaient leur retrait de l'Action Commune. Le dernier acte de cette crise eut lieu en décembre suivant : un congrès du PSB déclarait incompatibles la qualité de membre du PSB et de dirigeant du MPW. En réponse, le Comité provincial des Métallurgistes liégois renouvelait son affiliation collective au Mouvement pour 1965 ...

Une période de haute conjoncture

La première moitié des années '60 fut une période d'expansion économique très vive en Belgique. Le nombre total de chômeurs ne cessa de diminuer jusqu'en 1964. Dans le secteur des fabrications métalliques, l'emploi total connut une phase ascendante jusqu'en 1965. La construction métallique était en très sensible expansion, en général. Seul le secteur des machines et accessoires textiles stagnait. Si, durant cette période, les métallos verviétois furent surtout préoccupés par les tensions internes de la gauche et la diffusion des principes fédéralistes, ils durent également mener des actions (régionales ou nationales) plus «traditionnelles» contre le patronat. Ce furent fin février — début mars 1963, des arrêts de travail

(suivant une directive nationale) pour faire pression sur Fabrimetal afin d'obtenir un accord dans le secteur des fabrications métalliques (conventions de salaires du 8 mars 1963). Sur le plan régional, ce furent en 1963-1964 les grèves à la Câblerie d'Eupen et aux Ateliers de Construction Collard-Oury (ACOC) à Ensival.

Le conflit à la Câblerie d'Eupen débuta à la mi-novembre 1963. Il touchait la totalité des travailleurs de l'entreprise (plus de 600 grévistes). C'était la première lutte d'une telle ampleur dans cette firme depuis longtemps. Les ouvriers revendiquaient une réadaptation de tous les salaires ; ils obtinrent satisfaction en janvier 1964, après dix semaines de lutte. Au moment où s'achevait le mouvement d'Eupen, une grève éclatait dans un petit atelier de construction d'Ensival : le personnel protestait contre le renvoi d'un ouvrier handicapé (sous prétexte que celui-ci avait quitté son travail pour se rendre chez le médecin). Le mouvement se prolongea ici aussi environ deux mois — il prit fin par le licenciement de tous les travailleurs («jaunes» compris), qui furent replacés dans d'autres firmes. La solidarité avait pleinement joué : les ouvriers des ateliers Houget et Duesberg avaient renforcé les piquets de grève, un arrêt de travail de deux heures dans toute la métallurgie régionale avait été déclenché (avec concentration devant l'usine) fin février.

Des élections sociales eurent également lieu, en avril 1963, elle se soldèrent par un gain sensible en sièges et en voix pour les métallos FGTB de Verviers. Les effectifs de la section progressaient toujours : elle était passée de quelque 2.000 inscrits en 1960 à 2.240 en 1964.



Le comité régional en visite à « La Wallonie » le 24 mai 1966. On reconnait, assis au premier rang (de droite à gauche sur la photo) : Jean Saroléa, Henri Klein, Albert Lacart et Pierre Lahaye; au deuxième rang (à gauche de P. Lahaye sur la photo) : Guillaume Thoumsin et Paul Collman; debout : Georges Deliège, Jean Vanhoren, Fernand Delfosse, Marcel Bartholomi, Joseph Ingels, Robert Kinkenberg, Joseph Brusson, Gilbert Ferrire, Léopold Lahaye, Fernand Fassin, Joseph Lemaire, Jean Dechesne, Jean Petit, Charles Baguette.

(Cliché « La Wallonie »)

CHAPITRE IV

CRISE ET DIVERSIFICATION DE LA METALLURGIE REGIONALE (1965-1975)

L'expansion économique se ralentit fortement à partir de 1965 pour entrer dans une phase de récession jusqu'en 1968, puis la conjoncture opéra un retournement brutal et inattendu, entraînant un nouveau démarrage pour l'économie belge. Ensuite vint « la » crise de l'ensemble de l'économie occidentale, dans la première moitié des années '70. La période de récession de 1965-1968 avait fait ressortir les déficiences structurelles de l'économie. La construction mécanique fut sérieusement touchée par le ralentissement, en 1966-1967 surtout. Le secteur des machines et accessoires textiles régressa d'une façon considérable, le mouvement de recul entamé dès la fin des années '50 s'accentuant de façon dramatique. Ce recul était lié à la crise de l'industrie textile dans le Marché Commun, au suréquipement de la C.E.E. à la suite de l'industrialisation du tiers-monde, et à l'évolution vers de nouveaux processus de fabrication. Dans l'agglomération verviétoise et la vallée de la Vesdre, on enregistra, entre 1965 et 1968, une perte de 500 emplois en construction métallique.

Tour d'horizon des firmes

En 1965-1966, la quasi totalité des firmes de construction métallique de la place était touchée par un chômage endémique. Certaines d'entre elles connaissaient de graves difficultés. La firme Snoeck obtenait un concordat au milieu de 1965. Le personnel, déjà considérablement réduit, se voyait proposer par la direction une réduction de 10 % des salaires de base — demande rejetée à l'unanimité par l'assemblée des ouvriers. La firme Charpentier était aussi en mauvaise posture, la moitié du personnel de cadre et employés préavisée ; en juin 1966, cette entreprise fusionnait avec deux autres firmes (de Herstal et Eupen). Chômage et licenciement également aux ateliers Poncelet, dès février 1966. Même

situation (en novembre 1965) à la Carderie Despa. Fin 1967, les carderies Houget et Duesberg fusionnaient, formant la Carderie Verviétoise — reprise plus tard par un groupe anglais. Des problèmes salariaux (propositions de diminution) se posaient dans toutes ces entreprises. En juin 1968, c'est la firme (hollandaise) Ventair qui licenciait une partie de son personnel ... On pourrait multiplier les exemples de problèmes de ce genre, auxquels le permanent et les délégués syndicaux étaient quasi constamment confrontés durant cette période.

Les organisations syndicales participèrent à l'époque aux travaux d'une Commission régionale, consacrée à la récession dans la région verviétoise. Il apparaissait clairement qu'une reconversion ou une diversification de la métallurgie régionale s'avérait indispensable pour éviter à celle-ci de crouler à moyen terme. Dans certains cas, la fusion des entreprises pouvait être un remède. Il y avait un précédant fameux dans la région, à savoir la fusion des deux plus importantes firmes de construction de machines textiles, Houget et Duesberg-Bosson, en 1962 déjà.

Les difficultés chez Houget-Duesberg-Bosson (HDB)

La situation de la firme HDB n'était pas non plus des meilleures en 1965. Elle avait licencié une cinquantaine de travailleurs en avril; le personnel n'avait pas exigé le principe de l'alternance chômage, n'osant pas risquer un conflit qui aurait sans doute échoué. A la fin de l'année 1966, le problème se posait à nouveau : la direction voulait licencier quarante autres travailleurs. Pour éviter ce licenciement — à un moment où l'industrie locale aurait été incapable d'absorber les ouvriers concernés — le personnel sacrifia 10 % de son revenu hebdomadaire en acceptant de ne plus prester que 40 heures/semaine avec diminution de salaire. Au printemps de 1968, toujours pour éviter des pertes d'emploi, le personnel acceptait encore (mais à une très courte majorité cette fois) un plan de freinage des salaires.

Les rapports entre la direction de HDB et les centaines de travailleurs de l'entreprise se modifièrent à partir de 1969. A ce moment, la firme n'était plus comme en '65-'68 dans une position extrêmement difficile, au contraire; il en était de même de l'ensemble du secteur, des offres d'emploi se présentaient un peu partout. En juin 1968, le personnel refusait net une nouvelle prétention de la direction, demandant aux travailleurs un effort de productivité sans compensation salariale, et déposait un préavis de grève; les négociations avec la direction aboutirent à un accord en octobre, au terme duquel la réorganisation du travail s'accompagnait d'avantages salariaux. En 1970 enfin, les travailleurs passaient à l'offensive : en février, une assemblée du personnel mandatait la

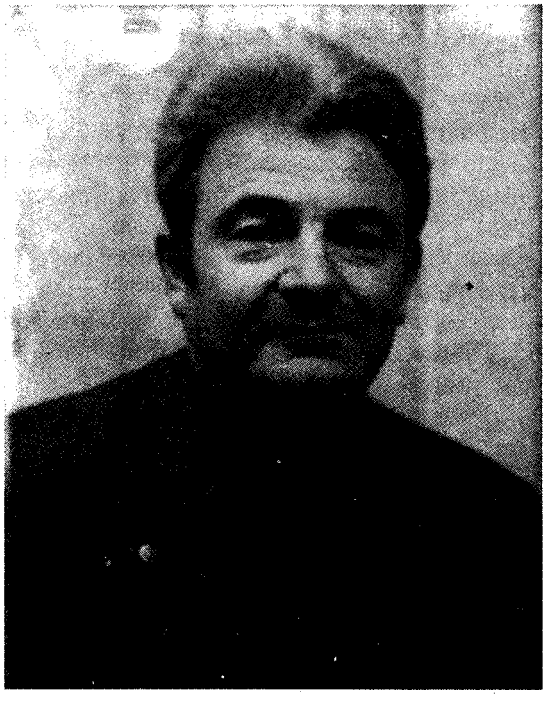
délégation syndicale pour remettre un préavis de grève si la direction n'acceptait pas la dénonciation de l'accord de freinage salarial de 1968. Le conflit débuta le 27 février et dura un mois; le 24 mars, la direction cédait, acceptant la suppression intégrale du freinage salarial et une adaptation des salaires au taux qu'ils auraient alors atteint s'il n'y avait eu ni blocage ni freinage.

Persistance dans l'action wallonne

Confronté à de multiples problèmes d'emploi et de salaire résultant des difficultés économiques du moment, le syndicat des métallos verviétois était en quelque sorte constamment sur la défensive durant la seconde moitié des années '60, dans ses relations avec le patronat régional. Ce n'est qu'à l'approche de 1970 que le contexte des relations industrielles évolua favorablement. Durant cette période, le comité des métallos avait aussi poursuivi son action au sein du Mouvement Populaire Wallon en faveur du fédéralisme et des réformes de structures. En 1969, les métallurgistes participaient à l'organisation de la manifestation du 19 avril à Verviers pour le redressement de l'économie wallonne; la Régionale de Verviers ne s'était pas associée à cette action du Front d'Action Wallonne, et avait laissé la liberté aux Centrales d'y prendre part ou non : seule la CGSP se joignit au mouvement. Et le 22 mai suivant, lors d'une action similaire organisée sur le plan provincial par le front commun syndical cette fois, ce sont encore les métallos qui respectaient le mieux les mots d'ordre d'arrêt de travail. Il en avait été de même un an plus tôt, lors d'une manifestation des travailleurs wallons à Bruxelles (toujours pour le sauvetage de l'économie régionale) : avec 330 manifestants, la section des métallurgistes représentait à elle seule près de la moitié de la délégation verviétoise.

La section au début des années '70

Les effectifs de la section avaient diminué à partir de 1965 et jusqu'en 1967, par suite du chômage dans la métallurgie et dans la région en général. La section avait 2.034 membres en règle (sur 2.257 inscrits) en 1965; deux ans plus tard, elle avait perdu une centaine d'affiliés (2.142 inscrits) et surtout moins de 80 % des membres avaient payé leur cotisation régulièrement (soit 1.683 — chiffre le plus bas depuis longtemps). Un point positif toutefois, la croissance de la sous-section d'Eupen, qui se poursuivit l'année suivante (principalement à la Câblerie et à Alcan-Raeren). La baisse fut enrayée à partir de 1968 : un effort des délégués et des sectionnaires permit de mettre en règle de cotisation 34 membres de plus qu'en 1967. A partir de 1969, par suite des circonstances économiques et plus



Pierre Lahaye
secrétaire des métallurgistes
de 1971 à 1975

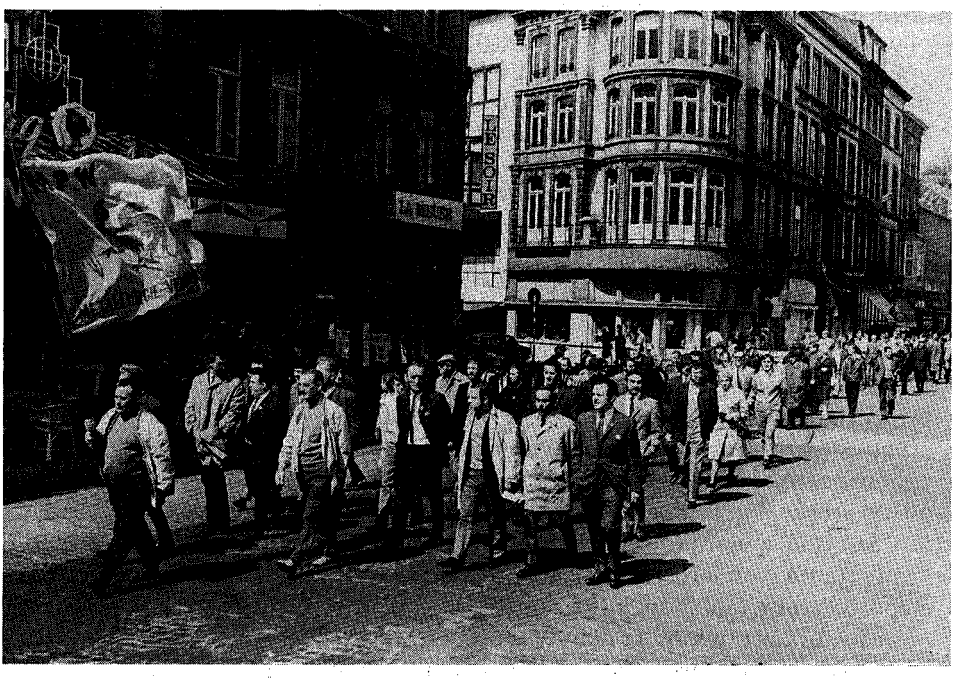
spécialement de la création de nouvelles entreprises dans les zonings industriels de la région, les effectifs du syndicat amorcèrent une nette hausse : 2.000 membres en règle en 1969, 2.043 en 1970. La section comptait près de 2.500 affiliés en 1972, chiffre jamais atteint depuis longtemps.

Le comité régional avait dû procéder en mars 1971 au remplacement de son secrétaire-propagandiste, suite au décès d'Henri Klein. Pierre Lahaye succéda à ce dernier. Il faisait partie de la délégation syndicale de l'EIB depuis la grève de fin '53 dans cette entreprise. Pierre Lahaye n'eut pas la possibilité d'exercer longtemps ses nouvelles fonctions : il mourut au début de 1976. Ajoutons qu'en 1967, la section s'était choisie un nouveau président, à la place de Jean Saroléa (démissionnaire) et avait désigné Albert Lacart. Pour rappel, Jean Saroléa avait présidé l'organisation des métallos de Verviers à partir de fin 1945 et en était membre depuis 1921. Président d'honneur des Métallurgistes FGTB de Verviers, il mourut en 1975, après une longue carrière de militant syndical : il avait débuté comme ouvrier de fonderie en 1906, à l'âge de douze ans, adhéré au Syndicat des Fondeurs avant 1914 et fait partie du Comité régional des métallos durant près d'un demi-siècle !

Les élections sociales de 1967 et 1971

Des élections sociales eurent lieu en avril-mai 1971 pour le renouvellement des délégations syndicales, des Comités de Sécurité et d'Hygiène et éventuellement des Conseils d'Entreprise. Elles se déroulèrent dans quatorze entreprises de la région verviétoise (dont deux nouvelles, Sonabat et Electronique à Herve) et neuf de la région eupenoise (dont trois nouvelles). Comme par le passé, la CSC était majoritaire dans la région germanophone, tandis que la FGTB l'emportait à Verviers. Mais au total de l'arrondissement, le syndicat chrétien emportait cette fois la majorité des sièges — ce qui n'était pas le cas lors des précédentes élections (celles de 1967), au cours desquelles la CSC avait enregistré un net recul dans l'ensemble de l'arrondissement (par rapport à 1963).

	1967		1971	
	FGTB	CSC	FGTB	CSC
Verviers	57	21	59	31
Eupen	15	25	19	51
Total	62	46	68	82



Manifestation du 1er mai 1971 : le groupe des métallurgistes derrière le drapeau du Mouvement Populaire Wallon

Situation de la métallurgie régionale

Au début des années '70, la fermeture ou le déclin de nombreuses veilles entreprises régionales avait été compensé par l'implantation de firmes nouvelles dans les zonings industriels de la région; par exemple, Staco à Manderfeld, Ordibel à Dolhain, l'Electronique à Herve, Mercury à Petit-Rechain, Sonobat à Battice, Copeland à Welkenraedt, etc. Beaucoup de ces firmes étaient des filiales de sociétés étrangères (américaines surtout). Le contexte des relations entre direction et organisation syndicale en fut évidemment modifié. Plusieurs entreprises verviétoises continuaient à connaître de sérieux problèmes. En avril 1971, c'est la Fonderie Lansman, en faillite, qui cessait ses activités; la carderie de Despa avait fait de même en mars. En juin, la Tuberie Julien était également en faillite. En octobre, c'était le tour de la firme Poncelet. La firme Charpentier était menacée aussi à ce moment, soixante travailleurs risquaient de se retrouver sur le pavé; après bien des vicissitudes, une partie de l'entreprise était reprise par Hoeck. En janvier 1973, faillite de la firme Verstraeten (reprise par Fabricom, devint «Tuyauterie de l'Est») ...

Trois conflits importants mobilisèrent les métallurgistes verviétois durant cette période. Fin octobre 1971, le personnel des ateliers Gardier cessait le travail pour obtenir une augmentation et une harmonisation générale des salaires. La grève ne prit fin qu'après dix semaines, à la mi-décembre, la proportion de travailleurs décidée à repousser une offre de transaction étant insuffisante pour continuer la lutte. Peu après, en février 1972, une grève éclatait à l'usine Beka à Eupen pour un problème de congés (le patron refusant d'appliquer l'accord interprofessionnel sur les jours de vacances); il y avait 360 grévistes. Le conflit ne fut solutionné qu'en mai, au bout de treize semaines de grève. Peu après, une autre grève prenait fin également, à l'usine Ordibel : elle avait commencé en mars et duré plus de deux mois. La direction se refusait à appliquer un accord régional ou, à défaut, à conclure un accord d'entreprise, et à reconnaître les organisations syndicales; elle avait licencié une dizaine de travailleurs qui s'étaient signalés par leur activité syndicale. Il fallut une manifestation des ouvriers d'autres usines pour faire pression sur les non-grévistes de l'entreprise. Peu après, la direction cédait.

Les dernières «belles années»

Les années 1973 à 1975 furent plus calmes que les premières de la décennie. Il n'y eut pas de mouvement de grève locale avant septembre 1975 (arrêt de travail d'une journée chez Mercury pour les conditions de travail). Les élections sociales

de mai 1975 n'apportèrent pas d'importantes modifications par rapport à 1971 : la FGTB l'emportait nettement dans la partie francophone mais le bénéfice s'éliminait dans la région d'Eupen et, au total, la CSC restait légèrement majoritaire dans l'arrondissement. Les métallos FGTB avaient toutefois progressé dans la région verviétoise. La répartition des sièges était la suivante (DS = délégation syndicale; CE = Conseils d'entreprises et CSH = Comités de Sécurité et d'Hygiène) :

	D.S.		C.E.		C.S.H.		Total	
	FGTB	CSC	FGTB	CSC	FGTB	CSC	FGTB	CSC
Verviers	35	17	16	6	40	18	81	41
Eupen	4	33	1	21	4	34	9	88
Total	39	50	17	27	44	52	100	129

Mais ces années furent aussi les dernières avant la crise économique mondiale. En 1975, celle-ci était déjà bien installée. Ce fut le début d'une rupture. Pendant les dix ou douze années précédentes, les organisations syndicales avaient conquis une série importante d'avantages matériels pour les travailleurs, au fur et à mesure des conventions collectives et des accords nationaux interprofessionnels (hausses salariales, allongement de la durée des congés payés, réduction progressive du temps de travail à 40 heures/semaine, vêtements de travail, treizième mois, etc.). De nouvelles règles de droit social avaient été élaborées, garantissant de plus en plus la statibilité de l'emploi et le maintien du revenu (et contribuant aussi au maintien d'une paix sociale qui assura la stabilité du système économique en place — comme le fait remarquer une récente analyse de la Fondation André Renard, *Bulletin*, 115/116, p. 9). A cet égard, le climat allait radicalement changer à partir de 1975.

La crise

La crise commença à produire ses effets dans la métallurgie régionale à la fin de 1974. En septembre, 70 % du personnel de la SIP Pankert à Eupen (qui occupait une centaine de travailleurs) était en chômage partiel : créée trois ans auparavant pour la fabrication de sièges de voitures, elle subissait le contrecoup de la crise de l'industrie automobile (le plus gros de ses clients, VW, avait stoppé

toute commande); dès novembre, la firme envisageait de licencier la moitié de ses ouvriers. En janvier 1975, 73 des 143 ouvriers de la firme Electronique de Herve (uniquement la sous-traitance) recevaient leur préavis. Un chômage partiel fort important affectait l'usine Mercury, ainsi qu'Inoxybel (200 personnes occupées) : cette dernière licenciait un quart de ses ouvriers en juin 1975. La firme Snoeck chômait pratiquement à 100 % en août. L'entreprise PGL à Stavelot (20 ouvriers) était déclarée en faillite en septembre ... A ce moment, la région verviétoise avait déjà perdu 200 emplois en fabrications métalliques depuis décembre 1974. Le nombre de chômeurs complets avait presque doublé dans l'arrondissement, en un an : 2.411 en octobre 1974, 4.359 en novembre 1975 ...



Le comité régional en visite à « La Wallonie » le 21 mars 1978. De gauche à droite : A. Wilman, C. Nollevaux, M. Vroonen, J. Georis, G. Legrand, J. Lecloux, J.C. Schyns, L. Brixhe, A. Sironval, A. Taillard, W. Cloot, C. Evoos, H. Baum, A. Hennes, A. Thys, A. Paris, D. Monville, M. Bartholomi.

(Cliché « La Wallonie »)

CHAPITRE V

LES METALLOS FGTB DE VERVIERS DEPUIS 1976

En janvier 1976, le comité régional de la section élisait Marcel Bartholomi à titre de secrétaire-propagandiste en remplacement de Pierre Lahaye, décédé. Marcel Bartholomi était jusque là ouvrier aux Ateliers de Construction d'Ensival (Bertrand). Membre du comité depuis 1963, il avait été le président des Jeunesses syndicales lors de leur reconstitution à Verviers au début des années '60. D'autres changements intervinrent au cours de ces derniers années : en juin 1979, Albert Thys (Houget) remplaçait Albert Lacart à la présidence de la section ; en mai 1981, Claude Desonnay (Houget également) était élu secrétaire-adjoint. Enfin, rappelons que c'est le 25 octobre 1976 que Robert Gillon était devenu président de la Fédération provinciale des Métallurgistes, succédant à Robert Lambion.

La section avait 2.500 membres inscrits en 1972. En dépit de la crise, leur nombre n'a cessé de s'accroître depuis : ils sont aujourd'hui près de 3.500, chiffre jamais atteint auparavant. Le dynamisme dont l'organisation a fait preuve dans tous les domaines depuis 1976 y est sans doute pour quelque chose... Et pourtant, il s'agissait — il s'agit encore — d'une période très difficile, marquée, faut-il le rappeler, par les fermetures d'entreprises, l'accroissement du chômage, les attaques contre les acquis sociaux. Il y avait près de 5.000 chômeurs complets indemnisés dans l'arrondissement en 1976 ; ils étaient près du double fin juin '82.

Les nouveaux groupes d'action

Des métallurgistes verviétois, dont Marcel Bartholomi, furent à l'origine de la création en 1973 de l'Association des Consommateurs organisés (ASSCO), groupement de défense des consommateurs, financé par les seules cotisations de

ses membres. Depuis, ASSCO participa à tous les débats relatifs à l'environnement général, aux aménagements urbains, aux économies d'énergie et aux énergies alternatives, etc. A partir de décembre 1974, elle entreprit la publication d'un périodique régional d'information du consommateur, *Stop*. L'association fut parmi les opposants au tristement célèbre projet de viaduc urbain, au milieu des années '70; en 1981, elle proposait un plan d'aménagement du centre-ville. A son actif également, entr'autres, un Colloque sur l'énergie (en septembre 1977, en collaboration avec la Fondation André Renard), des opérations de nettoyage de la Vesdre, la démonstration d'un capteur solaire en Terre Hollande (juin 1979), enfin une «Foire sur les énergies alternatives» organisée en septembre 1980 et rééditée en novembre 1981. Si on songe à l'importance des choix énergétiques, à leurs conséquences pour l'économie régionale, on comprend que les métallos n'aient pas voulu rester en dehors de ce débat, et l'intérêt accordé au problème par ASSCO.

Peu après son entrée en fonction comme permanent, Marcel Bartholomi suscitait la création d'un groupe de Jeunes Métallos dans la région. On se souvient qu'il était question de ce projet depuis ... 1933. Le groupe des jeunes métallurgistes (qui suivaient tous les cours de formation syndicale de la Fondation André Renard) fut mis sur pied en mai 1976. La section des métallos comptait alors environ 800 jeunes de 18 à 30 ans. Le groupe des Jeunes Métallos allait devenir la cheville ouvrière des fêtes du 1er mai (dès l'année suivante) et organiser lui-même une série de manifestations : soirées-débats sur des problèmes d'actualité (par exemple une soirée Chili en novembre 1977), rencontres avec des étudiants, rallye, etc. Il intervint en tant que tel à l'occasion des manifestations régionales ou nationales tant des métallurgistes qu'autres (par exemple, le grand rassemblement pacifiste de Bruxelles fin '81). Quant aux pensionnés métallurgistes, ils furent eux aussi réunis dans un groupe spécifique (à partir de 1977), tenant des assemblées au cours desquelles étaient analysés les problèmes pécuniaires, sociaux, mais aussi culturels et de loisirs de retraités.

Outre ces nouveaux groupes, le comité régional entreprit également, à partir de septembre 1976, la publication de *CMB-Inform*, bimestriel officiel des métallurgistes verviétois, distribué gratuitement à tous les affiliés sur leur lieu de travail. Le journal publiait des informations intéressant directement les métallos. Dix-huit numéros parurent jusqu'au début de 1980 (ainsi que huit numéros d'une édition germanophone). Quant à parler de la presse, on rappellera — sans évoquer une autre action dans le domaine des medias — le soutien actif des métallos de Verviers à la diffusion du journal *La Wallonie* dans la région, surtout à partir d'août 1979. Ce soutien était cependant traditionnel, depuis le début des années '60. La promotion du journal fut évidemment facilitée lorsque, fin 1980, celui-ci lança une édition verviétoise (une page quotidienne).



Ci-dessus, démonstration d'un capteur solaire par ASSCO en 1981; ci-dessous, carte de soutien au 1er mai '76

JE PARTICIPE AVEC
LES MÉTALLURGISTES F.G.T.B.
POUR REFAIRE DU 1ER MAI
UNE VRAIE, UNE GRANDE

fête

D'un côté : des grandes sociétés financières
des « multinationales » tentaculaires
des banques privées pour faire du fric
des sociétés anonymes
pour frauder le fisc

De l'autre :
Beaucoup, beaucoup de
travailleurs manipulés
par des exploiteurs.

Carte de participation
20 francs

L'argent donne à quelques hommes le pouvoir
La SOLIDARITÉ des peuples fait l'histoire

Les fêtes du 1er Mai

Dès novembre 1976, les délégués métallurgistes s'attelaient à la préparation de la fête du 1er mai 1977 : un «festival» de trois jours, comportant des spectacles engagés, des débats de fond, des animations culturelles, des stands de groupements progessistes (à la Maison de la Culture, place du Marché). Il s'agissait d'une organisation d'une grande ampleur, sans précédent à Verviers. Les métallos entendaient redonner à cette fête du 1er mai, tombée dans un certain traditionnalisme, voire même un certain conformisme, son caractère de lutte et de revendications syndicales. Son caractère de fête de tous les travailleurs aussi, et non pas la fête d'un parti. L'objectif était ambitieux, et le secrétaire permanent estimait qu'il faudrait peut-être «une dizaine d'années» avant d'aboutir pleinement. La fête de 1977, qui eut lieu dans un cadre trop hermétique, permit en tout cas aux métallos de démontrer que la fête des travailleurs pouvait être conçue et organisée de manière différente, plus proche de la réalité sociale. L'édition suivante, sous chapiteau rue du Marteau, dura quatre jours et accueillit 3.000 visiteurs. Elle comportait un programme d'animation extrêmement varié, des bals populaires, encore plus de stands; un disque (*Les travailleurs chantent Verviers*) avait même été enregistré. Les traditions étaient bousculées, mais la fête restait encore la fête «des métallos» ...

Le souhait des métallurgistes était de voir la fête organisée non plus par eux seuls mais par tous les travailleurs. Associer l'ensemble de la FGTB à son organisation et plus tard, les partis progressistes, voire même la CSC si elle avait une position claire sur les principaux problèmes syndicaux, bref, réaliser le rassemblement des progressistes. Au fil des ans, des progrès furent enregistrés à cet égard. Le Parti communiste, le Rassemblement wallon avaient déjà leurs stands; pour la première fois en 1979, les Jeunesses Socialistes participèrent également. L'année suivante, huit entreprises de la région acceptèrent de collaborer : les travailleurs entendaient faire découvrir au public les fabrications de la métallurgie régionale. La Centrale Générale (BAID) participa à l'organisation de la fête en 1981 (qui eut lieu, contrairement aux trois précédentes, dans le hall d'une usine en Gérard-Champs). Enfin, on se souvient du succès remporté par l'édition '82, place du Martyr, coup d'envoi des manifestations du centenaire.

Pour la défense de l'emploi

Ce n'est pas seulement dans la création de nouveaux groupes, dans les nouvelles fêtes du 1er mai, que se manifesta le dynanisme de la section des

métallos. C'est aussi dans la lutte pour le maintien de l'emploi, le sauvetage de l'économie de la région. Le 30 juin 1976, elle organisait avec le syndicat chrétien une manifestation à Theux, sur ces deux thèmes. Pourquoi Theux ? Il s'agissait de poser le problème de la situation de l'emploi dans le secteur des fabrications de machines textiles, mais plus spécialement d'exiger la survie de l'entreprise Raxhon menacée de fermeture. Un arrêt de travail avait été organisé dans toutes les entreprises dès 10 h., et deux mille métallurgistes participèrent à la manifestation, démontrant, s'il en était besoin, leur solidarité mais aussi leur vigueur.

Cette « première » sur le plan de la métallurgie régionale était largement motivée par la situation de ce secteur à ce moment. La firme Raxhon (qui fut reprise par Busch en août 1978) était loin d'être la seule en difficulté. Des problèmes se posèrent à l'EIB en septembre 1976, à la platinerie Thomson en novembre (le personnel y était passé progressivement de 47 à 15), chez Ventair, en décembre. Il y avait 622 chômeurs complets en métallurgie (constructions mécaniques, métalliques, électriques) en juin 1977. A l'automne de cette année, le chômage s'intensifiait encore chez Durco, chez Beka, chez Rando. Cette dernière ferma ses portes en janvier 1980. D'autres entreprises du secteur avaient fait de même au cours des années précédentes : l'Electronique de Herve dès mai 1976, la vieille firme Snoeck peu après (elle fut reprise par Hoeck en 1977), Ventair à Pepinster en mars '78, Numéric et Pankert l'année suivante ...

Dans les luttes nationales et régionales

Si Verviers était particulièrement touchée par la crise, la situation de l'industrie wallonne et de l'économie belge en général n'était guère meilleure, on le sait. Fait à la crise, les gouvernements successifs développèrent une politique d'austérité au détriment d'une véritable politique de relance de l'économie : loi-programme de décembre 1975, loi de redressement économique de mars 1976, loi-programme et loi de relance en décembre 1976, loi-programme de décembre 1977, loi « anticrise » d'août 1978, loi d'août 1980 relative aux propositions budgétaires, etc ... jusqu'aux récents « trains » de mesures de Martens V au début de cette année. Cette période fut fertile, d'autre part, en réunions, assemblées, concentrations, manifestations et grèves nationales et régionales, en front commun ou pas, selon les cas, pour s'opposer à cette politique, aux mesures de régression sociale, et réclamer de véritables réformes structurelles (tant économiques que politiques), la réduction du temps de travail à 36 h semaine, etc.

Les métallos verviétois furent, on le sait, à la pointe du combat dans le cadre

de ces actions. Un rappel de celles-ci n'est pas superflu : le 23 décembre 1975, c'était l'arrêt de travail d'une heure organisé en front commun sur le plan national et interprofessionnel; le 13 mars 1976, 100.000 manifestants à Bruxelles, à l'appel de la FGTB. En avril suivant, le Front commun syndical organisait à Verviers une manifestation régionale (aux flambeaux) sur le thème «Priorité à l'emploi» : 3.000 travailleurs participèrent à cette action, le 23; une semaine auparavant, les métallos FGTB avaient tenu une assemblée de tous les délégués de l'arrondissement sur la situation sociale. Le 25 février 1977, grève d'une demi-journée contre le «plan Egmont» du gouvernement et meeting de la Régionale FGTB en Terre Hollande. Dans toutes ces actions, les métallos se signalaient par leur présence massive. Comme l'écrivait leur journal *Inform* avant la journée du 25 : «défendons-nous dans la rue et non dans nos pantoufles ...»

Pour une Wallonie autonome

Le 5 avril 1978, dans le cadre de la journée d'action de la Confédération des Syndicats Européens, les métallos verviétois participèrent à une action de la FGTB-Liège au poste frontière d'Eynatten et dans les Fourons. Ils durent par la suite se rendre à plusieurs reprises dans les Fourons (mars 1979, mars 1980 notamment) pour épauler l'Action Fouronnaise dans sa résistance aux raids des groupes flamingants fascisants. La Fédération provinciale était toujours collectivement affiliée au MPW. Elle ne cessait de promouvoir la revendication d'une autonomie véritable de la Wallonie, pour lui permettre d'adopter une autre orientation économique. En avril 1980, l'Interrégionale wallonne de la FGTB rendit public un projet de fédéralisme basé sur trois régions. Un an plus tôt, le 29 mars 1978, une grande manifestation wallonne avait réuni à Namur 100.000 participants de la FGTB et de la CSC : pour le plein emploi, par un pouvoir wallon progressiste, par des entreprises publiques et par le contrôle ouvrier. Les métallos verviétois manifestèrent également le 27 septembre 1981, fête de la Wallonie.

Pour en terminer avec cette évocation, on se souviendra des actions nationales et régionales menées à la fin de 1979 au moment de la négociation d'un accord-cadre sur le temps de travail et la modération salariale : manifestation à Verviers le 29 novembre (la délégation des métallurgistes était forte d'environ 400 travailleurs), grève générale (et opération «ville morte») le 7 décembre. Fin '80, à l'occasion de la discussion de l'accord interprofessionnel, un meeting du Front commun syndical avait lieu place du Martyr; en juin précédent, les métallos avaient organisé des arrêts de travail dans les entreprises de la région; le 24 janvier 1981, c'était la grande manifestation nationale de la FGTB à Bruxelles. Quelques



Le 29 novembre 1979 : la manifestation des métallos FGTB
rejoignant le meeting Terre Hollande



30 juin 1976 : manifestation pour l'emploi, à Theux



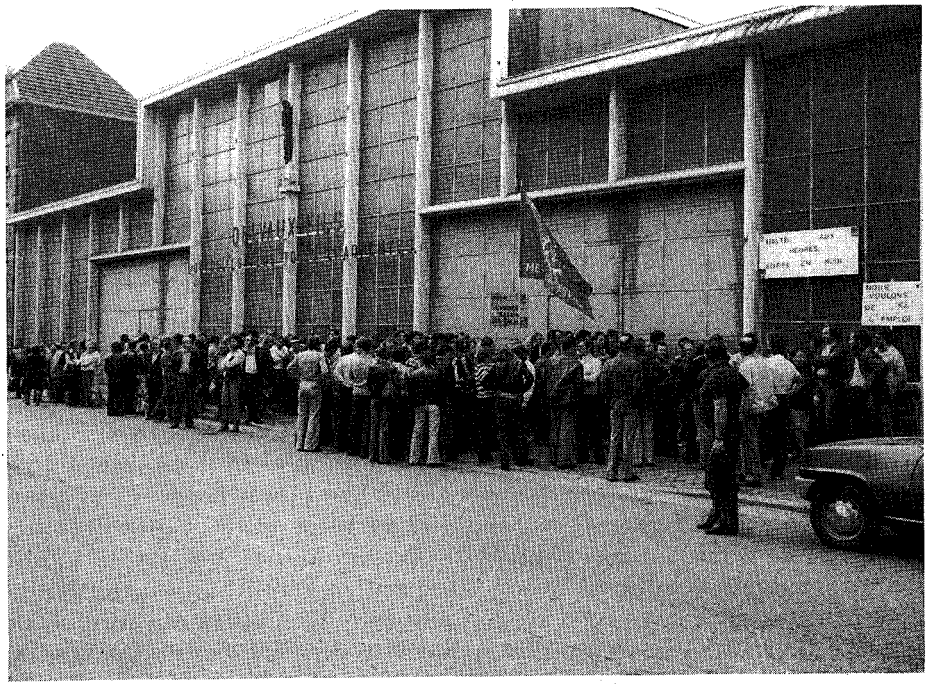
23 mars 1977 : les gendarmes à l'usine Mercury

jours plus tard, le 5 février, une grève générale de la métallurgie, du textile et des grands magasins était menée en Front commun syndical dans l'arrondissement. Enfin, faut-il déjà rappeler l'ardeur dont firent preuve les métallos FGTB Verviétois en février-mars de cette année, lors des luttes contre les projets de l'équipe Martens-Gol? Les cinq journées de grève sont encore dans toutes les mémoires.

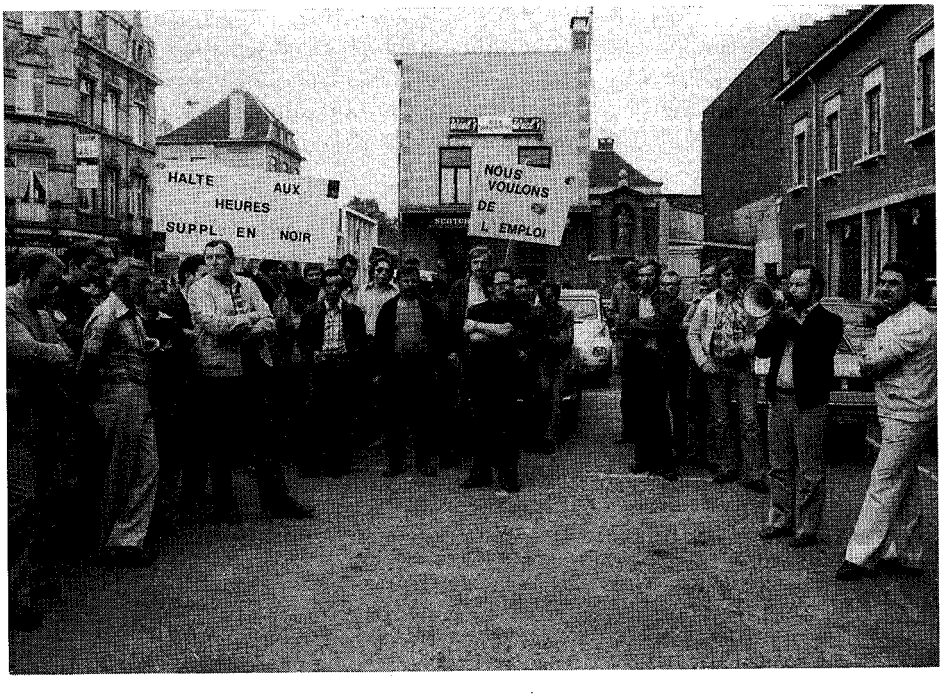
Conflits locaux : Mercury, Delvaux ...

La combativité des métallurgistes se manifesta aussi, ces dernières années, dans plusieurs conflits locaux affectant des entreprises de la région verviétoise. Dans les cantons de l'Est, des grèves eurent lieu à l'entreprise Alcan Aluminium à Raeren, en juillet 1976 (une semaine) et février-mars 1977 (deux mois), pour faire aboutir des revendications salariales, à l'usine Staco (Manderfeld) en avril-mai 1978 (plusieurs semaines d'occupation) et au même moment chez Bekaert à Eupen. A Verviers, c'est l'entreprise Mercury-Marine qui fut le théâtre d'affrontements au milieu des années '70. L'usine de Petit-Rechain occupait alors un peu plus de 200 ouvriers. Les relations entre la direction et l'organisation syndicale s'étaient tendues dès 1976, autour de la personne d'un délégué syndical (des arrêts de travail avaient eu lieu en juin et en décembre). En février 1977, un cahier de revendications portant sur une augmentation salariale et l'amélioration de la prime de fin d'année était déposé; après une réunion de conciliation, les travailleurs ripostèrent à l'attitude de la direction en cessant le travail, le 22 mars, et occupèrent les locaux. Il leur fallut près de deux semaines pour obtenir satisfaction. La grève avait été marquée, le 23 mars, par une intervention brutale de la gendarmerie contre un piquet de grève pourtant calme et discipliné. C'était le premier «incident» de ce genre depuis longtemps dans la région.

En 1979, la situation de l'usine Delvaux retint l'attention du comité des métallos. Cette petite entreprise (une trentaine d'ouvriers) était une de ces nombreuses PME où l'action syndicale était très malaisée et les conditions de travail presque d'un autre âge. Pour imposer le respect des minima salariaux et le fait syndical à l'intérieur de ces firmes, la Fédération provinciale des Métallurgistes dut aller dans plusieurs cas jusqu'au conflit et aux manifestations de solidarité. Ce fut le cas chez Delvaux, où une délégation syndicale avait été mise en place en juin '79. Elle rencontra de sérieuses difficultés avec la direction lors de négociations sur un ensemble de problèmes sociaux importants : nombreuses heures supplémentaires non déclarées, travail en noir pendant les vacances, insuffisance des salaires, etc. Pour faire respecter les droits des travailleurs dans



Manifestation devant l'usine Delvaux le 11 septembre 1979



cette entreprise, le comité régional des métallos organisa une démonstration d'appui le 11 septembre : deux cents métallurgistes manifestèrent place Sommeleville devant les portes de l'usine, en compagnie du personnel de celle-ci. Une conciliation fut entamée après cette preuve de solidarité syndicale et un accord conclu fin septembre.

... Coditel, EIB

Depuis février 1980, des négociations étaient en cours à la société Coditel (Liège-Namur-Verviers), pour l'obtention d'une nouvelle convention sociale (majorations salariales, réduction du temps de travail à 36 h./semaine). Après quatre mois de négociations, c'était la rupture. Les travailleurs entamèrent, à partir de juin, des actions d'un nouveau genre : ne plus déconnecter du réseau les abonnés en retard de paiement, ne plus encaisser le prix du droit de raccordement ainsi que l'abonnement ... Le conflit ne se termina qu'en octobre : une conciliation nationale des électriciens avait accordé au personnel les majorations salariales réclamées et programmé le passage aux 36 heures. Le recours aux actions évoquées ci-dessus avait été décidé pour ne pas exposer les abonnés du réseau de télédistribution à des coupures d'images, comme cela avait déjà eu lieu auparavant. Ce n'était pas la première fois en effet, que le personnel de Coditel était en conflit avec la direction. Un mouvement de grève s'était déjà produit fin février 1977 pour obtenir un accord garantissant l'emploi et les revenus; il avait duré deux semaines. En janvier 1979, un nouveau conflit avait été évité de justesse (pour un problème de licenciement et de maîtrise). C'est en mars 1976 que les travailleurs de Coditel s'étaient affiliés en masse à l'organisation syndicale après une réunion du secrétaire avec le personnel.

Au cours des trois dernières années, les travailleurs de l'EIB eurent également plusieurs problèmes avec la direction de leur entreprise. Celle-ci connaissait de graves difficultés depuis le milieu des années '70. Elle avait été reprise par un groupe suisse en 1975 (depuis l'année dernière, l'Etat est devenu majoritaire dans la firme). En mars 1980, la direction «suggérait» au personnel l'abandon d'avantages sociaux correspondant à une importante réduction salariale. Les employés acceptèrent; l'assemblée des ouvriers, après un refus, accepta également, à une très courte majorité : suppression du 13e mois, réduction de salaire, pas d'application de l'accord régional (qui prévoyait une heure de travail en moins et une hausse salariale) — en contrepartie, prépension à 55 ans. C'était une défaite pour l'organisation syndicale. Mais à la fin de 1981, des négociations permirent de récupérer (sur deux ans) une partie de ce qui avait été concédé, à l'exception du 13e mois.

Toujours à l'EIB, deux grèves éclatèrent aussi pour préserver des emplois (dans chaque cas, parce que la procédure normale de négociation n'avait pas été respectée). Elles se terminèrent favorablement. En décembre 1980, il s'agissait d'obtenir la prolongation des contrats d'ouvriers engagés à titre temporaire (ainsi que de régler un problème de classification); des arrêts de travail avaient débouché sur une grève de six jours. Un an plus tard exactement, les travailleurs s'opposaient au licenciement de sept temporaires; ils obtenaient leurs engagement définitif après une semaine de lutte. Enfin, on peut rappeler que les métallos FGTB furent aussi impliqués dans les conflits Martin Frères et Beka. Dans le premier cas, auquel toute la population a été fortement sensibilisée, une vingtaine de mécaniciens étaient occupés dans cette entreprise du textile, et le délégué FGTB était lui-même métallo; l'organisation se retira du conflit après le refus du comité de grève de laisser exposer aux grévistes un projet de relance de la firme élaboré par les métallos FGTB (1981). Quant à l'affaire Beka (qui s'est terminée au début de cette année), on se souvient que le groupe flamand Bekaert, propriétaire de cette importante usine d'Eupen (200 travailleurs), transféra les activités de l'usine à Aix-la-Chapelle; pendant le conflit (avec occupation), les métallos FGTB furent les seuls à défendre un projet de société de diversification (indépendante de Bekaert) qui aurait permis de sauver une trentaine de travailleurs, au départ.

Réflexion, projets et action économique

On vient de faire allusion aux propositions économiques des métallos FGTB relatives à Martin-Frères et à la création d'une société de diversification à Eupen. Il y en eut d'autres ces dernières années, par exemple en février 1980 : la constitution d'un nouveau montage financier pour mettre en place une nouvelle fonderie régionale qui ne serait plus intégrée aux ateliers de mécanique Houget-Duesberg-Bosson (depuis janvier dernier, la fonderie est effectivement séparée de ces derniers, HDB n'étant plus qu'actionnaire majoritaire). Il s'agissait, par cette solution, d'éviter la fermeture de la dernière fonderie verviétoise. On peut rappeler aussi la «table ronde» sur le secteur des machines textiles, organisée en front commun en octobre 1976. Souvent, une certaine tranche de l'opinion publique reproche aux organisations syndicales de ne jamais proposer de solutions concrètes alternatives à la crise ou aux difficultés d'un secteur ou d'une entreprise; cette vision est fausse. A cet égard, il faut aussi signaler que le dernier-né des groupes créés par les métallos FGTB n'est rien d'autre que le Club Régional Economique des Métallurgistes (CREM), organe de réflexion mis sur pied en octobre 1980.

La section des métallurgistes est également à l'origine de SOCOMEF, coopérative métallurgique autogestionnaire. SOCOMEF, c'est-à-dire Société Coopérative des Métallurgistes de Franchimont. Au départ, le syndicat était confronté au licenciement de la dizaine de travailleurs de la platinerie Thomson à Theux : cette très vieille firme connaissait de grave difficultés financières depuis longtemps. C'était fin 1980. Des négociations aboutirent au réengagement du personnel (la firme continuait à tourner au ralenti) et finalement à une liquidation volontaire de la part de l'employeur et la reprise de l'entreprise, en novembre dernier, par une coopérative de production. Après déménagement, allègement des charges, réorganisation de la production et surtout de la gestion, la firme est aujourd'hui rentable. Les coopérateurs de SOCOMEF sont au nombre de huit, dont les six travailleurs de l'entreprise. Celle-ci fonctionne donc en autogestion, mais en solidarité régionale : un contrat de solidarité en neuf points lie les métallos de SOCOMEF aux autres métallurgistes de la région. Il prévoit, par exemple, que les travailleurs de la coopérative ne participent pas aux actions générales de grève avec les métallos, mais que le bénéfice de la journée de travail est alors versé à la caisse de grève de ces derniers; la coopérative est représentée au comité régional des métallos FGTB; un comité d'accompagnement «pédagogique» de la société existe, pour les problèmes de compréhension économique et de relations sociales.

Les résultats des élections sociales de 1979

Il reste à rappeler les résultats des élections sociales qui eurent lieu du 17 avril au 5 mai 1979. Les métallos FGTB remportèrent une nette victoire dans l'ensemble de l'arrondissement. Dans la région de Verviers, ils obtenaient 12 sièges supplémentaires dans les Conseils d'Entreprise (28 contre 16 en 1975), 4 de plus dans les Comités de Sécurité et d'Hygiène (passant de 39 à 43) et 3 de plus dans les Délégations syndicales (38 contre 35 en 1975), soit au total 19 mandats de plus qu'en 1975. Dans la région de l'Est, les travailleurs leur attribuaient dix mandats supplémentaires; un succès important puisque la FGTB entrait chez Beka, Alcan, Staco, Savimétal, Stockobel et Pankert. Au total, les métallos FGTB emportaient 129 mandats effectifs pour représenter les travailleurs dans les entreprises, contre 100 en 1975. Pour la première fois depuis longtemps, ils étaient majoritaires dans l'ensemble de l'arrondissement. Certes, la finalité du combat du mouvement syndical ne se trouve pas dans les résultats électoraux. Mais la progression remarquable constatée à l'occasion de la consultation confirmait la section verviétoise des métallos FGTB dans ses orientations et encourageait les militants dans le dynamisme amorcé depuis le milieu de la décennie.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS SOCIALES DE 1979

ENTREPRISES	Délégation syndicale		Conseil d'entreprise		Comité Sécurité Hygiène	
	F.G.T.B. % (sièges)	C.S.C. % (sièges)	F.G.T.B. % (sièges)	C.S.C. % (sièges)	F.G.T.B. % (sièges)	C.S.C. % (sièges)
Ordibel + *Jeunes*	46 (2)	28 (1)	52(2)*48(1)*	26(1)*32(0)*	46(2) *50(1)*	27(1) *27(0)*
T.W. Electronic	38 (1)	62 (2)			42 (1)	58 (2)
Houget Dusbert B. + *Jeunes*	73 (8)	27 (2)	71(6) -	29(2) -	73(9) -	27(2) -
Mercury	71 (3)	29 (1)	69 (3)	31 (1)	67 (3)	33 (1)
Toussaint Nyssen	45 (1)	55 (2)			43 (1)	57 (2)
Hexcel	68 (2)	32 (1)	69 (3)	31 (1)	58 (2)	42 (2)
DWM Copeland	74 (2)	26 (1)	71 (3)	29 (1)	72 (3)	28 (1)
E.I.B.	53 (3)	47 (2)	55 (3)	45 (2)	57 (3)	43 (2)
A.C.E.	86 (4)	14 (0)	85 (3)	15 (0)	88 (3)	12 (0)
Carderie Verviers	58 (2)	42 (1)			56 (2)	44 (1)
Gardier	56 (2)	44 (1)			57 (1)	43 (1)
Shur-Look	61 (2)	39 (1)			57 (2)	43 (1)
Suter	79 (2)	21 (0)			84 (3)	16 (0)
Tuyauterie de l'Est	79 (3)	21 (0)			77 (3)	23 (0)
Sonobat	44 (1)	56 (2)	42 (2)	58 (2)	47 (2)	53 (2)
Coditel			76 (2)	24 (0)	80 (2)	20 (0)
TOTAL VERVIERS	*67 (38)*	*33 (17)*	*68 (28)*	*32 (10)*	*67 (43)*	*33 (18)*
Alcan + *Jeunes*	33 (1)	67 (3)	31(1)*30(0)*	69(2)*70(1)*	35(1) *(0)*	65(2) *(1)*
Beka + *Jeunes*	23 (1)	77 (4)	21(1)*10(0)*	79(3)*90(1)*	27(1) *14(0)*	73(3) *86(1)*
Câblerie d'Eupen + *Jeunes*	24 (2)	76 (6)	25(1) *4(0)*	75(6) *96(1)*	24(1) *4(0)*	76(6) *96(1)*
Aspel	(0)	(3)			-	(3)
Heinen + *Jeunes*	(0)	(4)	-	(3)*(1)*	-	(3)*(1)*
S.I.P. Pankert	51 (2)	49 (1)			38 (1)	62 (2)
Savimetal	30 (1)	42 (1)			31 (1)	39 (1)
Staco	29 (1)	71 (2)			26 (1)	74 (2)
Stockobel + *Jeunes*	27 (1)	73 (2)	27(1)*16(0)*	73(3)*84(1)*	25(1) *23(0)*	75(3) *77(1)*
TOTAL EUPEN	*? (9)*	*? (26)*	*? (4)*	*? (22)*	*? (7)*	*? (30)*
TOTAL ARRONDISSEMENT	49 (47)	51 (43)	47 (32)	53 (32)	49 (50)	51 (48)

POSTFACE

par

Marcel BARTHOLOMI



1982, une réunion au local des Métallurgistes.
De gauche à droite : Claude Desonnay (adjoint au secrétaire), Henri Schumacker (délégué principal E.I.B. et vice-président de la section), Robert Botterman (délégué principal E.I.B.), Alain Mignot (inventeur), Jacqueline Georis (administration) et Marcel Bartholomi (secrétaire-propagandiste)

(Cliché R. Leballue)

Aux jeunes militants syndicalistes
qui se lèvent dans la crise

POUR UN PROJET SYNDICAL REGIONAL CREATEUR D'ESPOIR ET DE SOLIDARITE

Avec le machinisme, dès le début du XIX[e] siècle, l'industrie métallurgique et mécanique s'est développée considérablement dans notre région verviétoise. Comme le lecteur a pu s'en rendre compte, la classe ouvrière est née dans les usines de cette révolution industrielle, s'est organisée, a revendiqué et engagé de nombreux conflits sociaux. Elle a livré bataille contre ceux qui exploitaient la force de travail des ouvriers dans le but d'accumuler le capital. Avec l'Angleterre et la France, dans cette révolution économique la Belgique et la Wallonie en particulier ont été pendant longtemps à la pointe du progrès. Le sillon industriel Sambre-Meuse auquel j'ajouterai la vallée de la Vesdre ont représenté pendant ces cent cinquante dernières années un effort économique collectif important reposant sur la recherche, l'investissement et le travail de toute une région. La Wallonie voulait se développer et regardait vers l'avenir. Elle avait le charbon et l'acier. Elle allait s'inscrire ainsi parmi les régions les plus industrialisées d'Europe et du monde.

Aujourd'hui après cette évolution économique et sociale remarquable arrêtée çà et là par des événements guerriers (notamment la grande guerre de 1914-1918 et la 2[e] guerre mondiale 1940-1945), la Belgique a tracé son histoire sociale. Du suffrage universel à la liberté d'association, de la réparation des dommages résultant des accidents du travail à la sécurité sociale, du droit au salaire à la liaison des salaires à l'indice des prix à la consommation, de la réduction du temps de travail aux congés payés ... la classe ouvrière et ses organisations ont arraché des droits démocratiques et fondamentaux sur le plan politique et social. C'était la réhabilitation, matérielle et humaine de la classe ouvrière. Les jeunes générations peuvent être fières et reconnaissantes envers les militants syndicaux d'hier qui ont ouvert la voie à ces grandes réformes politiques et sociales.

Dans le domaine économique, chasse gardée du grand patronat, propriétés et priviléges du pouvoir financier, les résultats obtenus par les travailleurs sont moins spectaculaires. Dès la sortie de la guerre cependant, en 1945 avec André

Renard le mouvement syndical avait engagé le combat sur le terrain économique. Quelques objectifs furent atteints. Ils ouvraient une brêche dans le camp patronal et financier pour montrer le chemin vers la démocratie économique. En effet, avec la loi du 20 septembre 1948 organisant l'économie, quelques institutions furent mises en place : le Conseil Central de l'Economie, les Conseils Professionnels, les Conseils d'Entreprise ...; les premiers se situent dans la région verviétoise. Malheureusement, l'expérience de ces institutions n'est pas très concluante.

On est loin encore du programme des Réformes de Structures Economiques lancé par André Renard et le mouvement syndical dans les années '50 pour arrêter le déclin de la Wallonie et la doter des institutions démocratiques et économiques qui devraient garantir son indépendance politique et assurer son développement économique. L'organisation syndicale postule toujours les Réformes de Structures Economiques et le Fédéralisme pour la Wallonie.

Parallèlement à l'élaboration de cet ambitieux programme global s'est développé à la base le syndicalisme alimentaire. Les travailleurs et leurs mandataires revendiquèrent et obtinrent, augmentations salariales, primes de fin d'année, jours de congé, double pécule de vacances, avantages sociaux complémentaires, salaire hebdomadaire et puis mensuel garanti, fonds sociaux, prépension et bien d'autres revendications qui donnèrent lieu à la conclusion de Conventions Collectives du Travail au niveau des Commissions Paritaires des secteurs d'industrie.

La société de consommation

Il fallut longtemps au capitalisme pour constater que les besoins de la consommation privée et individuelle peuvent jouer un rôle quantitatif important dans le processus de développement économique. Ils représentent une source de débouchés pour la production des entreprises industrielles. C'est la consommation du prêt à jeter. C'est le développement spectaculaire des loisirs commercialisés. C'est l'invention du crédit éffréné à la consommation. Il fallait que la machine tourne.

Sous la pression du mouvement syndical, le capitalisme devait abandonner sa politique des bas salaires. Il répliqua souvent par un paternalisme patronal jouant le jeu de la concertation sociale. Celle-ci permit les augmentations salariales collectives et individuelles. Cette nouvelle politique

économico-sociale de hausses salariales devait augmenter le pouvoir d'achat pour financer la consommation et la poursuite de la croissance. Mais elle devait être aussi pour le régime capitaliste le moyen de désamorcer les tensions sociales et la lutte de classe qui pourraient mettre en péril les fondements même du système.

Dans l'élan vers la société de consommation d'aucuns pourraient qualifier cette transition d'après guerre de période faste pour le syndicalisme. Les syndicats, en leur apportant plus de bien être social et matériel, devaient se livrer malheureusement auprès des travailleurs à une concurrence et à certaines démarches électoralistes pour recueillir leur adhésion. C'est l'avènement du syndicalisme alimentaire. Les institutions du système intégrèrent très facilement les structures syndicales dans des procédures sociales cloisonnées et stéréotypées. Les travailleurs restent asujettis.

La crise

Et maintenant que la machine est enrayée, la crise s'est installée; les usines ferment. Il ya près de 600.000 chômeurs «recensés» en Belgique (9.417 fin juin 1982 dans notre arrondissement). La monnaie est malade; la hausse des prix appauvrit la population. A d'autres niveaux c'est la fuite des capitaux. La sécurité sociale est menacée par le gouvernement de droite, cependant que celle-ci représente plus d'un cinquième de la consommation privée de la Belgique. Dans l'échelle sociale en Belgique, les mieux nantis ont un revenu huit cent vingt deux fois plus important que le revenu des ménages les moins favorisés.

Nous sommes engagés dans une nouvelle révolution industrielle, celle de l'électronique et la micro-électronique. Les grands groupes financiers et les tentaculaires sociétés multinationales se lancent dans de coûteuses compétitions dans la recherche pour développer de nouvelles technologies.

Ces puissances macro-économiques investissent le Tiers-monde pour mieux spéculer sur les coûts des matières premières de l'énergie et de la main d'œuvre. Elles s'accaparent les richesses des nations non industrialisées. Elles s'implantent sur de nouveaux marchés, explorent de nouvelles perspectives commerciales. C'est soit-disant la nouvelle division internationale du travail.

Une chose est sûre, ces puissantes sociétés, plânent au dessus des pouvoirs politiques nationaux et régionaux. Elles ignorent souvent les législations de

contrôle économique en vigueur dans les pays où elle s'implantent. Elles sont la cause de bien des déséquilibres et conflits internationaux. Elles bouleversent les dimensions perceptibles à la nature humaine.

Les caractéristiques

La société en changement rapide dans laquelle nous vivons aujourd'hui va accentuer l'instabilité du contexte social. Les principales caractéristiques de cette évolution sont :

— des progrès techniques et scientifiques renouvelés de plus en plus vite.
— une structure de production industrielle de plus en plus automatisée que certains qualifient déjà de «postindustrielle», dans laquelle les robots transformeront la hiérarchie sociale et le rôle de l'homme dans l'industrie.
— une accumulation capitaliste de plus en plus concentrée à l'échelle internationale.
— l'apparition d'une économie marginale ou périphérique abandonnée par le capitalisme international et laissée à l'appréciation des pouvoirs locaux.
— un postulat économique orienté vers la consommation privée reposant sur la croissance de la consommation de masse, comme les moyens de communications, les appareils électroménagers ou encore l'automobile (cités à titre exemplatif).
— le développement et l'encouragement à la consommation privée au détriment de la consommation publique
— la prédominence sociale de l'intérêt personnel et de l'individualisme au détriment de l'intérêt général et du bien être collectif.
— la transformation des structures économiques et de la population active qui voient la récession profonde des activités primaires (agriculture ...) le tassement des activités secondaires (industries ...), et depuis peu le fléchissement et la menace qui pèse sur les activités tertiaires (services ...).
— la concentration urbaine et son incidence sur les relations humaines.
— l'augmentation du nombre de chômeurs et d'infrasalariés marginalisés dans un nouveau ghetto social.
— l'accroissement de la population scolaire par la poursuite des études reportant l'espoir de l'embauche dans de nouveaux débouchés économiques.

La démocratie économique

Bientôt, il faut s'attendre à l'aggravation des inégalités dans la population au risque que se créent de profonds déséquilibres économico-sociaux. C'est tout le problème du partage du travail disponible — du partage de l'emploi — du partage

du revenu — du partage des richesses de toute une région.

Il devient urgent de se poser la question et de prospecter les possibilités que nous réserve notre cadre de vie en tenant compte des caractéristiques et orientations qui sont les traits marquants de la société actuelle.

Cela étant, il ne m'appartient pas de projeter dans le présent document historique les scénarios économiques, sociaux et culturels qui pourraient être élaborés pour le futur dans notre région verviétoise. Toutefois, pour ma part, je retiendrai volontiers l'hypothèse qui reposerait résolument sur l'engagement collectif à tous les niveaux de responsabilités pour que notre région vive demain démocratiquement en possession de l'essentiel de ses moyens, ses outils et ressources économiques et financières. Qu'elle puisse préserver son identité culturelle. Qu'elle soit en mesure d'améliorer sa condition sociale. Que la région puisse vivre du produit de son travail et ne pas tomber entre les mains des marchands.

Face à ce défi, le mouvement syndical est aujourd'hui à la croisée des chemins. Il doit se remettre en question dans le récent contexte économique et social. Les organisations syndicales doivent affronter le choc du futur. Elles doivent dépasser le superficiel et l'accessoire pour se consacrer a une nouvelle dynamique sociale reposant davantage sur la solidarité des forces du travail et de la population autour de l'outil économique pour mieux le maîtriser et l'utiliser au profit de la région.

Le syndicalisme verviétois doit reprendre sa place dans ce contexte. Il doit appréhender son devenir. Ou il le fera ou il s'effacera. Il sera ténèbres ou lumière. C'est sans conteste un choix déjà fait par les métallos. Sur le chemin du changement sans attendre les événements, sans nier les réalités de notre temps, se tournant vers l'avenir en prenant son passé séculaire à témoin, la métallurgie verviétoise marque plus que jamais sa profonde volonté de servir sa région ... et s'engage.

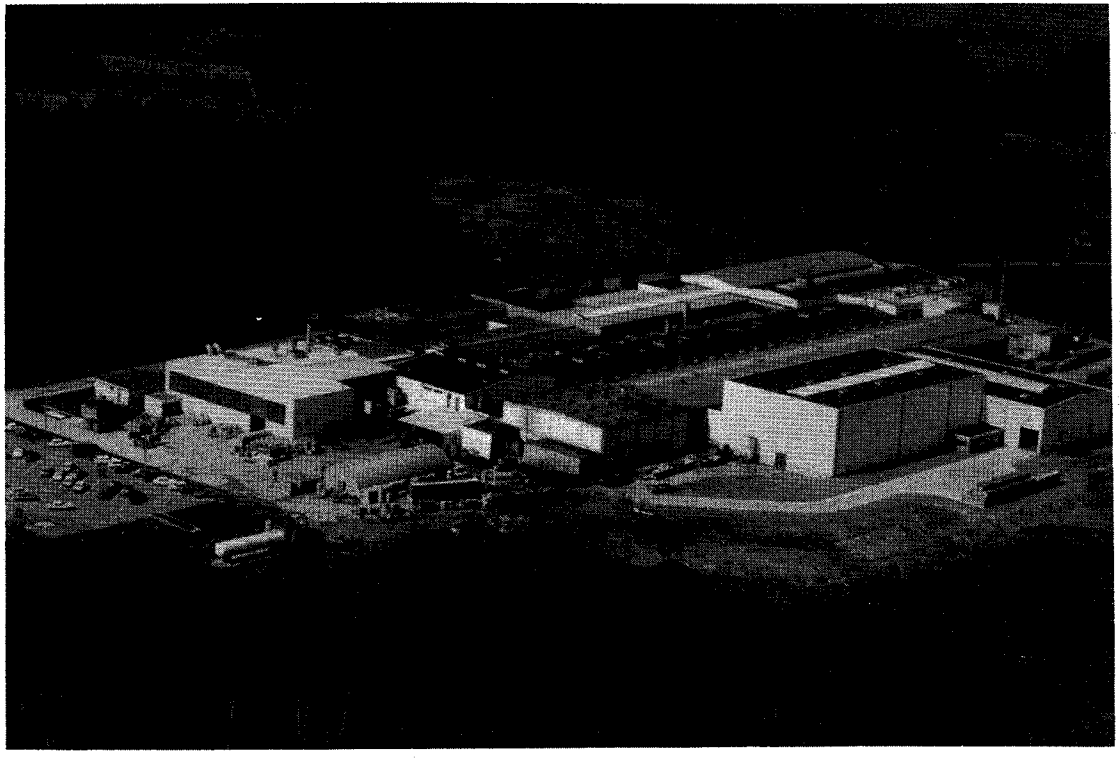
Marcel BARTHOLOMI
Secrétaire Régional
des Métallurgistes FGTB
de Verviers.

ANNEXE

LES PRODUITS DE LA METTALLURGIE REGIONALE

S.A. Alcan Aluminium Benelux N.V.

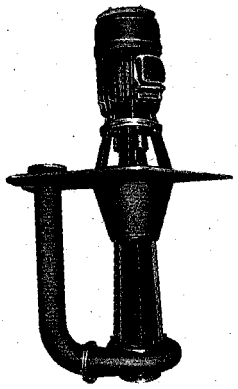
Waldstrasse, 55
B — 4730 RAEREN (Belgium)

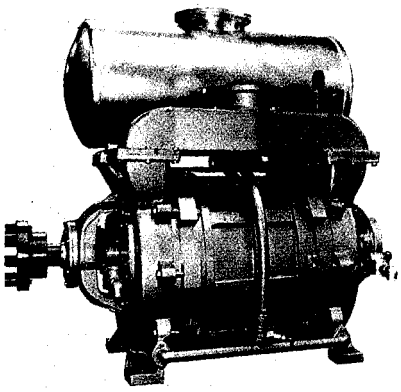


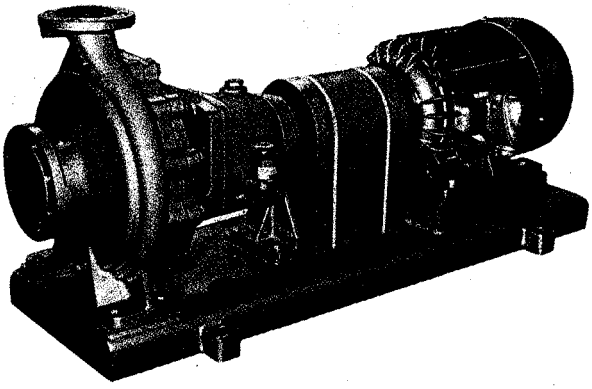
ATELIERS DE CONSTRUCTION D'Ensival SOCIETE ANONYME

POMPES CENTRIFUGES
POMPES A VIDE
A TORE LIQUIDE

pour industries diverses

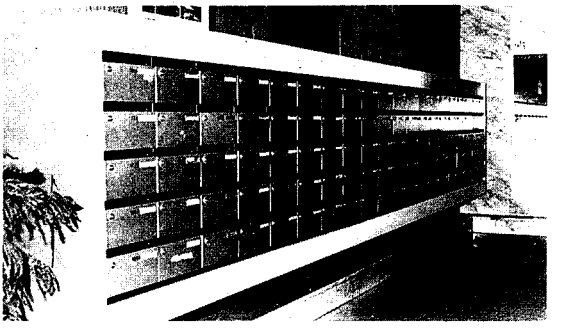


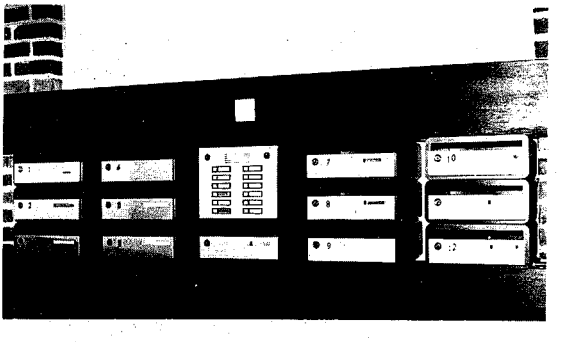


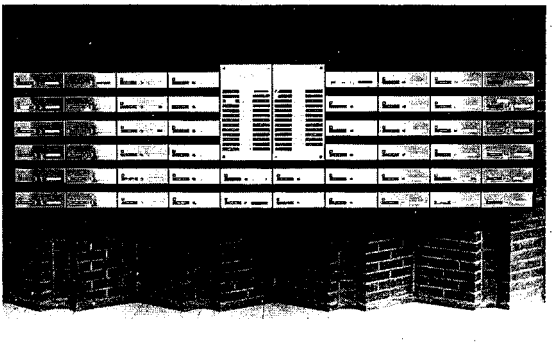


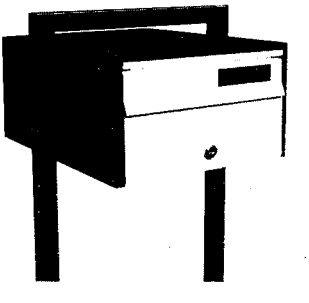
bodart et gonay

boîtes aux lettres

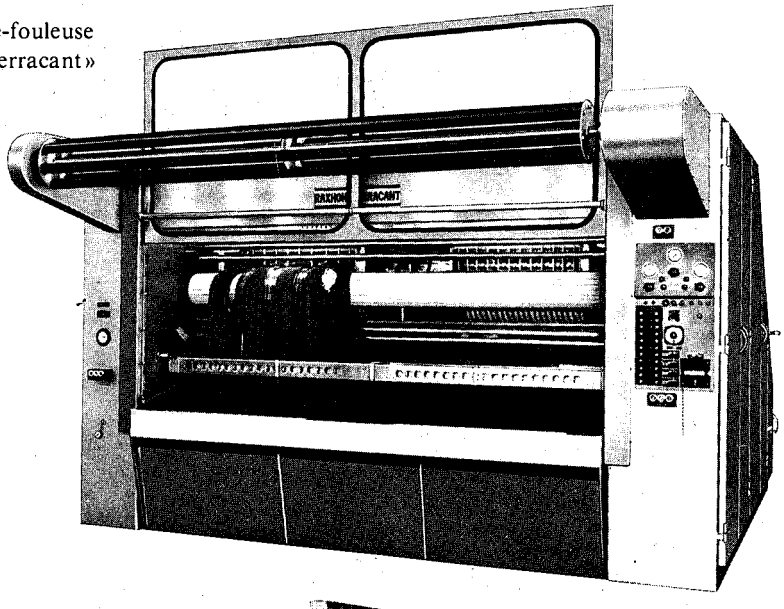


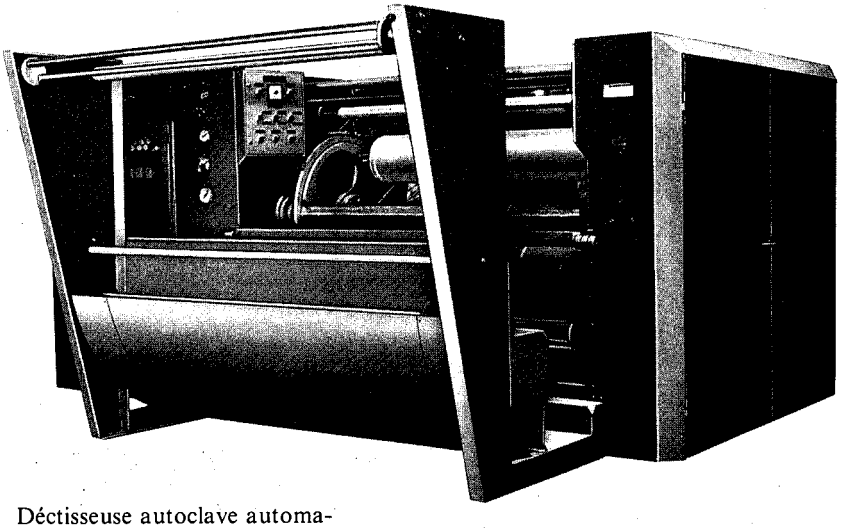






Laveuse-fouleuse
type «Serracant»





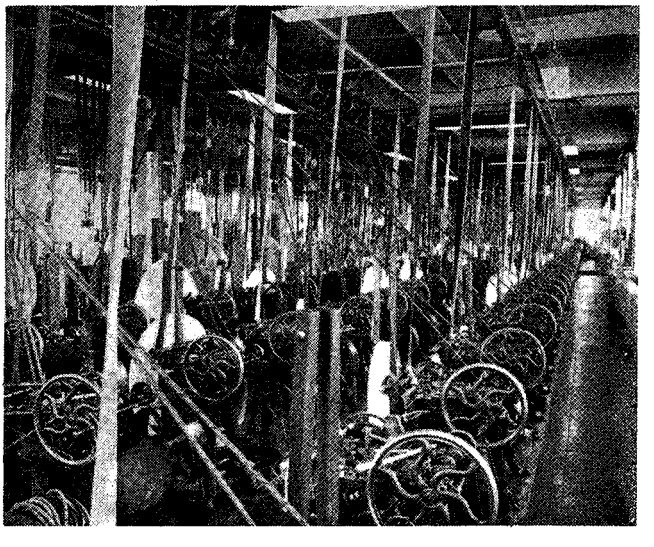
Déctisseuse autoclave automatique à cycle programmé

Ateliers Busch **RAXHON**

CARDERIE VERVIÉTOISE

La Carderie Verviétoise est, à ce jour, la dernière entreprise wallonne spécialisée dans la fabrication des garnitures de cardes. Ces garnitures sont réalisées sur des rubans, dont le support de toile, de coton et de lin, est combiné avec du feutre laine ou du caoutchouc mousse spécial, et dans lequel sont implantées des aiguilles d'acier de sections très diversifiées.

La combinaison des différents types de fondation et des aiguilles permet d'obtenir une grande variété de garnitures de cardes, destinées à garnir les différents organes des cardes utilisées dans les filatures de tous types.

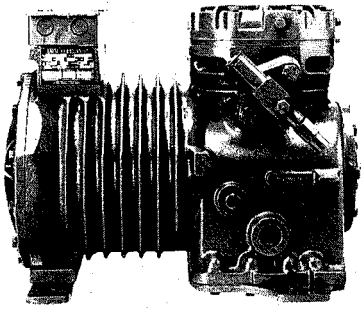


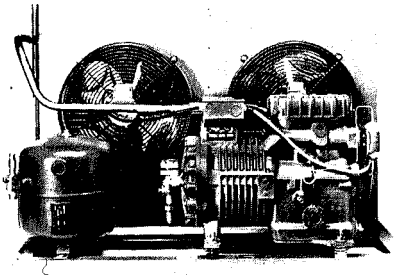
Machines à bouter.

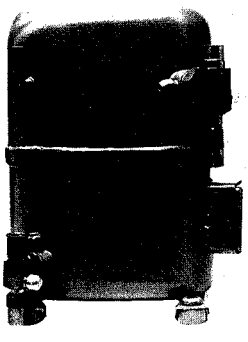


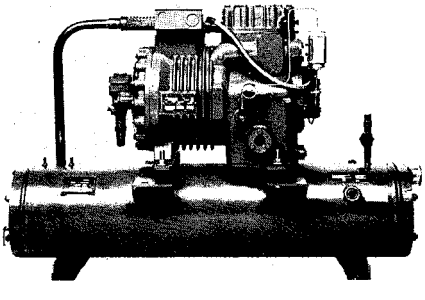
DWM COPELAND®

compresseurs frigorifiques





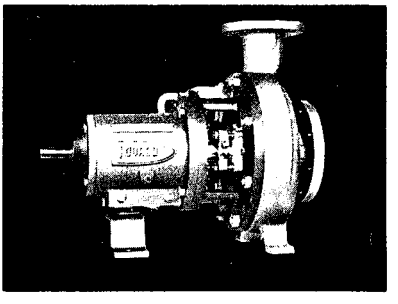


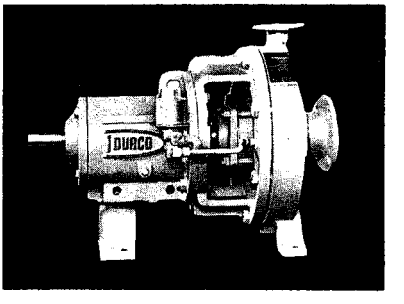


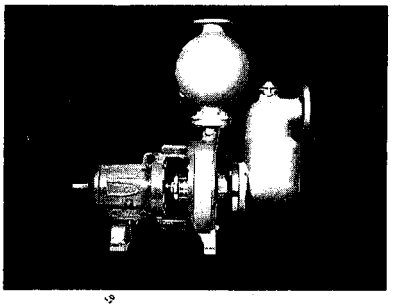
DURCO

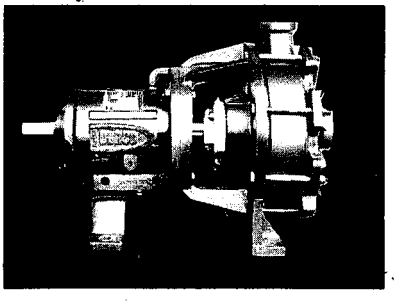
S.A. DURCO EUROPE

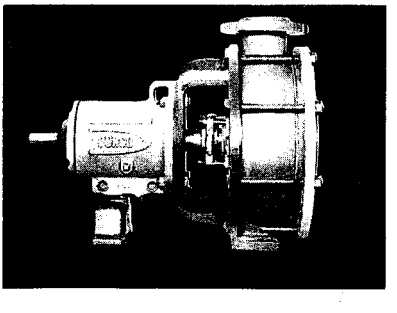
Pompes pour l'industrie chimique

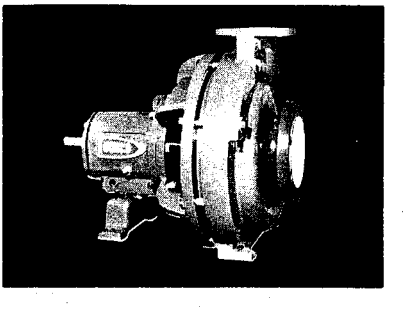




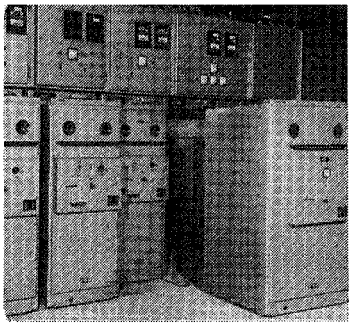


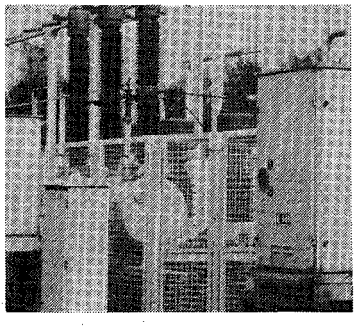






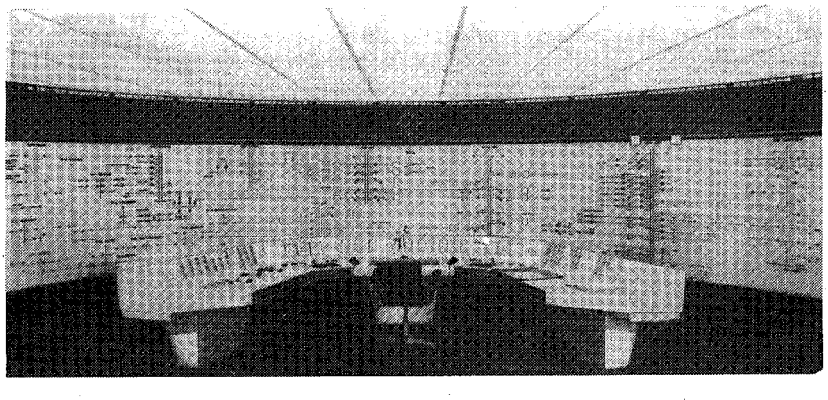
E. I. B. étudie et produit du matériel électrique d'équipement destiné aux sociétés productrices et distributrices d'électricité, à la grande industrie et aux installateurs électriciens. Il s'agit principalement de disjoncteurs, sectionneurs, tableaux de distribution, sous-stations et salles de commande. Un département produit des fours industriels, électriques et à combustibles.





E·I·B

L'ELECTRICITE INDUSTRIELLE BELGE SA



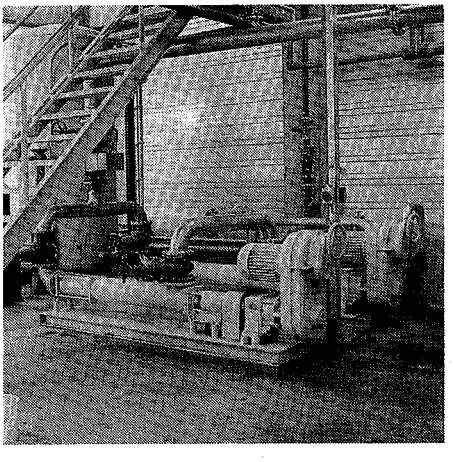
Ateliers GARDIER S.A.

Le département hydraulique: en développant les pompes volumétriques, licence Moineau, s'est acquis une réputation internationale de produit et service de haute qualité.

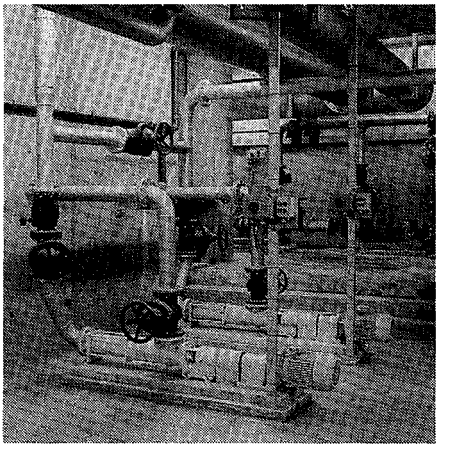
Le département thermique: grâce à ses chaudières monoblocs Powermaster et brûleurs Voriflow, participe à l'action d'économie d'énergie en réalisant des générateurs de vapeur automatique pour combustibles liquides, gazeux ou solides.

Le département climatisation: s'est associé à Hitachi-Japon, leader mondial pour distribuer les produits de climatisation et de réfrigération industrielle.

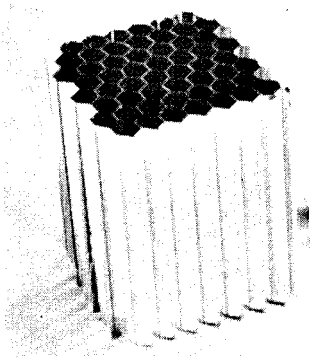
Le département sous-traitance: en chaudronnerie spéciale et machines outils met les moyens importants de production à la disposition des sociétés qui le désirent.

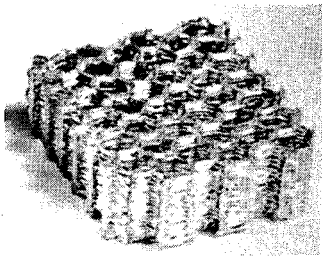


Pour station d'épuration d'eau, pompe modèle GN 160 pour eau boueuse à 5-10 % de matières sèches.



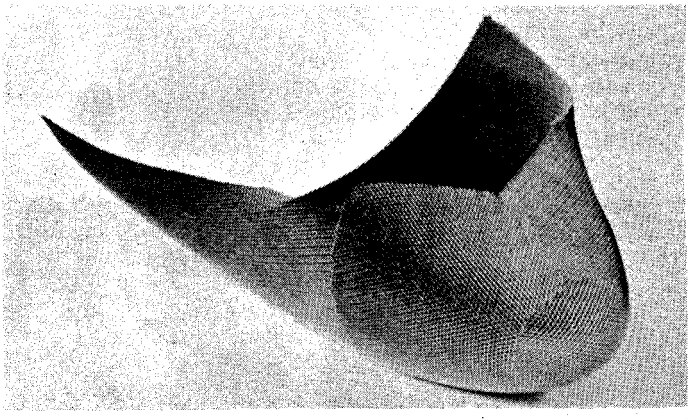
Pour le traitement des boues, pompe modèle GN 120 pour boues décantées.

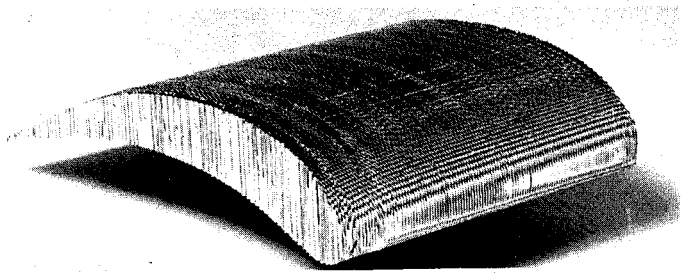




HEXCEL®

fabrique de "nids d'abeille"

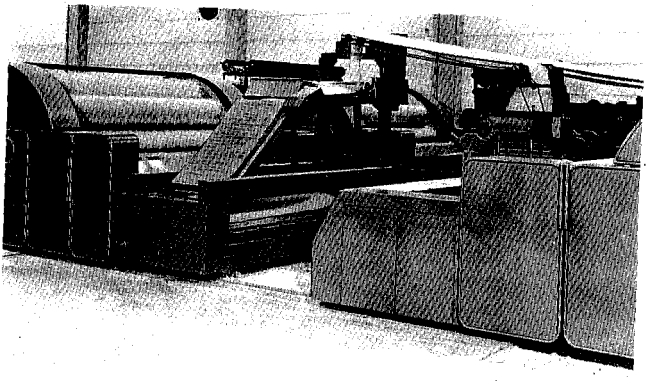


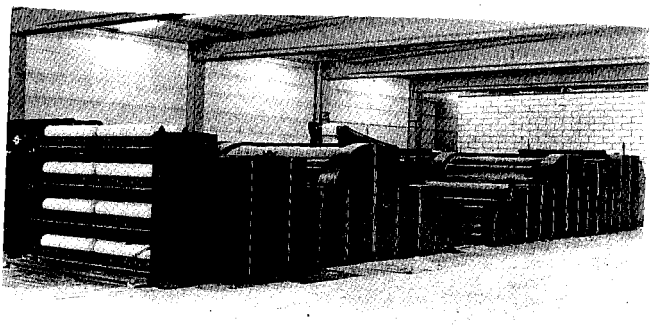


aéronautique

Houget
Duesberg
Bosson

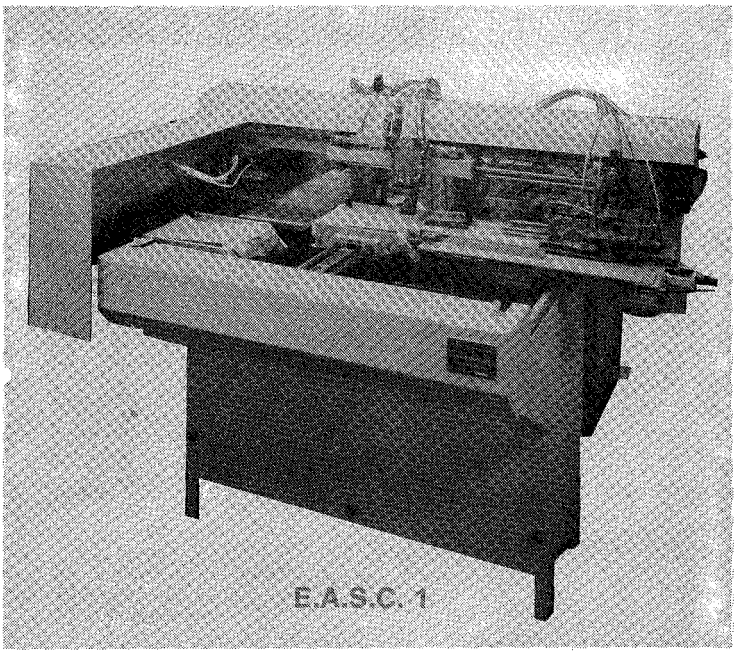
INSTALLATIONS COMPLETES DE FILATURES: SYSTEMES CARDE ET SEMI-PEIGNE.
INSTALLATIONS COMPLETES POUR ARTICLES NON-TISSES.





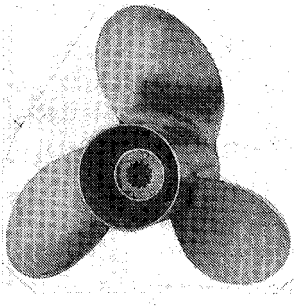
SPRL CARBOMATIC

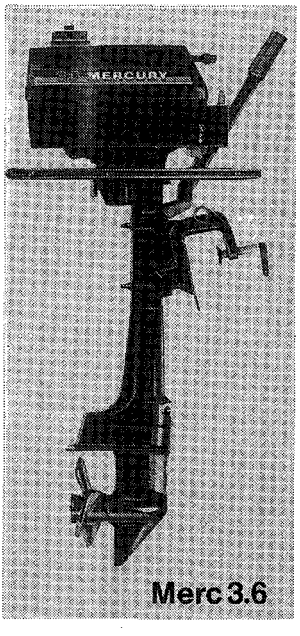
JENSEN ET JULIEN



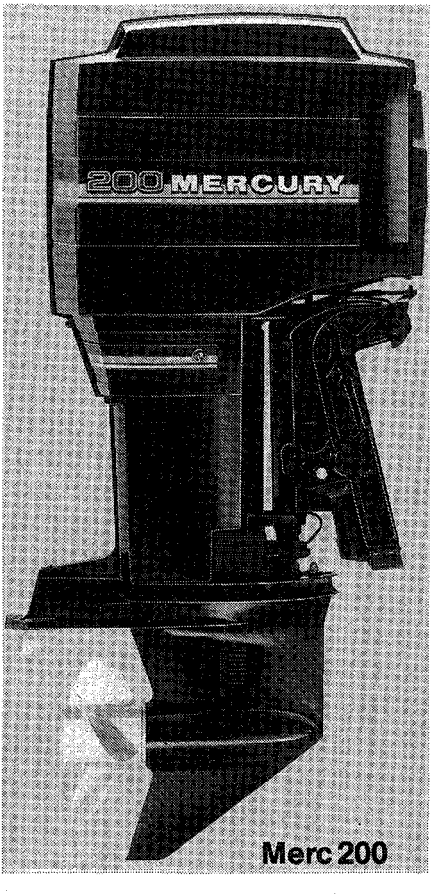

KABEL-und GUMMIWERKE, A.G.
Manufactures de Câbles Electriques
et de Caoutchouc - société anonyme
EUPEN
BELGIEN
Tubes et accessoires en PVC
Mousse synthétique
Fils et câbles électriques
Accessoires pour câbles électriques

MERCURY





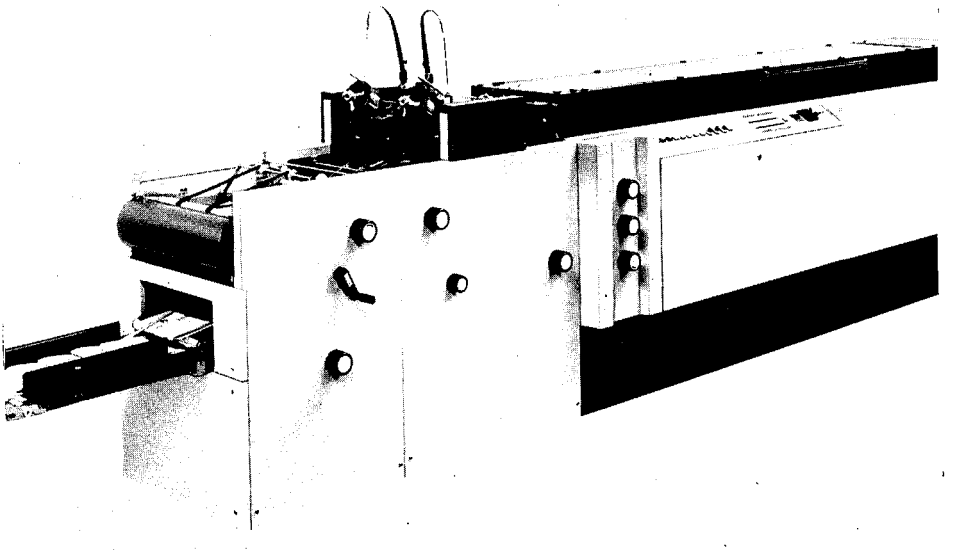
Merc 3.6



Merc 200

ORDIBEL réalise une gamme de 32 assembleuses, agrafeuses et plieuses offrant de larges possibilités.

ORDIBEL

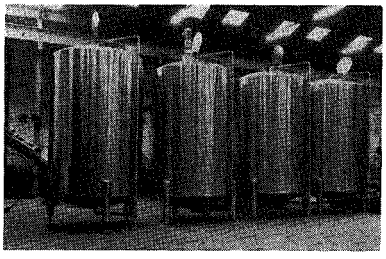


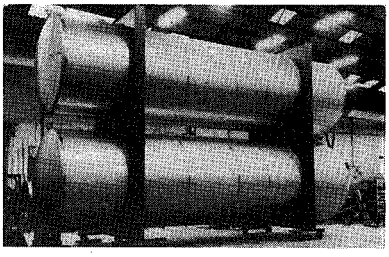
ORDINA 7630+F 176

Combinaison de machines à haute production : assembleuse automatique + agrafeuse à fil 2 têtes + plieuse

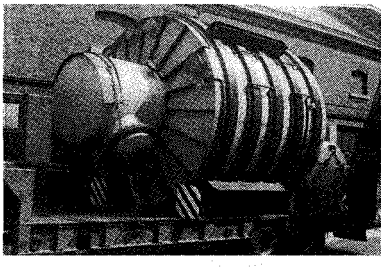
● Production : jusqu'à 3.000 brochures à l'heure ●

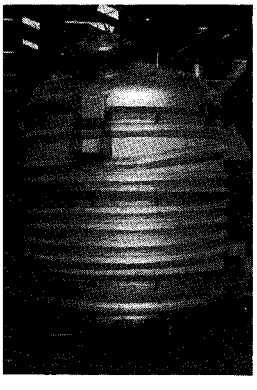
CONSTRUCTIONS SOUDÉES EN ACIER INOXYDABLE



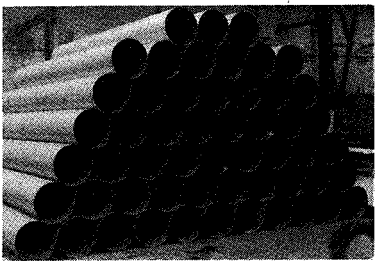


RESERVOIRS





CHAUDRONNERIE



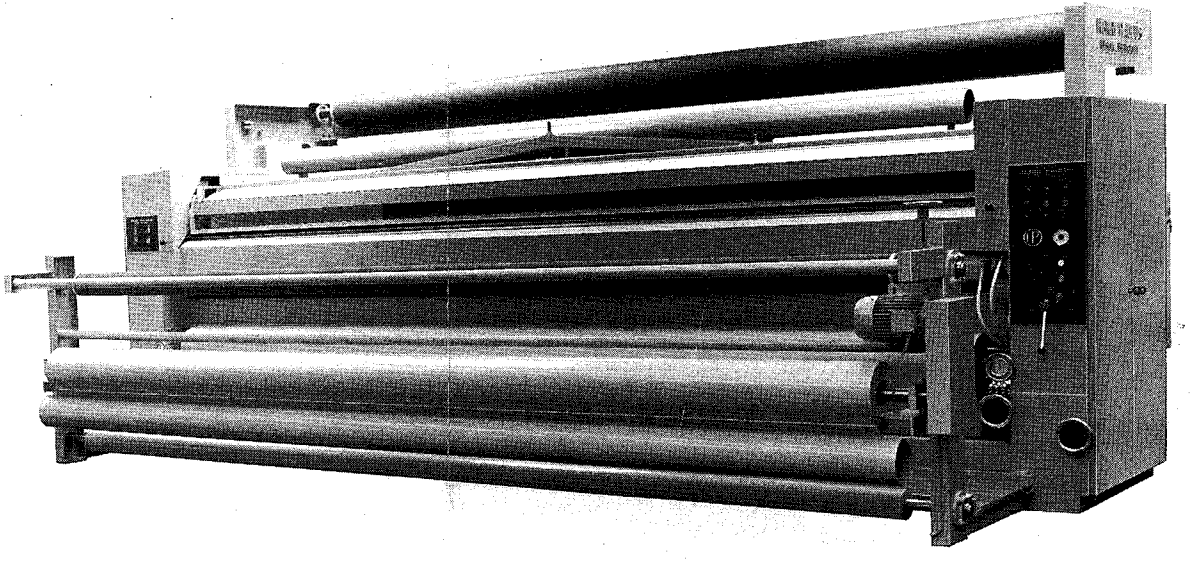
TUBES SOUDES

HORS STANDARD

ATELIERS DE CONSTRUCTION

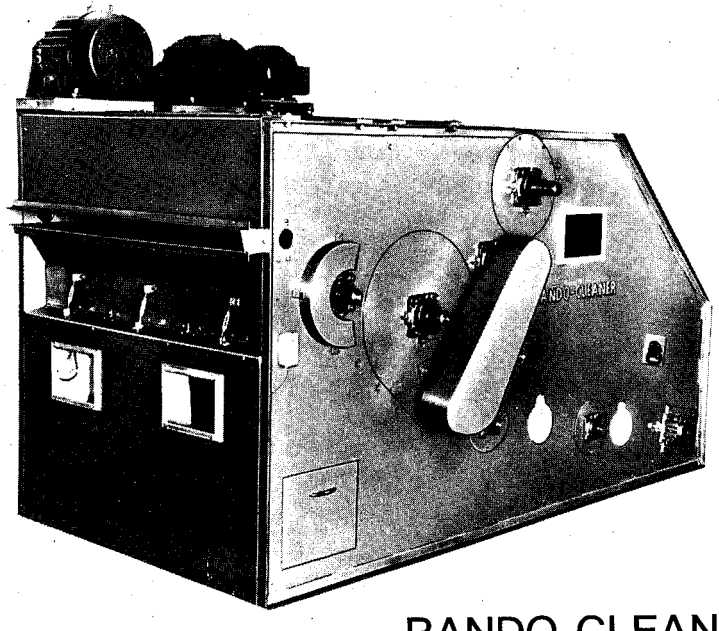
ORTMANS

Ateliers Henri PAULUS S.P.R.L



TONDEUSE TAPIS

Rando



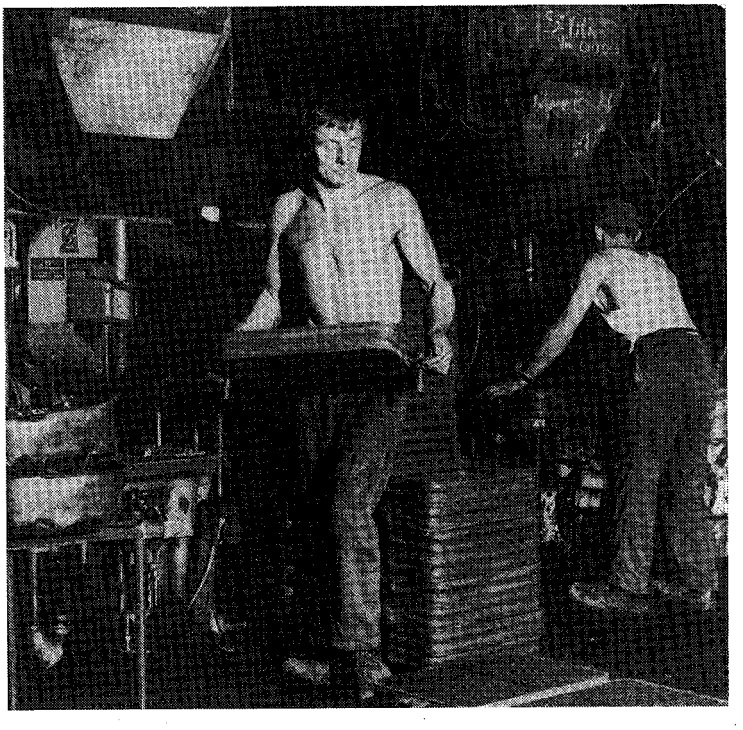
RANDO-CLEANER

Les procédés scientifiques de fabrication de filés modernes exigent une ouverture et un nettoyage meilleurs de la matière avec une homogénéité de mélange accrue afin d'assurer des valeurs constantes au point de vue Micronaire, Pressley et longueur moyenne de fibres.

Afin d'y parvenir, le RANDO-CLEANER combine les opérations d'ouverture, de nettoyage et de mélange dans une seule machine, ce qui permet d'obtenir une qualité de coton répondant à ces exigences.

s/a SAVIMETAL a/g

ACIERS SPECIAUX -
FONTES SPECIALES -



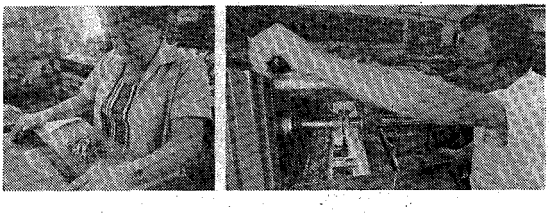


SHUR-LOK

Il y a une vingtaine d'années, un homme d'affaires américain dynamique, M. Frederick Rohé a fondé dans «l'Orange County» californien, près de Los Angeles, une entreprise industrielle visant un marché extrêmement spécialisé : il s'agissait de produire des inserts indispensables à l'utilisation au nid d'abeille dont l'emploi commençait alors à se généraliser dans la construction aéronautique.

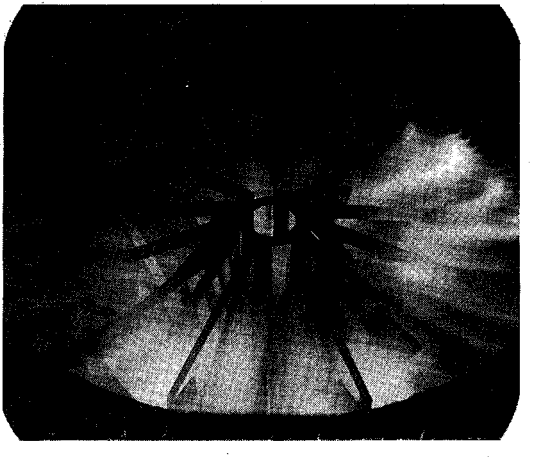
Ce fut le point de départ d'une expansion très rapide de Shur-Lok qui, pourtant, se limita , pour l'essentiel, à des produits de fixation. Des attaches rapides pour structure en nid d'abeille, les ateliers de mécanique de haute précision étendirent ainsi leur champ d'action, des attaches pour tôles et équipement électronique, des écrous à barillet, des contre-écrous et rondelles de frein pour roulements, des montures isolantes et, de manière plus générale, de nombreux type d'écrous spéciaux susceptibles de répondre aux exigences les plus particulières de l'industrie aérospatiale.

AviMag 644 (15-10-74)



SHUR-LOK

SOCOMEF



le meilleur moyen et le plus simple
d'ECONOMISER de l'ENERGIE
est encore d'améliorer
le RENDEMENT DE VOTRE CHAUDIERE

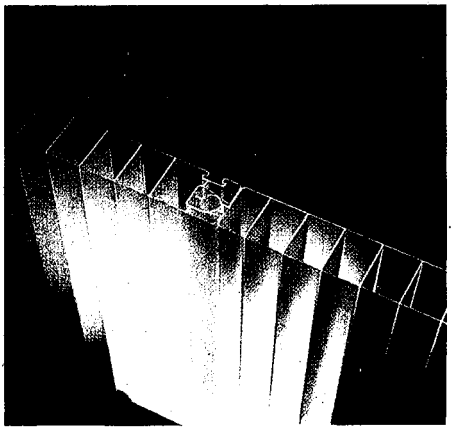
Le Super Comburateur (d'un prix Modique) vous fera gagner de l'argent en Economisant du MAZOUT.

sonobat s.a.

Les plaques et rouleaux PéVéClair



Les planches translucides

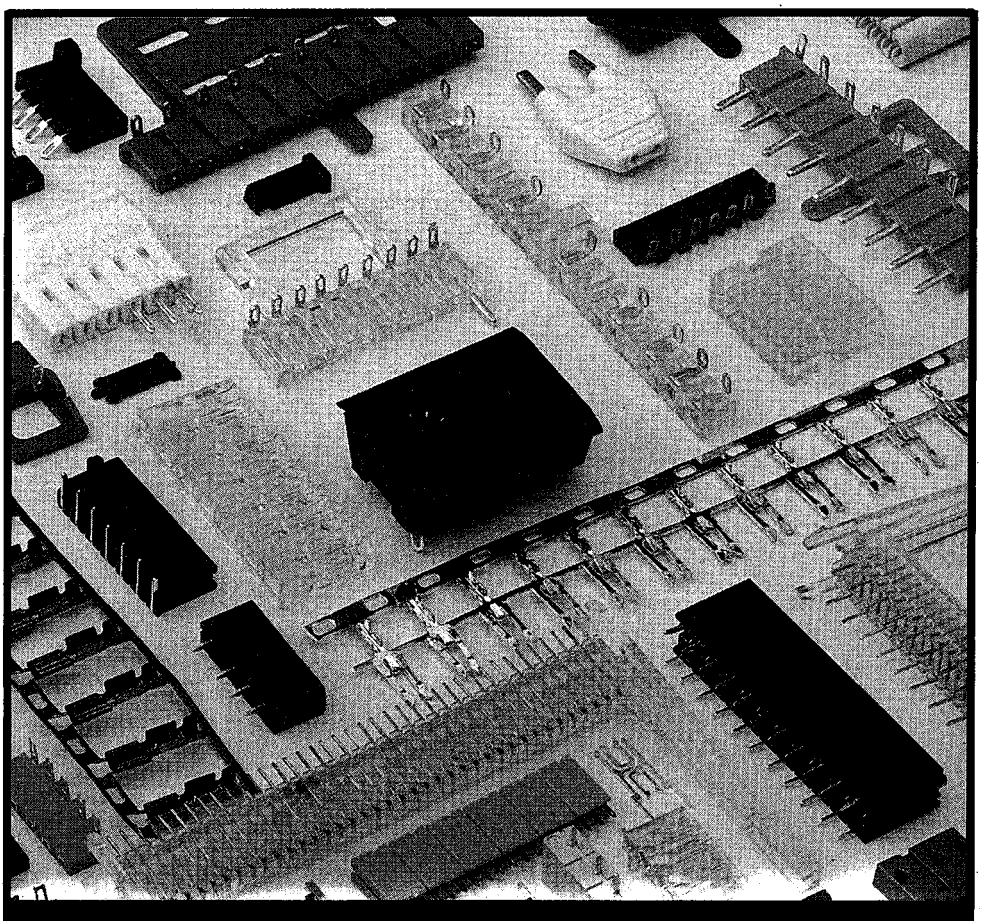


• Des possibilités d'utilisation infinies : halls de sport, halls de tennis, piscines couvertes, manèges, halls industriels, ateliers, dépôts commerciaux ou agricoles, cloisons de séparation, marquises, protection de rampes de chargement, remplacement économique de surfaces éclairantes anciennes réalisées en verre armé, plaques polyester, etc, etc...

STACO

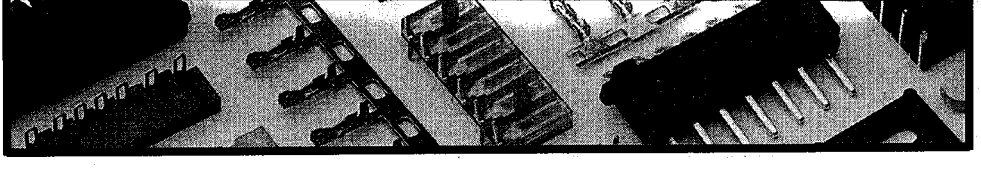


Planchers et marches STACO S.P. dans une aciérie.



STOCKO

FICHES ET PRISES
CONNECTEURS POUR CIRCUITS IMPRIMÉS



toussaint nyssenne

centrales de traitement d'air
éconocube

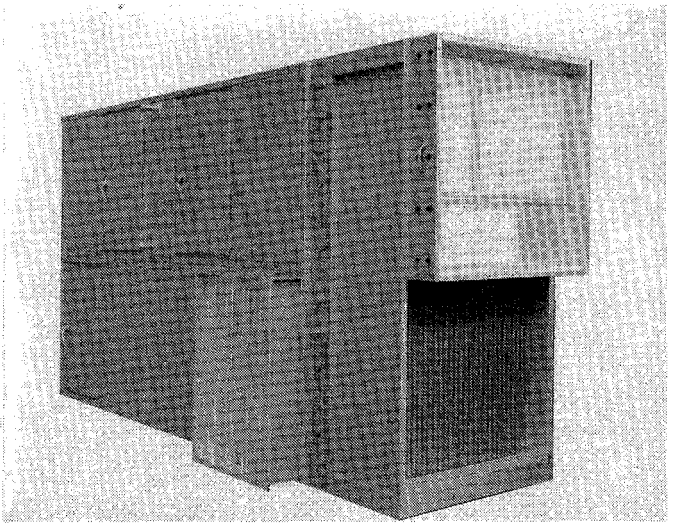


TABLE DES MATIÈRES

PREFACE de Robert Gilon p. 5
Avant-propos p. 9
Aperçu bibliographique p. 11

I[e] PARTIE : LES USINES ET LES HOMMES

Chapitre 1. La métallurgie verviétoise hier et aujourd'hui p. 17
Chapitre 2. La condition du prolétariat verviétois au XIX[e] siècle p. 35

II[e] PARTIE : DES ORIGINES A 1914

Chapitre 1. Les premières organisations de métallos (1868-1873) p. 47
Chapitre 2. La lente reconstitution des organisations (1882-1897) p. 59
Chapitre 3. Le mouvement syndical de 1898 à 1906 p. 72
Chapitre 4. La Fédération régionale des métallos de 1907 à 1914 p. 83

III[e] PARTIE : L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Chapitre 1. Les métallurgistes au lendemain de la guerre (1919-1923) p. 99
Chapitre 2. 1924-1928, tensions politiques au sein de la section p. 109
Chapitre 3. Face à la crise (1929-1933) p. 121
Chapitre 4. Les grandes grèves et leurs conséquences (1934-1938) p. 131
Note sur les deux occupations p. 143

IV[e] PARTIE : DEPUIS LA LIBERATION

Chapitre 1. La reconstitution du syndicat (1945-1950) p. 147
Chapitre 2. La section durant les années cinquante p. 157
Chapitre 3. 1960-1964, les tensions dans la gauche wallonne p. 169
Chapitre 4. Crise et diversification de la métallurgie (1965-1975) p. 181
Chapitre 5. Les métallos FGTB de Verviers depuis 1976 p. 191

POSTFACE de Marcel Bartholomi p. 205
Annexe. Les produits de la métallurgie régionale p. 213
Table des matières p. 241

Imprimerie-Editions BUTENEERS, S.P.R.L.
16, rue des Clarisses,
4000 — Liège.

D/1306/82/1